

GALERIE

DE

L'ANCIENNE COUR.





GALERIE

DE

L'ANCIENNE COUR

OU

MÉMOIRES ANECDOTES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DES REGNES

DE HENRI IV ET DE LOUIS XIII.

TOME PREMIER.



M. DCC. XCI.



PRÉFACE.

L'OUVRAGE que nous donnons ici au Public, n'eſt point un ſimple Recueil de faits hiſtoriques & d'anecdotes puiſées au haſard ; c'eſt une galerie complete de portraits des grands Hommes, des plus fameux Capitaines & des Héros illuſtres dans preſque tous les genres, qui ont brillé ſous les regnes de Henri IV & de Louis XIII. Nous avons auſſi recueilli les faits les plus intéreſſans de la vie de ces deux Monarques. Ces ſortes de compilations offrent des répertoires de la plus grande utilité pour tous ceux qui entreprennent d'écrire l'hiſtoire en général ou la vie particuliere de l'un des Héros qui compoſent la galerie ; & cette

utilité eſt d'autant plus réelle, que l'Auteur du répertoire ſe ſera attaché à ne citer dans ſon ouvrage que des faits rapportés par les Ecrivains les plus dignes de foi. C'eſt préciſément ce que nous nous ſommes d'abord propoſés de faire, lorſque nous avons entrepris ce Recueil à la ſollicitation de plusieurs Gens de lettres d'un mérite diſtingué, & c'eſt ce que nous avons fait avec la plus grande exactitude. Nous nous ſommes même permis de relever quelques erreurs, quand nous les avons apperçues de maniere à n'en pouvoir douter; & quand nous-mêmes nous avons été dans le cas d'un doute raiſonnable, & que le fait méritoit la peine de ne point paſſer légérement ſur l'aſſertion de deux Auteurs qui ſe contrediſoient dans leur récit, nous avons pris le parti de citer les deux paſſages,

afin que le Lecteur fût à même de juger par comparaison.

Les Ecrivains ne sont pas les seuls qui recherchent avec empressement les ouvrages de la nature de celui que nous publions aujourd'hui. Depuis long-temps le Public les a pris sous sa protection & les honore de l'accueil le plus favorable. Il ne faut pas s'imaginer, comme certaines gens d'un esprit toujours enclin à la critique, que ce soit par pure curiosité ou par paresse. Ces motifs peuvent bien à la vérité déterminer quelques personnes oisives ou incapables du travail sérieux & pénible qu'exigent de longues & importantes recherches; mais si le plus grand nombre des Lecteurs est avide de ces productions, c'est que réellement elles lui suffisent pour connoître à fond & l'histoire & la vie par-

ticuliere de tous les perſonnages dont on parle. C'eſt qu'il eſt bien agréable pour une perſonne, à laquelle ſes moyens ne permettent pas de faire de grandes acquiſitions de livres, ou que ſes occupations empêchent de conſacrer un temps fort long à la lecture, de trouver comme en raccourci, dans trois ou quatre volumes, ce qu'on ne peut trouver qu'en reſſaſſant peut-être trois à quatre cents volumes. Nous ne dirons rien de trop, quand nous dirons que nous en avons extrait à peu près autant pour compoſer ce Recueil, & je ſuis bien perſuadé qu'on n'aura aucune peine à nous croire, quand on l'aura parcouru.

Outre le temps que l'on emploie à lire tant d'ouvrages, quel fruit peut-on eſpérer de recueillir de leur lecture, quand la mémoire ſurchargée d'une infinité de faits mi-

nutieux & de détails fatigans ne peut suffire à retenir les seuls faits dignes d'attention & d'intérêt. Il n'en est pas ainsi d'un Recueil d'anecdotes, de faits historiques, de caracteres & de portraits, quand il est composé avec soin & rédigé avec autant de réserve que de goût. Comme on n'y insere que les traits principaux, & sur-tout ceux qui peignent ou les mœurs & les usages du siecle que l'on veut faire connoître, ou les hommes de ce temps-là, on ne doit pas craindre de se fatiguer ou de rencontrer l'ennui en cherchant à s'instruire & à s'amuser. Comme on se trouve tout à coup transporté dans une vaste galerie remplie de tableaux attachans, on n'a plus que l'embarras du choix pour se satisfaire, & l'on s'arrête avec plaisir sur chacun des portraits, vu qu'ils ne sont point

furchargés de ce vain tas d'acceffoires qui détournent de l'objet principal & empêchent de le connoître.

En faifant l'éloge de ces Recueils hiftoriques, de ces fortes de tablettes vraiment piquantes & inftructives, notre intention n'eft pas à beaucoup près de décrier ces monumens hiftoriques élevés à grands frais & avec autant de fageffe que de favoir, de goût & d'intelligence. Mais comme tout le monde n'eft pas en état de fentir le mérite de pareils chef-d'œuvres, il faut favoir quelque gré aux perfonnes qui s'occupent d'un genre de travail plus à la portée du grand nombre des Lecteurs.

Une vérité dont on ne ceffe de fe plaindre avec raifon, c'eft que la plupart des hiftoires & des vies particulieres des grands Capitaines font remplies d'une multitude de

faits aſſez ſouvent inutiles. *Le ſecret d'ennuyer eſt celui de tout dire.* De pompeuſes deſcriptions de contrées, des récits exagérés & quelquefois menſongers de combats ſanglans, de ſiéges meurtriers, de priſes d'aſſaut, de pillage, &c., voilà ce que l'on rencontre aſſez communément dans les Hiſtoires. Ils nous repréſentent toujours leurs Héros agiſſant, ſe démenant ſur une vaſte ſcene dont les acceſſoires captivent notre attention, au point qu'ils nous font oublier & perdre entiérement de vue l'objet principal. Auſſi après avoir lu pendant long-temps leurs ouvrages, il arrive qu'on n'eſt guere plus inſtruit qu'auparavant. Le célebre Evêque de Meaux appelle l'Hiſtoire, *la ſage Conſeillere des Rois* : on peut dire que ce titre lui convient également à l'égard des autres hommes. C'eſt elle qui doit leur apprendre

à ſe défier de leurs paſſions, à les combattre, à s'en rendre maîtres, en leur en faiſant enviſager les trop funeſtes ſuites. Elle doit donc, pour parvenir à ce but ſi déſirable, faire connoître les hommes aux hommes, & en leur peignant leurs caracteres, leurs vertus ou leurs vices, leur inſpirer du goût, de l'amour pour les unes, & de l'averſion & de l'horreur pour les autres.

Mais eſt-ce ſur la ſcene qu'on apprend à connoître les acteurs? Mûs alors par des paſſions étrangeres, ce ne ſont point leurs propres ſentimens, leurs propres inclinations qu'ils nous développent. Or tous les hommes, dans quelque état que le Ciel les ait placés, ſont véritablement des acteurs. Ce n'eſt donc point ſur le grand théâtre du monde & dans les révolutions plus ou moins étonnantes, que je dois les conſi-

dérer, si je désire les connoître à fond. C'est dans l'intérieur de leurs foyers, au milieu de leur famille, de leur domestique & de leurs amis; c'est enfin lorsqu'ils sont rendus à eux-mêmes, que le masque tombe, que le Héros disparoît, & qu'il ne reste plus que l'homme tel qu'il est.

Voilà la seule & vraie maniere de connoître les Princes, les grands Hommes, & en général tous les êtres. Quiconque n'aura vu Henri IV, Louis XIII, Sully ou Richelieu, qu'au milieu du tourbillon inséparable des Camps & des Armées, des Conseils & des Tribunaux, ne pourra pas dire qu'il connoît à fond ces grands personnages. C'est Henri IV, c'est tel Ministre ou Guerrier rentré pour ainsi dire dans sa maison, qu'il faut contempler à son aise, qu'il faut suivre & en quelque façon

détailler, pour s'en former une juste idée. Les hommes fameux peuvent toujours se considérer sous deux faces : qui n'en regarde qu'une, ne voit rien ou ne prend qu'une idée superficielle du personnage. Tel paroît un géant en public, qui n'est qu'un véritable nain & quelque chose de moins encore, regardé de près dans le particulier. Il me semble voir, pour user d'une comparaison familiere, de ces femmes qui à nos spectacles & aux promenades ont six pieds de haut, & qui rentrées chez elles en ont à peine quatre, dès qu'elles ont ôté leurs turbans, leurs patins ou leurs échâsses.

Richelieu abaissant la Maison d'Autriche, terrassant l'Aigle impérial, donnant des lois à une partie de l'Italie, affermissant le pouvoir de son Maître sur les débris de l'autorité des Grands ;

Richelieu encourageant les Arts, fondant des Académies, élevant de pompeux Edifices consacrés aux plaisirs de l'esprit, paroît certainement un grand homme & le premier génie de son siecle; voilà son plus bel aspect: retournez la médaille, vous ne verrez plus dans ce Ministre qu'un despote fougueux, un prêtre sanguinaire, un ambitieux sans loi, sans pudeur & sans conscience, un homme faux & perfide, un scélérat, tranchons le terme, qui pousse l'amour jusqu'à l'effronterie, la haine jusqu'à la fureur, la jalousie jusqu'à la bassesse, & la vengeance jusqu'à l'assassinat juridique. Car voilà le vrai portrait de ce Cardinal, Maire du Palais sous Louis XIII; de ce Cardinal dont le faste insolent surpassoit de beaucoup celui du Roi son Maître, & qui se faisoit un jeu des miseres pu-

bliques. Mais eſt-ce dans une foule d'Hiſtoriens panégyriſtes outrés, que vous apprendrez à connoître ainſi Richelieu ? Non ; c'eſt dans les récits naïfs de ſa vie particuliere, & nullement dans les impertinentes inſcriptions de la place Royale, ou dans le ſuperbe mauſolée de la Sorbonne, qu'il faut aller pour le conſidérer & pour apprendre à le bien connoître.

C'eſt, nous n'en ſaurions douter, cette longue ſuite de fauſſes idées conſacrées par cent & cent Hiſtoriens, qui ſe répetent à l'envi les uns des autres ; ce ſont tous ces portraits qui ne reſſemblent en rien à leurs originaux, qui ſont ſeuls cauſe que les vices ſe propagent & que les vertus s'anéantiſſent parmi nous. Ces récits ampoulés d'actions prétendues héroïques & ſublimes nous en impoſent, nous trompent & nous font

tomber dans le piége. Nous embraſſons comme des vérités bienfaiſantes, des illuſions meurtrieres; & nous ſommes parvenus aux derniers degrés de la perverſité, lorſque nous croyons avoir atteint le comble de la vertu & de la perfection humaine. Certes, il n'eſt pas de Monarque qui ne voulût obtenir comme Louis XIII le glorieux ſurnom, le plus beau des titres, celui qui les renferme tous, le titre de Roi *juſte*. Mais en vérité, fut-il jamais un Souverain, grace à Richelieu, plus ami du pouvoir arbitraire que Louis XIII; & un Roi n'employant que cette autorité abſolue, deſpotique, peut-il jamais être un Roi digne du nom de juſte? Cependant un jeune Prince ſera jaloux de reſſembler à Louis, de mériter ſon ſurnom; mais que ſera-t-il s'il lui reſſemble? un Sultan odieux, un Prince fait

pour commander à de vils esclaves, & indigne de régner sur des peuples libres & généreux.

Ces défauts si communs que nous sommes en droit de reprocher à l'histoire en général, se rencontrent rarement dans les Recueils de faits tels que celui que nous présentons. Comme on ne fait choix dans ces sortes d'ouvrages que des traits caractéristiques, on ne court point risque d'induire les autres en erreur en se trompant soi-même, sur-tout quand on ne cite que d'après des autorités respectables, ainsi que nous avons toujours pris à tâche de le faire. Quoique nous ayons beaucoup consulté les Mémoires du temps, cependant d'après le conseil des Gens de lettres éclairés, qui ont bien voulu présider à notre travail & concourir à la rédaction de l'ouvrage entier, nous avons

fait ufage de cette reffource avec beaucoup de fobriété & de précaution. En lifant attentivement ces Mémoires, nous nous fommes convaincus de la partialité de leurs Auteurs & de l'humeur qui quelquefois guidoit leur plume. Regardant alors leur témoignage comme fufpect, nous avons eu recours à celui des Ecrivains exempts de toute paffion. L'ouvrage de M. Anquetil, Chanoine Régulier de la Congrégation de France, Correfpondant de l'Académie des Infcriptions & Belles-Lettres, eft un de ceux que nous avons confulté avec le plus d'intérêt pour tout ce qui concerne les événemens des Regnes de Henri IV & de Louis XIII. Outre la pureté du ftyle de l'*Intrigue du Cabinet*, les faits y font rapportés avec une fimplicité claire & méthodique qui mérite à cette

production attachante toute l'estime dont elle jouit à si juste titre. Nous avons aussi fait une ample moisson dans les Historiens Contemporains des deux Souverains dont nous parlons. *Matthieu* est celui qui nous a paru le plus véridique, & c'est à son témoignage que nous avons cru devoir principalement accorder notre confiance. La liberté avec laquelle il s'exprime sur le compte de Henri IV & des autres plus célebres personnages de son temps, annonce un Écrivain qui ignore l'art, malheureusement trop connu aujourd'hui, de farder la vérité.

Nous avons également mis à contribution l'Historien *Siri*, pour les regnes de Henri & de Louis son successeur. Nous ajoutons d'autant plus de foi à tout ce qu'il rapporte, que cet Auteur n'est rien moins que louangeur. On

voit qu'il dit volontiers ce qu'il pense. Ce n'eſt pas là le défaut du Pere *Griffet*, Jéſuite, continuateur de *Daniel* ſon confrere, & qui nous a donné une vie de Louis XIII. Sans être auſſi admirateur du Cardinal-Miniſtre que bien d'autres, on reconnoît cependant à travers ſes défauts qu'il cherche à pallier l'homme qui, par préjugé, ſe croit forcé de taire certaines vérités déſavantageuſes à la mémoire des perſonnes qu'il peint. Quand tout le monde accuſe Richelieu, lui ſeul éleve la voix, lui ſeul écrit pour le juſtifier, & répete ce que quelques Ecrivains gagés en ont dit auparavant lui, tels que *Dupleix*, *le Vaſſor* & autres. On ſait que Dupleix, Hiſtoriographe de France, écrivit ſous le miniſtere du Cardinal de Richelieu. Sa narration quoique aſſez nette eſt fort déſagréable,

non-ſeulement à cauſe du langage qui a vieilli, mais encore par les platitudes ampoulées dont il l'a ſemée. C'eſt le plus hardi louangeur de Richelieu : il peint la Reine Marguerite, qui ne vivoit plus au temps où il écrivoit & dont par conſéquent il n'avoit plus rien à attendre, comme une vile proſtituée, une véritable Meſſaline. Marguerite étoit cependant ſa bienfaitrice. Heureuſement Dupleix eſt preſque toujours auſſi faux dans ſes cenſures que dans ſes apologies. La honteuſe adulation qui perce dans tous les endroits où il parle de Richelieu, déplut ſinguliérement à Matthieu de Morgues & au Maréchal de Baſſompierre. Tous deux le convainquirent d'ignorance & de mauvaiſe foi. Dupleix leur répondit aſſez mal. Après la mort du Cardinal-Miniſtre il voulut refon-

dre une partie de ſon Hiſtoire, ſans doute pour ſe rapprocher davantage de la vérité qu'il avoit ſi fort négligée, mais ſon âge trop avancé ne lui permit pas de ſe livrer à ce nouveau travail. On a encore de lui, outre ſon Hiſtoire de France en ſix volumes, une Hiſtoire Romaine en trois volumes *in-folio*, maſſe énorme, diſent les Auteurs du nouveau Dictionnaire Hiſtorique, compoſée ſans eſprit & ſans goût. Le ſtyle de *le Vaſſor* eſt un peu plus ſupportable, mais on l'accuſe, non ſans quelque raiſon, de n'être pas plus ſincere que Dupleix. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il s'en faut bien qu'il ſoit d'accord dans ſa narration avec tous les Ecrivains. On ne peut donc trop ſe défier de ces deux Hiſtoriens qui paroiſſent n'avoir fait de leur talent qu'un métier plus ou moins lucratif.

Un avantage inappréciable pour l'Hiſtoire, avantage que nous venons d'acquérir de nos jours par la plus étonnante & la plus heureuſe des révolutions, eſt la liberté de dire tout ce qui eſt conforme à la vérité, & de l'écrire ſans redouter la vengeance oppreſſive de ſes plus cruels ennemis. Tel ouvrage qui du temps des Richelieu, des Mazarin, des le Tellier ou des Louvois, auroit paſſé pour un libelle digne du feu, & qui auroit expoſé ſon Auteur au dernier ſupplice, ne ſera regardé déſormais que comme une production empreinte du ſceau de la vérité, & à ce titre digne d'éloges & de récompenſe. Nous ne ſerons donc plus forcés d'inventer des profils pour peindre les Princes borgnes; nous ne ſerons plus forcés de recourir à la ſervile adulation pour parler de Miniſtres

traînant après eux le poids de la haine & de l'indignation publique. Nous pourrons donc repréſenter les Séjan comme les véritables fléaux de l'humanité, comme les ennemis jurés des Peuples & des Souverains. Nous pourrons nous écrier ſans crainte : *Sully & Necker* furent les plus intégres des hommes ; Richelieu, Mazarin, le Tellier, Louvois, Fleury, la Vrilliere & tant d'autres que j'ai honte de nommer, en furent les plus barbares oppreſſeurs. En nous dépouillant de notre liberté, ils nous ont corrompus, avilis, & nous ont deſtinés comme de vils troupeaux à ramper dans la honte, dans la miſere & dans l'opprobre. En nous raviſſant cette liberté précieuſe, le premier mobile des grandes actions, des grands ſentimens, de la nobleſſe des êtres, ils ont dégradé nos

mœurs, ils ont resserré nos chaînes, appesanti nos fers, se réservant le droit affreux de nous sacrifier comme des brutes à leurs ténébreuses & infames passions. L'horrible avantage de dominer sur des lâches & stupides esclaves étoit leur unique ambition ; les dépouiller de leur nécessaire pour en augmenter la masse de leurs criminelles jouissances, fut constamment leur seul plaisir. On me vante leur ministere ; il fut quelquefois brillant, j'en conviens ; mais fut-il jamais heureux ? Quelques êtres privilégiés regorgeoient d'un superflu qui les accabloit, & des milliers deCitoyens, en traînant leur chétive existence dans la poussiere, demandoient à grands cris du pain aux murs de la Capitale & des autres Villes. Les Peuples écrasés d'impôts pour lesquels on les exécutoit sans pitié, expiroient

de besoin ; Mazarin meurt & laisse un héritage de deux cents millions !

Qui ne frémit en voyant les quarante-un millions amassés par la sage économie de Henri IV & de son fidelle Sully, dissipés en moins d'un an en folles profusions. Qu'on lise attentivement ce Recueil, & on verra que ce qui s'est passé à la mort de Henri IV a continué d'avoir lieu pendant tout le Regne de son fils ; mal affreux, mal incurable, puisqu'il s'est perpétué jusqu'à nos jours. Mais rendons graces à la Providence qui gouverne ce beau Royaume ; rendons graces aux généreux Législateurs qu'elle a fait naître en cette circonstance si critique. Non, le mal n'est pas incurable, puisque la source en est connue, puisque son affoiblissement nous présage heureusement

ſa prochaine & entiere ceſſation. Heureux effet de la liberté qui nous eſt rendue ; nos ames comprimées trop long-temps par le honteux eſclavage, ſe dilatent ; le patriotiſme étouffé reprend toute ſa vigueur, & le ſalut de l'Etat ceſſe enfin de paroître un fatal problême. Quel fortuné, quel grand événement s'offre ici à la plume des Hiſtoriens véridiques ! Quel tableau impoſant & ſublime ils pourront offrir à nos derniers neveux ! Ah ! ſans doute en retraçant les faits, en peignant à grands traits les Auteurs chéris & révérés de cette importante révolution, de ce changement ineſpéré, ils ne manqueront pas de faire ſentir la différence prodigieuſe qui exiſte entre une Nation libre & une Nation eſclave. Ils feront remarquer que l'une ne prend aucune part à la choſe publique, &

que le ſalut commun, la proſpérité générale eſt l'unique but de tous les vœux, de tous les ſoins, de tous les travaux de l'autre. Rome libre eſt vertueuſe, & Rome vertueuſe eſt capable de tous les ſacrifices. Rome eſclave n'a plus que des vices; ces vices ſi prodigues pour les plaiſirs ſont des monſtres avares lorſqu'il s'agit de s'intéreſſer au bien public: Rome l'abandonne, elle le rejette, & bientôt elle devient la proie des Conquérans féroces & avides de butin, qui la démembrent & ſe partagent ſes ſanglantes dépouilles.

Les *Lucullus*, les *d'O*, les *Fouquet*, tous les Millionnaires déprédateurs nés des Empires en ſont néceſſairement les premiers deſtructeurs. Les *Sully* & les *Turgot* en ſont les colonnes & les baſes les plus inébranlables. Voilà, voilà les bienfaicteurs des

peuples ! voilà les vrais oracles des Potentats, dont on ne sauroit trop citer les actions & multiplier les portraits. C'est ce que nous nous sommes proposés de faire en composant ces tablettes ; nous avons cherché à faire connoître à fond tous les Héros qui ornent notre galerie : & comme le genre le plus sérieux n'exclut pas le plus léger, comme le plus sûr moyen de plaire est selon Horace de mêler l'agréable à l'utile,

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Nous avons eu soin de faire un mélange aussi amusant qu'instructif de ces anecdotes, en insérant surtout de ces reparties délicates, en rapportant quelques-unes de ces aventures dont les Héros se peignent beaucoup mieux eux-mêmes que ne pourroient le faire les Zeuxis les plus habiles. Et

comme nous l'avons dit, en parlant de Henri le Grand, si on aime à voir un grand Monarque à la tête de ses armées, répandant la terreur en des lieux différens, & courant à des triomphes aussi certains qu'éclatans, on n'est pas moins flatté de le voir en quelque façon en robe de chambre. Ainsi ce même Henri, courant à cheval sur un bâton & son fils sur son dos, n'est pas moins grand & moins respectable que lorsqu'il dicte des lois à ses ennemis à la tête de ses troupes. Les aventures particulieres d'un Prince aussi bon, aussi généreux que Henri IV, en nous faisant voir un homme sensible dans un Monarque tout-puissant, ce qui n'est pas fort commun, ne nous inspirent que plus d'amour & de vénération pour sa personne. Mais pour un Henri IV & un Louis XVI, que l'on compte

de Louis XI & de Charles IX dans les annales des Empires ! Ces traits de caractere font d'autant plus de plaisir à rencontrer dans un Recueil, qu'étant assez ordinairement fort courts, on les retient plus aisément & qu'on peut les citer dans l'occasion. C'est alors que sans faire parade d'une vaine ou pesante érudition, on peut au moins prouver dans la société qu'on a lu & avec quelque fruit. Nous disons plus : comme les personnages dont nous parlons sont ceux qui ont fait le plus d'honneur à leur siecle par leurs actions & leurs vertus, ou qui y ont joui de la plus grande célébrité à raison de leurs dignités & de leurs emplois, il seroit honteux sans doute à des François d'ignorer jusqu'aux moindres particularités de la vie de ces grands person-

nages. On peut bien ne pas ſavoir le jour de la naiſſance ou de la mort de l'illuſtre *Crillon* ou de tel autre grand Guerrier de ſon temps, mais il n'eſt pas permis à aucun François d'ignorer ce que c'étoit que Crillon, ſous quel regne il a vécu, & les preuves principales de courage qu'il a données pendant ſa vie.

Rien n'eſt plus propre en conſéquence pour exercer & orner la mémoire des jeunes gens de toutes les conditions, que ces Recueils hiſtoriques. Ils ne les fatiguent point & ils les apprennent par cœur, comme en ſe jouant. Nous nous ſouvenons toujours avec un nouveau plaiſir que c'eſt une production de ce genre (*les Mémoires hiſtoriques* &c. d'*Amelot de la Houſſaye*), qui nous a inſpiré le goût le plus vif pour l'étude de l'Hiſtoire. On a toujours remar-

qué que ces collections faisoient fortune dès qu'elles paroissoient. Aussi se sont-elles multipliées singuliérement depuis quelques années. Toutes ont également bien réussi ; plusieurs éditions répétées coup sur coup, en sont une preuve non équivoque. Celle que nous avons distinguée & que nous avons prise pour modele, est intitulée : *Galerie de l'Ancienne Cour.* C'est la réunion des portraits des hommes célebres en tous les genres, qui ont illustré le siecle de Louis XIV, à commencer par lui-même, & qui ont mérité au siecle de ce Monarque d'être compté pour le quatrieme âge des Arts & des Sciences. Nous avons rédigé tous nos articles dans la même forme que ceux compris dans la *Galerie de l'ancienne Cour*, en observant autant qu'il a dépendu de

nous l'ordre chronologique, précaution importante dans un Ouvrage de cette ſorte, pour ne pas confondre les dates des événemens. Néanmoins nous avons quelquefois dérogé à cet ordre pour ne pas interrompre le fil de la narration de deux faits qui avoient quelque rapport enſemble, ou dont l'un avoit donné naiſſance à l'autre. Un des grands agrémens encore que nous offrent ces collections, c'eſt que ſans attacher l'eſprit elles inſtruiſent beaucoup mieux que des productions volumineuſes : on peut choiſir tel article que l'on veut, à ſon gré ; & comme les faits ſont entiérement détachés & iſolés les uns des autres, on peut commencer ſa lecture par le milieu du livre ou par la fin, & on meuble ſa mémoire de faits curieux bons à connoî-

tre, & qui ſouvent peuvent ſervir de regle, en n'ayant que l'air d'amuſer. Nous aurions pu, au lieu de quatre volumes, en donner huit & douze, mais nous nous ſommes bornés à ne préſenter à nos Lecteurs que des traits ſaillans & dignes de remarque, & à ne lui faire connoître que les perſonnages principaux des regnes, dont nous avons voulu donner une idée ſommaire & cependant aſſez détaillée, pour ſavoir au juſte tout ce qu'il convient de ne pas ignorer.

Poſſéder les principaux traits de la vie de Henri IV, de Marie de Médicis, de Sully, de Biron, de du Pleſſis-Mornay, de Crillon, & de quelques autres perſonnages auſſi illuſtres, c'eſt avoir une idée ſuffiſante de ce grand Monarque; c'eſt aſſez connoître tous les hommes célebres de ſon

regne. Ce que nous disons ici au sujet de Henri IV, nous pouvons le répéter en ce qui concerne le regne de son successeur. Pour s'en former une juste idée, il suffit de connoître Louis XIII, Gaston, Anne-d'Autriche, Richelieu, & quelques-unes des grandes victimes de cet impérieux Visir. Le reste eût, selon nous, été un superflu, & nous n'aurions pu nous étendre davantage sans craindre d'encourir le reproche que l'on fait en pareille circonstance : *Voilà de la besogne à la toise.* Quelles que soient les précautions que nous avons prises pour nous l'épargner, nous ne saurions encore nous flatter de ne point nous l'attirer. Il est des gens difficiles, que rien ne contente, qui trouvent ingénieusement à redire sur tout & qui sont très-experts dans l'art de saisir les défauts des ouvrages,

Nous nous livrons à leur discrétion; s'ils nous épargnent, tant mieux; s'ils nous attaquent & nous déchirent, nous les assurons d'avance qu'ils auront beau jeu, car nous sommes bien déterminés à supporter tous leurs coups sans nous plaindre & même sans leur répondre. Puisque nous sommes libres enfin, il est tout naturel que chacun ait son avis, son opinion, son sentiment. On peut errer sans doute, mais l'erreur ne fut jamais un crime, elle l'est encore moins quand on peut aisément prouver que l'on est de bonne foi dans son opinion. Le plus à plaindre en pareil cas est l'Auteur qui prend gravement pour une attaque, une offense, une injustice criante, ce qui n'est que l'effet d'un sentiment particulier. La beauté la plus accomplie ne plaît pas également à tous les yeux; faut-il s'étonner

que la femme qui n'a que très-peu ou point du tout de charmes, n'excite en ſe montrant qu'un ſourire ironique & ne faſſe que hauſſer les épaules de pitié. Nous ſommes cette femme ſans graces & ſans attraits, nous ne devons eſpérer tout au plus que quelque peu d'indulgence, & nous eſtimer encore trop heureux ſi on veut bien nous l'accorder.

D'ailleurs, eſt-ce à ces ſortes de compilations qu'il faut attacher le vrai mérite littéraire ? Croit-on de bonne foi faire preuve d'un grand génie en raſſemblant des extraits ? Non ſans doute ! & comme je l'ai déjà dit, on ne doit louer que la patience de leurs Auteurs, l'aptitude qu'ils montrent pour le travail, & le goût qu'ils prouvent par le choix de leurs anecdotes, ſi ce goût ſe décele dans leurs Recueils. C'eſt ici que

n'oſant nous fier au nôtre, nous avons conſulté des Gens de lettres auſſi eſtimables par leur ſavoir que par leurs qualités perſonnelles : ces perſonnes ont eu la complaiſance de nous ſervir de guides, & nous n'avons preſque eu d'autre peine que celle de tenir la plume ſous leur dictée. Ce que nous avons ajouté de notre chef, a été puiſé dans les mêmes ſources qu'ils nous ont indiquées. Nous pouvons donc aſſurer que dans tout le cours de cet Ouvrage rien n'eſt haſardé, rien ne nous appartient, que quelques réflexions très-courtes qui reſſortoient comme d'elles-mêmes du ſujet. Nous nous ſommes en cela conformés au ſtyle de l'hiſtoire en général: les réflexions qu'elle préſente ſur la nature de certains faits ſont d'autant meilleures, qu'elles ſont moins prolixes & moins répétées.

Il eſt bon d'aider un peu à l'intelligence des Lecteurs, mais il ne faut pas leur ôter entiérement le plaiſir & le mérite de faire des réflexions, peut-être plus judicieuſes encore que toutes celles qu'un Ecrivain même habile peut leur préſenter. Le grand art de cet Ecrivain doit ſe borner à les faire naître.

Aprés avoir mis ces Recueils entre les mains de toutes les perſonnes qui déſirent écrire la vie ou l'hiſtoire de tel ou tel perſonnage, après en avoir recommandé la lecture à tous ceux qui n'ont point aſſez de temps libre pour le conſacrer à de laborieuſes recherches, on ne ſauroit trop s'empreſſer de les faire parcourir & apprendre même par cœur aux jeunes gens. Ces livres devroient être de véritables livres claſſiques, ſur-tout quand ils ſont pur-

gés comme ceux-ci de tous ces traits obſcenes, de ces anecdotes ſcandaleuſes dont les eſprits libertins aiment à ſe repaître, ſouvent ſans en connoître tout le danger. Comme nous n'avons eu & nous n'aurons jamais d'autre but que celui de plaire à la claſſe des Lecteurs les plus honnêtes, quelque piquantes que nous aient paru certaines anecdotes que nous avons trouvées dans des Mémoires particuliers, nous les avons d'abord rejetées en les jugeant comme plus dignes de figurer dans un Recueil fait pour le boudoir des *chouettes du Palais Royal*, que pour le cabinet de l'homme honnête qui cherche à ſe diſtraire ou à s'inſtruire. Or, comme on l'a dit avant nous, les plaiſirs de l'honnête homme ſont toujours ſi bien marqués au coin de la décence, que le ſcrupule même

personnifié ne refuseroit pas de s'y associer. Telle est la vérité qui nous a servi de regle dans notre travail : aussi pouvons-nous nous flatter que sur ce point nous défions la plus févere critique ; & si tous les autres genres de mérite nous manquent, ce qui est un très-grand malheur sans doute, nous nous en consolerons néanmoins en songeant que nous possédons celui-là & qu'on ne peut pas sans la plus criante injustice nous le disputer. Notre intention n'est pas de nous en louer : être honnête est un devoir pour tous les hommes, & nul n'a le droit de se glorifier de remplir une obligation aussi sacrée que celle-là. Cependant comme dans le siecle où nous vivons on a brisé tous les freins, on a renversé tous les principes, on a sauté à pieds joints par-dessus toutes les re-

gles ; comme on croit dans ce siecle qu'il est du bon ton de tout penser, de tout dire, de tout écrire, nous nous féliciterons d'avoir respecté les bons vieux préjugés de nos peres, & nous oserons nous croire plus fortunés que les autres, en pensant comme nos *Gothiques* aïeux. Il n'est pas de Héros qui ne se soit oublié ; mais à quoi bon entretenir le public du récit de leurs foiblesses, disons mieux, de leurs parties de débauches ? La vie de *Gaston* en offre plusieurs, celle même de Henri IV n'en est pas exempte ; nous aurions pu citer encore les aventures amoureuses & les bonnes fortunes du Cardinal de Richelieu ; mais plus les Ecrivains jettent un voile épais sur ces sortes d'anecdotes, plus on doit leur savoir gré de leur ménagement & de leur délicatesse. On doit trouver

du plaisir à peindre & à considérer la jeune & modeste *la Fayette*, échappant des bras de Louis qu'elle aime : il ne peut y avoir que l'homme au cœur bas & corrompu qui prenne plaisir à regarder ou à faire des tableaux de Corybantes & de Satyres, se livrant entre eux à tous les excès du libertinage. Si les jeunes gens ou plutôt si les libertins nous condamnent, nous sommes bien moins à plaindre qu'eux : qu'ils nous sifflent, nous avons l'estime des vrais & respectables citoyens ; nous ne saurions obtenir une récompense plus flatteuse & plus honorable.

Qu'on ne s'y trompe pas, les plats Recueils de sornettes ou d'ordures, les dangereuses & funestes compilations d'obscénités, les ouvrages scandaleux en tous genres, ont fait plus de mal à la

France depuis le commencement de ce ſiecle, que n'auroient pu lui en faire tous les fléaux réunis enſemble ſur la tête de ſes habitans. C'eſt cet amour effréné des plaiſirs, ce beſoin inſatiable des jouiſſances, des voluptés, ce raffinement continuel de goût, cette ardeur dévorante pour toutes les délices, qui nous ont réduits au point où nous en ſommes. Tout le monde parle de jouir, & le mot de privation eſt devenu ſi honteux, que perſonne ne veut ni l'entendre ni le prononcer. De là l'oubli de tous les devoirs, l'anéantiſſement de tous les principes fondamentaux de la ſociété; de là cet égoïſme cruel qui ſubſtitue l'amour excluſif de ſoi-même à l'amour de la Patrie, ſa ſatisfaction perſonnelle à celle d'autrui, ſon bien-être particulier à celui du public; de

là enfin cette ſoif brûlante de l'or qui ſeul peut nous mettre à même d'entaſſer les jouiſſances, de nous environner de plaiſirs, d'aiſes & de ſatisfactions, de tout poſſéder enfin quand les autres manquent de tout, & de nous élever des fortunes coloſſales & ſcandaleuſes, monumens honteux de baſſeſſe, de rapine, de brigandage, dont chaque pierre eſt cimentée de la ſueur & du ſang de mille & mille infortunés, auxquels un fiſc non moins barbare court encore arracher les derniers lambeaux qui ſuffiſent à peine à couvrir leur nudité ! Tel eſt l'état plus terrible encore où naguere nous nous trouvions réduits. Et qui nous avoit plongés dans ce gouffre profond de miſeres, d'humiliations & d'amertumes ? Qui ? nos ouvrages déteſtables en tous genres, les infames ſpectacles qui cou-

vrent la Capitale depuis le Palais Royal jufqu'aux Boulevards & ailleurs encore. C'eft que des citoyens ou plutôt des êtres lâches & corrompus, pour enrichir d'autres êtres auffi vils & auffi méprifables qu'eux, vont journellement fe plonger dans l'ordure, fous prétexte de s'amufer & de tuer le temps. C'eft là que la jeuneffe libertine des deux fexes va puifer fes principes, fa morale, fes fentimens & fes vertus. Quelle école du monde, grand Dieu! que celle dont les fupérieurs font des gens notés d'infamie, dont les précepteurs font des individus qui rougiffent d'eux-mêmes, dont les difciples font de crapuleufes courtifanes ou des débauchés les plus effrontés! C'eft donc dans ces écoles de pareffe, de libertinage & de proftitution, que s'eft formée une partie de la génération préfente, & que fe formera l'entiere

génération future, si les suprêmes Législateurs de la Nation ne sont murer enfin ces odieux repaires où l'on sacrifie avec une égale fureur à l'oisiveté la plus criminelle & au plus honteux libertinage. Et que penser d'une race d'hommes pour qui jouir est tout, pour qui se priver est une infamie, s'ils ne sont pas infames eux-mêmes? Ah! n'en doutons pas, c'est que l'occasion favorable de le devenir leur aura manqué. Et certes qui se contentera d'un honnête nécessaire, quand le plus étrange de tous les superflus, quand les spectacles de puérilités, de niaiseries, d'obscénités & de turpitudes, sont devenus le nécessaire de l'homme même qui mendie son pain! quand la fureur de ces odieux spectacles fait sacrifier à l'ouvrier la plus précieuse partie de son temps! quand la vue de quelques

miférables baladins lui fait oublier fa femme, fes enfans qui crient la faim, & fa propre nudité! Et il faut que ce peuple qui n'a pas du pain ait de pareils fpectacles! on abolit les fêtes parce qu'en bonne politique elles nuifent aux travaux des journaliers, & en même temps on ouvre à ces mêmes hommes vingt fpectacles corrupteurs dans le même jour, où ils vont fe livrer à tous les excès connus & inconnus, abforber le revenu de deux à trois jours de falaire, leur pain, celui de leurs femmes & de leurs familles! Et pour qui? pour donner trente à quarante mille livres de rente à des *Nic....*, des *Aud....*, des *Gail....* & des *Durf....* Ces gens-là font fans doute les fauveurs, les libérateurs de la Nation, fes anges tutélaires.... O que leur caractere eft grand & fublime! que

leur miſſion eſt ſainte & reſpectable ! que l'emploi qu'ils font de leur fortune immenſe eſt honorable pour l'humanité ! Quant à leur caractere, les chef-d'œuvres de leurs théatres en répondent : quant à leur miſſion, les Dames qu'ils raſſemblent dans leurs granges mal décorées, pour les menus plaiſirs des ſpectateurs, atteſtent leurs bonnes intentions ; & quant à l'emploi de leur fortune, le train qu'ils menent, le vol qu'on leur voit prendre, en les aſſimilant aux fils aînés de la Nation, leur fait bientôt oublier que tel qui remplit le dedans de la voiture, a débuté par monter derriere. Non, il n'eſt pas défendu d'amaſſer des richeſſes, de ſe procurer l'aiſance, même l'abondance par des talens utiles ou agréables, mais ſe faire un métier d'empoiſonner le cœur des

jeunes Citoyens ; mais attirer dans des cercles dégoûtans toutes les femmes corrompues de la Capitale, qui y entraînent tous les oisifs & les libertins ; débiter ou faire débiter devant cette compagnie des principes & des maximes analogues à sa conduite, à sa façon de penser & d'agir : je demande si c'est là exercer une profession utile ou agréable, si c'est là faire preuve d'un talent essentiel au bien de la Patrie & des Citoyens qui sont tous ses enfans, dans quelque état que le Ciel les ait placés.

Ce n'étoit pas assez de cette foule d'ouvrages licencieux & corrupteurs, dont l'avidité, le besoin impérieux de vivre, ou seulement le goût désordonné du libertinage, avoient déjà inondé la ville & les provinces il y a trente ans : il a fallu y joindre des spectacles où la morale infame de ces ténébreux suppôts du

du vice, de ces hardis correcteurs des vertus de l'homme, & par conféquent des ennemis jurés de sa liberté, fût mife journellement en action. Ne nous y trompons point : on ne nous a rendus efclaves qu'en nous corrompant. Tant que Rome conferva fes vertus, fa fobriété, fa franchife, fa haine contre le fafte & la molleffe, elle fut libre, conquérante & Reine de l'Univers connu : quand elle eut échangé toutes fes vertus pour des vices ou brillans ou honteux, elle tomba dans l'efclavage, & la Reine du monde fut l'objet du mépris & de la vengeance des Barbares qui la mirent aux fers & qui déchirerent fon fein. Ah! fans doute un Décret auffi fage que refpectable de l'augufte Affemblée de la Nation nous délivrera bientôt de tous ces corrupteurs publics, qui s'engraiffent d'une maniere

ſcandaleuſe en dépravant les mœurs de cette même Nation, & ſur-tout de la jeuneſſe, la partie la plus précieuſe des enfans de l'Etat. Cette liberté de la preſſe contenue dans de juſtes limites ne nous expoſera plus à nous voir inondés de cette foule d'écrits où l'on attaque & renverſe effrontément les principes les plus ſacrés, ceux ſur leſquels repoſe l'ordre & le bonheur de la ſociété. L'éducation plus ſoignée ne formera que des Citoyens honnêtes, avides de s'inſtruire, & qui dans les traits les plus intéreſſans de la vie de leurs ſemblables ne chercheront que des exemples de vertus à imiter. C'eſt alors qu'on nous verra abandonner & proſcrire ces Romans obſcenes, ces écrits libertins, ces productions fécondes en peintures laſcives faites pour allumer le feu dévorant des paſſions,

ſources de tous les crimes & de tous les malheurs. C'eſt en ſubſtituant à la lecture de ces ouvrages abominables l'étude réfléchie de l'hiſtoire & de la vie des hommes qui ont fait le plus d'honneur à leur ſiecle & à l'humanité, que le goût de leur reſſembler nous portera véritablement aux actions les plus louables, les plus nobles & les plus généreuſes. Nos ſpectacles également réduits & épurés ſeront des écoles de bonnes mœurs; & les Acteurs & les Auteurs, également dignes du nom de Citoyens, ſeront tout à la fois l'ornement de la Nation & les Éducateurs les plus vertueux de nos nombreuſes familles. Et, ſans les mœurs! comme le dit Horace, le Poëte du bon ſens, à quoi nous ſerviroient les lois les plus ſages & les mieux établies? C'eſt donc à la régénération des mœurs que les Gens

de lettres, que les Écrivains de tous les ordres doivent tous s'appliquer & concourir. Qu'il s'éleve entre eux une généreuſe émulation, une rivalité digne de notre admiration & de notre reconnoiſſance. Dès que les Auteurs & & les écrits corrupteurs ſeront bannis du milieu de nous, la race impure des libertins & des débauchés ne tardera pas à s'anéantir. Celle des hommes ambitieux, des avares & des orgueilleux diſparoîtra inſenſiblement, parce que dès l'inſtant que l'or ne ſera plus la meſure de tout, on mettra autant de ſoins à acquérir du mérite, des talens & des vertus, que l'on en a apporté juſqu'ici à entaſſer ſur ſa tête des honneurs, des places & de coupables richeſſes. L'homme que ſes connoiſſances, ſes lumieres & ſon profond ſavoir appelleront aux places émi-

nentes, y brillera d'un éclat auſſi pur que celui d'un beau jour, & ſera le flambeau qui éclairera tous ſes ſemblables. Si les Rois l'appellent à leur Conſeil, il s'y préſentera comme un nouveau Sully ; s'il eſt mis à la tête de ces illuſtres Corps de Magiſtrats, il nous retracera le courage & l'intégrité des Matthieu Molé ; s'il obtient le commandement des armées, il nous rendra les Bayard, les Coſſé, les Vauban & les Catinat. Sans faſte au milieu de la Cour, il ne ſe glorifiera à la ville que de la qualité de Citoyen.

Dès que les êtres formés par une éducation mâle & citoyenne, inſtruits par la lecture des ouvrages les plus propres à prémunir leur cœur contre les attaques des paſſions & des vices, ſauront penſer & agir en hommes, notre liberté portera ſur une baſe auſſi inébran-

lable que celle du trône de l'Eternel. Toutes les pompeuſes chimeres, toutes les illuſions feront place à des réalités d'autant plus amies de nous-mêmes & de notre véritable bonheur, que nous les puiſerons dans le ſein de la Nature qui jamais ne nous induiroit en erreur, ſi nous voulions toujours écouter la voix intérieure de la conſcience, la plus integre conſeillere que le Ciel a daigné accorder à tous les êtres. On ne ſe trompe, même en ſuivant la Nature, qu'en ceſſant de conſulter ſa conſcience. En reprenant le goût des plaiſirs ſimples, nous reprendrons néceſſairement celui des vertus. Ce faſte qui nous ronge & nous ruine, diſparoîtra pour faire place aux ſentimens de l'égalité, du civiſme, du patriotiſme & de la fraternité. Toutes les fois que l'homme regardera dans l'homme ſon ſemblable, que

les cordons bleus, rouges, verts ou blancs ne feront pas des raisons suffisantes d'égoïsme, de fierté, d'insensibilité, nous pourrons nous flatter de trouver des Citoyens amis de la paix, de l'ordre & de l'harmonie. Chacun sentira qu'obéir vaut quelquefois mieux que commander, & qu'au surplus on n'est vraiment digne de commander que lorsqu'on sait obéir.

Mais je m'engage ici, sans y faire attention, à un Traité dans les regles. Ce n'est pas mon dessein. Je n'ai d'autre but, en écrivant cet Avertissement, que de prévenir le Lecteur sur le genre de mon travail, & je reviens à mon sujet. Si le public paroît content de mes recherches, je pourrai me livrer à d'autres non moins essentielles, sur-tout relativement aux circonstances; mais avant que d'entre-

prendre cette nouvelle tâche, je veux être sûr d'après l'expérience, que les personnes qui aiment naturellement à s'instruire, ou si l'on veut, simplement les curieux, me savent bon gré des peines que je prendrai alors avec bien du plaisir. J'ai à mon service une bibliotheque assez considérable, qui m'offre encore d'amples récoltes à faire dans le genre de celles-ci ; & ma satisfaction est d'autant plus grande dans la carriere que j'entreprends de parcourir, qu'en m'amusant moi-même & en m'iinstruisant, tant par la variété des objets que je trouve sur ma route, que par leur solidité, j'amuse & j'instruis les autres. Il fut un temps où nos peres ne manquoient point un seul jour de lire la vie d'un Saint ; nous n'en défendons pas absolument l'usage, ces pieuses anecdotes peuvent

encore avoir leur utilité, mais nous croyons les nôtres beaucoup plus intéressantes pour les différens états où la Providence nous appelle en ce monde. C'est d'après cette idée, que nous en recommandons sur-tout la lecture aux jeunes gens qui désirent ardemment de se meubler la mémoire & de se former l'esprit & le cœur. A force de lire & de relire les plus beaux traits de la vie des hommes de bien & des héros, on le devient soi-même, & l'on déteste bientôt en soi les vices qu'on ne peut souffrir & que l'on abhorre dans les autres.

Peut-être auroit-on exigé que nous eussions indiqué toutes les sources dans lesquelles nous avons puisé; mais outre que cette collection auroit eu l'air d'une gazette à la main, nous pensons que rien n'eût été plus ennuyeux que cette nomenclature

de nos mœurs actuelles, mais il eſt des momens dans la vie où l'amour du bien public l'emporte ſur toute autre conſidération, & force tous les hommes, même ceux qui n'ont ni caractere ni miſſion, à tout dire & à ne rien taire. Une ſeule vérité connue peut ſouvent faire le bonheur de pluſieurs millions d'êtres.



MÉMOIRES



MÉMOIRES ANECDOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES REGNES DE HENRI IV ET DE LOUIS XIII.

HENRI IV *SURNOMMÉ* LE GRAND, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

ANTOINE DE BOURBON, chef d'une famille pauvre & décréditée ſous les regnes précédens par la révolte du fameux Connétable, ne pouvoit, quoique homme de cœur & de courage, ſe dépouiller dans les affaires de cette timidité qui naît de l'infortune. Trop heureux d'avoir épouſé Jeanne d'Albret, héritiere du Royaume de Navarre, dont l'alliance lui faiſoit un ſort tranquille, il jouiſſoit des douceurs de la vie, &

n'appréhendoit rien tant que de voir troubler son repos. Une seule chose étoit capable de le faire renoncer à son indolence, c'étoit l'envie de recouvrer la partie de son Royaume que l'Espagne lui retenoit injustement. Il aimoit à se flatter que la France lui procureroit un jour cette restitution; désir qui le rendoit absolument dépendant de la Cour. Il craignoit le Cabinet & recherchoit comme une grace la faveur des Ministres. Il redoutoit jusqu'à leur indifférence, étudioit leurs intrigues, non pour les diriger, mais pour n'en pas être la victime; enfin il flottoit sans cesse entre la crainte & l'espérance. De là ces incertitudes & ces variations qui le rendirent perpétuellement l'objet des passions des autres & le jouet de leur politique. Ce Prince fut blessé à mort au siége de Rouen, en 1562.

Tel étoit le caractere du pere de Henri IV. Jeanne d'Albret, mere de Henri, étoit prête à le mettre au monde, lorsque le Roi de Navarre son pere, Henri d'Albret, lui montrant une boîte d'or avec une chaîne pareille, lui dit dans le langage simple & familier de

ſon temps : Ma fille, cette boîte avec ce qu'elle renferme eſt à toi, ſi en accouchant tu me chantes une chanſon Gaſconne. Elle accoucha peu après, & dans les premieres douleurs elle chanta un couplet en langue Béarnoiſe. Le Roi de Navarre met auſſi-tôt la chaîne au cou de ſa fille & lui donne la boîte en lui diſant : Voilà qui eſt à vous, ma fille ; mais, ajoute-t-il en prenant l'enfant dans ſa robe, ceci eſt à moi : il l'emporte en effet dans ſa chambre. Henri vint au monde ſans crier, & ſon premier mets fut une gouſſe d'ail dont ſon aïeul lui frotta les levres ; il y ajouta une goutte de vin qu'il lui fit avaler. La ſuite de ſon éducation répondit à ces commencemens. Henri IV étoit né à Pau en Béarn le 13 Décembre 1553.

Il fut élevé au château de Coraſſe, ſitué dans la même Province, au milieu des rochers & des montagnes. Son grand-pere voulut qu'on l'habillât & qu'on le nourrît comme les autres enfans du pays. Ses alimens ordinaires étoient du pain bis, du bœuf, du fromage & de l'ail. Il marchoit toujours tête nue & ſouvent nus pieds. On l'en-

voya à l'école avec les autres jeunes gens de ſon âge; il grimpoit avec eux ſur les rochers & ſur le ſommet des montagnes voiſines.

* Etant encore tout jeune il fut préſenté à Henri II. Ce Monarque lui dit: Voulez-vous être mon fils? Le petit Prince répondit en Béarnois, en montrant le Roi de Navarre: C'eſt celui-là qui eſt mon pere. — Hé bien, voulez-vous être mon gendre? — Oui bien, répondit-il. Son mariage avec la Princeſſe Marguerite de Valois fut dès-lors arrêté.

En 1568 la Cour de France envoya la Mothe-Fénelon à Jeanne d'Albret, pour la détourner de prendre part à la troiſieme guerre civile. Le jeune Henri, qui n'avoit alors que quinze ans, paroiſſoit ne pas entrer dans les vues de l'Ambaſſadeur, qui lui en marquoit ſa ſurpriſe en exagérant les malheurs dont le feu de cette guerre alloit inonder le Royaume. Bon, dit Henri, c'eſt un feu à éteindre avec un ſeau d'eau.... Comment cela, lui demande Fénelon? En faiſant boire, répond le Prince, ce ſeau d'eau

au Cardinal de Lorraine, vrai & principal boute-feu de la France. Il lui dit en même temps que les ennemis du Prince de Condé ſon oncle, & des Proteſtans que ce Prince ſoutenoit, ne l'accuſoient de rebellion que dans la vue d'exterminer toute la branche Royale de Bourbon: mais nous voulons, ajouta-t-il, mourir tous enſemble, pour éviter les frais du deuil qu'autrement nous aurions à porter les uns des autres.

La Gaucherie, un des plus honnêtes hommes de ſon ſiecle, fut choiſi pour Précepteur de Henri. Des maximes & ſentences des Anciens qu'il lui apprit, *vaincre ou mourir* étoit celle qui lui étoit la plus familiere. Il l'avoit choiſie pour deviſe dans une loterie qui ſe tira à la Cour en 1563. Catherine de Médicis voulant ſavoir de lui même ce que ſignifioit cette deviſe, & pourquoi il s'en étoit ſervi ſur tous ſes billets, le jeune Prince refuſa conſtamment de la ſatisfaire. La Reine qui en pénétroit tout le ſens, défendit, ſuivant *Cayet*, de lui apprendre de telles ſentences, diſant que c'étoit pour le rendre opiniâtre.

En 1576 la ville d'Eauſe dans l'Armagnac, ſoulevée par des mutins, avoit refuſé de laiſſer entrer la garniſon que le Roi de Navarre y envoyoit : il arriva aux portes de cette ville, avant qu'on eût pu être averti de ſa marche, & y entra ſans obſtacle à la tête de quinze ou treize des ſiens, qui le ſuivoient de plus près que le reſte de ſa troupe : ce que les mutins ayant apperçu, ils crierent qu'on abaiſsât promptement la herſe, qui s'abattit en effet & ſépara cette petite poignée de gens du gros qui demeura hors de la ville. Les rebelles ſonnerent le tocſin ; une cinquantaine de ſoldats accoururent, dont quelques-uns crierent : Tirez à cette jupe d'écarlate & à ce panache blanc ; car c'eſt le Roi de Navarre. Mes amis, dit alors ce Prince, mes compagnons, c'eſt ici qu'il faut montrer du courage & de la réſolution ; car c'eſt de là que dépend notre ſalut. Que chacun donc me ſuive & faſſe comme moi, ſans tirer le coup de piſtolet qu'il ne porte. Les mutins diſſipés & la ville ſe rempliſſant des ſoldats de Henri, qui avoient enfoncé la porte, tous les habitans alloient être

paſſés au fil de l'épée, ſi les principaux d'entre eux, les Conſuls à leur tête, ne fuſſent venus ſe jeter aux pieds du Roi de Navarre, qui ſe laiſſa fléchir & ſe contenta, pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc.

Catherine de Médicis auroit bien voulu engager le Roi de Navarre à abandonner les Huguenots & à revenir à la Cour de France. Mais ne pouvant y réuſſir, elle pratiqua des intelligences ſecretes dans les villes dont il étoit le maître. En 1578, les deux Cours étant à Auch, un jour qu'il ſe donnoit un bal, on vient informer le Roi de Navarre que le Gouverneur de la Réole, qui étoit un vieux gentilhomme, emporté par ſon amour pour une des filles de la Reine-mere, avoit trahi ſon devoir & livré la place aux Catholiques. Henri, qui ne vouloit pas différer plus long-temps à s'en venger, fait avertir ſecrétement Roſny, avec trois ou quatre Officiers, de ſortir de la ſalle du bal & de le joindre à la campagne, les armes cachées ſous leurs habits. Ce Prince les attendoit avec un petit corps

de troupes. Ils marcherent le reſte de la nuit, & arriverent à Fleurance dans le moment qu'on ouvroit les portes: ils s'en emparerent ſans aucun obſtacle. La Reine-mere, qui avoit juré que le Roi de Navarre avoit couché à Auch, apprit le lendemain cette expédition avec étonnement; mais elle prit le parti d'en rire. Je vois bien, dit-elle, que c'eſt la revanche de la Réole: le Roi de Navarre a voulu faire chou pour chou, mais le mien eſt mieux pommé.

La même Reine connoiſſoit le foible de Henri pour les femmes; & elle tenta pluſieurs fois, mais toujours vainement, de l'attirer par-là dans ſes piéges. Un jour qu'elle étoit accompagnée des plus belles de ſa Cour, elle lui demande ce qu'il déſire, en le preſſant de faire au moins quelque ouverture ſur les moyens de conciliation. Le Prince jetant les yeux ſur cet eſſaim de Beautés qui l'environnoient: *Madame, il n'y a point ici d'ouverture pour moi.*

La promptitude & la vigilance de Henri avoient donné lieu de dire au

Duc de Parme, qui les avoit éprouvées, que les autres Généraux faisoient la guerre en lions ou en sangliers, mais que Henri la faisoit en aigle. Il étoit presque toujours à cheval; ce qui faisoit dire, en le comparant au Duc de Mayenne, grand Capitaine, mais lent & paresseux, que Henri passoit moins de temps au lit que Mayenne n'en passoit à table, & que le premier usoit moins de draps que de bottes. Aussi répondit-il à celui qui lui vantoit la politique & la valeur de Mayenne: C'est un grand Capitaine, vous avez raison; mais j'ai toujours cinq bonnes heures sur lui. Henri se levoit à quatre heures du matin, & Mayenne à dix heures.

Les grands mangeurs & les grands dormeurs, disoit Henri IV, ne sont capables de rien de grand. Une ame que le sommeil & la bonne chere ensévelissent dans la masse de la chair, ne peut avoir de mouvemens nobles & généreux. Si j'aime, ajoutoit-il, la table & la bonne chere, c'est pour m'égayer l'esprit. Un homme qui mangeoit autant que six, se présente à ce Prince, dans

l'espérance qu'il lui donnera de quoi entretenir un si grand talent. Le Roi qui avoit déjà entendu parler de cet illustre comestor, lui demande si ce qu'on dit de lui est vrai, qu'il mangeoit autant que six ? Oui, Sire, répond-il. — Et tu travailles à proportion ? ajoute le Roi. *Sire*, répliqua-t-il, *je travaille autant qu'un autre de ma force & de mon âge*. VENTRE-SAINT-GRIS, dit le Roi, si j'avois six hommes comme toi dans mon Royaume, je les ferois pendre. De tels coquins l'auroient bientôt affamé.

Ce Prince avoit pris l'habitude d'employer cette expression *Ventre-saint-gris*, comme une espece de jurement. Lorsqu'il étoit encore enfant, ses Gouverneurs craignant qu'il ne s'habituât à jurer, comme faisoient tant d'autres, lui avoient permis de dire *ventre-saint-gris*, qui étoit un terme de dérision qu'ils appliquoient aux Moines, sur-tout aux Francifcains, nommant ordinairement saint François *Saint Gris*, de la couleur de leur habillement.

En 1587, Henri marchant contre l'armée Catholique, apperçut de loin

le Duc de Joyeuſe qui la commandoit : Amis, dit-il à ſes ſoldats, voici un nouveau marié dont la dot eſt encore toute entiere dans ſes coffres ; c'eſt à vous de l'y chercher. Les deux armées étoient prêtes à en venir aux mains : avant le commencement de l'action le Roi de Navarre ſe tournant vers les Princes de Condé & de Soiſſons, leur dit avec cette confiance qui précede la victoire : Souvenez-vous que vous êtes du ſang des Bourbons ; &, vive Dieu, je vous ferai voir que je ſuis votre aîné. Et nous, lui répondirent-ils, nous vous montrerons que vous avez de bons cadets.

Henri s'appercevant dans la chaleur du combat que quelques-uns des ſiens ſe mettoient devant lui, à deſſein de défendre & de couvrir ſa perſonne, leur cria : A quartier, je vous prie, ne m'offuſquez pas ; je veux paroître. En effet, il enfonça les premiers rangs des Catholiques, fit des priſonniers de ſa main, en vint juſqu'à colleter le brave Coſteau-Regnard, Cornette de Gendarmerie, lui criant d'un ton qui n'étoit qu'à lui : *Rends-toi, Philiſtin.* Les fuyards

ayant fait halte, quelqu'un s'imagina que le Maréchal de Matignon, qui commandoit une autre Armée Catholique, paroiffoit, & il débitoit cette conjecture comme une vérité inconteftable : Allez, amis, dit Henri avec une gaieté extraordinaire, ce fera ce qu'on n'a jamais vu, deux batailles en un jour.

Le Roi de Navarre étant dans un village près de Montfort-l'Amaury, fe fentit preffé d'un befoin qui l'obligea d'entrer, pour le fatisfaire, dans une auge à cochons, où il fe croyoit en fureté & à l'abri de tous les regards : mais une vieille femme du village, qui le furprit en cet état, lui auroit fendu la tête par derriere d'un coup de ferpe, fans d'Aubigné qui para le coup. Sur quoi il dit à fon maître pour l'amufer : Si vous euffiez eu cette fin honorable, je vous aurois fait, en ftyle de Saint-Innocent, une telle épitaphe :

> Ci-gît un Roi grand par merveille,
> Qui mourut comme Dieu permet,
> D'un coup de ferpe d'une vieille,
> Ainfi qu'il ch.... dans un têt.

Ce même jour il arriva une autre

plaisante aventure au Roi de Navarre. Un Gentilhomme, dit le même d'Aubigné, qui voyoit notre troupe s'approcher de son village, vint au-devant pour l'empêcher d'y venir loger; & prenant Roquelaure pour le Roi, parce qu'il étoit le mieux doré, il y consentit aisément sous condition qu'il nous guideroit jusqu'à Château-Neuf. Ce Gentilhomme donc, chemin faisant, s'entretenant avec nous, se mit à entretenir le Roi des galanteries de la Cour, particuliérement des amours des Princesses, & où la Reine sa femme en étoit une des premieres actrices, en en racontant des tours qui levoient la paille, dont ce fut force au bon Prince d'en rire comme les autres: mais ce fut bien le diable lorsqu'arrivant de nuit à la porte de Château-Neuf il entendit crier: » Ouvrez vîte la porte au Roi de Navarre votre Seigneur. Notre pauvre Chroniqueur des Princesses qui reconnût alors notre maître, en prit une telle frayeur, que je fus obligé pour le rassurer de le faire sauver par un chemin détourné pour s'en retourner chez lui, où il n'arriva de trois jours, tant la peur lui avoit brouillé la cervelle.

Les conférences avec Catherine de Médicis n'ayant pu procurer la paix qu'on défiroit, Henri reprend les armes & se porte vers Cahors ville très-bien fortifiée. Le Gouverneur de la ville avoit une forte garnison & se tenoit prêt à soutenir une attaque vigoureuse. On fit des représentations au Roi de Navarre sur le danger de cette entreprise; & sa réponse est: Tout m'est possible avec des hommes aussi braves que ceux que je commande. Ce Prince étoit à la tête d'une poignée de soldats qui firent des prodiges de valeur, conduits par un chef qui se battoit lui-même en soldat. Les coups des ennemis sembloient n'être dirigés que contre lui. Il rompit deux pertuisanes & ses autres armes furent faussées. Ces combats durerent cinq jours & cinq nuits. Les assiégés attendoient un prompt secours & ne cherchoient qu'à faire durer l'attaque jusqu'à l'arrivée de ce secours. On apprend bientôt qu'il étoit proche. Dans cette extrémité, les Officiers épuisés de fatigues s'assemblent autour du Roi de Navarre, & le conjurent avec instance de se procurer une retraite avant que les ennemis

euffent pénétré dans la ville. Mais ce brave Prince que rien ne pouvoit abattre ni faire trembler, furmontant la douleur qu'il reffentoit de fes bleffures, fe tourna vers eux avec un vifage riant & un air d'affurance qui en infpiroit aux plus foibles, & fe contenta de leur répondre : » Il eft dit là-haut ce qui doit être fait de moi en cette occafion. Souvenez-vous que ma retraite hors de cette ville, fans l'avoir affurée au parti, fera la retraite de ma vie hors de ce corps ; il y a trop de mon honneur d'en ufer autrement : ainfi qu'on ne me parle plus que de combattre, de vaincre ou de mourir ». La fortune feconda le courage de Henri, la ville fut prife & abandonnée au pillage, cependant avec défenfes aux foldats de faire aucune violence fous peine de la vie.

Peu de temps après la victoire remportée fur le Duc de Joyeufe qui fut tué dans l'action, le Roi de Navarre étant en Béarn, apprit la mort de Henri de Bourbon Prince de Condé, arrivée le 5 Mars 1588. Quoiqu'il y eût entre eux une fecrete jaloufie, dit Perefixe, Henri fut fi fenfible à cette perte, que s'étant

renfermé dans ſon cabinet avec le Duc de Soiſſons, on lui entendit pouſſer les hauts cris, en diſant qu'il avoit perdu ſon bras droit. Il écrivit à ce ſujet à Corivandre d'Andoin, Comteſſe de Grammont, cette lettre qu'on lira avec intérêt : » Pour achever de me peindre, il m'eſt arrivé un des plus extrêmes malheurs que je pouvois craindre, qui eſt la mort ſubite de M. le Prince. Je le plains comme ce qu'il me devoit être & non comme ce qu'il m'étoit ; je ſuis à préſent la ſeule butte où viſent tous les perfides de la Meſſe ; ils l'ont empoiſonné, les traîtres; ſi eſt-ce que Dieu demeurera le maître, & moi par ſa grace l'exécuteur. Ce pauvre Prince, non de cœur, Jeudi ayant couru la bague, ſoupa ſe portant bien ; à minuit lui prit un vomiſſement qui lui dura juſqu'au matin : tout le Vendredi il demeura au lit, le ſoir il ſoupa ; & & ayant bien dormi il ſe leva Samedi matin, dîna debout, puis joua aux échecs ; il ſe leva de ſa chaiſe, ſe mit à ſe promener par ſa chambre, deviſant avec l'un & avec l'autre : tout d'un coup il dit : Baillez-moi ma chaiſe, je ſens une grande foibleſſe. Il ne fut pas à peine aſſis qu'il perdit la parole, & ſoudain

après il rendit l'ame affis. Les marques de poifon fortirent foudain. Il n'eft pas croyable l'étonnement que cela a porté en ce pays-là : je pars dès l'aube du jour pour y aller pourvoir en diligence. Je me vois bien en chemin d'avoir bien de la peine ; priez Dieu hardiment pour moi : fi j'en échappe, il faudra bien croire que ce foit lui qui me gardoit, dont je fuis peut-être plus près que je ne penfe. Je vous demeurerai fidelle efclave. Bon foir mon ame ; je vous baife un million de fois les mains ».

Henri III avoit fait propofer au Roi de Navarre de fe réunir contre leurs ennemis communs. Ce dernier, qui ne connoiffoit point la défiance, figna au Pleffis-les-Tours le traité qui lui fut propofé & fe mit en chemin pour fe rendre auprès du Roi de France. Henri III averti de l'arrivée du Roi de Navarre, s'étoit avancé au-devant de lui dans la campagne, & la joie d'une union fi défirée y avoit attiré un concours de peuple fi prodigieux, que les deux Rois furent plus d'un demi-quart d'heure à cinquante pas l'un de l'autre fans pouvoir s'approcher. Le Roi de Navarre fe jette

aux genoux du Monarque François, qui le releve aussi-tôt & l'embrasse avec beaucoup d'affection. Ils réiterent leurs embrassemens trois à quatre fois avec une extrême vivacité de part & d'autre: ils s'entretiennent assez long-temps avec un air de gaieté qui témoignoit la satisfaction qu'ils avoient de se voir. Le Roi le nommoit son cher frere; Henri l'appeloit son seigneur : ce Prince lui dit en riant : Courage, Monseigneur, deux Henris valent mieux qu'un Carolus. Le Duc de Mayenne, Général de la Ligue, s'appeloit *Charles*; & on sait que la monnoie courante alors se nommoit *Henri*, comme on dit aujourd'hui un *Louis*, du nom du Prince dont elle porte l'empreinte.

Un Officier des Pays-Bas qui étoit au service du Roi d'Espagne & qu'on appeloit le Capitaine Michau, vint en 1584 offrir ses services à Henri Roi de Navarre, sous prétexte de mécontentemens qu'il avoit reçus de la Cour d'Espagne; mais en effet afin de prendre son temps pour arracher la vie au Prince Bourbon & sacrifier cette grande victime à l'ambition du Castillan. Henri en fut informé & se tint sur ses gardes. Un jour qu'il chassoit

dans la forêt d'Aillan, il s'apperçoit que le traître est à ses talons bien monté, avec deux pistolets aux arçons de la selle, bandés & amorcés. Le Prince étoit seul & mal accompagné. Il se tourne du côté de l'Officier & lui dit d'une voix assurée & de ce ton impératif naturel aux Rois : Capitaine Michau, mets pied à terre, je veux essayer si ton cheval est aussi bon que tu le dis. Le Capitaine étonné obéit & descend de cheval. Le Roi saute en selle & prenant les deux pistolets : Veux-tu, lui dit-il, tuer quelqu'un ? On m'a dit que tu en voulois à ma vie, mais je suis maître de la tienne & puis te l'ôter. En disant ces mots, il lâche les deux pistolets en l'air & lui commande de le suivre. Le Capitaine s'étant excusé, prit congé deux jours après & ne reparut plus.

Au moment de la mort de Henri III, la plupart des Seigneurs François Catholiques qui se trouvoient dans sa chambre, firent serment entre eux de ne pas reconnoître pour Roi un Prince de la religion Réformée. Henri IV très-alarmé de cette convention & ne sachant à quoi se résoudre, se retire dans un cabinet

voisin avec la Force & d'Aubigné (a), & commande à celui-ci, sur le refus de l'autre, de lui dire son avis. D'Aubigné lui dit qu'il falloit parler au Roi, ne point trahir sa conscience, & s'embarrasser peu de tous ceux qui seroient plus attachés au Pape qu'à leur légitime Souverain; d'autant plus que ces sortes de gens lui feroient toujours plus de mal proche de sa personne qu'éloignés. Il lui fit enfin sentir que les plus puissans des Seigneurs Catholiques ne porteroient pas le zele de leur religion jusqu'à dégrader un Prince auquel tous les droits de la nature & les lois divines les obligeoient d'obéir.

Après ces représentations il lui conseille de demander sans bassesse le service & le crédit des principaux de l'Armée, sur-tout du Maréchal de Biron, Colonel général des Suisses, & d'engager ce Seigneur à demander le serment de ses troupes, à les faire mettre en bataille & à leur faire crier : *Vive le Roi Henri IV !* De plus il fut d'avis que le Roi fît sur le champ agir divers Seigneurs

(a) Théodore-Agrippa d'Aubigné, dont nous aurons occasion de parler, étoit aïeul de Madame de Maintenon.

dont la fidélité lui étoit connue, tels que Givry & d'Humieres, auprès des Gentilshommes de leurs provinces, qui se trouvoient dans l'Armée. Il lui fit connoître enfin qu'il étoit le plus fort, qu'il devoit compter sur l'intrépidité des deux cents Gentilshommes qu'il avoit alors auprès de lui, & qui étoient gens à jeter par les fenêtres tous ceux qui refuseroient de le regarder comme leur Roi.

Heureusement ce conseil fut suivi; le Roi parla au Maréchal de Biron, qui avec tout le zele d'un bon & brave François remplit dans le moment les désirs de son nouveau-Maître.

A peine Henri a-t-il fait cette premiere démarche, que le Marquis d'O entre accompagné de nombre de Seigneurs Catholiques; & après un discours plein de remontrances, sur l'impossibilité à un Prince Protestant de régner sur des François, il déclare nettement qu'ils étoient tous résolus de ne pas reconnoître le Roi de Navarre, s'il ne change de religion. Henri pâlit ou de colere ou de crainte, puis ayant recueilli ses esprits, répondit : Qu'il s'agissoit d'abord de venger le meurtre de leur dernier Maître, de suivre ses dernieres volontés,

& qu'un changement de cette nature ne pouvoit être l'affaire d'un inſtant; qu'il ſeroit même honteux aux François de ſe ſoumettre à un Roi qui acheteroit leur couronne par un parjure & une apoſtaſie; qu'au ſurplus il donnoit congé à tous ceux qui s'opiniâtroient à vouloir exiger de lui une démarche auſſi contraire à ſa conſcience, que propre à le faire regarder par les deux partis comme infecté du plus mépriſable athéiſme. » Sachez enfin, Meſſieurs, s'écria-t-il d'un ton auſſi noble que fermé, que je me tiens pour aſſuré d'avoir à mon ſervice tous les Catholiques ſenſés, faits pour aimer & la France & l'honneur ».

Il achevoit à peine ces mots que Givry entre & dit tout haut, qu'il vient lui annoncer de la part de la plus nombreuſe & la plus brave Nobleſſe, qu'elle étoit prête à recevoir ſes ordres : arrive au même inſtant le Maréchal de Biron qui lui préſente les Officiers commandans les Suiſſes, dont Henri reçoit par écrit les ſermens. *La Noue*, *Châtillon*, *Givry* & tous les autres Chefs des Réformés qui ſuivoient leurs traces, tombent à ſes pieds ; tout le reſte ſuit leur exemple, & voilà Henri proclamé. Ainſi c'eſt au

conſeil d'une ame ferme & d'un homme ſentant tout le prix d'un moment, que le brave & bon Henri, en ſe hâtant de le ſaiſir, dut la couronne qu'il étoit ſi digne de porter !

Givry, homme également prudent & vertueux, ſe ſervit d'un heureux ſtratagême pour retenir pluſieurs Officiers des plus diſtingués de l'Armée, qui ſe diſpoſoient à quitter Henri IV, après la mort de Henri III qui venoit d'être aſſaſſiné à Saint - Cloud. Ce Seigneur ſe préſente devant le nouveau Roi & lui dit publiquement : Je viens de voir la fleur de votre brave Nobleſſe, qui ſe réſerve à pleurer la mort de ſon Roi quand elle l'aura vengée; elle attend avec impatience les commandemens du vivant : vous êtes le Roi des braves, & ne ſerez abandonné que des poltrons.

Henri appercevant le Maréchal de Biron dont il connoiſſoit les talens militaires, lui dit en l'embraſſant: » C'eſt en ce moment qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne ; ni mon humeur, ni la vôtre ne veulent pas que je vous anime par des diſcours. Je vous prie en penſant à ce qui ſe préſente ſur nos bras, allez tirer le ſer-

ment des Suisses comme vous entendez qu'il faut, & puis me venez servir de pere & d'ami. Le Maréchal lui répond: » Sire, c'est à ce coup que vous connoîtrez les gens de bien. Nous parlerons du reste à loisir. Je ne vais point essayer, mais vous querir ce que vous demandez. »

En 1589, Henri n'avoit guere au-delà de cinq à six mille hommes, lorsqu'il est attaqué à Arques, village peu éloigné de Dieppe; le Duc de Mayenne, qui lui présentoit le combat, en avoit environ trente mille. Ce Prince soupçonnant que dans l'action les Ligueurs tourneroient leurs principaux efforts contre son artillerie, y place le Régiment Suisse de Glaris, sur lequel il comptoit beaucoup, & le Colonel Galaty, sur lequel il comptoit encore plus. Ce qu'il avoit prévu étant arrivé, il vole, suivant sa coutume, où le danger étoit le plus grand: « Mon compere, dit-il à Galaty en arrivant, je viens mourir ou acquérir de l'honneur avec vous ». Ce mot eut le succès qu'il devoit avoir, il décida de la journée; les Ligueurs furent poussés de tous côtés, & enfin battus.

Quelques

Quelques momens avant la bataille, on amene au Roi un prisonnier de distinction. Henri va à sa rencontre, & l'embrasse. Celui-ci, qui cherchoit par-tout des yeux une armée, témoigne au Roi sa surprise de voir si peu de soldats autour de lui. « Vous ne les voyez pas tous, lui dit ce Prince avec gaieté, car vous n'y comptez pas Dieu & le bon droit qui m'assistent. Ce fut au sortir de cette bataille, qu'il écrivit au brave Crillon : » Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas ». Il disoit aussi avant cette journée, qu'il étoit Roi sans Royaume, mari sans femme, & guerrier sans argent.

Au moment de livrer la bataille d'Ivry qui eut lieu le 14 Mars 1590, on remontre à Henri IV que la maxime la plus inviolable étoit de s'assurer d'une retraite avant le combat, & que ce principe devoit être observé avec d'autant plus d'exactitude dans la circonstance où il se trouvoit, qu'outre l'incertitude des événemens, il étoit de beaucoup inférieur en forces à ses ennemis. « Nous sommes d'accord, Messieurs, répond Henri, j'ai pourvu à la retraite;

c'est sur le champ de bataille qu'il faudra la faire ». C'étoit assez faire entendre qu'il étoit résolu de vaincre ou de mourir, suivant la maxime qu'il s'étoit faite depuis sa plus tendre jeunesse.

Ce fut à cette célebre journée que s'adressant à ses troupes, il prononça ces paroles mémorables, bien préférables à toute l'éloquence des Grecs & des Romains : » Vous êtes François : voilà l'ennemi, & je suis votre Roi ». Son avant-garde ayant d'abord plié & quelques-uns pensant à fuir : « Tournez la tête, leur dit-il, & si vous ne voulez pas combattre, du moins voyez-moi mourir ». Il s'exposa au point qu'on le crut enveloppé dans la fuite des ennemis en déroute. Il attaqua à la tête de dix-sept Cuirassiers qui lui étoient restés, quatre-vingts chevaux qu'il défit malgré l'ardeur de la poursuite, couvert de poussiere, les bras enflés des coups qu'il avoit portés ; & tout couvert de sang, il ne cessoit de crier : Main basse sur l'Etranger, bon quartier aux François.

La veille de cette fameuse bataille, le Colonel Trische, Commandant des Allemands qui suivoient le drapeau de

Henri IV, se vit forcé par la mutinerie des siens, de demander de l'argent qui leur étoit dû, avec menace de ne point prendre part à l'action s'ils n'étoient payés. Le Roi lui répondit avec aigreur: « Comment, Colonel! est-ce le fait d'un homme d'honneur de demander de l'argent quand il faut prendre les ordres pour combattre? Trische se retira tout confus sans répliquer. Le lendemain, lorsque Henri eut rangé ses troupes en bataille, il se souvint de ce qui s'étoit passé la veille & courut réparer ses torts. « Colonel, dit-il publiquement à Trische, nous voici dans l'occasion, il peut se faire que j'y demeure; il n'est pas juste que j'emporte l'honneur d'un brave gentilhomme comme vous; je déclare donc que je vous reconnois pour un homme de bien & incapable de faire une lâcheté ». En même temps il embrasse cordialement l'Officier Allemand qui lui répond avec transport: « Ah! Sire, en me rendant l'honneur, vous m'ôtez la vie; & j'en serois indigne, si je ne la sacrifiois aujourd'hui à votre service. Si j'en avois mille, je les mettrois toutes à vos pieds ». En effet il

s'expofa tellement, qu'il tomba mort percé de mille coups. Ce fut encore à cette journée qu'il dit ces mots fi connus : » Enfans, fi les Cornettes vous manquent, regardez mon panache, c'eft le figne du ralliement ; vous le trouverez toujours au chemin de la victoire & de l'honneur ».

Le foir de cette même journée, le Roi foupant au Château de Rofny, on lui annonce qu'un de fes plus braves Officiers, le Maréchal d'Aumont, venoit lui rendre compte de quelque chofe. Ce bon Prince fe leve auffi-tôt, va au-devant de lui, l'embraffe tendrement & le fait affeoir à fa table avec ces paroles obligeantes : » Il eft raifonnable que vous foyez du feftin, puifque vous m'avez fi bien fervi à mes noces ».

François de Pas, un des meilleurs Officiers de l'Armée, fut tué dans cette bataille en combattant héroïquement fous les yeux du Roi. Ce Prince touché de ce qu'il venoit de voir, & de ce qu'il favoit depuis long-temps de cette famille guerriere, s'écrie : « Ventre-faint-gris ! j'en fuis fâché : n'yen a-t-il plus » ? On lui répond auffi-tôt, que la Veuve eft groffe. « Eh bien ! réplique-t-il, je

donne au ventre la même penfion qu'avoit cet Officier ».

Après la bataille d'Ivry qui déconcerta les Ligueurs, Henri IV manquoit d'argent. L'efprit de révolte s'emparoit des foldats. Les Suiffes juroient qu'ils ne feroient plus un pas qu'ils ne fuffent payés. Le Surintendant d'O ne lâchoit qu'à regret des fommes très-peu confidérables. Enfin ce Prince étoit à la veille de perdre en un moment tout le fruit de fes victoires. Dans cette pofition fâcheufe il demande à l'un de fes fidelles ferviteurs, s'il n'imaginoit pas une derniere reffource. « Plus j'y penfe, dit le Confident, & plus je crois n'avoir d'autre parti à prendre, que d'aller trouver une digne femme de mes connoiffances qui demeure à Meulan. Sa fortune eft très-confidérable: elle & fon mari l'ont amaffée dans le commerce; elle eft royalifte zélée, pleine de cœur & de vertu; peut-être prêtera-t-elle; il faut tenter ». Vas-y cette nuit, reprit le Roi; fur-tout viens me trouver avant de partir. Le Confident obéit. A la chute du jour il vient trouver le Monarque qui lui déclare qu'il veut être du voyage. Ils partent, ils quittent

incognito la ville de Mante, où cette eſpece de mutinerie les arrêtoit; ils arrivent à Meulan. Les voilà chez Madame Leclerc qui reconnoît d'abord le Courtiſan, & ſans trop s'embarraſſer de ſon compagnon, le félicite avec l'effuſion du cœur le plus ſincere ſur le gain de la bataille, & lui demande avec inquiétude des nouvelles de Henri IV, qu'on lui avoit dit s'être bien battu & avoir fait des merveilles. Mais affectant un air triſte & rêveur : « Hélas! répond le Confident, puiſqu'il faut tout vous dire, Madame Leclerc, au milieu de toutes nos victoires mille chagrins viennent nous aſſiéger; nous ſommes plus embarraſſés que ceux que nous avons battus. Le parti du Roi eſt ruiné, les Suiſſes ſont prêts à ſe révolter & Mayenne triomphe». Seroit-il poſſible, s'écrie Madame Leclerc? mais ſi ce n'eſt que cela qui vous chagrine, qu'à cela ne tienne; notre bon Prince peut encore trouver des reſſources: ſa cauſe eſt trop belle; & n'y eût-il que moi, je trouverai bien de quoi ſatisfaire les plus preſſés». Auſſi-tôt elle quitte ſes hôtes, va chercher dans un tréſor caché deux ſacs d'or qu'elle vient répandre à leurs pieds. « Prenez, leur dit-elle, voilà tout

ce que je puis faire : allez, souhaitez à notre bon Roi tout le bonheur dont il est digne ; dites-lui bien qu'il regne dans le cœur de tous ses sujets & que ma fortune, ainsi que ma vie, est à lui sans réserve ». A ces derniers mots Henri IV n'y peut plus tenir : son grand cœur le trahit ». Il n'ira pas loin, dit-il, pour l'apprendre à son Prince, car vous le voyez devant vous & c'est lui qui vous entend ». Saisie d'étonnement & de respect, Madame Leclerc se jette aux pieds de Henri IV ; elle veut répondre, mais la parole lui manque. De son côté le Confident pleure ; des larmes de tendresse s'échappent des yeux du Monarque. Quand il eut relevé Madame Leclerc, » Nous n'avons pas de temps à perdre, dit-il, la nuit s'avance, souvenez-vous que vous avez un bon maître, & soyez sûre qu'un trait si généreux ne sortira jamais de sa mémoire ». Ils s'éloignent, arrivent au camp à la pointe du jour, font sonner le boute-selle : l'alarme est générale. « Ce ne sont pas les ennemis qui viennent, dit Henri, c'est de l'argent que je vous apporte ». Vive le Roi, crient les Suisses, nous sommes prêts à marcher. Profitant de leur bonne volonté,

le Monarque quitte Mante & voit dès ce moment ses affaires prendre de jour en jour une tournure plus avantageuse.

Quand ce Prince eut dissipé la Ligue & se fut rendu maître de Paris, il fit paroître Madame Leclerc devant lui. Ce jour-là sa Cour étoit nombreuse. « Mes amis, dit-il aux Seigneurs qui étoient à ses côtés, savez-vous à qui je dois en grande partie mes derniers succès? Voyez-vous cette digne femme? je la fais venir aujourd'hui pour apprendre à toute ma Cour qu'elle m'a prêté, le plus généreusement du monde, beaucoup d'argent, avec lequel j'ai satisfait une grande partie de mes Troupes qui menaçoient de me quitter. Je veux qu'on rende à Madame Leclerc toute la somme, qu'on y ajoute même de gros intérêts, & qu'on y joigne encore des lettres de noblesse». Ah! Sire, reprit-elle, comptez-vous pour rien le plaisir infini que j'éprouvai lorsque j'ai pu mettre ma fortune à vos pieds? Ce plaisir, je le ressens encore, & je le ressentirai toute ma vie: c'est le seul intérêt qui m'appartienne, c'est la seule récompense que mon cœur ambitionne; & quand vous y joignez l'honneur, c'est tout ce que je pouvois attendre.

Dans la marche qui précéda le jour de la bataille d'Arques, Henri entendant un Officier parler Gascon, & précisément son véritable patois, le premier langage du Roi, le fait approcher & lui demande d'où il étoit. « Sire, répond l'Officier, vous avez souvent mangé du pain de mon pere. — Et où ? — A Nérac, Sire, où mon pere est encore boulanger. — Ventre-saint-gris, c'est bien répondre, mon compagnon ; & vous, qui êtes si digne d'être Officier, depuis quand l'êtes-vous ? — Du jour d'avant-hier, que Monseigneur de la Tour-d'Auvergne m'a fait cette grace, & ne l'a pas faite à mon camarade Classac, qui l'avoit méritée plus que moi, parce que surement Monseigneur ne le connoît pas. — Oh ! la belle parole. Eh bien, moi je fais Officier votre Classac sans le connoître, & je prendrai grand soin de vous, ventre-saint-gris, & de votre pere le boulanger. Quel homme, quels hommes, quelle Nation, s'écrie Henri IV ! »

Le 11 Octobre 1591, le Roi se rend à Sédan pour assister au mariage du Vicomte de Turenne. Ce Prince s'étant

retiré après avoir vu coucher la mariée ; & le Vicomte l'ayant conduit dans son appartement, lui dit : « Sire, votre Majesté m'a fait aujourd'hui beaucoup d'honneur ; je veux lui en témoigner ma reconnoissance ; je la prie de m'excuser & de n'être pas inquiete si je ne couche pas sous le même toit pour veiller à la sureté de sa personne, j'y ai mis bon ordre ». Le Roi lui demande de quoi il s'agit. » Sire, lui répond le Vicomte, vous le saurez demain matin, je n'ai pas le temps de vous le dire ». Il part aussi-tôt avec un corps de Troupes qu'il avoit préparé, se rend maître de la ville de Stenay, & vient en apporter la nouvelle au Roi à son lever. « Ventre-saint-gris, lui dit ce Prince, je ferois souvent de semblables mariages, & je serois bientôt maître de mon Royaume, si les nouveaux mariés me faisoient de pareils présens de noces. Mais en attendant, allons à nos affaires ». Aussi-tôt il monte à cheval, se met à la tête de ses Troupes, & va faire le siége de Rouen.

Ce fut lors de ce siége, & dans une action très-chaude, vers le pont d'Aumale, que le Roi reçut un coup de feu

dans les reins, au défaut de la cuirasse. Cette blessure ne l'empêcha point de combattre au-delà du pont. Mais la rumeur de ce coup, dit Legrain, fut si grande & porta telle épouvante parmi les Troupes, que Sa Majesté fut contrainte de se montrer dans plusieurs quartiers; jusque-là que l'ennemi en ayant eu le bruit, envoya aussi-tôt un trompette, sous prétexte de demander l'échange de quelques prisonniers. Le Roi se fit amener le trompette, auquel il dit : « Je sais bien pourquoi vous êtes envoyé; dites au Duc de Parme votre maître, que vous m'avez vu sain & gaillard, & bien préparé à le recevoir quand il voudra ».

La ville de Chartres avoit embrassé le parti de la Ligue. Henri IV l'assiégea en 1591; mais deux assauts donnés avec perte, avoient rebuté le Roi, qui, se voyant pressé par le Chancelier d'en faire donner un troisieme, lui dit d'un air irrité: « Allez-y donc vous-même, je ne suis pas accoutumé de faire si bon marché du sang de ma Noblesse. »

Quelques jours après, les Assiégés capitulerent; & lorsqu'il étoit sur le point de faire son entrée dans la Ville, il fut

arrêté par une députation des habitans. Le Magistrat qui portoit la parole, lui fit une longue & ennuyeuse harangue : il commença par dire qu'il reconnoissoit que la Ville étoit assujettie à Sa Majesté par le droit divin & par le droit romain. Le vainqueur impatienté dit, en poussant son cheval pour entrer : Ajoutez-y *& par le droit canon.*

Etant fatigué de la grande traite qu'il avoit été obligé de faire pour le secours de Cambrai, & passant par Amiens, on vint lui faire une harangue. L'Orateur la commença par les titres de *très-grand, très-clément & très-magnanime.* Ajoutez-y aussi, dit le Roi : « *Et très-las* ; je vais me reposer, j'écouterai le reste une autre fois. »

Ce même Prince fit sentir le ridicule d'un autre harangueur qui s'étoit présenté à l'heure de son dîner. Il avoit commencé son discours par ces mots : Annibal partant de Carthage, Sire........ « Ventre-saint-gris, dit le Roi, Annibal partant de Carthage avoit dîné, & je vais en faire autant ».

En général les plaisanteries que se permettoit Henri IV, n'avoient rien d'offensant pour ceux à qui elles s'adref-

foient ; cependant il parut déroger en quelques occafions très-rares à la loi qu'il s'étoit faite fur ce point. Il avoit nommé Chevalier de fon Ordre un Seigneur de fa Cour, qui n'obtint cette diftinction qu'à la follicitation de M. de Nevers. Il eft d'ufage que le Récipiandaire, en recevant le collier, récite le *Domine, non fum dignus.* Le nouveau Cordon-bleu ayant récité ces paroles, le Roi lui dit : « Je le fais bien, auffi ne vous l'ai-je accordé qu'aux prieres de mon coufin de Nevers ».

Dom Pedre de Tolede, Ambaffadeur pour le Roi d'Efpagne Philippe III, étoit à Fontainebleau. Le Roi lui en montroit les bâtimens. Ce Miniftre, fier & mal-intentionné, lui dit que tous les appartemens étoient beaux ; mais, ajouta-t-il en parlant de la Chapelle, Dieu fera logé ici bien à l'étroit. « Oh ! lui dit le Roi, nous ne reffemblons point aux Efpagnols ; ils logent Dieu dans des pierres, nous le logeons dans nos cœurs ; & même je ne fais s'ils ne le logeroient pas encore dans des pierres, quand même il habiteroit dans des cœurs comme les vôtres ». Le Roi étoit offenfé dans un endroit fenfi-

ble, puiſqu'il reconnoiſſoit dans les remarques de Dom Pedre, l'eſprit & les ſentimens qui avoient conduit la monſtrueuſe machine de la Ligue.

Ce penchant, que Henri IV avoit pour les bons mots, penchant auquel il ſe livroit trop volontiers, l'expoſoit quelquefois à des reparties vives. Le même Dom Pedre de Tolede repouſſa deux ou trois attaques de Henri avec une vivacité que le Roi ſe fût épargnée, ſi lui-même eût été plus modéré. « Si le Roi votre Maître, lui diſoit-il un jour, m'oblige de monter à cheval, j'irai entendre la meſſe à Milan, déjeûner à Rome, & dîner à Naples. — Sire, lui répond l'Ambaſſadeur, Votre Majeſté allant de ce pas, pourroit bien le même jour aller à Vêpres en Sicile ». Perſonne n'ignore le maſſacre des François aux Vêpres Siciliennes.

On avoit publié en Eſpagne que Henri avoit la goutte. Pour faire voir à l'Ambaſſadeur qu'il n'en étoit rien, Sa Majeſté le prit avec lui, & ſe promenant à grands pas dans la galerie du Louvre, le fatigua au point de remontrer au Roi qu'il avoit de la peine à le ſuivre. « Ha, ha! dit le Roi, on croit en Eſpagne que je ne puis

plus marcher; qu'on ne m'oblige pas de reprendre mes bottes, car je pourrois encore, d'une traite, aller d'ici à Madrid. — Et pourquoi non, Sire, lui répond l'Ambaſſadeur, François I.er, l'un de vos prédéceſſeurs, y alla bien. — C'eſt pour cela, dit le Roi, que j'y veux aller venger ſon injure, celle de la France & les miennes ». Puis baiſſant la voix, il dit: « Monſieur l'Ambaſſadeur, vous êtes Eſpagnol & moi Gaſcon, ne nous échauffons point ». Alors la converſation continua avec beaucoup de douceur & de politeſſe.

De Fontainebleau ils arrivent à Paris, où le Roi lui montrant ſa galerie du Louvre, & lui demandant ſon avis: *L'Eſcurial eſt bien autre choſe*, lui dit Dom Pedre. *Je le crois*, repart Henri IV; puis le faiſant approcher de la fenêtre, & lui montrant la ville de Paris: *L'Eſcurial a-t-il d'auſſi beaux Fauxbourgs?*

En Eſpagne les Grands de la premiere claſſe paroiſſent devant le Roi la toque ou le chapeau ſur la tête avant que de lui avoir parlé. Dans une premiere audience que Henri IV donna à Dom Pedre, ce Prince voyant que cet

Ambaſſadeur entroit & s'avançoit ſans ſe découvrir, dit, pour humilier un peu cette fierté Eſpagnole, aux Maréchaux de France & aux Ducs qui étoient préſens, de ſe couvrir. Dom Pedre, malgré ſa hauteur, étoit cependant le premier à admirer le grand courage & la bravoure de Henri IV. Cet Ambaſſadeur voyant un jour au Louvre l'épée du Roi entre les mains d'un Porte-manteau, s'avance, met un genou en terre, & baiſe cette arme, rendant cet honneur, dit-il, à la plus glorieuſe épée de la Chrétienté.

Il eſt à propos de remarquer ici que Henri IV, en ſe permettant des bons mots, ne les interdiſoit point aux compagnons de ſes victoires; témoin le fait ſuivant: Ce Prince ſe promenoit un jour aux environs de Paris, il s'arrête tout à coup, & ſe mettant la tête entre les jambes, il s'écrie en regardant cette Ville: *Ah! que de nids de cocus!* Un Seigneur, qui étoit près de lui, fait la même choſe, & ſe met auſſi à crier: *Sire, je vois le Louvre!*

Le ſiége de Rouen n'eut pas le ſuccès déſiré. On en attribua la faute au Maréchal de Biron. Quoique le Roi jugeât

cette faute irréparable, & qu'il en sût fort mauvais gré à ce Commandant, il se donna bien de garde d'en laisser rien paroître. Rien ne marque mieux combien Henri IV se croyoit obligé d'avoir des égards & de la complaisance pour le Maréchal de Biron, que ce que dit ce Prince au jeune Châtillon, dans une occasion où celui-ci ouvrit un fort bon avis, mais contraire à celui du Maréchal: « Les oisons veulent mener paître les oies: quand vous aurez la barbe blanche, peut-être en saurez-vous quelque chose; mais à cette heure, je ne trouve pas bon que vous en parliez si hardiment: cela n'est bon qu'à mon pere que voici (en montrant Biron qui avoit menacé de se retirer). Il faut, poursuivit Henri, en lui tendant les bras, que tous tant que nous sommes nous allions à son école ».

La mort prématurée du Pape Sixte V causa beaucoup de chagrin au Roi. Ce Souverain Pontife, après avoir mûrement réfléchi sur la sage conduite de Henri IV, & sur l'imprudence de celle des principaux Chefs de la Ligue, avoit reconnu que ceux-ci devoient nécessairement succomber. Il avoit témoigné au

Duc de Luxembourg, Ambaſſadeur de France auprès de lui, qu'il étoit réſolu de faire tous ſes efforts pour pacifier les troubles dont cette Monarchie étoit agitée. Quand, au milieu de ſes eſpérances, Henri reçut la nouvelle de ſa mort, il s'écria: « Voilà un tour de la politique Eſpagnole, ils m'ont enlevé un Pape qui étoit tout à moi ».

Henri n'avoit pas 15000 hommes, lorſqu'en 1593 il mit le ſiége devant Paris, où l'on comptoit alors environ deux cents mille habitans. Il auroit pu prendre cette Ville par la famine; mais ſa compaſſion pour les aſſiégés, faiſoit que les ſoldats eux-mêmes, malgré les défenſes des Généraux, rendoient des viſites aux Pariſiens. Un jour que, pour faire un exemple, on alloit pendre deux payſans qui avoient amené deux charrettes de pain à une poterne, Henri les rencontre en allant viſiter ſes quartiers: ils ſe jettent à ſes genoux en lui remontrant qu'ils n'avoient que ce moyen pour gagner leur vie. *Allez en paix*, leur dit le Roi en leur donnant auſſi-tôt tout l'argent qu'il avoit ſur lui. « Le Béarnois eſt pauvre, ajouta-t-il; s'il en avoit davantage il vous le donneroit ».

On lui conseilloit de prendre la Ville d'assaut avant l'arrivée des troupes auxiliaires que le Roi d'Espagne envoyoit pour soutenir la Ligue ; mais Henri ne voulut jamais consentir à exposer sa Capitale à cette extrémité. « Je suis, disoit-il, le vrai pere de mon peuple ; je ressemble à cette vraie mere qui se présenta devant Salomon : j'aimerois mieux n'avoir pas de Paris, que de l'avoir tout ruiné & tout dissipé par la mort de tant de personnes ».

Pendant le siége de cette Ville, le Duc de Némours, qui commandoit les assiégés, fit sortir les bouches inutiles. Le Conseil du Roi s'opposoit à ce qu'on leur accordât le passage ; mais ce Prince ayant appris à quelle horrible nécessité ces malheureux étoient réduits, il ordonna qu'on les laissât passer. « Je ne m'étonne pas, dit-il, si les Chefs de la Ligue & des Espagnols ont si peu de compassion de ces pauvres gens-là, ils n'en sont que les tyrans ; mais pour moi, qui suis leur Roi, je ne puis entendre le récit de ces calamités, sans en être touché jusqu'au fond de l'ame, & sans désirer ardemment d'y apporter remede ».

La réponse de Henri IV au Cardinal de Gondi & à l'Archevêque de Lyon, qui étoient les Députés ordinaires des Parisiens pendant le siége de leur Ville, servira encore à peindre l'ame généreuse & sensible de ce Prince. Ces deux Prélats, dans la premiere audience qu'ils eurent de Henri, lui présenterent un écrit de la part des Parisiens, dans lequel on ne lui donnoit que le titre de Roi de Navarre. Henri IV, après avoir lu l'écrit, leur dit : « Si je n'étois que Roi de Navarre, je n'aurois que faire de pacifier Paris & la France ; & toutefois sans m'arrêter à cette formalité, sachez que je désire plus que tout autre de voir mon Royaume en repos : je ne suis point dissimulé, je dis rondement & sans feintise ce que j'ai sur le cœur ; j'aurois tort de vous dire que je ne veux point une paix générale, je la veux, je la désire. Pour avoir une bataille, je donnerois un doigt, & pour avoir la paix générale, deux. J'aime ma ville de Paris, c'est ma fille aînée, j'en suis jaloux : je lui veux faire plus de bien, plus de grace & plus de miséricorde qu'elle ne m'en demande ; mais je veux qu'elle m'en sache gré, &

non au Duc de Mayenne, ni au Roi d'Eſpagne. S'ils lui avoient moyenné la paix & la grace que je veux lui faire, elle leur devroit ce bien, elle les tiendroit pour libérateurs, & non pas moi; ce que je ne veux pas. Davantage, continue le Monarque, ce que vous demandez, de différer la reddition de Paris juſqu'à une paix univerſelle, qui ne peut ſe faire qu'après pluſieurs allées & venues, c'eſt choſe trop préjudiciable à ma ville de Paris, qui ne peut attendre ſi long-temps. Il eſt déjà mort tant de perſonnes de faim! Vous, Monſieur le Cardinal, en devez avoir pitié; ce ſont vos ouailles, de la moindre goutte du ſang deſquelles vous ſerez reſponſable devant Dieu: & vous auſſi, Monſieur de Lyon, qui êtes le Primat par-deſſus les autres Evêques. Je ne ſuis pas bon Théologien, mais j'en ſais aſſez pour dire que Dieu n'entend pas que vous traitiez ainſi le pauvre Peuple qu'il vous a recommandé ». Les Députés lui ayant répondu que ſi Paris ſe rendoit ſans l'agrément du Duc de Mayenne, ce Prince viendroit les reprendre avec toutes les forces de l'Eſpagne. « S'il

y vient, dit le Roi, lui & tous ses Alliés, *par-Dieu*, nous les battrons bien, & leur montrerons que la Noblesse Françoise sait se défendre. J'ai juré contre ma coutume, mais je vous dis encore que par le Dieu vivant, nous ne souffrirons point cette honte ».

Le goût de la plaisanterie ne quittoit pas ce Prince, même dans les choses où il sembloit mettre le plus de sérieux. Il dit aux Députés des Parisiens, qui marchandoient pour se rendre, & ne faisoient que l'amuser & traîner le siége en longueur : « S'ils veulent attendre à capituler quand ils n'auront plus que pour un jour de vivres, je les laisserai dîner & souper ce jour-là, mais le lendemain ils seront contraints de se rendre. Au lieu de la *miséricorde* que je leur offre, j'en ôterai la *misere*, & ils auront la *corde*; car j'y serai contraint par mon devoir, étant leur vrai Roi & leur juge, pour faire pendre quelques centaines d'eux, qui, par leur malice, ont fait mourir de faim plusieurs innocens & gens de bien : je suis débiteur de cette justice envers Dieu ». Mais il ne devoit point effectuer ces menaces ; & quelqu'un lui ayant repré-

ſenté, à cette même époque, que ſa trop grande clémence pourroit lui être nuiſible, il répondit avec ſa gaieté ordinaire : « On prend plus de mouches avec une cuillerée de miel, qu'avec dix tonnes de vinaigre ».

La Religion que Henri profeſſoit étoit un prétexte pour pluſieurs Sujets rebelles de fomenter la diviſion ; c'eſt pourquoi les meilleurs amis de ce Prince, & Roſny lui-même, quoique Calviniſte, conſeillerent à leur Maître d'embraſſer la communion Romaine. Les Miniſtres Proteſtans avoient aſſuré à Henri qu'on pouvoit faire ſon ſalut dans l'Egliſe Romaine. Il prit en conſéquence la politique pour guide, puiſqu'elle laiſſoit ſa conſcience en ſureté, & s'écria un jour plaiſamment : « Ventre-ſaint gris, Paris vaut bien une Meſſe ».

Toute la Cour ſe rendit à Saint-Denis, où devoit ſe faire la cérémonie de ſon abjuration. Tout s'y paſſa avec beaucoup d'appareil & de pompe. Les rues étoient tapiſſées & jonchées de fleurs. Le Peuple faiſoit retentir l'air de ſes acclamations & des cris redoublés de *Vive le Roi.* Les femmes verſoient des larmes de joie, & ne ceſſoient de crier : *Dieu*

le béniſſe & le veuille bientôt amener dans notre Égliſe de Notre-Dame. A l'entrée de celle de Saint - Denis, il trouva l'Archevêque de Bourges en habits pontificaux, aſſis dans un fauteuil de damas blanc aux armes de France, & aux côtés de ce Prélat, qui dans cette cérémonie faiſoit l'office de Grand - Aumônier, le Cardinal de Bourbon, pluſieurs Evêques & les Religieux de l'Abbaye qui l'attendoient avec la croix, le livre des Evangiles & l'eau bénite. Le Roi s'étant approché, l'Archevêque lui demanda ; « Qui êtes-vous ? *Je ſuis le Roi*, répondit Henri. Que demandez-vous ? *Je demande d'être reçu au giron de la ſainte Égliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine.* Le voulez-vous ſincérement ? *Oui je le veux & je le déſire.* Et à l'inſtant s'étant mis à genoux, il fit ſa profeſſion de foi en ces termes : *Je proteſte & jure*, à la face du Tout - Puiſſant, de vivre & de mourir en la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, de la protéger & défendre envers tous au péril de mon ſang & de ma vie, renonçant à toutes héréſies contraires à icelle ». Enſuite il remit à l'Archevêque un papier ſur lequel

quel cette profeſſion étoit écrite & ſignée de ſa main. Ce Prélat, en le relevant, lui fit baiſer ſon anneau, prononça ſon abſolution, lui donna la bénédiction & l'embraſſa.

Paris ouvrit ſes portes au Roi le 22 Mars 1594, par l'habileté du Comte de Briſſac, Gouverneur de la Ville, aidé des ſieurs Devic, de Beline, du Préſident le Maître, de Molé, & autres Membres du Parlement, du Prévôt des Marchands, nommé l'Huillier, & des Echevins. Les Troupes du Roi ſe ſaiſirent auſſi-tôt du Louvre, du Palais, du grand & petit Châtelet. Il ne reſtoit plus aux Eſpagnols que la Baſtille, le Temple & les Quartiers Saint-Antoine & Saint-Martin, où ils s'étoient cantonnés. Ainſi ils ſe trouvoient fort embarraſſés; mais Henri IV fit dire au Duc de Feria & à Dom Diégo-d'Evora, qui étoient à leur tête, qu'ils pouvoient ſortir de Paris & ſe retirer en toute aſſurance. Il traita avec la même douceur les Cardinaux de Plaiſance & de Pellevé, quelque reſſentiment qu'il eût pu conſerver de leur conduite à ſon égard. Soiſſons fut l'endroit où ſe retirerent tous ces ennemis du Roi, à la

faveur d'une bonne escorte. Sa Majesté voulut les voir sortir, & les regarda passer d'une fenêtre au-dessus de la porte Saint-Denis : ils le saluerent tous le chapeau fort bas, & avec une profonde inclination. Il rendit le salut à tous les Chefs avec un air de bonté & une grande courtoisie, ajoutant ces paroles : « Recommandez-moi bien à votre Maître, & allez-vous-en à la bonne heure, mais n'y revenez plus. »

Le Roi s'étant mis en marche pour aller rendre ses actions de graces dans l'Eglise de Notre-Dame, le Peuple ne cessoit de lui témoigner sa joie par des cris d'alégresse & de *Vive le Roi*. Lorsque ce Prince eut mis pied à terre à la porte de l'Eglise, la foule devint si considérable qu'il étoit pressé de tous les côtés. Les Capitaines de ses Gardes voulurent faire retirer cette multitude, pour lui faciliter le passage. « Non, leur dit-il, j'aime mieux avoir plus de peine, & qu'ils me voient à leur aise, car ils sont affamés de voir un Roi ».

« J'ai reçu un plaisant tour à l'Eglise, écrivoit-il à Gabrielle d'Estrées en cette occasion ou en une autre semblable : Une vieille femme âgée de quatre-vingts

ans m'est venu prendre par la tête, & m'a baisé ; je n'en ai pas ri le premier. »

Villeroy, un des Chefs du tiers-Parti, ne fut pas des premiers à rendre son hommage à Henri IV ; la nécessité seule fixa son irrésolution. Quoiqu'il ne tînt, ainsi que ses fils, que des places assez peu importantes, cependant il sut se faire acheter très-chérement de ce Prince. Henri étant allé un jour faire une simple collation à Villeroy avec douze ou quinze personnes de sa Cour, leur dit à table : « Mes amis, nous sommes tous à table d'hôte, faisons bonne chere pour notre argent, car nous avons un hôte qui nous fera bien payer l'écot. »

Tous ceux qui voulurent avoir leur pardon l'obtinrent du Monarque victorieux. Le Duc de Guise fit sa paix pour lui & ses freres. Ils rendirent Rheims & toutes les Places qu'ils occupoient. Le Roi leur en laissa le gouvernement, & ajouta d'autres bienfaits, qui firent murmurer les anciens Royalistes. « Mais, disoit ce Prince, il faut que la métairie rachete le château. »

De tous les monumens qui nous restent de la bonne foi religieuse de

Henri IV, de sa clémence & de son amour pour ses peuples, il n'en est point où l'expression de la vérité se fasse mieux sentir que dans la réponse qu'il fit, le 22 Août 1594, aux Députés de la ville de Beauvais. Cette piece, long-temps égarée, fut publiée la premiere fois dans le Mercure de France du mois de Février 1773. On sera bien aise de la retrouver ici :

« MESSIEURS, puisqu'il a plu à Dieu m'appeler en cette dignité Royale, que je tiens aujourd'hui, & m'établir en icelle son Lieutenant pour régir & gouverner son peuple François, je veux en tout & par tout l'imiter ; & comme il n'est pas Dieu de vengeance & oublie les offenses à lui faites par nous autres en se réconciliant à lui, aussi veux-je, mes amis, oublier tout ce qui a été par vous & mes autres sujets fait à l'encontre de moi, combien qu'ils m'aient tous offensé, que de vouloir attenter à ma propre personne, s'allier des Princes étrangers, & ruiner moi & mon Etat ; vous remettant tout ce qui pourroit avoir été dit à l'encontre de moi & de mon Etat, sans que jamais il me souvienne de vos délits passés, & prie Dieu de vous pardonner comme moi je vous

pardonne, & de ne me jamais aider, ſi jamais je m'en ſouviens autrement & que j'en prenne vengeance générale ou particuliere : je vous prie, mes amis, conſidérez ma douceur & clémence, qui ouvre ſes bras pour vous recevoir comme mes ſujets & ſerviteurs. Reconnoiſſez votre Roi légitime, & non bâtard, que Dieu vous a donné, afin qu'il vous gouverne avec telle douceur qu'à jamais Dieu ſoit béni & loué; que vous & nous ne retombions en ces miſeres paſſées, où il eſt journellement blaſphémé, ſa crainte miſe ſous pieds, ſon honneur offenſé par les violemens, brûlemens, & autres cruautés & méchancetés, leſquelles la guerre a amenées. Et ſi elle duroit encore longtemps, vous verriez le pauvre peuple François en telle ignorance, qu'il perdroit du tout la connoiſſance de Dieu, & la mémoire de le ſervir & l'honorer; au lieu qu'autrefois on a vu de tout temps les François paſſer les autres Nations, ſoit en vertu, ſoit en armes, par les bonnes inſtructions que mes ancêtres, Rois de France, leur ont fait donner. J'établirai de ſi bons Précepteurs à toute la jeuneſſe Françoiſe, que

l'honneur en volera jusqu'aux confins de l'Inde. Je n'ai d'autre désir que votre grandeur, & pouvez vous assurer que mon travail sera pour vous agrandir & vous faire fleurir sous mon regne.

» J'ai vu ce matin les articles de votre Traité, lesquels j'ai signés, & vous prie de les recevoir selon ma volonté déclarée en marge de chacun d'iceux; sans vous arrêter que je n'ai limité qu'à trois lieues à l'entour de vous, où j'ai défendu l'exercice de la Religion Prétendue-Réformée, & que vous ne deviez vous formaliser, eu égard que vous savez bien que j'ai affaire à beaucoup de personnes, & qu'il faut que je contente un chacun. Mais vous pouvez vous assurer, & vous promets par mon Dieu, qu'avant qu'il soit deux ans, moyennant sa grace, vous verrez tous ceux de mes Royaumes sous une seule Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, & que je saurai bien manier les Huguenots, dont j'ai été vingt-deux ans Chef, avec telle douceur, que je les réduirai tous au giron de la vraie Eglise, remerciant mon Dieu de m'en avoir donné la connoissance, & vous tous devez le remercier & prier de vous

donner la grace d'effectuer ce que dessus. Si d'un plein saut, avec les armes, je voulois abattre la Religion, ce seroit remettre mes Etats en plus grands troubles.

»J'ai en mon Royaume de Béarn, deux Provinces joignant l'une à l'autre, séparées d'une forte riviere, en l'une desquelles ne s'est jamais fait, pendant mon regne, aucun prêche, & dans l'autre, ne s'y est jamais dit aucune messe, sans que pour cela les habitans de l'une ou de l'autre ne se fussent jamais fait tort d'un sou à l'autre; & si ai telle justice en mes Armées que j'ai menées, que jamais mes soldats n'ont pillé un homme; & les peuples passent en telle sureté, qu'ils ont porté leur argent à la main: & quand j'aurai tout réduit, vous verrez mes deux Royaumes vivre en toute concorde, la justice si bien réglée, qu'on ne fera durer les procès éternellement. En mon pays de Béarn, j'ai si bien réglé les Juges, que les plus longs procès ne durent que trois mois au plus, & ne sont si hardis de prendre épices qu'à la plus juste raison possible, ce qui est chose bien agréable au peuple. Et quand mon Etat sera paisible,

ce sera la premiere chose où je mettrai la main ; connoissant bien que le plus grand soulagement, en temps de paix, est la justice bien établie sur vous. Quant au scrupule que vous dites que notre Saint Pere le Pape ne m'a donné l'absolution, je voudrois que vous fussiez certains de tout ce qui s'est passé entre Sa Sainteté & moi, & ceux qui sont auprès de moi, & que j'ai envoyés auprès de lui, je m'assure que vous vous mettriez hors de doute. Vous pouvez assurer que j'ai part en ses prieres & bénédictions, tel qu'il appartient à son fils aîné, comme je suis ; & si mon Etat étoit bien assuré, & que j'eusse le moyen d'aller vers lui pour le sauver des menaces du Roi d'Espagne (j'en ai bonne envie), & vous connoîtrez qu'il n'a tenu & ne tient à lui, ainsi qu'il l'a fait entendre au Cardinal de Gondy. Si Dieu me prête vie dix ans, vous verrez comme je sais bien soutenir l'Eglise, & planter Sa Sainteté à Rome, avec mon épée, & non à la façon de l'Espagnol, qui la met avec de l'argent. J'accuse mes prédécesseurs d'une grande lâcheté, d'avoir laissé prendre ce beau titre d'être le pilier du Chef de l'Eglise, &

la premiere nomination qu'ils avoient anciennement du Saint Pere à Rome; mais j'ai bonne envie de la recouvrer, & de ne rien laisser perdre de votre autorité Françoise. Depuis mon avénement à la couronne, l'Espagnol a su dépêcher deux Papes en quinze jours, qui n'étoient point de son appétit; pourquoi n'auroit-il pas eu cette hardiesse envers Sa Sainteté, puisqu'il a commis telle exécrable méchanceté en sa femme (fille de France), sous prétexte de quelque jalousie?

» L'on vous a fait entendre que je faisois venir des Turcs. J'ai toujours eu la crainte de Dieu devant les yeux; si j'avois mandé des Infidelles, je vous le confesserois: & si je n'avois la crainte de Dieu, par la haine que j'ai de l'Espagnol, attendu le mal qu'il m'a fait, je prendrois une Armée de diables pour le défaire. Au regard des bénéfices de votre Diocese, croyez que je n'en donnerai pas à mignons, baladins, & autres de qui la Cour de mon frere étoit bâtie, mais à gens qui en feront dignes; & mettrai telle réformation, que soit Evêque ou quelque Prélat que ce soit, fera la charge de sa vacation en rési-

dence actuelle, pour vous instruire en l'amour & crainte de Dieu; & vous puis assurer que je n'aurai jamais mignons, & n'aurez la peine de venir vous plaindre de telles gens. Pour l'exemption des tailles que vous me demandez, & que je ne vous charge point à l'avenir d'impôts, subsides, emprunts & autres levées, je ne suis point Roi pour ruiner mon peuple. Vous serez remis & maintenus en tous vos anciens priviléges, vous qui affectionnez de servir vers moi & votre Roi, & vous promets que je ne ferai autre levée ni emprunt, car vous ruiner est me ruiner moi-même. Mais s'il advient que je sois pressé de mes ennemis, je recourrai à vous & me jetterai en vos bras. Vous demandez que vous n'ayez aucun Gouverneur ni garnison, & qu'il ne soit bâti en votre ville & faubourgs, château, citadelle & forteresse que le cœur de vous autres, lesquels étant bien remis à mon service, j'estime qu'il sera impossible à mes ennemis de l'ébranler. Mais, amis, je suis marri qu'il faut qu'il vous soit reproché que vous avez mis ma ville de Beauvais entre les mains de l'Espagnol, mon capital ennemi. Ne

deviez - vous pas connoître qu'il faut qu'il soit chassé de France ? Et cette belle couronne de préférence que vous avez perdue, il faut que d'autres l'aient gagnée sur vous, qui de tout temps avez été renommés d'être si fidelles à vos Rois. Je déplore pour vous ce reproche, & suis marri si vous n'avez emporté cette gloire : toutefois je vous prie de la regagner par bons services. Ayez souvenance de ma clémence & miséricorde, & que je n'aie occasion de vous haïr. Mes amis, acceptez ce que je vous offre, car je sais bien reconnoître les bons & les méchans. Ceux qui m'ont essayé vous le témoigneront. Je suis bon Roi & ne me laisse commander par mes sujets, comme mes prédécesseurs, ains leur commande & veux qu'ils m'obéissent. Le feu Roi craignoit les siens & en avoit peur, pour moi je ne les crains, ni ne redoute & n'ai peur d'eux ni de mes ennemis, & c'est la maladie dont j'ai été guéri dès l'origine. L'on vous a fait entendre qu'ès villes qui se sont rendues sous mon obéissance, j'ai chassé tous les habitans & ruiné tous leurs moyens : tant s'en faut. Je n'ai mis

autres perſonnes dehors que celles que les habitans m'ont importuné de faire; faiſant entendre en leur préſence, que s'ils demeuroient, ils ſeroient toujours en trouble & ſédition; toutefois ce n'a été que pour trois mois, après leſquels paſſés, ils pourront retourner avec leurs femmes & leurs biens, & les ai pris en ma ſauve-garde. La preuve en eſt entre autres dans la ville de Mantes. Lorſque j'entrai à Paris, vous ſavez que je pardonnai à tous les ſujets, & leur permis de demeurer s'ils vouloient, ou de ſe retirer ès lieux de mon obéiſſance. Je tenois ce Coutelier qui avoit fait le couteau pour me tuer, lequel le reconnut & m'avoua que c'eſt qu'il n'avoit pas eu occaſion de s'en ſervir. Toutefois ayant plutôt la clémence devant mes yeux que la rigueur & juſtice, je lui pardonnai, pareillement aux autres qui confeſſerent tous les faits, & leur remis à tous ſous la fidélité qu'ils me jurerent, & n'a été tenu un petit, que Boucher Prédicateur, que l'argent Eſpagnol pouſſoit. Vous me demandez que je ne faſſe ſortir perſonne de Beauvais, je vous le promets & pardonne à ceux qui m'ont offenſé;

& si Gandin (il avoit été Maire de Beauvais) veut me reconnoître pour son Roi, je le reconnoîtrai pour mon serviteur, & sous sa fidélité, je l'embrasserai & recevrai en ma protection ».

Henri IV ayant envoyé le Comte de Saint-Pol au Duc de Feria, Commandant des Troupes Espagnoles renfermées au Temple, lui fit dire qu'avant la capitulation qu'il étoit disposé à lui accorder, il vouloit qu'il lui remît le Capitaine Saint-Quentin Vallon, que ce Duc avoit fait arrêter sur quelques soupçons d'intelligence avec ceux du parti du Roi. Ce Capitaine fut rendu sur le champ au Comte de Saint-Pol. Si-tôt que Henri fut arrivé au Louvre, il voulut voir Saint-Quentin. Celui-ci se présente & se jette aux pieds du Roi, en le remerciant de la vie dont il lui est redevable (ce Capitaine devoit être pendu l'après-dînée dans la cour de l'Hôtel de Longueville), & offre ses services à Sa Majesté. La satisfaction que Henri goûtoit, avoit encore augmenté sa gaieté naturelle. « Capitaine, dit-il à Saint-Quentin, vous avez eu belle peur; si

vous n'en êtes pas encore guéri, j'aurai ſoin de vous la faire paſſer. Puiſque vous n'êtes pas Eſpagnol, mais François, je vous retiens à mon ſervice, & je récompenſerai votre zele ».

Il fait venir à ſon dîner le Secrétaire Nicolas ; c'étoit un homme fort connu à la Cour. Il avoit eu un office de Secrétaire du Roi ſous Charles IX, & fut enſuite Secrétaire du Duc de Mayenne. Il étoit homme d'eſprit & ſe piquoit de faire des vers. C'étoit, dit Brantome, un gros réjoui, bon compagnon, d'un eſprit aſſez divertiſſant, que ſon tempérament rendoit enclin à la bonne chere ; c'eſt ce qui engagea Henri IV à le faire venir à ſon dîner. « Monſieur Nicolas, lui dit ce Prince, quel parti ſuiviez-vous pendant les troubles ? — A la vérité, Sire, j'avois quitté le ſoleil pour ſuivre la lune. — Mais que veux-tu dire de me voir à Paris comme j'y ſuis ? — Je dis, Sire, qu'on a rendu à Céſar ce qui appartenoit à Céſar, comme il faut rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu. — *Ventre-ſaint-gris, on ne me l'a pas rendu à moi, on me l'a bien vendu* ». Cela fut dit en préſence du Comte de Briſſac & de quelques autres

qui avoient bien ſtipulé leurs intérêts avant de rendre à Céſar ce qui lui appartenoit. Sur ces paroles, un joyeux de ce temps-là dit : *Paris a été rendu comme un village, ſans coup férir. Les écus de France en telles affaires, operent auſſi-bien que les doublons d'Eſpagne.*

Effectivement la ville de Paris fut réduite ſous l'obéiſſance de Henri IV, ſans effuſion de ſang, à l'exception de deux ou trois bourgeois qui furent tués. « S'il étoit en mon pouvoir, diſoit ce bon Roi, je racheterois de cinquante mille écus la vie de ces deux citoyens, pour avoir la ſatisfaction de faire dire à la poſtérité que j'ai pris Paris ſans qu'il y ait eu du ſang répandu ».

On inſtruiſit le Roi que des Religieux ignorans ou trop attachés aux maximes ultramontaines, refuſoient de lui donner les prieres nominales & publiques : on le preſſoit de les punir, il ſe contenta de répondre : « Il faut attendre, ils ſont encore fâchés ».

Le même jour que le Roi entra dans Paris, il reçut après ſon dîné deux avis d'importance, & répondit à ceux qui lui en parloient : « Il faut que je

vous confesse que je suis si fort enivré d'aise de me voir où je suis, que je ne sais ce que vous me dites, ni ce que je dois vous répondre ». Les Magistrats de la Capitale lui présenterent le lendemain de l'hypocras, des dragées & des flambeaux, suppliant Sa Majesté d'excuser la pauvreté de sa ville de Paris. Henri leur dit : « Qu'il les remercioit de ce que le jour de devant ils lui avoient fait présent de leur cœur, & maintenant de leurs biens : qu'il les acceptoit avec le plus grand plaisir, & ajouta que pour leur en donner la preuve, il demeureroit avec eux & en leur garde, & qu'il n'en vouloit point d'autre ».

A peu près vers cette époque, le Roi fit une chose qui marque bien la bonté de son cœur. La Noue, un de ses plus braves Capitaines, vint se plaindre à lui que ses créanciers avoient fait saisir ses équipages, & le pria d'ordonner qu'on arrêtât les poursuites. « La Noue, lui répondit publiquement Henri, il faut payer ses dettes, je paye bien les miennes ». Il le tira ensuite à part, & lui donna de ses pierreries pour les engager à ses créanciers, jusqu'à ce

qu'il pût lui donner l'argent dont il avoit besoin.

Le Recteur de l'Université accompagné de ses suppôts & de plusieurs Docteurs de Sorbonne, vinrent trouver le Roi, & s'étant prosternés à ses pieds, le supplierent humblement de leur faire sentir les effets de sa clémence & de sa miséricorde, comme à ses obéissans serviteurs & fidelles sujets, & de leur pardonner les décrets & les résolutions que la violence & la crainte avoient extorqués contre son auguste personne, par les intrigues & menaces de quelques furieux. Le Roi les appela *Messieurs nos Maîtres*, & leur protesta qu'il vouloit vivre dans la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, sans jamais se départir de la foi qu'il avoit embrassée. Il leur dit, qu'il savoit ce qu'on avoit prêché contre lui dans Paris, & combien indignement on l'avoit traité, mais qu'il vouloit tout oublier, qu'il leur pardonnoit, tant il avoit envie de réunir par la douceur tous ses sujets, principalement ceux de l'Eglise & singuliérement leur Corps de Faculté, qu'il honoreroit & aimeroit toujours.

Comme plusieurs personnes remontroient à ce Prince, que la trop grande clémence dont il usoit envers ses ennemis & ce peuple ligueur, offensoit ses bons sujets & serviteurs, & lui portoit préjudice, il fit la réponse suivante, digne d'un Roi & d'un Prince vraiment Chrétien: « Si vous & tous ceux qui tenez ce langage, disiez tous les jours votre *Pater* de bon cœur, vous ne diriez pas ce que vous me dites. De moi, je reconnois que toutes mes victoires viennent de Dieu, qui étend sur moi en beaucoup de sortes sa miséricorde, encore que j'en sois du tout indigne; & comme il me pardonne, aussi veux-je pardonner, & en oubliant les fautes de mon peuple, être encore plus clément & miséricordieux envers lui que je n'ai été. S'il y en a qui se sont oubliés, il me suffit qu'ils se reconnoissent; & qu'on ne m'en parle plus ».

Quoique le naturel de Henri le portât à user de clémence, il n'oublioit pas cependant les devoirs de la justice, & il montra en plus d'une occasion qu'il savoit la respecter & rester ferme. Un jour des Rois que ce Prince entendoit la Messe, il se leve pour aller à la Com-

munion ; M. de Roquelaure, qui avoit épié cette occasion, comme la plus propre pour la grace qu'il vouloit lui demander pour Saint-Chaumont, son parent, qui avoit fait donner les étrivieres au Lieutenant général de Tulles sans aucun sujet; insulte, dont Sa Majesté avoit ordonné qu'on fît une justice exemplaire. Roquelaure s'approche donc du Roi, & le supplie de vouloir bien pardonner à Saint-Chaumont pour l'amour de celui qu'il alloit recevoir, & qui ne pardonnoit qu'à ceux qui pardonnoient. Sa Majesté lui répond en le regardant : « Allez, & me laissez en paix : je m'étonne comme vous osez me faire cette requête, lorsque je vais protester à Dieu de faire justice, & lui demander pardon de ne l'avoir pas toujours faite ».

Henri n'étoit pas ce qu'on appelle dévot, mais il étoit véritablement pieux & Chrétien. En passant un jour près du Louvre, il rencontre un Prêtre qui portoit le Saint-Sacrement ; il se met aussi-tôt à genoux & l'adore fort respectueusement. Le Duc de Sully, Calviniste, qui l'accompagnoit, lui dit : Sire,

eſt-il poſſible que vous croyiez en cela après les choſes que j'ai vues? Le Roi lui répond: « Oui, Vive Dieu, j'y crois, & il faut être fou pour n'y pas croire: je voudrois qu'il m'en eût coûté un doigt de la main & que vous cruſſiez comme moi ».

Lorſque ce Prince étoit à la chaſſe, jamais on ne lançoit le cerf, qu'il n'ôtât ſon chapeau & ne fît le ſigne de la Croix? Puis il piquoit ſon cheval & ſuivoit le cerf.

Il ne pouvoit voir qu'avec chagrin les Prélats de mauvaiſe vie & les Juges corrompus. En parlant des premiers, il diſoit: » Je voudrois bien faire ce qu'ils diſent, mais ils ne penſent pas que je ſache tout ce qu'ils font ». Et en parlant des autres: «Je ne penſe pas comment il y a des gens ſi méchans, qu'ils jugent contre leur ſcience & conſcience».

Lorſqu'il travailloit à des affaires preſſantes, & qu'il ne pouvoit aſſiſter à la meſſe (j'entends les jours ouvriers, car les fêtes & les dimanches il n'y manquoit jamais), il en faiſoit pour ainſi dire ſes excuſes aux Prélats qui ſe trouvoient à ſa Cour & leur diſoit:

« Quand je travaille pour le public, il me ſemble que c'eſt quitter Dieu pour Dieu même ».

Le jour même de ſon entrée à Paris, Henri étonné de ſe trouver au Louvre, dit à M. le Chancelier : » Dois-je croire que je ſuis là où je ſuis ? Plus j'y penſe, moins je le conçois. Il n'y a rien de l'homme dans ceci, c'eſt un ouvrage du Ciel, un pur effet de la bonté de Dieu ».

Il y a trois choſes, diſoit Henri IV, au ſujet de la mort d'Eliſabeth, Reine d'Angleterre, que le monde ne veut pas croire, bien que véritables & certaines : Que la Reine d'Angleterre ſoit morte pucelle, que l'Archiduc ſoit grand Capitaine, & que le Roi de France ſoit bon Catholique.

Un Courtiſan lui demandoit grace pour ſon neveu, qui avoit commis un aſſaſſinat. « Je ſuis bien fâché, lui dit le Roi, de ne pouvoir vous accorder ce que vous me demandez. Il vous ſied bien de faire l'oncle, & à moi de faire le Roi ; j'excuſe votre demande, excuſez mon refus ».

Il avoit accordé au crédit & aux prieres du Maréchal de Bois-Dauphin, la grace d'un gentilhomme nommé *Berthaut*, qui, pendant les troubles, avoit été Lieutenant de la Compagnie du Maréchal, & qui avoit été condamné par arrêt du Parlement à perdre la tête. La Cour étant avertie que le coupable devoit être arraché au supplice, députa le Président de Thou, pour remontrer au Roi de quelle conséquence il étoit que l'arrêt fût exécuté. La remontrance de de Thou fut faite devant le Maréchal même. Le Roi touché des raisons du Président & des prieres de Bois-Dauphin, parut d'abord embarrassé; puis s'adressant à ce dernier, il lui dit : » Monsieur de Bois-Dauphin, n'est-ce pas l'amitié que vous avez pour Berthaut qui vous détermine à me parler en sa faveur ? — Oui Sire. — Mais ne puis-je pas croire que vous avez pour moi autant d'amitié que pour lui ? — Ah ! Sire, quelle comparaison ! — Eh bien, laissons donc à la justice son libre cours, puisqu'en sauvant Berthaut vous me faites perdre mon ame & mon honneur. Je n'offense déjà Dieu que trop souvent, sans ajouter ce péché

aux autres ». L'arrêt fut exécuté & Berthaut eut la tête tranchée en place de Greve.

Jamais Prince, comme on a déjà pu le voir, ne fut plus délicat sur les louanges que Henri IV. Les Espagnols occupoient encore quelques places en France, Henri les poursuivit par-tout. Sollicités par Mayenne, ils viennent au secours de Laon & tiennent long-temps le Roi en échec. Mais il leur enleve un convoi considérable, dont la perte les oblige de se retirer sans pouvoir néanmoins être forcé à une bataille. La garnison en se rendant, obtient les honneurs de la guerre & sureté pour toutes les personnes attachées au Duc de Mayenne, pour son fils sur-tout qui commandoit dans la ville malgré sa grande jeunesse. Le Roi le voit, loue son courage & l'engage à porter à son pere des paroles de paix. La France perd à ce siége Givre, Gouverneur de Brie, jeune homme de grande espérance, plein d'esprit, habile dans les langues & les Mathématiques, capitaine prudent & soldat intrépide : c'est à lui que Henri écrivit cette ligne,

après un avantage dû à la bravoure de ce jeune guerrier: «Tes victoires m'empêchent de dormir: Adieu Givre, voilà tes vanités payées ».

Le Roi ayant attaqué le Prince de Parme entre Rouen & Caudebec, l'Espagnol quitta cette ville & passa la Seine, dans le dessein de se mettre en sureté au-delà de cette riviere. Le Roi étoit si persuadé que le Prince de Parme échoueroit dans cette entreprise, qu'il ne prit aucunes mesures pour l'empêcher. Mais les Espagnols réussirent sans que le Roi eût reçu le moindre avis, parce qu'il étoit mal servi en espions. Il n'en fut instruit que lorsqu'arrivant avec un corps de troupes pour attaquer le Camp des ennemis, il s'apperçut que le passage étoit effectué. Il courut aussi-tôt sur les hauteurs voisines, d'où il vit avec le plus grand dépit sa proie lui échapper. Le Prince de Parme lui ayant envoyé à cette occasion un Trompette pour lui demander ce qu'il pensoit de cette retraite, le Roi répondit brusquement: » Je ne me connois point en retraite; la plus belle

belle retraite du monde, je l'appelle une fuite ».

Le Roi entra dans Paris, le jour de la réduction, par la porte Saint-Honoré. En passant dans cette rue, il apperçut un soldat qui prenoit un pain de force chez un Boulanger; le Roi courut à lui fort en colere, & se mit en devoir de tuer ce voleur. Le Comte de Brissac, Gouverneur de la ville, vint au-devant de Sa Majesté, & en l'abordant il lui présenta une belle écharpe blanche brodée en or: le Roi la reçut en l'embrassant, & lui donna la sienne avec le bâton de Maréchal de France.

Un Seigneur de la Cour étoit venu en poste, demander à Henri IV l'Abbaye du Bec, que possédoit le Chevalier d'Aumale qui avoit été tué par de Vic, au moment que ce Prince venoit de s'emparer de Saint-Denis. Mais à peine ce Seigneur ouvroit-il la bouche pour demander l'Abbaye, que le Roi lui dit: » Monsieur, elle est donnée. — Et comment, Sire, s'écria le Courtisan! le Courrier qui vous apporte la nouvelle de la reprise de Saint-Denis, n'est

arrivé qu'après moi ; je suis donc le premier qui vous ai demandé cette Abbaye. Vous ne savez donc pas, reprit ce bon Roi, que de Vic a eu en vue, quand il a tué d'Aumale, de la procurer à son propre fils ».

Le Dimanche 6 Novembre fut fait le Baptême du fils de Madame de Sourdis dans l'Eglise de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le Roi fut parrain & Madame de Liancourt (Gabrielle d'Estrées) marraine. Elle étoit vêtue ce jour-là d'une robe de satin noir tant chargée de perles & de pierreries qu'elle ne pouvoit se soutenir, & à laquelle on disoit que Mesdames de Nemours & de Montpensier avoient servi de Chambrieres en cette cérémonie. M. de Montpensier portoit la saliere, la Maréchale de la Châtre portoit l'enfant, qui fut baptisé par l'Evêque de Maillezais son oncle. Le Roi vêtu d'un habillement gris, depuis qu'il fut entré dans l'Eglise jusqu'à ce qu'il en sortit, ne cessa de rire avec Madame de Liancourt, & de la caresser, tantôt d'une façon, tantôt de l'autre. Quand elle vint à lever l'enfant pour le présenter aux fonts,

elle s'écria : » Mon Dieu, qu'il est gros ! j'ai peur qu'il m'échappe, tant il est pesant. — Ventre-saint-gris, répondit le Roi, ne craignez pas cela, il n'a garde, il est bien bridé & bien scellé ». Le Roi par cette réponse faisoit allusion à M. Philippe Hurault, Comte de Chiverny, Garde des Sceaux & Chancelier de France, qui étoit fort amoureux de Madame Isabelle Babou, Marquise de Sourdis, tante de Gabrielle, auquel le public donnoit cet enfant, & dont le Roi voulut être parrain. Chiverny, dans une charge si sérieuse & si éminente, ne cachoit point sa passion, & le Roi qui eût voulu que tout le monde eût été aussi amoureux que lui, étoit bien aise qu'un tel personnage se trouvât embarrassé du même mal que lui.

Ce fut à l'occasion de ce baptême, qu'une Dame présente à la cérémonie, dit à Madame de Liancourt qu'il ne falloit pas qu'elle s'étonnât si l'enfant étoit si pesant, puisqu'il avoit des Sceaux pendus au cou. Sa Majesté, deux ou trois jours auparavant, avoit mandé par M. de Lomenie à M. le Chancelier, qu'il étoit bien aise de ce qu'il avoit

fait un si beau fils à Madame de Sourdis, & qu'il vouloit en être le compere.

Pendant que le Roi voyoit avec satisfaction, tous ses sujets accourir à l'envi pour se ranger à leur devoir, son esprit étoit agité par de grandes inquiétudes. Elles n'étoient plus causées par le Duc de Mayenne & les Espagnols, mais il avoit reconnu par la conduite irréguliere de plusieurs Seigneurs de son parti, qu'il y avoit bien des mécontens, & que les Huguenots sur-tout cherchoient à lui causer de nouveaux embarras. Ils s'étoient comportés pendant cette année, d'une façon qui lui avoit extrêmement déplu. Sans lui en demander la permission, ils avoient tenu une assemblée dans laquelle, après être convenus d'en tenir une générale toutes les années pour délibérer sur leurs affaires particulieres, ils avoient nommé des Députés, pour faire au Roi des demandes pareilles à celles qu'ils lui avoient déjà faites à Mantes. Lorsque ces Députés furent arrivés à la Cour, Henri leur fit de fortes réprimandes sur leur con-

duite peu respectueuse. Cependant il y reçut leurs cahiers, & les ayant remis à son Conseil pour les examiner, ils obtinrent de lui au mois de Novembre suivant, un Edit en confirmation de celui qui leur avoit été accordé en 1577 par Henri III. Henri IV étoit en son Conseil lorsque cet Edit fut arrêté, & dit tout haut: » J'en sais qui ont dit, que le feu Roi étoit hérétique pour l'amour de cet Edit; mais le premier qui s'ingérera dorénavant de tenir ce langage, je lui ferai faire son procès ». Avant de le rendre, il avoit parlé aux Huguenots avec beaucoup de fermeté : ceux-ci lui ayant demandé des Chambres miparties, & un Protecteur, il leur répondit: « Qu'il ne vouloit rien innover; qu'ils n'auroient rien que l'Edit de 1577, avec la Chambre de l'Edit, & que c'étoit assez, même trop pour eux. Qu'à l'égard d'un Protecteur, il vouloit qu'ils entendissent qu'il n'y avoit d'autre Protecteur en France que lui, des uns & des autres : que le premier qui seroit si osé d'en prendre le titre, il lui feroit courir fortune de sa vie, & qu'il s'en assurât ».

Malgré la colere que de pareilles

demandes donnoient à ce Prince, il conservoit cependant assez de liberté d'esprit pour rire aux dépens des Ministres Protestans. Ceux d'Aunis & de Saintonge lui ayant demandé quelques assignations sur les terres qu'il avoit en ce pays-là, pour être payés de leurs pensions. « Pourvoyez-vous, leur dit-il, pour cet égard vers Madame ma Sœur, car votre Royaume est tombé en quenouille ». Cette Princesse étoit Calviniste très-obstinée, & protégeoit beaucoup cette Religion.

Le 27 Décembre 1594 pensa devenir le jour le plus funeste pour Henri & pour toute la France. Ce Prince revenoit de Picardie & étoit descendu à l'hôtel Schomberg où logeoit la Marquise de Monceaux (ci-devant Madame de Liancourt), & où s'étoient rendus plusieurs Seigneurs pour lui présenter leurs hommages. Ayant apperçu les sieurs de Ragny & de Montigny, qui l'abordoient en le saluant très-profondément, il s'avance vers eux ; & dans le temps qu'il se baisse pour relever & embrasser Montigny, un nommé Jean Chatel, fils d'un Marchand Dra-

pier de Paris, qui s'étoit gliſſé parmi les aſſiſtans, lui porte un coup de couteau qui lui caſſe une dent & lui coupe la levre ſupérieure du côté droit. Henri ſe ſentant frappé, & cherchant des yeux d'où le coup pouvoit venir, apperçoit *Mathurine*, & dit : *Au diable ſoit la folle, elle m'a bleſſé.* Cette Mathurine étoit une fille qui faiſoit la folle & à laquelle le Roi avoit donné la liberté de ſe jouer quelquefois avec lui. Elle ſuivoit la Cour depuis long-temps, mais ſur le ton de ces fous qui fréquentoient autrefois les Cours des Princes pour les amuſer. Or cette fille niant le fait, fit une action qui prouva qu'elle n'étoit pas ſi folle qu'elle affectoit de le paroître. Elle ſe jette du côté de la porte, la ferme & jure qu'on lui ôtera plutôt la vie que de laiſſer ſortir perſonne. Ceux qui accompagnent le Roi examinent auſſi-tôt les viſages de ceux qui étoient préſens & qu'on ne connoiſſoit point. On remarque dans la foule un jeune homme fort embarraſſé de ſa contenance & fort ému. Il avoit cependant jeté à terre le couteau dont il avoit frappé le Roi. Le ſieur de Montigny l'arrête en lui diſant que

c'étoit lui qui avoit commis cet horrible attentat. Il s'en défendit en bégayant, & enfin il avoua. M. de Thou assure que ce fut le Comte de Soissons, qui se trouvant près de ce jeune homme, l'arrêta en lui disant : « C'est vous ou moi qui avons blessé le Roi ».

Ce bon Prince laissoit de temps en temps percer le chagrin intérieur dont il étoit dévoré. Un jour une Dame de la Cour (Madame de Balagny, digne sœur du brave Bussy d'Amboise) voyant le Roi fort triste, s'ingéra de lui dire : « A voir votre façon, Sire, Votre Majesté n'est pas bien contente ». Sur quoi Henri lui répond : « Ventre-saint-gris, comment le pourrois-je être de voir un peuple si ingrat envers son Roi, qu'encore que j'aie fait & fasse encore tous les jours tout ce que je puis pour lui & pour le salut duquel je voudrois sacrifier mille vies, si Dieu m'en avoit donné autant, comme je lui ai fait assez paroître, à sa nécessité, me dresser toutefois tous les jours de nouveaux attentats ! car depuis que je suis ici, je n'oy parler d'autre chose ».

Le Duc de Guiſe ayant fait ſon accord avec le Roi, arriva à Paris le Dimanche 15 Janvier 1595, & vint auſſi-tôt trouver le Roi au Louvre. Sa Majeſté le reçut avec un fort bon viſage, l'embraſſa par deux fois, & lui dit qu'il étoit le bien-venu, & qu'il ſe reſſentiroit du ſervice qu'il lui avoit fait d'être venu le trouver, & qu'il eſpéroit lui donner plus de contentement que là où il avoit été. Là-deſſus M. de Guiſe commençant à vouloir haranguer, & reprenant un peu ſes eſprits qu'il avoit perdus quand il parut devant le Roi, Sa Majeſté lui dit en riant : « Mon couſin, vous n'êtes pas grand harangueur non plus que moi; je ſais ce que vous me voulez dire; il n'y a qu'un mot en tout cela, nous ſommes ſujets tous à faire des fautes & des jeuneſſes. J'oublie tout, mais n'y retournons plus; me reconnoiſſant pour ce que je ſuis, je vous ſervirai de pere, & n'y a perſonne en cette Cour que je voie de meilleur cœur que vous ».

Le Préſident Séguier étant allé trouver le Roi pour lui faire, de la part

de ſa Cour de Parlement, remontrances ſur l'Edit des conſignations que la Cour avoit refuſé de vérifier ; Sa Majeſté lui dit qu'il ne lui demandoit de tous que celui-là, & qu'ils ne le lui refuſaſſent point, ſinon qu'ils lui donneroient la peine d'y aller lui-même pour le vérifier, & qu'il leur en porteroit encore demi-douzaine d'autres dans ſa manche. Puis raillant en ſa maniere accoutumée, lui dit : « Traitez-moi au moins comme les Moines : *victum & veſtitum*. Je ne mange pas toujours mon ſoûl, & quant à mes habillemens, regardez, Monſieur le Préſident, regardez comme je ſuis accoutré ».

Jamais Prince ne vit ſes finances plus expoſées à la voracité des Traitans que Henri IV. A la mort du Surintendant d'O arrivée en 1594, Henri manquoit de tout, & d'O laiſſoit l'Etat endetté de huit cent dix millions de notre monnoie actuelle. Quant à la ſucceſſion de l'Intendant, elle paſſoit quatre millions. Le Roi ayant créé après lui un Conſeil de Finances compoſé de huit perſonnes, ces huit Conſeillers ne furent que huit concuſſionnaires à brevet,

dit M. Thomas dans ses notes sur l'Eloge de Sully. Les dissipations, les vols, continuerent avec plus de fureur qu'auparavant. Le Roi dans la guerre contre l'Espagne ayant besoin de huit cent mille écus pour faire le siége d'Arras, les leur demanda, comme l'homme qui a besoin de pain en demande à un citoyen riche : il ne put jamais les obtenir. « Je suis, écrivoit ce digne Prince à Sully, fort proche des ennemis, & n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre ; mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude, & depuis deux jours je dîne chez les uns & chez les autres, parce que mes pourvoyeurs n'ont plus moyen de rien fournir pour ma table ». Qui le croira ? Pendant ce temps même les huit Conseillers qui présidoient aux Finances, tenoient à Paris des tables splendides & voluptueuses, & leur luxe scandaleux insultoit à la misere publique.

Henri avoit un esprit supérieur à son siecle ; mais quoiqu'il ne crût ni aux sorciers, ni aux divinations, cependant il ne pouvoit s'empêcher quel-

quefois de s'affecter de certaines prédictions. Un jour on lui remit des lettres d'un vieux Gentilhomme de Gascogne, par lesquelles ce dernier l'engageoit à se garder de la fin du mois d'Avril 1595. Le Roi les ayant lues devint rêveur & pensif, & ayant M. de Bourges auprès de lui, il lui en dit le contenu. L'Archevêque lui fait sentir la vanité des devins & des divinations. Mais le Roi l'interrompt & lui dit : « Je sais autant de tout cela que vous m'en sauriez dire, & que c'est en Dieu qu'il faut croire, & non pas aux hommes. Mais si vous dirai-je là-dessus une chose qui est vraie, c'est que jamais ce Gentilhomme ne me mentit ; car il m'a même prédit les deux batailles de Coutras & d'Ivry tout de la même façon qu'elles sont avenues, c'est ce qui m'y a fait penser ».

Le Duc de Mayenne ayant fait son accommodement avec Henri, va le trouver à Monceaux, terre à dix lieues de Paris, laquelle appartenoit alors à Gabrielle d'Estrées. Mayenne aborde le Roi qui se promenoit dans l'étoile du Parc ; le Roi s'étant avancé

vers lui, l'embraſſe par trois fois, l'aſſurant qu'il étoit le bien-venu & embraſſé de ſi bon cœur que ſi rien ne ſe fût paſſé entre eux. M. de Mayenne mit un genou en terre, lui embraſſa la cuiſſe, l'aſſura de ſa très-humble obéiſſance & ſoumiſſion, diſant qu'il ſe reconnoiſſoit grandement obligé, tant pour l'avoir remis avec tant de douceur, de bonté & de gratification particuliere dans ſon devoir, que pour l'avoir délivré de l'arrogance eſpagnole & des ruſes italiennes. Puis le Roi l'ayant fait lever & embraſſé encore une fois, lui dit: « Qu'il ne doutoit nullement de ſa foi & de ſa parole, parce qu'un homme de bien & de brave cœur comme il le connoiſſoit, n'avoit rien tant à cœur que l'obſervation de l'une & de l'autre; & le prenant par la main, il commença à le promener à fort grands pas, lui montrant ſes allées, & contant tous ſes deſſeins & les beautés avec les commodités de cette maiſon. M. de Mayenne, qui étoit incommodé d'une ſciatique, le ſuivoit le mieux qu'il pouvoit, mais d'aſſez loin, traînant une cuiſſe fort peſamment, ce que

voyant le Roi, & qu'il étoit grandement rouge, échauffé, & souffloit à grande haleine, il se retourna vers Monsieur de Rosny qu'il tenoit de l'autre main, & lui dit à l'oreille : *Si je promene encore long-temps ce gros corps ici, me voilà vengé sans grande peine de tous les maux qu'il nous a faits, car c'est un homme mort.* Et là-dessus s'étant arrêté, il dit à Mayenne : « Dites le vrai, mon cousin, je vais plus vîte que vous & je vous ai trop fatigué. — Par ma foi, Sire, répondit M. de Mayenne en frappant de sa main sur son ventre, il est vrai & vous jure que je suis si las & si hors d'haleine que je n'en puis plus : que si vous eussiez continué à me promener aussi vîte, car l'honneur & la civilité ne me permettoient pas de vous dire, c'est trop, & encore moins de vous quitter, je crois que vous m'eussiez tué sans y penser. Alors le Roi l'embrassa & lui dit avec une face riante, un visage ouvert & lui tendant la main : » Allez, touchez là, mon cousin ; car... voilà tout le mal & le déplaisir que vous recevrez jamais de moi, & de cela je vous en donne ma foi & ma parole de bon cœur, laquelle je n'ai violée, ni ne

violerai jamais. — *Pardieu*, Sire, répondit le Duc de Mayenne, en lui baisant la main & faisant ce qu'il pouvoit pour mettre un genou en terre, je le crois ainsi & toutes les autres choses généreuses qui se peuvent espérer du meilleur & du plus brave Prince de notre siecle. Aussi m'avez-vous dit cela si franchement & avec une si bonne grace, que mes sentimens & mes obligations en sont redoublés de moitié : & partant je vous jure derechef, Sire, par le Dieu vivant, sur ma foi, mon honneur & mon salut, que je vous serai toute ma vie fidelle sujet & loyal serviteur; que je ne vous manquerai, ni abandonnerai jamais, ni n'aurai d'envie, de désir, & desseins d'importance qu'ils ne me soient suggérés par Votre Majesté même, ni n'en reconnoîtrai jamais en d'autres, fussent-ils mes propres enfans, que je ne m'y oppose formellement & ne vous en donne avis aussi-tôt. Hors sus, mon cousin, réplique le Roi, je le crois; & afin que vous me puissiez aimer & servir long-temps, allez-vous-en reposer, rafraîchir & boire un coup au château, car vous en avez besoin. J'ai du vin

d'Arbois en mes offices dont je vous enverrai deux bouteilles, car je sais que vous ne le haïssez pas, & voilà Rosny que je vous baille pour vous faire l'honneur de la maison & vous mener en votre chambre : c'est un de mes plus anciens serviteurs & l'un de ceux qui a reçu plus de joie de voir que vous me vouliez aimer & servir de bon cœur ».

En 1596, la malheureuse situation des finances obligea Henri IV à faire convoquer les Notables de son Royaume dans la ville de Rouen. Lorsque tous ceux qui devoient composer cette assemblée furent arrivés, le Roi se rendit dans la grande salle de Saint-Ouen, accompagné du Légat, de plusieurs Cardinaux & Evêques, des plus grands Seigneurs, des premiers Présidens des Cours souveraines, de plusieurs Gentilshommes, d'un grand nombre de Sénéchaux & Magistrats des Villes, & enfin de ceux qui avoient été choisis librement pour y assister; car le Roi n'avoit voulu nommer personne. Il fit l'ouverture de l'Assemblée par ce discours bien digne de la haute idée qu'on

à de ce grand Prince: « Si je faiſois gloire de paſſer pour un excellent Orateur, j'aurois apporté ici plus de belles paroles que de bonne volonté; mais mon ambition tend à quelque choſe de plus haut que de parler: j'aſpire aux glorieux titres de Libérateur & de Reſtaurateur de la France. Par la grace divine, par les bons conſeils de mes ſerviteurs qui ne ſont profeſſion d'armes, par l'épée de ma brave & généreuſe Nobleſſe, par mes peines & mes labeurs je l'ai ſauvée de perte, ſauvons-la à cette heure de ruine. Participez, mes ſujets, à cette ſeconde gloire avec moi, comme vous avez participé à la premiere. Je ne vous ai point appelés ici comme faiſoient mes prédéceſſeurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés; je vous ai fait aſſembler pour recevoir vos conſeils, pour les croire & pour les ſuivre, en un mot, *pour me mettre en tutelle entre vos mains.* C'eſt une envie qui ne prend guere aux Rois, aux barbes griſes & aux victorieux comme moi; mais l'amour que je porte à mes ſujets & l'extrême déſir que j'ai de

conserver mon Etat, me font trouver tout facile, tout honorable ».

Après cette premiere séance, le Roi demanda à la Duchesse de Beaufort (Gabrielle), qui avoit entendu son discours, cachée derriere une tapisserie, ce qu'elle en pensoit : » Je n'ai jamais, dit-elle, ouï mieux parler : j'ai été seulement surprise d'entendre Votre Majesté parler de se mettre en tutelle. — Ventre-saint-gris, lui répondit le Roi, il est vrai, mais je l'entends avec mon épée au côté ».

L'Etoile, dans son Journal du regne de Henri IV, rapporte un trait qui peint si bien la bonté de ce Prince & son amour pour son peuple, que je ne puis le passer ici sous silence. L'hiver de 1595 à 1596 fut si désastreux, que la misere fut générale ; le septier de blé se vendit jusqu'à 24 & 25 francs. Le Roi informé de cette calamité, se retiroit souvent à part, prioit Dieu, & pleuroit la misere de son peuple. De quoi j'ai ouï rendre témoignage à un des siens, fort homme de bien, (c'est l'Etoile qui parle) qui m'a assuré

l'y avoir trouvé, & que Sa Majesté elle-même lui avoit dit ces mots : » Je plains bien mon pauvre peuple ; je sais qu'il est mal mené : mais quoi ! si j'y pense faire quelque chose, ils me le traiteront encore plus mal «.

Jean Duret étoit Médecin du Cardinal de Vendôme, qui avoit pour Secrétaire le frere du même Duret, qui depuis a été le Président de Chévry : Duret le Médecin dit un jour chez ce Cardinal, parlant de Henri IV, qu'il falloit lui faire avaler des *pillules césariennes*, c'est-à-dire, vingt-trois coups de poignard, ainsi qu'autrefois à César dans le sénat. Ce qui étant su & rapporté par du Perron, qui fut depuis Cardinal, le Roi ne put s'empêcher de haïr ce Médecin, sans pourtant lui faire jamais de mal. Duret voyoit quelquefois la Reine Marie de Médicis quand elle étoit malade, laquelle avoit de la confiance en lui, à cause de sa grande réputation. Ayant fait par ce moyen prier le Roi de lui donner la place de premier Médecin après la mort de M. Delariviere, le Roi répondit à ceux qui lui en parlerent : » Dites à Duret qu'il se

contente que je le laiſſe vivre, & que je ſais bien le mal qu'il a voulu me faire il y a long-temps «.

Henri IV ſe trouvoit au bal avec Gabrielle d'Eſtrées, lorſqu'on lui apporta la nouvelle de la ſurpriſe de la ville d'Amiens par les Eſpagnols: ce Prince dont la conſtance & la magnanimité ne s'ébranloient pas aiſément, fut cependant étonné du coup; & élevant les yeûx en haut, il dit: « Ce coup eſt du ciel: ces pauvres gens pour avoir refuſé une petite garniſon que je leur ai voulu bailler, ſe ſont perdus. » Puis ſongeant un peu, il ajoute: *C'eſt aſſez faire le Roi de France, il eſt temps de faire le Roi de Navarre.* Et ſe retournant vers ſon amante qui pleuroit, il lui dit: « Ma maîtreſſe, il faut quitter nos armes & monter à cheval pour faire une autre guerre ». Dès l'inſtant même il ſe met à la tête de ſa brave Nobleſſe, pour prouver que la peur ne logeoit point en ſon ame & ne pouvoit trouver d'accès dans un ſi grand cœur que le ſien. Le courage de ce Prince ne s'amollit point dans le commerce des femmes, mille traits le prouvent: ajoutons à

celui que nous venons de citer cette lettre qu'il écrivoit à Gabrielle d'Estrées dans une occasion périlleuse, & par laquelle il lui mandoit : » Si je suis vaincu, vous me connoissez assez pour croire que je ne fuirai point ; mais ma derniere pensée sera à Dieu, & l'avant-derniere à vous ».

Henri ne se dissimuloit pas que son extrême passion pour les femmes étoit une tache dans son illustre vie ; mais il étoit persuadé qu'il n'y a que les personnes dépourvues de bonnes qualités qui n'ont pas la force d'avouer leurs foiblesses. Ce prince demanda un jour à l'Ambassadeur de Rodolphe II, si cet Empereur avoit des maîtresses. *Si mon Maître en a, elles sont secretes*, répondit le Ministre. » Il est vrai, répliqua Henri, qu'il y a des hommes qui n'ont pas assez de grandes qualités pour n'être pas obligés de cacher leurs foiblesses ».

Ce Monarque étoit d'un caractere bouillant & prompt à s'enflammer. Mais ce Prince, par de continuelles réflexions sur la colere, par l'expérience de l'adversité, par la nécessité de se

faire des partisans, enfin par la trempe d'un cœur tourné vers la tendresse, avoit converti ces premiers transports si impétueux en de simples mouvemens qui les marquoient sur son visage, dans ses gestes, & plus rarement dans ses paroles. Nous en citerons plusieurs exemples en différens articles de ce Recueil : pour le moment nous nous bornerons au trait qu'on va lire. Le Roi demandoit de l'argent avec la vérification de quelques Edits bursaux. Messieurs de la Cour du Parlement allerent trouver Sa Majesté qui étoit au lit : Monsieur le premier Président est chargé de porter la parole. Henri ne pouvant consentir à ce que le Parlement vouloit, poussa la colere contre le premier Président jusqu'aux démentis. « Vous ferez, lui dit-il, comme ces fous d'Amiens, qui pour m'avoir refusé deux mille écus, ont été forcés de donner un million à l'ennemi. Quant à moi, je m'en irai en Flandres me faire donner quelque coup de pistolet, & alors vous saurez à vos dépens ce que c'est que de perdre un Roi ». Ce Monarque ayant été forcé de se rendre au Palais pour y faire enregistrer ses Edits bursaux, en

ſortant il regarde les jeunes Conſeillers qu'il ſavoit être ceux qui avoient montré le plus d'opiniâtreté à l'enregiſtrement, & leur dit tout haut : « Vous êtes encore bien jeunes pour être ici de mes Conſeillers ; auſſi n'êtes-vous pas ſages comme ces vieux-là, en montrant les anciens ».

On ne ſauroit trop multiplier les pieces originales qui concourent à mettre dans tout ſon jour la franchiſe de Henri IV. La ſuivante eſt de ce genre ; c'eſt la réponſe qu'il fit le 27 Septembre 1598, aux remontrances du Clergé de France. » Je reconnois que ce que vous avez dit eſt véritable, mais je ne ſuis pas auteur de tous ces maux, ils étoient introduits auparavant que je fuſſe venu. Pendant la guerre j'ai couru où le feu étoit allumé pour l'étouffer ; maintenant que nous ſommes en repos, je ferai ce que veut le temps de la paix. Je ſais que la religion & la juſtice, ſont les colonnes & fondemens de ce Royaume, qui ſe conſervent ſous la piété ; & quand elles n'y ſeroient point, je les y voudrois établir, mais pied à pied comme je fais en toutes

choses; je ferai en sorte, Dieu aidant, que l'Eglise soit aussi bien qu'elle étoit il y a cent ans. Mais il faut par vos bons exemples que vous répariez ce que les mauvais ont détruit, & que la vigilance recouvre ce que la nonchalance a perdu. Vous m'avez exhorté à mon devoir, je vous exhorte au vôtre; faisons bien, vous & moi: allez par un chemin, & moi par l'autre; si nous nous rencontrons, ce sera bientôt fait: mes prédécesseurs vous ont donné des paroles avec beaucoup d'apparat, & moi avec ma jaquette grise, je vous donnerai des effets; je suis gris au-dehors, mais tout or au-dedans ».

Quelque temps après, au mois de Février 1599, le Parlement ayant envoyé des Députés pour faire de très-humbles remontrances à Sa Majesté sur l'Edit de Nantes, donné le 13 Avril de l'année derniere en faveur des Prétendus-Réformés, le Roi après avoir écouté patiemment leur harangue, leur répond avec autant de douceur que de fermeté: « Vous me voyez en mon cabinet où je viens vous parler, non point en habit royal, ni avec

l'épée

l'épée & la cape comme mes prédécesseurs, ni comme un Prince qui vient recevoir des Ambassadeurs, mais vêtu comme un pere de famille, en pourpoint, pour parler familiérement à ses enfans. Ce que j'ai à vous dire est que je vous prie de vérifier l'Edit que j'ai accordé à ceux de la Religion. Ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix : je l'ai faite au-dehors, je veux la faire au-dedans de mon Royaume ; vous me devez obéir, quand il n'y auroit autre considération que de ma qualité & de l'obligation que m'ont tous mes sujets, & principalement vous de mon Parlement ; j'ai remis les uns en leurs maisons dont ils étoient éloignés, & les autres en la foi qu'ils n'avoient plus : si l'obéissance étoit due à mes prédécesseurs, elle est due avec plus de dévotion à moi qui ai rétabli l'Etat. Dieu m'a choisi pour me mettre au Royaume qui est mien par succession & par acquisition. Les gens de mon Parlement ne seroient plus en leurs siéges sans moi : ceux qui empêchent que mon Edit ne passe, veulent la guerre ; je la déclarerai demain à ceux de la Religion, mais je ne la

ferai pas, je les y enverrai. J'ai fait l'Edit, je veux qu'il s'obſerve; ma volonté devroit ſervir de raiſon : on ne la demande jamais au Prince dans un Etat obéiſſant. Je ſuis Roi maintenant, je vous parle en Roi : je veux être obéi.

Ce Prince, dit Coulomiès dans ſes Mémoires hiſtoriques, avant que de haranguer ſon Parlement le 8 Janvier 1599, lui raconta ce fait ſingulier & dans les termes que nous allons tranſcrire : » Devant que parler de ce pour quoi je vous ai mandés, je veux vous dire une hiſtoire que je viens de ramentevoir (rappeler) au Maréchal de la Châtre. Incontinent après la Saint-Barthélemy, quatre qui jouions aux dés ſur une table, vîmes paroître des gouttes de ſang; & voyant qu'étant eſſuyées par deux fois elles revenoient pour la troiſieme, je dis que je ne jouerois plus & que c'étoit un augure contre ceux qui l'avoient répandu. M. de Guiſe étoit de la troupe. Ce prodige, ajoute Coulomiès, parut en 1574 à Avignon, au logis d'un nommé Grillon, comme le remarque Louis Vidal dans

l'histoire du Connétable de Lesdiguieres, dont Coulomiès rapporte les Lettres.

Le trait ci-dessus nous conduit à donner connoissance d'un autre rapporté par Bongars à la date du 25 Octobre, & par l'Etoile au 12 Août 1598. Un bruit court dans Paris & aux environs que le Roi chassant derniérement dans la forêt de Fontainebleau, avoit entendu dans la même forêt le jappement des chiens, le cri & les cors des chasseurs, autres que ceux qui étoient avec lui. Sur quoi s'imaginant que d'autres chassoient aussi & qu'ils avoient la hardiesse d'interrompre sa chasse, il commande au Comte de Soissons de pousser en avant pour découvrir quels étoient ces téméraires. Le Comte de Soissons s'avance effectivement & entend le même bruit de chasse, mais il n'apperçoit autre chose qu'un grand homme noir, qui dans l'épaisseur des broussailles lui crie : *M'entendez-vous ou m'attendez-vous?* & soudain disparoît. Cet événement faux ou véritable interrompit la chasse du Roi, qui s'en retourna en son châtel & donna sujet à maints propos & histoires. De Serres, dans son Traité de l'*Invent. gén. de l'hist-*

toir. *Tome V. pag.* 215, rapporte aussi cet événement qui, dit-il, mérite d'avoir place parmi les romans, puisque les charbonniers, les manœuvres & les bûcherons, pâtres & paysans du voisinage de la forêt de Fontainebleau assuroient dans ce temps qu'ils voyoient par intervalle un grand homme noir qui menoit une meute de chiens & chassoit par la forêt sans leur faire néanmoins aucun mal; & ils appeloient ce fantôme le *grand Veneur.* On lit dans une des feuilles du Journal de Paris de l'année derniere (1788), l'explication de ces sortes de phénomenes, grossis ou altérés par la peur & la crédulité villageoise.

Dans l'extrait d'un Mémoire de la généralité du Bourbonnois, fait par ordre de feu M. le Duc de Bourgogne, pere de Louis XV, on lit que le jour que Henri III fut assassiné à Saint-Cloud, la foudre tomba sur la Sainte-Chapelle du château de Bourbon-l'Archambaud fondée par les Seigneurs de Bourbon, dont la branche régnante de nos Rois n'a pas dédaigné le nom, & qu'elle n'y fit pas d'autre mal que d'ôter du milieu de l'écu des armes de Bourbon qui

étoient peintes sur une vitre, le bâton de gueules qui en fait la brisure & la distinction d'avec les pleines armes de France : comme si le Ciel par ce prodige eût voulu annoncer la fin du regne de la branche de Valois dont Henri III étoit le dernier Prince, & le commencement de la branche de Bourbon dont Henri IV étoit le chef & légitime successeur de la Couronne, qu'il a portée & transmise à la maison de Bourbon. On a observé aussi que le jour de sa naissance fut le jour de la mort de François de Guise, tué par Poltrot devant Orléans.

Une des plus grandes preuves de la supériorité de courage de Henri IV, c'est que jamais ce Prince dans quelque état désespéré qu'il vît ses affaires, ne se laissa abattre ni par l'infortune, ni par les revers. Après avoir tenté inutilement de secourir Calais, il apprend la perte de cette place ; au lieu d'en témoigner du chagrin il s'écrie avec un visage calme & serein, comme si cet accident ne l'eût point affligé : « Or sus, mes amis, il n'y a plus de remede, Calais est pris ; mais il ne faut pour-

tant pas s'étonner & perdre courage, puisque c'est dans les afflictions que les vaillans hommes s'évertuent & se renforcent d'espérance en une chose ordinaire à la guerre, de gagner dans un temps & de perdre dans l'autre. Les ennemis ont eu leur tour, & avec l'assistance de Dieu (qui ne m'a jamais délaissé quand je l'ai prié de bon cœur) nous aurons le nôtre; & ainsi il ne nous faut plus penser à faire des plaintes & doléances, ni user de blâmes & de reproches contre aucuns. Au contraire, célébrons avec honneur la mémoire des morts; ne dénions point les louanges dues à la généreuse défense des vivans, & regardons à chercher les moyens pour avec usure prendre notre revanche sur les ennemis, & faire en sorte, comme je l'espere avec la faveur du Ciel, que cette place demeure seulement autant de jours entre les mains des Espagnols, que nos devanciers l'ont laissée d'années entre les mains des Anglois ».

Malgré son courage & son activité, on voit que Henri éprouvoit des revers; & le peuple presque toujours injuste

envers ses Souverains, lui en attribuoit la faute. La Noblesse même se livroit à cette injustice. On s'imaginoit qu'un Prince, qui avoit toujours fait de grandes choses, ne devoit jamais essuyer de malheurs. La crainte s'empare des esprits, & plusieurs Seigneurs de la Cour engagent le Duc de Montpensier à faire à Henri la proposition la plus hardie qu'on puisse imaginer. Le Duc va le trouver, & dit à Sa Majesté que ce qu'il avoit à lui proposer n'étoit pas nouveau, qu'il avoit été pratiqué autrefois, & que les Rois en avoient tiré de grands avantages; savoir, qu'Elle trouvât bon que ceux qui avoient des Gouvernemens par commission les pussent posséder en propriété, en reconnoissant les tenir de la Couronne par un simple hommage lige. Après quoi tous en général & chacun en particulier s'obligeroient à lui payer & fournir par avance les troupes & équipages nécessaires pour former une Armée suffisante, qui seroit employée où Sa Majesté jugeroit à propos. Ce fait est tiré des Mémoires de Sully.

Le Roi après avoir écouté le Duc d'un air tranquille, lui répondit froi-

dement : « Mon coufin & mon ami, je crois que quelque efprit malin a charmé le vôtre, ou que vous n'êtes pas dans votre bon fens, car le langage que vous venez de me tenir eft entiérement difconvenable à un homme de bien & à bon naturel comme le vôtre, & tellement difproportionné à un Prince de mon fang qui fe voit à préfent plus proche de la Couronne que je n'en ai jamais été, que je ne faurois croire que des difcours fi pleins d'infamie pour moi, & tout-à-fait pernicieux à cet Etat, puiffent naître d'un efprit fi doux que j'ai toujours reconnu en vous. Comment s'imaginer que des gens fi méchans que ceux qui ont ainfi abufé de votre facilité & fimplicité, m'ayant dépouillé des principaux & des plus magnifiques droits de la Royauté, euffent enfuite égard aux vôtres de Prince du fang. Et je ne puis vous céler que fi je vous eftimois avoir dans le cœur des défirs fi indignes pour vous & pour moi, que ceux que j'ai ouï fortir de votre bouche, je vous ferois connoître qu'un cœur vraiment royal & généreux ne s'offenfe pas fi cruellement fans châtiment & fans donner une longue pénitence. Partant, mon

cousin, mon ami, revenez en vous-même, & sortez absolument de votre précipice & de vos fantaisies tant égarées. Gardez-vous bien de faire paroître à ceux qui vous ont employé en un si mauvais ouvrage, que vous m'en ayez parlé en aucune façon; mais en feignant que toutes les raisons ci-dessus vous sont venues en la pensée, dites-leur qu'elles vous ont non-seulement empêché de m'en parler, mais aussi vous ont donné tant d'horreur de les proposer, que vous êtes résolu de tenir pour ennemi mortel quiconque en voudra parler ». Le Duc suivit le conseil de Henri, & personne par la suite ne fut assez hardi pour renouveler une proposition qui auroit anéanti, en la divisant, la puissance du Roi & de l'Etat, si elle eût eu son exécution, & si Henri moins politique n'eût pas été aussi instruit qu'il l'étoit.

Henri ne pouvoit être aussi brave qu'il l'étoit, sans aimer les braves capitaines. Un sieur de la Curée, auquel il avoit sauvé la vie dans une action, en l'avertissant qu'un ennemi alloit le percer, demanda à Henri la permission

d'aller reconnoître un camp ennemi, en faisant souvenir Sa Majesté que les Espagnols étoient entrés quatre fois en France, & que toutes les quatre fois il les avoit attaqués & battus le premier. Henri en lui donnant un petit soufflet amical sur la joue, lui répondit : « Monsieur de la Curée, ne vous mettez point en colere, je connois votre courage, je vous accorde votre demande ».

Le Conseil du Roi, lorsqu'il fut question de la paix, n'étoit point d'avis que Sa Majesté la fît, parce qu'on s'imaginoit tirer bon parti du Roi d'Espagne qui étoit épuisé d'hommes & d'argent. Henri convenoit de cette vérité, & répondoit : « Que s'il désiroit la paix, ce n'étoit pas qu'il craignît les incommodités de la guerre, mais qu'il vouloit procurer à la Chrétienté les moyens de se reposer ; qu'il savoit bien que dans la situation où étoient ses affaires, il pourroit retirer de grands avantages de la guerre; mais qu'étant une chose barbare, contre les lois & la nature du Christianisme, de faire la guerre pour l'amour de la guerre, un Prince Chrétien ne devoit jamais refuser la paix, à moins

qu'elle ne lui fût tout-à-fait désavantageuse ». Paroles sublimes & qui devroient être gravées en traits ineffaçables dans le cœur de tous les Princes Chrétiens.

Dès que ce Monarque jouit du calme qu'il attendoit depuis si long-temps, il songea sérieusement à la réforme de ses Etats. Il commence par déclarer hautement aux gentilshommes, qu'il désiroit qu'ils se retirassent dans leurs châteaux pour économiser leurs revenus au lieu de les venir dépenser à la Cour. Il auroit aussi désiré retrancher le luxe qui s'étoit introduit sous le regne de Henri III, & il fut le premier à en donner l'exemple ; il s'habilloit très-simplement de drap gris avec un pourpoint de satin ou de taffetas, sans découpures ni broderies. Il louoit ceux qui l'imitoient & se moquoit des autres *qui portoient*, disoit-il, *leurs moulins & leurs bois de haute futaie sur leurs épaules.* Il réforme en outre la superfluité qui régnoit sur les tables de sa maison, moins pour épargner la dépense que pour donner l'exemple d'une honnête fruga-

lité : car il étoit persuadé de cette maxime :

Regis ad exemplum totus componitur orbis.

Effectivement, beaucoup de personnes l'imiterent, & s'il ne vint pas à bout d'introduire absolument une honnête réforme, du moins s'apperçut-on d'un changement remarquable tant à la Cour que chez les particuliers.

Henri se connoissoit parfaitement en hommes, il savoit choisir ceux qui avoient le plus de mérite & les employoit chacun suivant ses talens. Nous avons vu que pendant la guerre il avoit donné les premiers emplois à ceux d'entre la Noblesse qui avoient le plus de courage & d'expérience dans l'Art Militaire, les deux Biron, Lesdiguieres, Bouillon, Montmorency, Aumont, Crillon, la Châtre, Givry, la Noue, de Vic, la Curée & tant d'autres qui lui avoient aidé à conquérir son Royaume. Pendant la paix il chercha, sans écarter sa Noblesse, les personnes dont la profession éloignée du tumulte des armes, étoit de s'instruire des lois, des intérêts de l'Etat, des Négocia-

tions & de la Politique. Ceux qu'il avoit choisis pour composer ses Conseils étoient assurément dignes de sa confiance : cependant il ne la leur accordoit pas aveuglément, se réservant toujours la liberté de décider par lui-même. Ceux qu'il consultoit le plus ordinairement, étoient Rosny, Chiverny, Bellievre, Sillery, Sancy, Jeannin, Villeroy. Henri leur demandoit leurs avis souvent séparément, soit pour éviter les altercations que produit dans les Conseils la diversité des opinions, soit pour s'instruire des choses qu'il ne savoit pas, ou pour instruire lui-même ses Ministres ; soit enfin pour les engager à lui parler avec plus de liberté & pour ne pas dire à tous ensemble ce qu'il ne vouloit dire qu'à quelques-uns en particulier.

Dans le cours de l'année 1598, Henri fut attaqué d'une rétention d'urine qui mit ses jours en danger. Tous les bons François ressentirent cet accident avec la plus vive douleur, mais heureusement il n'eut point de suites, & en moins de sept ou huit jours il fut entiérement rétabli. « Je n'ap-

préhende point la mort, disoit-il à ceux qui l'environnoient, je l'ai affrontée dans les plus grands périls, mais j'avoue que j'ai regret de sortir de cette vie sans avoir pu remettre ce Royaume dans la splendeur que je m'étois proposée & sans avoir fait connoître à mes Peuples, en les gouvernant bien & les soulageant de tant de subsides, que je les aime comme s'ils étoient mes enfans ».

On ne peut trop répéter que Henri n'avoit point de plus forte passion que de soulager ses sujets, que de les faire vivre en paix & à leur aise. Il n'avoit point de discours plus ordinaire que celui-là. Dans une autre maladie dangereuse, il dit à Sully son Ministre qui ne quittoit pas le chevet de son lit : « O mon ami ! vous savez que j'ai bravé la mort dans les combats, ainsi je ne l'appréhende pas ; mais mon peuple n'est pas encore heureux, j'espérois achever mon ouvrage ; vous savez quels étoient mes projets pour sa félicité ».

On a plusieurs de ses lettres aux Gouverneurs des Provinces, dans les-

quelles il emploie ces termes : « Ayez ſoin de mon Peuple, ce ſont mes enfans, Dieu m'en a commis la garde ; j'en ſuis reſponſable ».

Une autre preuve non équivoque de ſon amour pour ſon Peuple, fut, après avoir fait rompre ſon mariage avec Marguerite de Valois, d'en contracter un ſecond contre ſon inclination, en 1600, avec Marie de Médicis, fille de François, Grand-Duc de Toſcane. Le Roi avoit cédé aux repréſentations de Sully & l'avoit laiſſé maître de cette affaire. Ce Miniſtre fidelle, de concert avec les autres Commiſſaires, termina en très-peu de temps cette négociation. Joannini qui étoit chargé de la procuration du Grand-Duc, ne fut pas plutôt arrivé, que les articles furent dreſſés & ſignés. Sully fut chargé de les aller communiquer au Roi qui ne s'attendoit pas à une ſi prompte expédition. En voyant Sully il lui demande d'où il venoit : « Nous venons, Sire, lui répond Sully, de vous marier ». Henri demeure quelque-temps immobile comme s'il eût été frappé de la foudre. Il ſe promene

ensuite à grands pas dans sa chambre en rongeant ses ongles & paroissant livré à des réflexions qui l'agitoient si violemment qu'il fut long-temps sans parler : enfin revenant à lui-même comme un homme qui a pris une derniere résolution : « Eh bien, dit-il en frappant avec vivacité ses deux mains l'une contre l'autre : eh bien, pardieu soit, il n'y a de remede : puisque pour le bien de mon Royaume vous dites qu'il faut que je me marie, il faut donc se marier ». Il avoua à Rosny que la crainte de ne pas mieux rencontrer la seconde fois que la premiere, étoit ce qui l'avoit causé son irrésolution. Etrange bisarrerie de l'esprit humain, s'écrie Sully ! Un Prince qui s'étoit tiré avec succès & avec gloire de mille cruelles dissentions, que la guerre & la politique lui avoient suscitées, tremble à la seule idée de querelles & de noises domestiques !

C'est ici le lieu de faire part à nos Lecteurs d'une conversation que Henri eut au sujet d'un second mariage, avec le Duc de Sully son favori. « Il me semble, dit ce bon Prince, qu'il ne

reste plus pour l'accompliſſement du deſſein que j'ai formé de me remarier, ſinon s'il y aura moyen de trouver une autre femme ſi bien conditionnée, que je ne me jette pas dans le plus grand des malheurs de cette vie, qui eſt, ſelon mon opinion, d'avoir une femme laide, mauvaiſe, & dépit au lieu de l'aiſe, repos & contentement que je me ſerois propoſé de trouver en cette condition. Que ſi l'on obtenoit les femmes par ſouhait, afin de ne me repentir point d'un ſi haſardeux marché, j'en aurois une, laquelle auroit entre autres bonnes parties, ſept conditions principales, à ſavoir :

Beauté en la perſonne,
Pudicité en la vie,
Complaiſance en l'humeur,
Habileté en l'eſprit,
Fécondité en génération,
Eminence en extraction,
Grands Etats en poſſeſſion.

Mais je crois, mon ami, que cette femme eſt morte, voire peut-être n'eſt pas encore née, ni prête à naître; & partant voyons un peu enſemble quelles filles ou femmes dont nous ayons

ouï parler, feroient à défirer pour moi, foit dehors, foit dedans le Royaume : & pour ce que j'y ai déjà (felon mon advis) penfé plus que vous, je vous dirai, pour le dehors, que l'Infante d'Efpagne, quelque vieille & laide qu'elle puiffe être, je m'y accommoderois, pourvu qu'avec elle j'époufaffe auffi les Pays-Bas, quand ce devroit être à la charge de vous redonner le Comté de Béthune. Je ne refuferois pas non plus la Princeffe d'Angleterre, fi, comme l'on publie que l'Etat lui appartient, elle avoit été feulement déclarée préfomptive héritiere : mais il ne me faut pas attendre à l'une ni à l'autre, car le Roi d'Efpagne & la Reine d'Angleterre font bien éloignés de ce deffein là. L'on m'a auffi parlé quelquefois de certaines Princeffes d'Allemagne, defquelles je n'ai pas retenu le nom; mais les femmes de cette région ne me reviennent nullement, & penferois, fi j'en avois époufé une, devoir avoir toujours un pot de vin couché à côté de moi, outre que j'ai ouï dire qu'il y eut un jour une Reine en France de cette Nation, qui la penfa ruiner, tellement que tout cela m'en

dégoûte. L'on m'a auſſi parlé de quelqu'une des ſœurs du Prince Maurice; mais outre qu'elles ſont toutes Huguenottes, & que cette alliance me pourroit mettre en ſoupçon à Rome & parmi les zélés Catholiques, qu'elles ſont filles d'une Nonnain, & quelqu'autre choſe que je vous dirai une autre fois, m'en aliene la volonté. Le Duc de Florence a auſſi une niece que l'on dit être aſſez belle; mais étant d'une des moindres Maiſons de la Chrétienté, qui porte le titre de Prince, n'y ayant pas plus de ſoixante ou quatre-vingts ans que ſes devanciers n'étoient qu'au rang des plus illuſtres bourgeois de leur Ville, & de la même race de la Reine-mere Catherine qui a tant fait de maux à la France & encore plus à moi en particulier, j'appréhende cette alliance, de crainte de rencontrer auſſi mal pour moi, les miens & l'Etat. Voilà les Etrangeres dont j'eſtime avoir été parlé. Quant à celles de dedans le Royaume, vous avez ma niece de Guiſe qui ſeroit une de celles qui me plairoit le plus, nonobſtant ce petit bruit que quelques malins eſprits font courir, qu'elle aime bien autant les poulets en papier qu'en fri-

caſſée. Car pour mon honneur, outre que je crois cela très-faux, j'aimerois mieux une femme qui fît un peu l'amour, qu'une qui eût mauvaiſe tête, de quoi elle n'eſt pas ſoupçonnée, mais au contraire d'humeur fort douce & d'agréable & complaiſante converſation, & pour le ſurplus, de bonne maiſon, belle, de grande taille & d'apparence d'avoir bientôt de beaux enfans; n'y appréhendant rien que la trop grande paſſion qu'elle témoigne pour ſa Maiſon, & ſur-tout ſes freres, qui lui pourroient faire naître des déſirs de les élever ».

Ce fut d'après cette converſation que Sully ſe hâta de conclure avec le Grand-Duc de Toſcane & de faire épouſer au Roi Marie de Médicis. Le Duc de Bellegarde, Grand Ecuyer, fut député de la part de Sa Majeſté pour épouſer en ſon nom la Princeſſe qui lui étoit deſtinée. Le Cardinal Aldobrandin, avant de partir pour ſa Légation de France, lui avoit donné la Bénédiction nuptiale le 7 Octobre 1600. Elle arriva à Marſeille le 3 Novembre ſuivant, d'où elle ſe rendit à Lyon. Le Roi en ayant été informé, prend la poſte par un temps très-pluvieux,

ſuivi de pluſieurs Seigneurs de ſa Cour. Il arrive à neuf heures du ſoir au bout du pont de Lyon où on le fait attendre près d'une heure, parce que pour le plaiſir de ſurprendre la Reine, il ne voulut point ſe nommer. Un Hiſtorien du temps nous raconte ainſi la premiere entrevue du Roi : La Reine étoit à ſouper, & le Roi la voulant voir & conſidérer à table & ſans être connu, entra juſqu'en la ſalle qui étoit fort pleine. Mais il n'y eut pas plutôt mis le pied qu'il fut reconnu de ceux qui étoient le plus près de la porte : ils ſe fendirent pour lui livrer paſſage, ce qui fit que Sa Majeſté ſortit à l'inſtant ſans entrer plus avant. La Reine s'apperçut bien de ce mouvement dont toutefois elle ne fit aucune démonſtration, que de pouſſer les plats en arriere à meſure qu'on la ſervoit, & mangeoit ſi peu qu'elle s'aſſit plutôt par contenance que pour ſouper. Le Roi qui n'attendoit autre choſe, arrive à la porte d'icelle & fait marcher devant lui M. le Grand (Bellegarde), qui frappe ſi fort que la Reine juge que ce doit être le Roi; elle s'avance au même inſtant que M. le Grand entre ſuivi de Sa Majeſté,

aux pieds de laquelle la Reine se jette. Le Roi l'embrasse & l'ayant relevée, ce ne furent qu'honneurs, caresses & baisers, respects & devoirs mutuels. Après que les complimens furent passés, le Roi la prit par la main & l'approcha de la cheminée où il lui parla une bonne demi-heure & s'en alla souper; ce qu'il fit assez légérement. Cependant il fit avertir Madame de Nemours qu'elle eût à dire à la Reine qu'il étoit venu sans lit, s'attendant qu'elle lui feroit part du sien, qui devoit leur être commun dorénavant. Madame de Nemours porte ce message à la Reine, laquelle fit réponse qu'elle n'étoit venue que pour complaire & obéir aux volontés de Sa Majesté, comme sa très-humble servante. Cela étant rapporté au Roi, il se fit déshabiller & entra dans la chambre de la Reine qui étoit déjà au lit.

On trouve dans le Volume 9190 des Manuscrits de la Bibliotheque du Roi, une anecdote curieuse que l'Auteur annonce avoir apprise d'un des trois Ministres que Henri consulta sur ce mariage : savoir, Rosny, Villeroy & Sillery. Il dit que Rosny opina

en faveur de la Reine Marie de Médicis : que Villeroy lui conseilla de ne point se marier & de laisser sa succession au Prince de Condé qui étoit son héritier par le droit de la naissance ; mais que Sillery le plus fin Courtisan des trois, lui dit qu'il ne pouvoit mieux faire que d'épouser sa maîtresse & légitimer l'aîné des enfans qu'il avoit eus d'elle. Henri parut ému de ces discours & dit ensuite : « Je m'étois promis beaucoup de vos suffisances & fidélités au conseil que j'ai désiré prendre de vous touchant mon mariage, & toutefois j'ai bien peur qu'au lieu de me faire résoudre, vous n'ayez augmenté mes irrésolutions par la contrariété de vos opinions accompagnées de raisons si puissantes, que je me trouve bien empêché au jugement que je dois faire de la meilleure. A cela donc j'ai besoin d'un peu de temps pour y penser ». Ce qu'ayant dit, il se leva & quitta ces Messieurs.

Le Roi nomma pour Dame d'Honneur de la Reine, Madame de Guercheville, qu'il avoit aimée sans succès, en lui disant que puisqu'elle étoit vé-

ritablement Dame d'honneur, elle le feroit de la Reine sa femme. Le Roi auroit pu donner la même qualité à Catherine de Rohan, sœur du Vicomte de ce nom, qui avoit répondu à une déclaration galante de Henri : *Qu'elle étoit trop pauvre pour être sa femme, & de trop bonne maison pour être sa maîtresse.*

A peine Henri IV eut-il goûté une année de paix avec l'Espagne, qu'il arriva un accident qui pensa causer une nouvelle rupture entre les deux Couronnes ; mais elle n'eut pas de suites, par la fermeté avec laquelle le Roi se conduisit. Voici le fait : Pendant que la Cour d'Espagne séjournoit à Valladolid, le neveu du sieur de la Rochepot, Ambassadeur de France, fut se baigner avec quelques jeunes Gentilshommes de son âge. Ils sont insultés par des Espagnols qui leur disent des injures, auxquelles les François répondent en faisant des menaces. Les Espagnols prennent aussitôt leurs habits & les jettent dans l'eau. Nos jeunes gens irrités de cette insolence, nonobstant leur petit nombre, courent l'épée à la main sur cette canaille

&

& la mettent en fuite. Deux gentilshommes qui veulent prendre part à cette querelle ſont tués avec quelques autres, & pluſieurs bleſſés. Auſſi-tôt les François ſe réfugient dans l'hôtel de l'Ambaſſadeur. Les parens de ceux qui avoient été tués ou bleſſés demandent juſtice au Roi d'Eſpagne, qui ordonne à ſes Officiers de la faire. Ceux-ci, ſans aucun reſpect pour l'hôtel de l'Ambaſſadeur, en font forcer les portes, arrêtent le neveu de l'Ambaſſadeur & quelques gentilshommes François qu'ils traînent en priſon.

Henri en apprenant cette nouvelle, s'écrie avec un violent mouvement de colere : « J'en jure, ſi je puis une fois voir mes affaires en bon ordre, aſſembler de l'argent & le reſte de tout ce qui m'eſt néceſſaire, je leur ferai une ſi furieuſe guerre, qu'il ſe répentiront de m'avoir mis les armes à la main ». Il envoie ordre auſſi-tôt à ſon Ambaſſadeur de ſortir d'Eſpagne, & fait publier une interdiction de tout commerce avec les Eſpagnols. L'Alcade qui avoit commis cette violence, va par ordre du Roi d'Eſpagne demander pardon à l'Ambaſſadeur ; il lui proteſte qu'il n'avoit

arrêté ſon neveu & les autres François que pour les ſouſtraire à la fureur du peuple. Mais comme on ne relâchoit point les priſonniers à cauſe de l'oppoſition des parens de ceux qui avoient été tués, l'Ambaſſadeur ne voulut point recevoir ces excuſes & ſe retira. Le Nonce du Pape fit tous ſes efforts pour accommoder l'affaire, & Sa Sainteté ayant fait agir fortement auprès des deux R is pour la terminer, y réuſſit. Les priſonniers furent relâchés ; on remit entre les mains du Nonce la procédure qui avoit été faite, & l'on fit ſatisfaction à l'Ambaſſadeur ; mais le Roi le rappela, ne voulant pas qu'il fît un plus long ſéjour dans cette Cour. Il envoya à ſa place Emeric de Boutaut, homme ferme & vigoureux, qui en donna une bonne preuve quelque temps après en aſſiſtant avec le Roi d'Eſpagne à une Comédie, dont une ſcene repréſentoit la bataille de Pavie, où l'on voyoit François I.er demandant la vie à un Capitaine Eſpagnol qui lui tenoit le pied ſur la gorge. Il ſort de ſa place, monte ſur le théâtre, & paſſe ſon épée au travers du corps de l'Acteur.

La République de Venise avoit prêté de l'argent à Henri IV dans ses plus grands besoins, & entre autres sommes un million, pour lequel le Roi avoit fait une obligation signée de sa main. Ce Prince ne l'avoit pas encore acquittée, lorsqu'il lui vint des Ambassadeurs de la République. Il s'imaginoit qu'après leur audience publique, ils ne manqueroient pas de lui demander le payement de cette somme qu'il n'étoit pas encore en état d'effectuer ; mais ils ne lui en parlerent pas. Sa Majesté fut au contraire fort agréablement surprise, lorsque ces Ambassadeurs venant prendre leur audience de congé, l'un lui présenta un coffre riche & magnifique, & l'autre lui en offrit la clef. Le Roi accepte, & ouvrant le coffre en leur présence & celle de toute la Cour, il y retrouve son obligation. A l'instant il met la main sur la garde de son épée & la leur montrant, dit : *Voilà mon épée, elle sera toujours au service de vos Maîtres.* S'il ne l'employa pas en leur faveur, il sut se servir de son autorité pour appaiser leurs différens avec Paul V, débats qui auroient pu avoir de fâcheuses suites pour eux.

La Reine Marie de Médicis étant devenue grosse, il fallut chercher des nourrices pour M. le Dauphin. Lariviere, premier Médecin de Henri IV, homme intéressé & vilain, en produit une qui lui avoit fait présent d'une tapisserie de quatre cents écus. Le Roi témoignant que cette nourrice ne lui plaisoit pas, vouloit en prendre une autre qui montroit par diverses attestations de plusieurs Médecins, que son lait étoit excellent. Lariviere dit au Roi : « Elle n'est pas meilleure, Sire, malgré toutes ces attestations : j'en ferai faire autant pour une couple d'écus à tel Médecin de Paris que je voudrai». Le Roi qui étoit instruit, lui réplique : « Pourquoi ne prendroient-ils pas bien deux écus pour cela ? vous avez bien reçu une tapisserie de quatre cents écus de votre protégée». Le Médecin confus ne dit mot, & le Roi refusa la nourrice qu'il proposoit.

Lorsque la Reine Marie de Médicis arriva à Paris, elle fut loger à l'hôtel de Gondy, depuis l'hôtel de Condé que nous avons vu démolir de nos jours

pour ſervir d'emplacement aux nouvelles rues du Théâtre François. Les principales Dames de la Cour eurent ordre de ſe rendre auprès de la Reine : la Marquiſe de Verneuil y fut auſſi. Sauval a écrit que Henri la préſenta lui - même à cette Princeſſe ; un autre Hiſtorien prétend que ce fut la Ducheſſe de Nemours qui eut ordre d'aller prendre la Marquiſe chez elle & de la préſenter à la Reine : il ajoute que la Marquiſe voulut s'en excuſer, mais que le Roi voulut être obéi. La Reine la reçut fort froidement ; mais la Marquiſe naturellement hardie, ne ſe déconcerta point, & tourna cette Princeſſe de tant de côtés, qu'elle l'obligea enfin de lui parler.

Comme le Roi étoit à Calais, vers le commencement de l'automne de l'année 1601, Eliſabeth Reine d'Angleterre qui lui écrivoit les lettres les plus flatteuſes, lui fit demander une entrevue, l'aſſurant que s'il vouloit avoir cette complaiſance pour elle, elle étoit réſolue malgré ſa vieilleſſe de s'embarquer & de faire la moitié du trajet de Douvres à Calais, où ils ſe pourroient voir, s'il vouloit

faire l'autre moitié. Le Roi s'en excusa d'abord sur le soin qu'il devoit prendre de la santé de la Reine d'Angleterre qu'il ne devoit pas exposer à l'inconstance de la mer, sur des affaires de très-grande importance qui le rappeloient à Paris, sur ce qu'il n'étoit pas en état de se présenter devant elle n'étant venu à Calais qu'avec la botte, & sur d'autres raisons de politesse & d'honnêteté; mais les raisons secretes étoient la passion qu'il avoit pour Marie de Médicis son épouse, qui l'aimoit réciproquement, laquelle seroit tombée dans de grandes inquiétudes si elle eût appris que le Roi se fût mis sur mer. D'ailleurs ce Prince, dit un Historien (Grégorio Leti), qui craignoit si peu les plus grands périls sur terre, craignoit extrêmement la mer; enfin, qu'il n'étoit point de la prudence d'un Roi de s'exposer sans aucune nécessité, & sans qu'il en pût revenir aucun bien pour le Royaume; mais au contraire, la passion même que la Reine d'Angleterre témoignoit pour cette entrevue, lui faisoit soupçonner quelque dessein caché. Le Roi ne fut pas le seul qui eut ce soupçon, car dès qu'on eut appris cette nouvelle dans les Cours

étrangeres, les Politiques disoient que la Reine Elisabeth avoit sans doute le dessein de jouer quelque tour à Henri IV, & que sachant que François I.er avoit été blâmé de n'avoir pas retenu prisonnier Charles-Quint, elle auroit profité de cette faute, en retenant Henri IV jusqu'à ce qu'il lui eût rendu Calais. D'autres disoient que cette Reine eut la honte de proposer au Monarque ce qu'il ne pouvoit accepter, & que Henri eut la gloire de refuser ce qu'Elisabeth ne devoit pas demander. Sur ce fait Pasquin voyant que Marphore étoit surpris de ce que le Roi qui aimoit tant à faire la cour aux Dames, avoit perdu l'occasion de la faire à la Reine d'Angleterre, lui dit que le Roi de France avoit le goût trop fin pour courir après une vieille.

Nous lisons dans un Ouvrage intitulé: *Récit véritable de la naissance de Messeigneurs & Dames les Enfans de France* (de Henri IV & de Marie de Médicis), des particularités sur l'accouchement de la Reine assez intéressantes pour les donner au public. Cet ouvrage est de Louise Bourgeois, dite Boursier, sage-

femme de la Reine. C'eſt cette femme elle-même qui va parler, mais d'un ſtyle un peu plus moderne & moins prolixement que dans ſon livre.

« La premiere groſſeſſe de la Reine étant déclarée, le Roi ſe propoſa de lui donner certaine Madame Dupuis pour ſage-femme, attendu qu'elle avoit ſervi en cette même qualité Madame la Ducheſſe de ** (Beaufort), ce que la Reine n'avoit guere agréable. Madame la Marquiſe de Guercheville qui s'en étoit auſſi ſervie, la lui avoit préſentée plus d'une fois, ſans que Sa Majeſté eût voulu ni l'entendre, ni lui parler. Il ne m'étoit pas encore arrivé d'eſpérer de pouvoir accoucher la Reine. Ce fut Madame la Préſidente de Thou qui m'aimoit depuis long-temps, & qui dans la maladie dont elle eſt morte, ayant entendu parler de la répugnance de Sa Majeſté pour la Dupuis, par Meſſieurs du Laurens & Lariviere Médecins, daigna me propoſer à eux, en partant de ce principe, que la principale piece de l'accouchement eſt que la ſage-femme agrée à la femme qui accouche. Sur quoi ces Meſſieurs & les autres Méde-

cins de la Cour, après s'être amplement informés de moi, promirent à Madame de Thou, au cas que le Roi tînt bon pour la Dupuis, qu'ils lui proposeroient, attendu qu'elle étoit vieille & foible, d'agréer qu'une autre sage-femme plus jeune la secondât, & que si leur proposition réussissoit, j'en tirerois non-seulement profit & honneur, mais que je pourrois succéder à la Dupuis; mais le Roi que l'on avoit prévenu, déclara positivement qu'il ne vouloit point que sa femme en eût d'autre qu'elle, & ajouta en se fâchant : *Que la premiere personne qui parleroit à la Reine de cette associée, il lui montreroit qu'il lui en déplaisoit.*

Cependant ayant été recommandée à Madame Concini, qui eut la bonté d'en parler à la Reine : *Que veut-on que je fasse*, lui dit Sa Majesté; *le Roi veut m'en donner une qui ne me plaît pas..... mais il faut que j'en passe par-là.* — *Madame*, répliqua la Marquise de Concini, *Votre Majesté peut du moins la voir sans que le Roi le sache, puisque vous n'avez vu que cette vieille qui ne vous agrée pas.*

Il me fut donc ordonné d'entrer, &

la Reine après m'avoir regardée fixement *environ la longueur d'un Pater*, partit fans me rien dire pour aller à l'hôtel de Gondy.

Le lendemain vers une heure après midi Madame de Heilly prit la peine de paffer chez moi, & me dit : « Courage, Madame Bourfier, il y a de bonnes nouvelles pour vous ; de plus loin que la Reine m'a vue, elle m'a demandé : Qu'eft-il de l'*Élevatrice* (on difoit ce mot à la Cour pour celui de Sage-femme,) que l'on m'a montrée hier, car je vois qu'elle t'intéreffe ? Que fait-elle ? — Je lui répondis : Madame, elle eft en fa maifon, en attendant l'honneur de vos commandemens. — Affurez-la, me dit la Reine, que jamais autre qu'elle ne me touchera ».

Je fus cependant au moins quinze jours fans entendre parler de rien, fi ce n'eft que le Roi alloit faire un voyage, ainfi que du prochain départ de la Reine pour Fontainebleau, où elle devoit faire fes couches ; l'on parloit auffi des préparatifs de Madame Dupuis, qui regardoit fon voyage comme affuré, en ayant eu parole du Roi & de la Marquife de Guercheville. Qu'on juge de mes inquiétudes !

La veille de ſon départ, Sa Majeſté dit à la Reine : « Ma mie, vous ſavez où je vais demain, mais je retournerai, Dieu aidant, aſſez à temps pour vos couches. Vous partirez après moi pour Fontainebleau : vous ne manquerez de rien de ce qui vous ſera néceſſaire : vous aurez Mademoiſelle ma ſœur qui eſt gaie & la meilleure compagne du monde, qui cherchera tous les moyens de vous faire paſſer le temps ſans ennui, ainſi que toutes les Dames qui vous ſont attachées & vos Femmes de chambre ordinaires. Je ne veux point qu'il y ait ni Princeſſes ni Dames autres que celles-là à votre accouchement, de peur de faire naître des jalouſies. De plus, ce ſont tant d'avis différens, que cela trouble ceux qui ſervent & pourroit vous nuire : vous aurez auſſi vos Médecins & Madame Dupuis votre ſage-femme ».

Au nom de Madame Dupuis, la Reine commença à branler la tête, & dit : « *La Dupuis !*... je ne veux me ſervir d'elle ». Sur quoi le Roi fort étonné : « Comment, ma mie, s'écria-t-il, avez-vous attendu mon départ

tement pour me dire que vous ne vouliez pas de Madame Dupuis ? . . . Et qui voulez vous donc ? — Je veux une femme encore aſſez jeune, grande & alegre qui a accouché Madame d'Elbœuf. — Comment, ma mie, qui donc vous l'a fait voir ? eſt-ce Madame d'Elbœuf ? — Non : elle eſt venue de ſoi-même. — Oh ! je vous jure que mon voyage & ni affaire que j'aie, ne me mettent plus en peine que celle-là. Que l'on m'aille chercher M. du Laurens ».

Ce Médecin parvint quoique avec peine à tranquilliſer le Roi ſur ma capacité. « Mais ce n'eſt pas aſſez, s'écria le Monarque ; vous m'avez parlé de Madame de Thou . . . . Allez promptement la trouver, & qu'elle vous nomme une douzaine de femmes de qualité qu'elle ait ſervies, & ſavoir ſi elles ſont contentes ».

Le Roi ſatisfait ſur tous ces points par M. du Laurens, la Reine lui commanda dès le lendemain du départ de Sa Majeſté de venir chez moi m'ordonner de me trouver le jour ſuivant à ſon lever. Je ne manquai pas de m'y rendre, & M.lle de la Renouillere m'introduiſit, en diſant à la Reine : « Madame,

voilà la ſage-femme que votre Majeſté a choiſie. — Oui, je l'ai choiſie, s'écria la Reine, je l'ai choiſie, je la veux.... Je ne me tromperois jamais en choſe que j'ai choiſie ; qu'elle s'approche ».

La Reine après m'avoir beaucoup regardée ſe prit à rire *avec une couleur vermeille qui lui vint aux joues*, & me dit que le lendemain je l'allaſſe voir de meilleure heure pour la voir au lit. Elle ordonna en même temps que l'on allât commander au Tapiſſier de la Cour un lit pour moi, & me dit que je tinſſe mon coffre prêt pour partir avec elle dans trois ou quatre jours.

Je fus donc le lendemain voir la Reine au lit, où ſur la demande qu'elle m'en fit de lui dire mon ſentiment ſur l'enfant que je croyois qu'elle auroit, je lui dis que ſelon les préceptes que tiennent les femmes ce devoit être un fils.

Au départ pour Fontainebleau je fus placée dans le carroſſe de Sa Majeſté, où étoient la Marquiſe de Guercheville & Madame Concini, chacune à une portiere, & Maître Guillaume, le fou du Roi, que l'on plaça du côté du Cocher. A la dînée on me fit aller

trouver la Reine dans sa chambre jusqu'à ce qu'on l'eût servie. Je dînai avec les Femmes de chambre, & l'après-dînée l'on me ramena dans la chambre de Sa Majesté où l'on me dit qu'il falloit que je restasse toujours.

Le voyage se fit en deux jours. La couchée du premier fut à Corbeil dans une hôtellerie où il n'y avoit qu'une méchante petite chambre-basse de planches, bien étouffée (enfumée), pour la Reine. L'on mit coucher les Femmes & moi dans ce qui restoit marqué pour le cabinet de Sa Majesté, & il n'y avoit entre son lit & le mien qu'une légere cloison de *torchis*.

La dînée fut à Melun chez M. de la Grange-le-Roi, où il n'y avoit aucuns meubles, & *sur-tout que de grosses pierres de taille au lieu de chevets.* Quoique ce fut vers la fin d'Août il ne faisoit pas chaud. Heureusement on y avoit pourvu, & l'on avoit allumé trois fagots & trois bûches.

La Reine ayant tourné le dos au feu, étant debout, ces bûches qui étoient extrêmement grosses, étant venues tout à coup à s'ébouler, je fus assez heureuse, en me jetant entre

elle & le feu, pour arrêter l'une des plus fortes, qui déjà rouloit sur les talons de la Reine, & qui l'eût infailliblement fait tomber à la renverse. Tel fut le premier service que j'eus l'honneur de lui rendre & au Roi futur qu'elle portoit.

Arrivés à Fontainebleau, je suivis la Reine dans son appartement, d'où je ne bougeai que pour manger & dormir. Mademoiselle de la Renouilliere me dit de la porte de Sa Majesté, qu'arrivant son accouchement, je ne m'étonnasse d'aucune chose que je pusse voir; qu'il se pourroit que certaines personnes fâchées de ce qu'elle m'avoit prise au lieu de la Dupuis, me pourroient dire ou faire de leur pis pour me fâcher ou intimider: que cela arrivant, je ne m'en souciasse, n'ayant affaire qu'à elle, & qu'elle n'entreroit jamais en doute de ma capacité...; qu'en un mot je fisse d'elle ainsi que de la plus pauvre femme de son Royaume, & de son enfant comme de celui du plus pauvre homme. Souvent elle me demandoit ce que je pensois qu'elle dût avoir? Sur quoi je l'assurois qu'elle auroit un fils, & véritablement je dirai

ce qui me le faisoit croire ; je la voyois si belle, avec un si beau teint, l'œil si bon & si clair, que selon les préceptes que tiennent les femmes cela devoit être ainsi.

La Reine demeura environ un mois à Fontainebleau avant le retour du Roi, pendant lequel temps *Madame* (la Sœur du Roi) faisoit tout ce qui étoit possible pour la désennuyer & lui faire passer le temps agréablement. Elle faisoit des ballets & l'accompagnoit à la chasse, s'entend pour la voir, car elle étoit dans sa litiere & *Madame* en son carrosse.

Le premier jour qu'elles y furent, *Madame* voulut que j'entrasse dans son carrosse, de peur que la Reine qui étoit sur son terme n'eût besoin de moi ; ce que ne vouloit permettre Madame de Guercheville, tellement que j'étois là attendant qu'elles fussent d'accord entre elles. *Madame* m'ordonnoit d'entrer, l'autre me le défendoit ; enfin *Madame* l'emporta.

Huit jours avant l'accouchement le Roi arriva de Calais, dont la Reine, *Madame* & toute la Cour furent très-aises ; & moi j'en avois une joie mêlée de crainte,

n'ayant pas encore eu l'honneur d'avoir été vue de Sa Majesté. Pour ce jour je n'allai point l'après-dînée chez la Reine, à cause de l'arrivée du Roi.

Le lendemain mon devoir fut de me trouver à son réveil comme de coutume, où après l'avoir vue je m'étois retiré à quartier ; le Roi entrant alors lui dit : « Ma mie, est-ce là votre sage-femme ? — Oui, Sire, c'est elle ». Sur quoi le Roi voulant sans doute me gratifier, s'écria : « Je crois qu'elle vous servira bien, elle m'a bonne mine. — Je n'en doute point, Sire, je l'ai choisie, & vous dirai que je ne me trompai jamais en choses que j'ai choisies ».

« Ma bonne, me dit le Roi, il faut bien faire ! C'est une chose de si grande importance que vous avez à manier ! — J'espere, Sire, que Dieu m'en fera la grace ».

De là s'approchant de moi, ce bon Roi se mit à me dire tout plein de gausseries, (c'est qu'assistant aux couches de Madame la Duchesse de Beaufort, la Dupuis étoit très-libre avec ce Prince, & qu'il croyoit que toutes celles de notre état devoient ressembler à cette vieille femme). Alors me touchant

dans les mains. *Vous ne me répondez rien*, me dit-il ? A quoi je répondis avec tant d'embarras, que j'aurois peine à dire quoi.

M. le Duc d'Elbeuf arrivant alors, & s'étant écrié en m'appercevant, qu'il étoit ravi de me trouver là. « Comment donc, coufin, s'écria le Roi, vous connoiffez la fage-femme de ma femme ? « Oui-dà, Sire, elle a relevé la mienne qui s'en eft très-bien trouvée ».

« Ma mie, dit le Roi, en courant à la Reine, voilà mon coufin d'Elbeuf qui connoît votre fage-femme, & qui en fait état..., cela me réjouit & m'en donne bonne efpérance ».

Le jour fuivant la Reine me dit que fi-tôt qu'elle feroit accouchée, elle verroit bien à ma mine quel enfant ce feroit. Sur quoi je fuppliai Sa Majefté de croire qu'elle pourroit n'y rien connoître ; d'autant, ajoutai-je, qu'il étoit grandement dangereux en pareil cas d'avoir joie ni plaifir, à moins que l'on ne fût bien hors d'affaire ; ainfi que je la fuppliois de ne s'en point informer, attendu que je ferois trifte mine quand même ce feroit un gar-

çon, afin que dès à présent elle ne s'en étonnât pas.

Le Roi qui rentroit dans ce moment, ayant voulu savoir de quoi nous parlions, & l'ayant appris, me dit en riant: « Que si c'étoit un garçon, je ne le dirois pas, mais que je le crierois tant que j'aurois de force, & qu'il n'y avoit femme au monde qui en pareil cas eût la force de se taire». Sur quoi je suppliai Sa Majesté de croire que j'en aurois la force, puisqu'il y alloit de la santé de la Reine, & outre ce, de l'honneur de mon sexe, que je me trouvois chargée de soutenir, au point que Sa Majesté pourroit bientôt en avoir la preuve.

Mademoiselle de la Renouilliere après cet entretien, en me tirant à part, me demanda en grace de lui faire un signal au moment de l'accouchement, afin d'avoir l'honneur, si c'étoit un garçon, de l'apprendre au Roi la premiere. Le signal fut que je baisserois la tête, & au cas que ce fût une fille, que je la retirerois en arriere.

Mais Gratienne, autre Femme de chambre qui vint l'instant d'après & qui m'aimoit beaucoup, m'étant venu

demander la même grace, me mit dans un grand embarras, & d'autant plus qu'ayant vu la Renouilliere me parler en ſecret, elle avoit lieu de préſumer quel étoit l'objet de notre entretien.

Sur quoi prenant tout à coup ſon parti.... « Eh bien, dit-elle, pour ne point vous faire d'affaires avec mon ancienne, j'exige ſeulement, ſi la Reine accouche d'un fils, que vous me diſiez à haute voix: Ma fille, chauffez-moi vîte un linge »? Ce que je lui promis de très-bon cœur.

Le lendemain étant au réveil de la Reine, elle me réitéra ce qu'elle m'avoit déjà dit touchant la confiance qu'elle avoit en moi, & que je ne m'étonnaſſe d'aucunes choſes que l'on pût me dire, ni de quelque mine que l'on me fit, d'autant que je n'avois affaire qu'à elle.

La nuit du 27 Septembre à minuit, le Roi m'envoya appeler pour aller voir la Reine qui ſe trouvoit mal. J'étois couchée dans la garde-robe de Sa Majeſté où étoient les Femmes de chambre, & ſouvent pour rire on me donnoit de fauſſes alarmes, tellement que je craignois encore qu'il en fût

de même. Le nommé Pierrot qui étoit de la Chambre, me hâtoit ſi fort, qu'à peine eus-je le temps de me lacer.

A mon arrivée chez la Reine, le Roi s'écria : « Eſt-ce la ſage-femme ?... Ah ! venez vîte, ma femme eſt malade, elle a de grandes douleurs ; reconnoiſſez ſi c'eſt pour accoucher ».

Ce qu'ayant reconnu pour vrai, le Roi lui dit : « Vous ſavez, ma mie, & je vous l'ai dit pluſieurs fois, le beſoin qu'il y a que les Princes du Sang ſoient préſens à votre accouchement, ainſi je vous ſupplie à vous y réſoudre, car de là dépend la grandeur de vous & de votre enfant ». A quoi la Reine répondit : « Qu'elle avoit toujours été réſolue à faire tout ce qui lui ſeroit agréable ».

« Je vois bien, ma mie, reprit-il, que vous voulez ce que je veux ; mais je connois votre naturel timide & honteux, & je crains bien, ſi vous ne prenez une grande réſolution, qu'en les voyant ſi près de vous, cela ne vous empêche d'accoucher. C'eſt pourquoi je vous prie derechef de ne vous troubler point, puiſque c'eſt la forme preſcrite au premier accouchement des Reines ».

Les douleurs pressoient la Reine, à chacune desquelles le Roi la tenoit, & me demandoit s'il étoit temps de faire venir les Princes, attendu que cette affaire-là étoit de très-grande importance.... Sur quoi je l'assurai que je n'y manquerois lorsqu'il en seroit temps.

Vers une heure après minuit, le Roi *vaincu* d'impatience de voir si longtemps souffrir la Reine, & craignant que les Princes ne pussent arriver à temps, les envoya querir, c'est-à-dire, Messeigneurs les Princes de Conti, de Soissons & de Montpensier; & le Roi dit en les attendant : « Si l'on ne vit jamais trois Princes bien en peine, on les verra bientôt, car ils sont grandement pitoyables & d'un bon naturel, & qui voyant souffrir ma femme, aimeroient mieux, quoi qu'il dût leur en coûter, être bien loin d'ici... »; & de suite ajouta : « Car mon cousin le Prince de Conti ne pouvant aisément entendre ce qui se dira, & voyant tourmenter ma femme, croira que c'est la Sage-femme qui lui fait du mal. Mon cousin le Comte de Soissons voyant souffrir ma femme, & forcé de demeurer là,

aura de grandes inquiétudes. Pour mon cousin de Montpensier, je crains qu'il ne tombe en foiblesse, tant il est peu propre à voir souffrir personne ».

Ils arriverent tous les trois vers deux heures; mais le Roi ayant appris de moi que l'accouchement n'étoit pas si prochain, les renvoya chez eux, en les priant de se tenir prêts à revenir lorsqu'il les redemanderoit. Alors tous les Médecins de Sa Majesté furent appelés pour voir l'état de la Reine, & *aussi-tôt se retirerent en un lieu proche.*

Cependant la grand'chambre ou ovale de Fontainebleau qui est proche la chambre du Roi, étoit préparée pour les couches de la Reine. On y voyoit un grand lit de velours cramoisi-rouge près duquel étoit *le lit de travail*; les pavillons, le grand & le petit, qui étoient attachés au plancher & troussés, furent détroussés. Le grand pavillon fut tendu ainsi qu'une tente par les quatre coins avec de gros cordons; il étoit d'une belle toile d'Hollande & avoit bien vingt aunes de tour, au milieu duquel il y en avoit un petit de pareille toile sous lequel fut mis le lit de travail

où la Reine fut couchée au ſortir de ſa chambre ; & les Dames nommées par le Roi furent mandées. Il fut apporté ſous le pavillon une chaiſe, des ſiéges plians & des tabourets pour aſſeoir le Roi, *Madame* ſa ſœur, & Madame de Nemours. La chaiſe pour accoucher fut auſſi apportée & étoit couverte de velours cramoiſi-rouge.

Sur les quatre heures du matin une grande colique ſe *mêla parmi le travail de la Reine* & lui cauſa d'extrêmes douleurs, ſans produire d'autres effets : ſur quoi le Roi fit appeler les Médecins, auxquels je rendis compte, en les aſſurant que cette colique la travailloit plus que le mal d'enfant & *même l'empêchoit.*

Ils me dirent alors : « Si c'étoit une femme où il n'y eut que vous pour la gouverner, que lui feriez-vous » ? Sur quoi je leur propoſai les remedes que je croyois convenables à la circonſtance & qu'à l'inſtant même ils firent ordonner à l'Apothicaire.

Les Reliques de Madame Sainte-Marguerite étoient ſur une table dans la chambre, & deux Religieux de Saint-Germain-des-Prés qui prioient Dieu ſans ceſſe.

Le

Le Roi ayant notifié à l'Aſſemblée qu'il vouloit qu'on ne ſuivît d'autre avis que ceux des Médecins, ſelon le rapport que je leur aurois fait, & qui auroient été convenus entre eux & moi. Tellement que je puis dire qu'en aucun lieu du monde je n'eus telle tranquillité d'eſprit pour le bon ordre que le Roi y avoit apporté & l'aſſurance que m'avoit donnée la Reine.

Quelque déſagréables que fuſſent les remedes ordonnés pour combattre cette inſupportable colique, la Reine ne les rebuta nullement, *ne voulant*, diſoit-elle, *en rien ſe rendre coupable de mal.*

Son travail fut de vingt-deux heures & un quart, pendant leſquelles elle eut *tant de vertu que c'étoit choſe admirable pour les ſpectateurs* !. Le Roi ne la quitta pas un inſtant, à moins qu'il ne s'y trouvât forcé, & alors il envoyoit à tous momens ſavoir de ſes nouvelles.

Elle craignoit avant que d'accoucher, que M. de Vendôme n'entrât dans ſa chambre pendant ſon mal, à cauſe de ſon bas âge : mais les grands maux qu'elle ſouffroit l'empêchoient de s'appercevoir que ce petit Prince y étoit.

Il me demandoit ſans ceſſe quand la Reine accoucheroit ? de quel enfant ce ſeroit ? Quant à l'enfant, je lui dis que ce ſeroit ce que je voudrois : « Eh ! répliqua-t-il avec vivacité, n'eſt-il pas encore fait ?— Il l'eſt, lui répondis-je, mais j'en ferai un fils ou une fille, ainſi qu'il me plaira. — Ah ! ſage-femme, s'écria-t-il, puiſque cela dépend de vous, mettez-y les pieces d'un fils ».

Lorſque les remedes eurent diſſipé la colique & que la Reine alloit accoucher, je m'apperçus qu'elle ſe retenoit de crier. Je la ſuppliai de ne pas ſe retenir plus long-temps, de *peur que ſa gorge ne s'enflât.* Sur quoi le Roi lui dit : « Criez, ma mie ; criez de peur que votre gorge n'enfle ».

La Reine déſiroit accoucher ſur ſa chaiſe, où étant aſſiſe les Princes étoient ſous le grand pavillon vis-à-vis d'elle. J'étois moi ſur un petit ſiége devant la Reine, qui enfin étant accouchée, je mis M. le Dauphin dans des linges & langes dans mon giron, ſans que perſonne ſût que moi quel enfant c'étoit.

Comme je regardois l'enfant au viſage & le trouvois très-foible, attendu la peine qu'il avoit endurée, & que je

demandois du vin à M. de Lozerais, l'un des valets de chambre, qui m'en remit une bouteille avec une cuiller, le Roi s'approchant de moi, « Sire, lui dis-je, si c'étoit un autre enfant, je mettrois de ce vin dans ma bouche & lui en donnerois, de peur que la foiblesse ne durât trop ». Alors le Roi me mit la bouteille contre la bouche, & me dit: «Faites, ma bonne, faites comme à tout autre enfant». Aussi-tôt je me remplis la bouche de vin que je lui soufflai. Il revint aussi-tôt, en savourant ce que je lui avois donné. Je vis avec peine que le Roi étoit triste & changé, & qu'il s'écartoit de moi pour se rapprocher de la cheminée, d'autant qu'il ne savoit pas encore quel enfant c'étoit.

Je me hâtai de chercher des yeux la Renouilliere pour lui donner le signal convenu, afin qu'elle allât tirer le Roi de peine: mais elle étoit occupée à bassiner le grand lit. Appercevant alors Gratienne, je lui criai: *Chauffez-moi un linge.* A ces mots je la vis courir au Roi, qui ne pouvant la croire la repoussa assez durement. « Si c'étoit un fils, lui dit-il, je l'aurois bien vu à la mine de la Boursier. — C'en est pourtant

un, Sire ! Et quant à la mine, elle a dit à Votre Majesté qu'on n'y connoîtroit rien. — Il est vrai, reprit le Roi ; mais est-il possible si c'est un fils qu'elle ait pu me la faire telle ».

Mademoiselle de la Renouilliere qui en rentrant voyoit le Roi qui se fâchoit & repoussoit Gratienne, accourut à moi ; & sur le signal que je lui fis, détroussa son chaperon & alla faire sa révérence au Roi, en l'assurant non-seulement que je lui avois fait le signal entre nous convenu, mais encore que je lui avois dit tout bas que c'étoit en effet un garçon. A ces mots la couleur revint au bon Roi, qui passant à côté du lit de la Reine pour venir à moi, mit sa bouche contre mon oreille, & me dit avec beaucoup d'émotion : « Est-il vrai, sage-femme, est-ce bien un fils » ? Et sur ma réponse positive : « Prenez garde, dit-il, ne me donnez pas courte joie, ce seroit me faire mourir ». Je pris alors le parti de découvrir *un petit* le nouveau-né, & de lui faire voir la vérité assez adroitement pour que la Reine n'en apperçût rien. Ce digne pere au comble de la joie, levant avec transport les mains au ciel, je vis son visage

inondé de larmes *auſſi groſſes que des petits pois.*

Un peu revenu à lui-même, il me demanda avec empreſſement ſi j'en avois dit quelque choſe à ſa femme? Après l'avoir aſſuré que non, & augurant qu'il alloit le lui dire, je le ſuppliai que ce fût avec le moins d'émotion que faire ſe pourroit. Il alla ſur le champ baiſer la Reine, & lui dit : « Ma mie, vous avez eu beaucoup de mal, mais Dieu nous a fait une grande grace de nous avoir donné ce que nous lui avions demandé ; nous avons un beau fils ».

La Reine à l'inſtant joignit les mains, & les levant avec les yeux au ciel, jeta de groſſes larmes & tomba en foibleſſe. Je demandai au Roi à qui il lui plaiſoit que je remiſſe M. le Dauphin : il me dit : « A Madame de Montglas qui ſera ſa Gouvernante ».

Ce Prince ne s'étant pas apperçu de la foibleſſe de la Reine, après avoir embraſſé les Princes, courut ouvrir la porte de la chambre, & fit entrer ſans diſtinction toutes les perſonnes qui ſe préſenterent au nombre d'au moins deux cents, de ſorte qu'on ne pouvoit ſe remuer où nous étions, pour porter la

Reine dans son lit. S'appercevant que cela me fâchoit fort, il vint me frapper sur l'épaule, en me disant : « Tais-toi, tais-toi, sage-femme, ne te fâche point ; cet enfant est à tout le monde, il faut que chacun s'en réjouisse ».

Il étoit dix heures du soir, le Jeudi 27 Septembre 1601, neuf mois & quatorze jours après le mariage de Leurs Majestés : je me mis alors en devoir d'accommoder M. le Dauphin que Madame de Montglas me remit entre les mains, où M. Gérouard se trouva & commença à le servir. Il me le fit laver entiérement de vin & d'eau, & le regarda par-tout avant que je l'emmaillottasse.

Le Roi amena les Princes & plusieurs Seigneurs le voir ; quant à ceux de sa Maison & de celle de la Reine, il le leur montroit lui-même, puis les renvoyoit pour faire place à d'autres, & tous s'entre-baisoient *à qui* mieux mieux. L'alégresse enfin étoit si grande, & plusieurs femmes du plus haut rang étoient si transportées de joie, qu'elles embrassoient jusqu'à leurs gens même.

Après avoir accommodé M. le Dauphin, je le remis à Madame de Montglas, qui sur le champ l'alla mon-

trer à la Reine qui le vit de bien bon œil, & par son commandement fut conduit à sa chambre par Madame de Montglas, son Médecin, & les femmes qui devoient être à lui. Aussi-tôt qu'il y fut, sa chambre ne désemplissoit pas, & s'il n'eût pas été sous un grand pavillon où l'on n'entroit que de l'aveu de la Gouvernante, *je ne sais comment l'on eût pu faire., car le Roi n'y avoit pas si-tôt amené une bande de personnes qu'il y en ramenoit une autre.*

Dès que la Reine fut accouchée, le Roi fit dresser son lit dans sa ruelle, & continua d'y coucher jusqu'au moment qu'elle se trouva rétablie; & quoiqu'elle craignît pour la santé de son époux, jamais il ne voulut l'abandonner.

Je trouvai le lendemain après diné M. de Vendôme seul à la porte du cabinet par où il falloit passer pour aller chez M. le Dauphin, & fort étonné de s'y voir arrêté....... Eh quoi! Monsieur, lui dis-je, que faites-vous donc là? — Je ne sais, me répondit-il, il n'y a guere que chacun parloit à moi, personne maintenant ne me dit mot.

J'en fis le rapport à la Reine qui en eut grand'pitié, & dit: « En voilà assez

pour faire mourir ce pauvre enfant ; puis ordonna qu'on l'accueillît & careſſât autant & même plus que de coutume. Hélas ! ajouta-t-elle, c'eſt que chacun s'amuſe à mon fils, & que l'on ne penſe plus à lui ; & cela ſemble bien étrange à ce pauvre enfant (*a*) ».

Le 28 du même mois, je me préſentai pour voir M. le Dauphin & trouvai ſa chambre pleine. Le Roi, Madame ſa ſœur, les Princes & les Princeſſes y étoient, attendu qu'il s'agiſſoit d'ondoyer M. le *nouveau-né*. J'allois me retirer, lorſque le Roi m'ayant apperçue : « Entrez, me cria-t-il, entrez ſage-femme, ce n'eſt pas à vous qu'on ferme ici la porte ». Puis s'adreſſant à l'Aſſemblée : « Ventre-ſaint-gris, dit-il en riant, j'ai bien vu des gens dans ma vie, mais ni à la guerre, ni ailleurs je ne vis jamais rien de ſi réſolu que cette femme-ci.... Elle tenoit mon fils avec une auſſi froide mine, que ſi c'eût été celui d'un autre, ainſi qu'elle

(a) Comment accorder cette bonté de cœur dans Marie de Médicis, avec ce caractere inquiet, jaloux, emporté, que preſque tous les Hiſtoriens lui attribuent ? Ce témoignage de la Bourſier ne peut pourtant pas être ſuſpect.

l'avoit promis. C'étoit cependant un Dauphin, & depuis 80 ans il n'en étoit pas né en France ». — Je vous avois dit, Sire, répondis-je, qu'il y alloit peut-être de la vie de la Reine. — Il est vrai, ma bonne, aussi ne l'ai-je pas dit à ma femme. Aussi veux-je dorénavant ne t'appeler que ma *RÉSOLUE* ».

Il me fit ensuite demander si je voulois être la remueuse de M. le Dauphin avec les mêmes gages que la nourrice ? Sur quoi je fis supplier Sa Majesté d'avoir pour agréable que je ne quittasse pas mon métier de sage-femme, afin de me rendre d'autant plus capable de servir la Reine encore mieux.

Quelques jours après la naissance de M. le Dauphin, le Roi le fit passer par les rues dans un berceau découvert, afin que tout le monde pût le considérer à son aise, & jouir de la vue d'un bien que les François avoient si long-temps désiré pour l'amour du pere & le bonheur de toute la France.

L'enfantement avoit été difficile & l'enfant si travaillé, qu'il en étoit tout violet, ce qui peut-être lui ruina les principes de la santé & de la bonne constitution. Le Roi invoquant sur lui

la bénédiction du Ciel, lui donna la sienne, & lui mit son épée à la main, priant Dieu qu'il lui fît la grace d'en user pour sa gloire & pour la défense de son Peuple.

La naissance du Dauphin réjouit tout le Royaume, & le Roi sur-tout en eut un si grand plaisir qu'on ne sauroit l'exprimer; mais ce plaisir, dit l'Auteur des Remarques sur les Mémoires de l'Etoile, fut bientôt mêlé d'un chagrin qui lui fut causé par une curiosité inutile d'apprendre ce que ce nouveau Prince feroit par la suite, ayant commandé au sieur de Lariviere, son premier Médecin, qui se mêloit de faire des *nativités*, de tirer celle de ce Prince. Ce qu'il fit; mais il n'en parla pas au Roi jusqu'à ce que Sa Majesté, quinze jours après, l'appelle & lui demande ce qu'il pense de la naissance de son fils le Dauphin. « Sire, répond Lariviere, j'en avois commencé quelque chose, mais j'ai tout laissé là, ne voulant plus m'amuser à cette science que j'ai en partie oubliée, l'ayant toujours reconnue fausse & trompeuse. — Oh! dit le Roi, je vois bien que ce n'est pas là ce qui vous tient, car vous n'êtes pas de ces vieux scrupuleux; mais

c'eſt en effet que vous n'en voulez rien dire, crainte de mentir ou de me fâcher : mais quoi qu'il y ait, je veux le ſavoir & vous commande de me le dire ſous peine de m'offenſer ». Le Sr. de Lariviere ſe voyant preſſé, après trois ou quatre refus, lui dit comme en colere : « Sire, votre fils vivra l'âge d'homme, il régnera plus que vous, mais vous & lui ſerez tout différens en inclinations & en humeurs. Il aimera les opinions & les fantaiſies, & quelquefois celles d'autrui. Vos ménagemens ſeront diſſipés ; il exécutera de grandes choſes, ſera fort heureux en ſes deſſeins, & fera parler de lui dans la Chrétienté : toujours paix & guerre : il aura des enfans, & après tout les choſes empireront. Voilà, Sire, tout ce que vous en ſaurez de moi ». Sur quoi le Roi ſe mit à rêver & devint mélancolique, entendant par-là que les Huguenots troubleroient le regne de ſon fils. M. de Buſy dit dans ſon Hiſtoire de Henri IV, d'après M. de Roſny, que cette prédiction demeura bien avant dans l'eſprit du Roi : cependant, ajoute cet Hiſtorien, nous ne voyons pas que par la ſuite il s'en mit beaucoup en peine. Henri avoit trop

de bon ſens & de lumieres pour donner une entiere créance à de pareilles prédictions. On dit même qu'il dit à ce ſujet : *Ils mentiront tant, qu'à la fin ils diront vrai.* Mot plein de ſens, qui nous fait ſentir que l'on ne doit pas être étonné ſi quelques charlatans prédiſent la vérité.

Le Duc de Guiſe avoit à peine conclu ſon marché avec le Roi, que les Bourgeois de Rheims vinrent trouver M. de Roſny pour lui dire qu'on les faiſoit trop languir ; que le Duc de Guiſe marchandoit trop ; que pour eux leurs meſures étoient ſi bien priſes, qu'ils étoient les maîtres de leur Ville & du Duc, & qu'ils mettroient l'un & l'autre en la puiſſance du Roi. Le Baron de Roſny porte cette nouvelle à Henri IV, qui lui répond en ſouriant : « Voilà ce que c'eſt que la fureur d'un peuple volage & inconſtant ; mais nous avons envoyé notre parole, il faut la tenir. On remercia les Députés de leur bonne volonté, ſans accepter leurs propoſitions. L'ame franche & royale de Henri étoit ennemie de toutes les petites ruſes. « Si nos ennemis,

disoit-il ordinairement, nous font la guerre en renards, nous devons la leur faire en lions».

Jamais Prince ne fut plus religieux observateur de sa parole. Son Histoire en fournit un grand nombre d'exemples, & entre autres le suivant, rapporté par d'Aubigné. On sait que cet Auteur, dont nous parlerons ci-après, n'a pas flatté Henri IV. Deux vieux Conseillers d'Etat lui donnent l'étrange conseil de retenir le Duc Charles-Emmanuel de Savoie, qui étoit venu à la Cour sous la foi d'un sauf-conduit, & de manquer de parole à un Prince qu'ils accusoient d'avoir si souvent trahi la sienne quand il s'agissoit de ses intérêts. Par ce moyen, disoient-ils, le Roi pourra recouvrer le Marquisat de Saluces, en épargnant son temps, ses finances & le sang de ses soldats. Mais Henri leur répond: « J'ai tiré de ma naissance, & j'ai appris de ceux qui m'ont nourri, que l'observation de la foi est plus utile que tout ce que la perfidie promet. J'ai l'exemple du Roi François I.er qui pouvoit par la tromperie retenir un plus friand morceau; savoir, Charles-Quint. Que si le Duc

de Savoie a violé sa parole, l'imitation de la faute d'autrui n'est pas innocence; & un Roi use bien de la perfidie de ses ennemis, quand il la fait servir de lustre à sa foi ».

On parloit devant lui des grandes affaires qu'avoit eu le Roi Philippe de Valois, & de son grand courage peu secondé de la fortune ». C'étoit un grand Prince, dit le Roi, mais il avoit des finesses plus dignes d'un homme qui veut tromper des enfans, que d'un Souverain dont la parole & les actions ne doivent être fondées que sur la bonne foi ». Il en ajoute aussi-tôt un exemple: « Philippe de Valois avoit traité avec l'Empereur Louis de Baviere & s'étoit obligé par le traité à ne pas faire la guerre à l'Empire. Cependant il arme par mer & par terre & donne le commandement de ses troupes au Duc de Normandie son fils aîné (Jean); qui fut battu à la bataille de l'Ecluse. Le Prince ayant assiégé la ville de Thin, Philippe s'y trouve sous les ordres de son fils; prétendant qu'en ne prenant que la qualité de soldat, quoique Chef des Conseils, il ne contrevenoit point

à l'engagement qu'il avoit pris de ne pas armer contre l'Empire, parce qu'il n'étoit pas à la tête des troupes. Mauvaiſe ſubtilité, dit Henri IV, & qui fait tort à la mémoire de Philippe de Valois ».

Lorſque Charles-Emmanuel fut à Paris, le Roi le mena un jour voir jouer à la paume ſur les foſſés du fauxbourg Saint-Germain. Le jeu fini, ils ſe mettent tous deux à une fenêtre qui regardoit ſur la rue. Le Duc de Savoye voyant un grand concours de peuple, dit à Sa Majeſté qu'il ne pouvoit aſſez admirer l'opulence & la beauté de la France; il demanda enſuite au Roi ce qu'elle lui valoit de revenu. Henri IV prompt à la répartie, lui répond: « Elle me vaut ce que je veux ». Le Duc trouvant cette réponſe vague, le voulut preſſer de lui dire préciſément ce que la France lui valoit. Le Roi lui réplique: « Oui, ce que je veux, parce qu'ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai, & ſi Dieu me laiſſe encore quelque temps à vivre, je ferai en ſorte qu'il n'y ait point de laboureur dans mon Royaume qui

n'ait le moyen d'avoir une poule dans ſon pot ». Après un inſtant de ſilence il ajouta : « Et cela ne m'empêchera pas d'avoir encore de quoi entretenir des troupes pour mettre à la raiſon tous ceux qui choqueront mon autorité ».

Des troupes que Henri avoit envoyées en Allemagne, ayant pillé en Champagne quelques maiſons de payſans, il dit aux Officiers qui étoient reſtés à Paris : « Partez en diligence, donnez-y ordre, vous m'en répondrez. Quoi ! ſi on ruine mon peuple, qui me nourrira ? qui ſoutiendra les charges de l'Etat ? qui payera vos penſions, Meſſieurs ? Vive Dieu, s'en prendre à mon peuple, c'eſt s'en prendre à moi-même ».

Cet amour qu'Henri portoit à tous ſes ſujets ou plutôt à tous ſes enfans, lui rendoit odieux les gens de finances. Une eſpece qui ſe donnoit le nom de *Crocans*, s'étoit élevée & en vouloit ſurtout aux Gouverneurs & aux Tréſoriers. » Ventre-ſaint-gris, dit-il en riant, ſi j'avois le temps & ſi je n'étois pas ce que je ſuis, je me ferois volontiers *Crocant* ». Ayant gagné un jour quatre cents écus à la paume, il les

fit ramaſſer & mettre dans ſon chapeau par les Garçons de paume qu'on appeloit alors *Naquets*, puis il dit : « On ne me les dérobera pas, car ils ne paſſeront point par les mains de mes Tréſoriers ».

Dans un ballet exécuté au Louvre un jour de Carnaval, parurent neuf Dames conduites par la Reine ; de ce nombre étoit la femme du Surintendant des finances. Toutes avoient des coiffures plutôt chargées qu'enrichies de diamans, mais ſur-tout la Surintendante. Un Suiſſe ivre tombe de ſon haut près la porte de la ſalle. Le Roi témoin de ſa chute en demande la cauſe. « Sire, lui dit-on, il ne faut pas s'en étonner il avoit un pot de vin ſur la tête. — Oh! ce n'eſt pas là une bonne raiſon, dit le Roi; voyez comme Madame la Surintendante eſt droite & ferme ſur ſes pieds, cependant elle a plus d'un pot de vin ſur la ſienne ». On ſait ce que ſignifie *pot de vin*, en matiere de traités de finances.

Quoique très-galant avec les Dames, il ne laiſſoit pas quelquefois de s'égayer ſur leur compte, ſans beaucoup

de ménagement. M. de Noailles avoit écrit ſur le lit de Marguerite de Bourbon, Comteſſe de Cleves :

> Nul heur, nul bien ne me contente,
> Abſent de ma divinité :

Le Roi ajoute de ſa main :

> N'appelez pas ainſi ma tante,
> Elle aime trop l'humanité.

Voici un autre impromptu que ce Prince fit un ſoir à table chez la Ducheſſe de Sully. Cette dame étoit d'une hauteur ridicule, & il y a toute apparence que Henri l'avoit volontiers apprivoiſée : il dit donc, en lui préſentant une raſade :

> Je bois à toi, Sully ;
> Mais j'ai failli,
> Je devois dire, à vous, adorable Ducheſſe :
> Pour boire à vos appas,
> Faut mettre chapeau bas.

Les Ambaſſadeurs Suiſſes étant venus vers le mois d'Octobre 1602 renouveler leur alliance, le Roi après les avoir fait traiter magnifiquement à l'Archevêché, fut les voir quand il eut dîné ; il ſe mit debout devant leur table,

défendit que perſonne ſe levât, & s'étant fait apporter du vin, il but à la ſanté de ſes bons comperes, ainſi les appeloit-il, & de ſes amis & de ſes alliés. Il voulut que les Cardinaux de Gondy & de Joyeuſe qui l'accompagnoient, en fiſſent autant. Le Prévôt des Marchands & les Echevins, qui étoient chargés de recevoir les Ambaſſadeurs & de les défrayer avec leur ſuite, vinrent demander au Roi la permiſſion de mettre une petite taxe ſur les fontaines, afin de ſubvenir à ces dépenſes extraordinaires; mais le Roi leur répondit : « Cherchez quelqu'autre expédient, il n'appartient qu'à Jeſus-Chriſt de changer l'eau en vin ».

La Nobleſſe Françoiſe étoit extrêmement chere à Henri le Grand, & il faiſoit gloire d'avoir toujours à ſa ſuite quatre mille Gentilshommes capables de combattre l'armée la plus nombreuſe qu'on pût lui oppoſer. Un Ambaſſadeur d'Eſpagne lui témoignant un jour ſa ſurpriſe de le voir environné de quantité de Gentilshommes qui le preſſoient même un peu, le Roi lui dit : « Si vous m'aviez vu un jour de bataille! ils me preſſent bien davantage ». Suivant

Etienne Pafquier, Henri IV fit cette réponfe à l'Archevêque de Lyon (Pierre d'Efpinaces mort dans le parti de la Ligue, le 9 Janvier 1599), à l'entrevue de Saint-Germain-des-Prés en 1590.

Ce Prince combloit de careffes un Marchand célebre qui faifoit de grandes entreprifes. Ce Marchand s'avifa d'acheter des lettres de Nobleffe, le Roi ne le regarda plus. Il ofa en demander la raifon au Monarque. « C'eft, lui répondit-il, que je vous confidérois comme le premier Marchand de mon Royaume, & que je vous regarde à préfent comme le dernier des Gentilshommes ».

Une autre preuve de l'eftime que ce Prince faifoit de la Nobleffe, eft la réponfe qu'il fit à la Varenne, homme de fortune & vain de la faveur que lui donnoient auprès du Roi les fervices qu'il lui rendoit auprès de fes maîtreffes. Sa Majefté appercevant le fils de la Varenne accompagné d'un Officier d'un certain âge, lui demande quel eft cet homme? « C'eft, dit la Varenne, un Gentilhomme que j'ai donné à mon fils. — Tu te trompes, répliqua Henri,

tu veux dire un Gentilhomme auquel tu as donné ton fils ». C'étoit ce même la Varenne auquel Catherine de Bourbon, Duchesse de Bar, sœur du Roi, reprochoit qu'il avoit plus gagné à porter les poulets de son frere, qu'à piquer les siens. (Il avoit été son cuisinier.)

Quand le Roi donnoit sa parole, il ajoutoit ordinairement, *Foi de Gentilhomme. Nous sommes tous Gentilshommes*, disoit-il quelquefois devant les Princes de son sang.

Henri toujours guidé par l'amour qu'il avoit pour ses peuples & pour la conservation de ses sujets, résolut d'arrêter la fureur des duels qui faisoit verser le plus beau sang de son Royaume & sur-tout de sa Noblesse. Le Journal de l'Etoile dit qu'on donna avis au Roi que depuis son avénement à la Couronne jusqu'en l'année 1608 (environ 18 ans), on faisoit compte de quatre mille Gentilshommes tués dans ces sortes de combats. Henri IV voulut arrêter cet excès par un Edit qu'il fit publier vers la fin de 1602. Il défendoit à ses sujets tous duels & appels, tant dedans

que dehors le Royaume, ſous peine de mort & de confiſcation de biens, tant pour les ſeconds, que pour les principales parties; ordonnoit que le procès ſeroit fait à la mémoire de ceux qui auroient été tués dans ces combats. Cet Edit fut renouvelé & vérifié au Parlement en 1609, ſur ce qu'on repréſenta au Roi, que depuis ſix mois plus de deux cents perſonnes avoient été tuées dans les Provinces. Henri empêcha le Prince de Condé de ſe battre contre le Duc de Nevers qu'il avoit fait appeler.

Henri conſerva François d'O qui avoit été Surintendant des finances ſous le regne précédent. Il lui donna le Gouvernement de Paris. Ce Prince fut informé des richeſſes qu'accumuloit ſon Miniſtre; cependant il lui conſerva toujours ſa place, de peur d'indiſpoſer les Seigneurs du parti Catholique dans lequel il étoit fort aimé. Lorſque le Surintendant fut attaqué de la maladie dont il mourut, pluſieurs perſonnes demanderent le Gouvernement de Paris & de l'Iſle de France; le Roi répondit: « Il y en aura beaucoup de fort trompés, parce que j'ai envie de me donner

ce Gouvernemens là, & que de Gouverneurs de Paris on n'en voie point de belîtres; tellement que, mais que je le sois, je ferai mes affaires comme les autres, si à Dieu plaît, & regarderai à m'acquitter ».

Il y eut sous le regne de ce Prince quelques poursuites faites contre les Financiers. Le Partisan l'Argentier fut mis en prison & son procès lui fut fait. Les Mémoires de l'Histoire de France après avoir parlé de ses malversations & de ses prodigalités, y joignent ce trait: Au dernier voyage du Roi à Fontainebleau, l'Argentier étant venu prendre congé de Sa Majesté, lui dit que bientôt il s'y achemineroit pour lui baiser les mains & recevoir ses commandemens, & ajouta: « Ce voyage me coûtera dix mille écus ».—Ventre-saint-gris, répondit le Roi, c'est trop pour un voyage de Paris à Fontainebleau. —Oui, Sire, mais j'ai autre chose à faire sous le bon plaisir de Votre Majesté, qui est de prendre le modele des frontispices de votre maison pour en accommoder une des miennes que j'ai en Champagne ». A quoi le Roi se prit à rire & ne répondit rien alors. Mais

quand on lui porta la nouvelle de l'emprisonnement de l'Argentier : « Comment ! dit-il, veut-il prendre le modele des frontispices du Châtelet » ?

Ce Monarque étoit si noble & si généreux, qu'il voulut que Vitry, Capitaine de ses Gardes-du-Corps, reçût en sa Compagnie celui qui l'avoit blessé à la journée d'Aumale. Le Maréchal d'Estrées étant un jour dans son carrosse, & ce Garde marchant à la portiere, Henri le lui montre, en disant : « Voilà le soldat qui me blessa à la journée d'Aumale ». Quel Souverain fit jamais rien de plus héroïque !

On lui parloit d'un Officier qui avoit été de la Ligue & qui étoit fort brave, & on lui disoit que quoique Sa Majesté lui eût pardonné, il ne l'aimoit pourtant pas : « Je veux, dit-il, lui faire tant de bien, que je le forcerai de m'aimer malgré lui ».

Du nombre des Gentilshommes que la Guiche, Gouverneur de Lyon, avoit tirés de son Gouvernement pour servir le Roi dans son Armée de Savoie, étoient *Chaseul* & *de Bourg*, Officiers reconnus

par

par leur valeur & leur expérience. Le Roi qui les confidéroit, donna commiffion à de Bourg de lever un Régiment de mille hommes. L'Officier fe mit en état de faire cette levée. De Bourg avoit été autrefois au fervice de la Ligue. Des envieux de fon mérite & de fa faveur tâcherent de le perdre dans l'efprit du Roi ainfi que Chafeul. La chambre & l'antichambre de Sa Majefté furent femées de billets qui l'affuroient que ces deux Gentilshommes ayant manqué d'attenter fur fa perfonne au paffage de la riviere près de *Chamouffet*, avoient chargé *la Morliere* de l'exécution ; & que Sa Majefté devoit fe fouvenir que fur le chemin de Chamouffet l'un d'eux ne fe fentant pas affez de courage, s'étoit reculé d'auprès d'elle comme pour parler à un Chevalier qui marchoit à côté. Le Roi reconnut la paffion & la méchanceté des auteurs de ces billets par la circonftance même qu'on donnoit pour preuve du mauvais deffein de ces deux Officiers ; fe fouvenant que pour parler à de Bourg il avoit fait changer de place à Chafeul dans l'endroit défigné. Il montre le billet à la Guiche, Gouverneur de Lyon; appelle

Chaſeul auquel il confirme la bonne opinion qu'il a de ſa fidélité à ſon ſervice, & fait écrire à de Bourg que ſans s'alarmer des bruits qu'on fait courir à ſon déſavantage, il eût à continuer la levée du Régiment dont il l'avoit chargé. De Bourg prend la poſte pour ſe juſtifier. Il arrive à la Cour à l'iſſue du dîner du Roi. Henri IV lui demande pour quoi il étoit venu ? « Sire, répond de Bourg, on dit à Lyon que l'Eſpinace (il portoit ces deux noms) vouloit vous tuer, de Bourg vous apporte ſa tête. — Je vous eſtime trop, lui dit le Roi, pour y avoir penſé, & j'ai regardé les auteurs de cet avis comme des impoſteurs. Il n'y a perſonne qui connoiſſe mieux que moi mon Royaume; j'y ai trouvé trois partis, de trois j'en ai fait un; je ſuis Roi des uns comme des autres»: & il ajouta encore pluſieurs choſes pour lui faire connoître qu'il ne l'avoit jamais, non pas cru coupable, mais ſoupçonné d'un crime pareil à celui dont on l'accuſoit, & finit en diſant : « Pour augmenter le chagrin de ces mauvais eſprits, allez lever votre Régiment, & croyez que ſi vous m'amenez en diligence le nombre d'hommes

que vous m'avez promis, vous punirez davantage vos ennemis que la Justice ne pourroit le faire s'ils étoient connus. Le moyen de les déſeſpérer eſt de bien faire ».

Au ſiége d'*Eſſaus* en Guienne, il ſe trouva un ſoldat qui de deſſus le rempart reconnut Henri IV à l'écharpe blanche qu'il portoit, & le coucha en joue en diſant : « Voilà pour le Béarnois ; il ne ſera plus queſtion de lui ». Il tira en même-temps, mais heureuſement il manqua ſon coup. Les aſſiégeans le reconnurent à la priſe de la Place qui fut emportée d'aſſaut, & il fut auſſitôt pendu. Le gibet tomba, & le ſoldat ſe ſeroit ſauvé, ſi un fantaſſin de l'Armée du Roi ne l'eût tué d'un coup de poignard. Henri qui l'apprit en fut ſi fâché, qu'il congédia celui qui avoit tué ce malheureux, en diſant : « Qu'il y avoit de l'inhumanité à arracher la vie à un criminel que le ſort avoit ſauvé de la corde ».

Les habitans de Vendôme, Vaſſaux de Henri IV, s'étant ſoulevés contre lui avec les autres Ligueurs, eurent

l'insolence de lui refuser l'entrée de cette Ville, & il fut obligé d'en former le siége & d'approcher quelques pieces d'artillerie ; mais le courage des assiégés ne répondit pas à leur entreprise. Ils lâcherent pied au premier feu, & Henri rentra dans le Château & dans la Ville. En Justice réglée, la *félonie* ou l'infidélité du Vassal envers son Seigneur est punissable. La premiere nouvelle qu'apprirent les habitans de Vendôme & ceux qui s'étoient renfermés dans la Ville, fut qu'il leur pardonnoit ; qu'il étoit rentré chez lui, que chacun eût à se retirer chez soi. Il n'en coûta la vie qu'à un Cordelier, dont les prédications soutenoient les rebelles, & au Gouverneur, qui furent pendus.

A la nouvelle de la mort du Duc de Guise, tué à Blois en 1589, quoique Henri eût tout lieu de le regarder comme son ennemi capital, il ne put s'empêcher de dire que si Guise fût tombé entre ses mains, il l'auroit traité d'une autre façon. « Pourquoi, ajouta-t-il, ne s'est-il pas mis avec moi ? ensemble nous eussions pu conquérir toute l'Italie ». Cet éloge est peut-être

le plus beau qu'on ait jamais fait de Henri de Guiſe ; il prouve que le Monarque ſavoit également reconnoître le vrai mérite & dans ſes amis, & dans ſes ennemis.

Henri IV, auſſi-bien que Louis XII, fut expoſé aux plaiſanteries des bouffons de ſon temps. Un jour à l'hôtel de Bourgogne, on repréſenta une farce où l'on attaquoit le penchant à l'avarice qu'on lui reprochoit. L'Auteur de la piece introduiſoit un mari & ſa femme qui ſe querelloient ; la femme reprochoit à ſon mari qu'il ne quittoit pas le cabaret, que cependant il falloit payer la taille au Roi. Pendant cette diſpute paroiſſoit un Conſeiller de la Cour des Aides, un Commiſſaire & un Sergent, qui venoient effectivement demander la taille, & faute de payement exécuter & vendre les meubles. Cette ſcene étoit formée d'une nouvelle diſpute entre les nouveaux Acteurs & le mari. La femme paroiſſoit aſſiſe ſur un coffre d'où le Commiſſaire la faiſant lever & ouvrant le coffre, il en ſortoit trois diables qui emportoient, l'un le Commiſſaire, l'autre le Conſeiller, &

le troisieme le Sergent. C'étoit la fin de la farce. Le Roi & la Reine la virent représenter, & le bon Prince y prit tant de plaisir, que les Commissaires à la levée des droits du Roi & les Sergens ayant fait mettre les Farceurs en prison, Henri IV les fit élargir le même jour, en traitant de *sots* ceux qui s'étoient fâchés de ce badinage. « Apparemment, dit le Roi, j'y suis plus intéressé qu'eux, mais je leur pardonne de bon cœur, & ne saurois me fâcher contre des gens qui m'ont diverti & m'ont fait rire jusques aux larmes ». Ce n'est que sous les regnes heureux qu'on trouve l'exemple de certains abus. Moins les peuples ont sujet de se plaindre, & plus leurs plaintes sont libres. C'est une partie de leur bonheur ; ce sont des plaintes d'enfant qu'un bon pere pardonne.

Henri ne trouvoit jamais mauvais qu'on lui parlât sincérement, parce que lui-même disoit assez librement aux autres ce qu'il en pensoit. Cependant quoique la vérité ne l'offensât pas, il ne laissoit pas quelquefois de s'en trouver piqué. En voici un exemple. Le Duc d'Epernon, Général de l'Infanterie Françoise &

l'un de ses favoris, lui représentoit un jour qu'il négligeoit de faire payer la solde de certaine garnison composée de Catholiques, en ajoutant que si elle étoit Huguenotte, Sa Majesté s'en occuperoit probablement davantage. « Je m'apperçois depuis long-temps, Monsieur, répondit le Roi, que vous cherchez les occasions de m'offenser, & dès là que vous ne m'aimez guere ». — Moi! Sire, je suis toujours prêt à sacrifier ma vie pour Votre Majesté; mais l'amitié ne se gagne que par l'amitié ». Sur quoi le Monarque touché de la franchise de ce propos: « Plût au Ciel, lui dit-il en lui serrant la main, que tout le monde me parlât avec la même cordialité »!

Lorsque l'Amiral de Villars qui avoit défendu plusieurs places contre son Roi, se montra à la Cour, Henri IV parut avoir oublié tout le passé, en lui faisant l'accueil le plus favorable. Ce Seigneur s'étant jeté aux pieds de son Maître: « Monsieur l'Amiral, lui dit Henri en l'embrassant, cette soumission n'est due qu'à Dieu seul ».

Le *Septennaire* de Cayet rapporte que quelques jours avant que le Maréchal de Biron fût arrêté, il avoit dit une parole qui avoit indiſpoſé le Roi. Ce Prince ſe promenant avec lui dans ſa grand'ſalle, lui montre ſa ſtatue en relief, triomphant au-deſſus de ſes victoires, & lui dit: « Hé bien, mon couſin, ſi le Roi d'Eſpagne m'avoit vu comme cela, que diroit-il » ? Biron répondit au Roi légérement : « Il ne vous craindroit guere ». Ce qui fut noté de tous les Seigneurs préſens, & lors le Roi le regarda d'une œillade rigoureuſe dont il s'apperçut; & ſoudain rhabillant ſon dire, il ajouta: « J'entends, Sire, en cette ſtatue que voilà, mais non pas en votre perſonne ».

Quelques Ecrivains paroiſſent conclure de ce trait, que Henri IV en avoit conſervé le ſouvenir lorſqu'il laiſſa condamner & exécuter le Maréchal. C'eſt ſe tromper groſſiérement que de croire qu'un auſſi grand Prince que Henri ait écouté ſon reſſentiment en cette occaſion. Nous rapporterons à ſon article les véritables cauſes de ſa perte. Mais nous ne pouvons paſſer

ici ſous ſilence un trait qui fait connoître les ſentimens que le Roi avoit pour lui. Ce fait ſe trouve conſigné dans les Mémoires de Sully. Il avoit eu une converſation avec le Maréchal, dans laquelle ce dernier avoit parlé du Roi en termes qui témoignoient ſon mécontentement ; il ſe plaignoit que ce Prince le laiſſoit dans l'oubli, & même le mépriſoit depuis qu'il n'avoit plus beſoin de ſon épée. Sully en ayant fait le rapport à Sa Majeſté, elle lui répondit : « Je connois parfaitement Biron. Il eſt bien capable d'avoir dit ce que vous m'en rapportez : mais cet homme qui par un effet de ſa fougue n'eſt jamais content, eſt pourtant le premier à monter à cheval & à courir tous les haſards pour ceux-là même dont il vient de ſe plaindre. Cela mérite bien quelque indulgence pour un ſimple défaut d'indiſcrétion de langue ». Il eût été heureux pour le Maréchal, dit M. *de Buri*, que le Roi ſe fût ſouvenu de ces paroles lorſqu'il le fit condamner.

Henri le Grand ſe croyant dans la néceſſité de déclarer la guerre à la République de Véniſe, des Conſeillers

d'État à qui ce Prince en demandoit avis, lui ayant repréſenté qu'il pouvoit être dangereux d'attaquer légérement une République dont le Sénat étoit composé de gens auſſi éclairés que ſages: « Ventre-ſaint-gris, s'écria le Monarque en colere, j'enverrai donc à vos ſages cinquante mille fous qui m'en feront raiſon ».

On a déjà pu voir que Henri étoit fertile en bons mots; celui qu'on va rapporter nous a paru des plus plaiſans. Un jour qu'il paſſoit par une petite Ville, il vint pluſieurs Députés au-devant de lui pour le haranguer. Un d'entre eux ayant commencé ſon diſcours, fut interrompu par un âne qui étoit à vingt pas de là, & qui ſe mit à braire. « Meſſieurs, dit le Roi, parlez chacun à votre tour, s'il vous plaît, je ne vous entend pas ». Ce bon mot a donné lieu à l'épigramme ſuivante :

Perrin Dandin, Bailli de ſon village,
Prolixement haranguoit ſon Seigneur;
Maître Baudet, indiſcret perſonnage,
Se mit à braire & troubla l'Orateur;

Pardieu, Meſſieurs, que l'un de vous attende,
Dit l'Auditeur que ce bruit rendoit ſourd,
Si vous voulez qu'on vous entende,
Parlez chacun à votre tour.

Un Préſident du Parlement de Rouen ſe préſenta pour faire une harangue au Roi. Il commence & demeure court preſque auſſi-tôt; Henri ſouriant, dit à ceux qui l'accompagnent: « Il n'y a rien d'extraordinaire, les Normands ſont ſujets à manquer de parole ». Bon mot qui fait le fond de cette autre épigramme:

Un Normand député pour haranguer le Roi:
Sire, dit-il tout court ſans pouvoir paſſer outre;
Se frottant à la nuque & regardant la poutre;
A faute de mémoire il tombe en déſarroi.
Ses amis l'excuſant, diſoient: Il s'eſt mépris;
Mais le peuple criant, A l'école, à l'école:
Tout beau, leur dit le Roi; je n'en ſuis point ſurpris,
Les Normands ſont ſujets à manquer de parole.

Henri donnoit quelquefois dans les pointes qui n'ont qu'un jeu de mots pour mérite: « Le meilleur canon que j'aie employé, diſoit-il, c'eſt le canon de la Meſſe, il a ſervi à me faire Roi ».

Il vouloit que chacun se mêlât de ce qui concernoit son état & sa profession. Un Prélat lui parlant un jour de guerre & en parlant fort mal, le Prince affecta de n'avoir rien entendu, & lui demanda de quel Saint étoit l'office ce jour-là dans son bréviaire ?

Son Tailleur avoit fait imprimer un petit livre concernant les réglemens qui selon lui étoient nécessaires pour le bien de l'Etat. Il eut la hardiesse de le présenter au Roi. Sa Majesté le prit en riant, & en ayant lu quelques pages, il dit à un de ses valets de chambre : « Allez chercher mon Chancelier, qu'il vienne me prendre la mesure d'un habit, voici mon Tailleur qui fait des Réglemens ».

On aime à suivre les grands Hommes, & sur-tout un homme tel que Henri IV, jusque dans l'intérieur de sa maison : on se plaît à l'examiner dans son déshabillé, à se prêter à ses conversations les plus familieres. Un jour d'été que ce Prince avoit été à la chasse de grand matin & qu'il rentroit au Louvre dans une disposition d'esprit que sa bonne santé & l'heureuse situation de ses

affaires égayoient encore, il monte dans la grande salle en tenant des perdreaux qu'il avoit pris à la chasse. Appercevant Coquet un des Maîtres d'Hôtel, il lui crie : « Coquet, Coquet, vous ne devez pas nous plaindre un dîner, à Roquelaure, Termes, Fontenac, Rambures & moi ; car nous apportons de quoi nous traiter : mais allez promptement faire mettre la broche, & leur réservant leur part, faites qu'il y en ait huit pour ma femme & pour moi. Bonneval que voilà lui portera les siens de ma part & lui dira que je vais boire à sa santé ; mais je veux qu'on garde pour moi de ceux qui sont un peu pincés de l'oiseau : car il y en a trois bien gras que je leur ai ôtés & auxquels ils n'avoient guere touché ». Comme ce Prince faisoit le partage, arrivent la Clielle & Parfait, deux de ses Officiers : l'un portoit un fort grand bassin doré couvert d'une serviette : il cria par deux fois : *Sire, embrassez-moi la cuisse, car j'en ai quantité & de fort bons :* « Voilà Parfait bien réjoui, dit le Roi, cela lui fera faire un doigt de lard sur les côtes. Je vois bien qu'il m'apporte de bons melons, j'en suis bien aise,

car j'en veux manger aujourd'hui tout mon soûl : ils ne me font jamais de mal quand ils sont fort bons, que je les mange ayant grand'faim & avant la viande, comme l'ordonnent les Médecins; mais je veux que vous quatre y ayez aussi part : c'est pourquoi n'allez pas après les perdreaux que vous n'ayez vos melons, je vous les donnerai après que j'aurai retenu la part de ma femme & la mienne & de quoi en donner à qui j'en ai promis ».

En entrant dans sa chambre il vit arriver Fourcy, Beringhen & Lafont : ce dernier portoit un gros paquet enveloppé : « Lafont, lui dit Henri, m'apportez-vous encore quelque ragoût pour mon dîner ? — Oui Sire, répond Béringhen, mais ce sont des viandes creuses qui ne sont bonnes qu'à repaître la vue.—Ce n'est pas ce qu'il me faut, reprit le Roi, car je meurs de faim & veux dîner avant toutes choses; mais encore, Lafont, qu'est-ce que cela ? —Sire, dit Fourcy, ce sont des modeles de différentes sortes d'étoffes de tapis & de tapisseries que vos meilleurs Manufacturiers veulent entreprendre de faire ». Henri réplique : « Ce sera bon

après dîner, pour les montrer à ma femme; & puis aussi bien me vient-il le souvenir d'un homme avec lequel je ne suis pas toujours d'accord en tout, principalement lorsqu'il est question de ce que vous savez qu'il appelle des *babioles* & des *bagatelles*. Il me dit souvent qu'il ne trouve rien de beau ni de bien fait, quand il coûte le double de sa vraie valeur, & que je devrois penser la même chose de toute marchandise extrêmement chere. Je n'ignore pas sur quoi & pour quoi il me dit cela, mais je ne lui en fais pas semblant, car il ne faut pas laisser de l'entendre parler, car il n'est pas homme à un mot. Fourcy, envoyez-le chercher en diligence, & qu'on lui mene plutôt un de mes carrosses ou bien le vôtre ».

C'étoit le Duc de Sully qui fut averti chez Madame de Guise où il dînoit. S'étant rendu au Louvre aussi-tôt, lorsque ce Prince le vit entrer dans sa chambre où il étoit encore à table, il lui dit: » Il n'est pas possible que vous veniez de l'Arsenal. — Cela est vrai, j'ai dîné chez Madame de Guise. — Cette Maison vous apparente & vous aime fort, dont je suis bien aise; ils ne feront jamais

rien qui nuise à ma personne ni à mon Etat, tant qu'ils vous croiront, comme ils m'ont fait dire qu'ils étoient résolus de le faire.—Sire, Votre Majesté me dit cela d'une si belle maniere que je vois bien qu'elle est en bonne humeur & plus contente de moi qu'elle n'étoit il y a quinze jours.—Quoi, vous souvient-il encore de cela? Oh que non fait pas à moi. Ne savez-vous pas bien que nos petits dépits ne doivent jamais passer les vingt-quatre heures? Je sais que cela ne vous a pas empêché dès le lendemain de ma colere d'entreprendre une bonne affaire pour mes finances. Il y a plus de trois mois, ajouta Henri avec beaucoup de gaieté, que je m'étois trouvé si léger, étant monté à cheval sans aide & sans montoir. J'ai eu un fort beau jour de chasse. Mes oiseaux ont si bien volé, mes lévriers si bien couru, que ceux-là ont pris force perdreaux, & ceux-ci trois grands levrauts. J'ai mangé d'excellens melons & de très-bonnes cailles, & pour vous faire voir que tout conspire à ma bonne humeur, on me mande de Provence que les brouilleries de Marseille sont entiérement appaisées, & de plusieurs

autres provinces, que jamais l'année n'a été si fertile, & que mon peuple sera riche, si je veux ouvrir les traites. J'ai reçu avis d'Italie que les choses s'y disposoient de façon que j'aurai l'honneur & la gloire d'avoir réconcilié les Vénitiens avec le Pape. Bongars me fait savoir d'Allemagne que le Landgrave de Hesse m'acquiert tous les jours de nouveaux amis, alliés & serviteurs assurés. Buzenvola écrit à Villeroy, que les Espagnols & les Flamands sont réduits à un tel point de foiblesse qu'ils seront contraints d'entendre à une paix ou à une treve dont il faudra de nécessité que je sois le Médiateur ou le Protecteur. Ce sera pour commencer à me rendre le Conciliateur de tous les différens entre les Princes Chrétiens; & pour surcroît de satisfaction me voilà à table entouré de ces gens que vous voyez, de l'affection desquels je suis très-assuré & que vous jugez très-capables de m'entretenir de discours utiles & agréables ; cependant je ne laisserai point passer tout ce qu'ils m'ont dit, sans y contredire quelque chose. J'avoue que toutes leurs louanges ne m'empêchent pas de

ſentir mes défauts ; & quant à leurs complimens ſur mon bonheur, s'ils avoient toujours été près de ma perſonne depuis la mort du Roi mon pere, ils auroient vu ce qu'il en faudroit rabattre, & que mes méchans momens avoient bien paſſé les bons ». Sur quoi ce Prince fit cette réflexion, qu'il n'avoit pas encore tant ſouffert de ſes ennemis déclarés que de l'ingratitude & de l'abandon de pluſieurs de ceux qui ſe diſoient ſes amis & ſes alliés, ou ſujets & ſerviteurs.

Ces diſcours, qui d'abord enjoués, étoient devenus à la fin ſérieux, furent interrompus par la préſence de la Reine, qui dans ce moment ſortit de ſa chambre pour aller dans ſon cabinet. Le Roi ſe leve de table pour aller au-devant d'elle, en lui diſant, de plus loin qu'il la vit : « Hé bien, ma mie, ne vous ai-je pas envoyé de bons melons, de bons perdreaux, de bonnes cailles ? Si vous avez eu auſſi bon appétit que moi, vous avez fait bonne chere, car je n'ai jamais tant mangé, ni été de ſi bonne humeur ; demandez-le à Roſny, il vous en dira le ſujet, & vous contera les bonnes

nouvelles que j'ai reçues ». La Reine qui se trouvoit aussi dans une situation d'esprit agréable, lui répondit : « Que pour contribuer de son côté à divertir Sa Majesté, elle lui avoit fait préparer un Ballet & une Comédie ; le Ballet représentant les *Félicités de l'Age d'or* ; & la Comédie, les différens amusemens des *quatre Saisons de l'année.* » Que je suis aise, ma mie, lui dit Henri, de vous voir de si bonne humeur : vivons, je vous prie, toujours de même ».

La confiance que Henri avoit dans Sully, étoit presque sans bornes & telle qu'il la méritoit. Au retour d'une ambassade à Londres auprès de Jacques IV, successeur d'Elisabeth, Sully se rend à Villers-Coterets, où Henri l'attendoit avec impatience. Sa Majesté étoit alors dans une allée du Parc avec Villeroy, Bellievre & Sillery. De plus loin qu'elle apperçoit Sully, elle dit : « Voici l'homme que j'ai tant souhaité, qui est arrivé, il faut faire appeler mon cousin le Comte de Soissons (il étoit dans une allée voisine avec Roquelaure), afin qu'il soit présent à la rela-

tion de ce que notre Ambaſſadeur a vu, entendu, dit & fait, & dont il ne m'a rien écrit. Qu'on renvoie mes chevaux, je n'irai pas à la forêt ». Dans l'inſtant Sully s'étant agenouillé pour baiſer la main du Roi, Henri l'embraſſe deux fois étroitement, & ſes premieres paroles furent qu'il étoit auſſi ſatisfait qu'on le pouvoit être, de la maniere dont il l'avoit ſervi; que ſes Lettres ne l'avoient point ennuyé, & qu'il prendroit plaiſir à entendre ce qu'elles n'avoient pu contenir. Sully répondit au Roi que ce récit ſeroit un peu long, & qu'il ne le pourroit faire qu'à meſure que l'occaſion s'en préſenteroit; il lui remit enſuite ſeulement la copie du projet de traité fait avec le Roi d'Angleterre; car il garda pardevers lui les articles ſecrets. Henri s'en étant fait faire la lecture par Villeroy, adreſſe la parole au Comte de Soiſſons, & lui dit: « Hé bien, mon couſin, que vous ſemble de tout cela, dites-m'en librement votre avis »? M. de Soiſſons qui n'aimoit pas Roſny, répondit: « Puiſque vous le voulez, Sire, je vous dirai qu'il me ſemble que M. le Marquis de Roſny a beaucoup

de crédit auprès du Roi d'Angleterre, & qu'il eſt dans une merveilleuſement bonne intelligence avec les Anglois, au moins ſi ſa relation & tout ce qu'on vous en mande eſt véritable ; qu'il vous devoit par cette raiſon apporter des conditions beaucoup plus avantageuſes, & un traité en meilleure forme que celui qu'il vous a préſenté, qui n'eſt en effet qu'un projet d'eſpérance & de ſimples paroles, ſans aucune certitude que l'exécution s'en ſuive. — Tout ce que vous dites là eſt bel & bon, repartit Henri, il n'y a rien de ſi aiſé que de trouver à redire aux actions d'autrui ; cependant je ſuis pleinement ſatisfait, & je ne me repens que d'une choſe qui eſt de ne lui avoir pas donné carte blanche. Je connois par cet exemple la vérité d'un proverbe latin que j'ai entendu dire mille fois, mais je ne ſais ſi j'en prononcerai bien les mots: *Mitte ſapientem & nihil dicas.* En tout cas, je ſuis bien aſſuré que ſi ſa préſence devient encore néceſſaire pardelà, il ſera toujours prêt d'y retourner & de me ſervir avec la même dextérité qu'il a fait ».

Pendant que Henri donnoit toutes

ſes attentions à la concluſion de ce traité, il céda aux inſtances de la Varenne & permit aux Jéſuites ci-devant expulſés du Royaume, de venir ſe jeter à ſes pieds. Les Peres Ignace Armand Provincial, Chateiller, Bronard & la Tour furent introduits le Mercredi Saint de l'année 1603 dans le cabinet du Roi qui ſe trouvoit alors à Metz. Ils ſe jeterent aux genoux de Sa Majeſté qui ne voulut pas ſouffrir qu'ils lui parlaſſent dans cette poſture; il les fit auſſi-tôt relever. Après avoir attentivement écouté le diſcours du Provincial, il répondit en ces termes: « Je ne veux point de mal aux Jéſuites; que le mal que je déſire à homme qui vive m'avienne. Ma Cour de Parlement a fait quelque choſe contre vous, ce n'a pas été ſans y bien penſer ». Enſuite il leur demanda par écrit le diſcours que le Pere Armand venoit de lui faire, & les ayant fait rappeler le Lundi de Pâques, il promit de procurer leur rétabliſſement. Il dit même au Pere Provincial de le venir trouver à Paris, & d'amener avec lui le Pere Cotton dont il avoit entendu parler comme d'un fort bon Prédicateur. « Je veux vous

avoir, ajouta ce Prince ; je vous estime utiles au Public & à mon Etat ». Il les congédia après les avoir embrassés tous quatre. Quelle grandeur, quelle magnanimité !

Lorsque le Roi fut de retour à Paris, ils se présenterent devant lui ; mais il les remit à quelque temps pour la décision de leur affaire. Comme il les aimoit, il leur donna cet intervalle pour qu'ils pussent voir ceux qui leur vouloient du bien & pour accoutumer les yeux de la Cour à les voir. Ils parloient assez souvent à Sa Majesté qui prit de l'amitié pour le Pere Cotton, homme de beaucoup d'esprit & fort insinuant. Le Roi le fit prêcher à Fontainebleau, le Dimanche d'après la Fête-Dieu 1603. Ce Pere s'en acquitta avec beaucoup d'applaudissement. Henri lui dit avec bonté : « Qu'il avoit fait ce jour-là ce que personne n'avoit pu faire avant lui, qui étoit d'avoir plu à tout le monde, dans un lieu où plaire aux uns est ordinairement une raison de déplaire aux autres ». Un jour le Pere *Maye* pria le Roi de se ressouvenir qu'il lui avoit dit : *Ce sera à temps que je vous rendrai contens.* Il s'enhardit à lui

dire qu'il étoit bien temps que Sa Majeſté enfantât le rétabliſſement qu'il demandoit pour leur Ordre comme il l'avoit promis. « Vous avez dit en temps, Sire, & il eſt temps, car il y a neuf mois que vous l'avez promis; les femmes accouchent au bout de neuf mois ». (On appeloit alors ce jargon, de l'eſprit & du goût.) Le Roi qui n'étoit pas homme à reſter court, lui repartit: « Comment! Pere Maye, ne ſavez-vous pas encore que les Rois portent plus long-temps que les femmes? Mais je vous contenterai, ne vous en donnez plus de peine ».

Le Conſeil que le Roi avoit aſſemblé pour procéder au rétabliſſement des Jéſuites, lui fit enviſager par Sully les raiſons les plus capables de détourner Sa Majeſté de ce projet. Sully fait entrevoir à ſon Maître les conſéquences dangereuſes qui en peuvent réſulter pour la ſureté de la propre perſonne de Henri, qui lui répond généreuſement par ces belles paroles de Céſar: « Il vaut beaucoup mieux s'abandonner une fois & ſuccomber aux embûches de ceux dont on ſe défie, que d'avoir à ſe précautionner continuellement contre

tre eux. — Ventre-ſaint-gris, ajoute ce Prince, me répondez-vous de ma perſonne ? Qui craindra la mort, n'entreprendra rien contre moi ; qui mépriſera la vie, fera des entrepriſes ſur la mienne, ſans que je puiſſe l'en empêcher : c'eſt à vous à prendre garde à ma vie. Etre toujours en crainte eſt un état pire que la mort. Je me recommande à Dieu, quand je me couche ; je le prie de me conduire, quand je me leve. Tout le reſte eſt entre ſes mains. Ce qu'il garde eſt bien gardé. Il me garantira des fous, & je ne crains pas les ſages. Au partir de là, je vis en telle façon que je ne dois entrer en ces défiances : c'eſt aux tyrans d'être toujours en crainte & en frayeur. Les paſteurs courageux dorment en ſureté, les couards ont toujours peur ». Tels étoient les diſcours que Henri tenoit à tous ceux qui l'engageoient à ſe tenir ſans ceſſe ſur ſes gardes, & à veiller de plus près à ſa conſervation. L'Edit de rétabliſſement eut lieu quelque temps après.

Quoique nous ayons déjà cité cent traits qui prouvent la bonté du caractere

de Henri, nous ne pouvons nous refuser le plaisir de citer encore le suivant : Un Secrétaire de M. de Villeroy, nommé Loste, ayant été gagné par les Espagnols, les instruisoit de tout ce qui se passoit dans le Conseil du Roi. Sa trahison fut découverte par un nommé Legré, dit Rafis, vieux Ligueur réfugié à Madrid, qui en avertit sur le champ l'Ambassadeur de France ; mais Rafis au lieu d'en faire part à M. de Loménie, Secrétaire d'Etat, en écrivit à M. de Villeroy lui-même. Comme Loste avoit toute la confiance de son maître, & qu'il ouvroit tous ses paquets, il reconnut qu'il étoit découvert, & se sauva. Son absence & la délation de Rafis à M. de Villeroy ayant fait ouvrir les yeux à ce dernier sur la conduite de Loste, il fit courir après lui. Il n'étoit plus temps ; Loste fut trouvé noyé dans la riviere de Marne auprès de la Ferté, & son corps fut apporté au Châtelet. Cette affaire fit grand bruit ; le Roi en fut informé, & Villeroy pensa être disgracié. Cependant Sa Majesté connoissant que dans cette affaire, s'il n'y avoit pas de la faute de son Ministre, il étoit du moins cou-

pable d'une grande négligence, puisqu'il avoit été averti assez à temps pour faire arrêter son Commis, accorda à Villeroy son pardon, & s'expliqua dans ces termes avec Rosny : « J'ai été deux ou trois jours en doute sur la façon dont je devois le traiter, mais enfin il m'a fait pitié, lui voyant les larmes aux yeux & les genoux en terre pour me demander pardon, lequel je ne lui ai pu refuser, m'ayant fait paroître qu'il y avoit en son fait plus de malheur que de malice, de négligence que de mauvais dessein, & par conséquent nous le devons plutôt consoler que l'affliger, n'y ayant point de doute que ce revers de fortune ne le rende moins fier ». La bonté du Roi fut si grande, qu'il alla lui-même consoler Villeroy, & voulut que Sully qu'il savoit ne pas être de ses amis à cause de la différence de Religion, lui écrivît une lettre de consolation qui se trouve dans ses Mémoires, *Tom. II*, *pag. 291*.

L'anecdote que nous allons rapporter fera connoître la haute idée que ce grand Roi se formoit de Dieu. Au commencement de l'année 1604, ce

Prince apprend la mort de Madame Catherine de Bourbon, Ducheſſe de Bar, ſa ſœur. Les principaux Seigneurs de la Cour informés de cette triſte nouvelle, ſe rendent auprès de lui pour le conſoler; mais Henri ordonne qu'on le laiſſe ſeul. Il ne vouloit ſe conſoler qu'avec Dieu de la perte qu'il venoit de faire; & pour pleurer en liberté, il fait, dit Mathieu ſon Hiſtorien, fermer les portes & les fenêtres de ſon cabinet. Toute la Cour prend le deuil, & les Ambaſſadeurs ne ſe préſentent devant lui que dans cet habillement lugubre. Le Nonce du Pape s'en diſpenſe, diſant que ſi les autres pleuroient la perte du corps, il devoit pleurer celle de l'ame (elle étoit morte Calviniſte). Le Roi lui fait dire qu'il ne le forçoit point à prendre le deuil puiſqu'il ne le vouloit pas, mais qu'il ne le verroit pas qu'on ne l'eût quitté. Le Nonce prend alors le deuil, obtient audience, & au lieu de faire à Sa Majeſté des complimens de condoléance ſur la mort de Madame ſa ſœur, il lui parle du regret qu'éprouve le Pape de la perte de l'ame de cette Princeſſe. Le Roi juſtement piqué d'une telle im-

politesse, répond avec colere : « Pour penser dignement de Dieu, il faut croire, Monsieur, que le moment où l'on rend le dernier soupir suffit à sa grace pour mettre quelque pécheur que ce soit en état d'entrer dans le Ciel. Je ne mets point le salut de ma sœur en doute »

On a accusé ce Prince d'aimer l'argent & d'avoir même levé des impôts avec trop de facilité, mais il falloit que l'état des affaires l'exigeât. A l'occasion du reproche d'avarice que lui faisoient certaines gens, ce bon Roi avoit coutume de répondre : « On m'accuse d'être chiche, je fais trois choses bien éloignées de ce vice : Je fais la guerre, je fais l'amour, & je bâtis ».

Le Parlement le suppliant par ses Députés de prendre en bonne part les remontrances d'une Compagnie qui étoit *son bras droit* : « Si cela est comme vous le dites, reprit-il, je suis votre Chef, & c'est au bras à obéir à la tête ». Il eut toujours les égards les plus marqués pour son Parlement, &

n'oublia jamais le célebre Arrêt dit, *l'Arrêt de la Loi ſalique*, du 28 Juin 1593, qui donna le coup mortel à la Ligue & fit évanouir les chimeres de l'Eſpagne & de Rome.

Ce grand Prince éclairé par Sully, regardoit le luxe comme la perte de l'Etat. Il fit défendre par une Loi de porter ni or ni argent ſur les habits : « Excepté pourtant, étoit-il dit dans les défenſes, *aux filles de joie & aux filoux*, en qui nous ne prenons pas aſſez d'intérêt pour leur faire honneur de donner notre attention à leur conduite ». Si on juge ces paroles peu dignes de la gravité des Lois, elles étoient du moins bien propres à inſpirer du mépris pour des vanités ruineuſes.

Henri avoit amaſſé près de quinze millions, ſomme alors très-conſidérable. Il la deſtinoit à ſon expédition d'Allemagne. Cette ſomme étoit renfermée dans une des tours de la Baſtille, & cette tour ſe nomme encore aujourd'hui la Tour du tréſor. Henri voulut que le Duc de Sully, comme

Surintendant des Finances, & les premiers Préſidens, tant du Parlement, que de la Chambre des Comptes, en euſſent chacun une clef: « Afin, diſoit-il, que le tréſor fût mieux gardé, & que rien n'en pût être tiré ſans que tout le monde le sût ». On lui repréſentoit les oppoſitions & les remontrances éternelles qu'il auroit à eſſuyer de la part de ces deux Compagnies, par rapport à l'emploi de cet argent : « C'eſt pour cela même, répondit-il, que je veux qu'elles en aient la clef, n'étant pas raiſonnable qu'un argent levé ſur mes ſujets, & qui leur appartient encore plus qu'à moi, puiſſe jamais être dépenſé que bien à propos & pour leur avantage ».

Dans un moment où Henri manquoit de fonds, le Duc de Mayenne l'importunoit pour le payement des ſommes qui lui avoient été promiſes par le traité ou la capitulation qu'il avoit faite en 1566. Le Roi lui répond en riant : « Monſieur, je ne ſaurois vous payer, & il me ſeroit plus aiſé de vous donner en ce moment une nouvelle bataille d'Ivry, que de l'argent ».

Nous avons vu ci-devant que Henri faisoit un grand cas du Pape Sixte V. Ce souverain Pontife, immortel par ses actions & l'élévation de son esprit, disoit en parlant de Henri, que c'étoit un Prince magnanime : que sa tête étoit faite exprès pour la couronne de France, & qu'il n'y avoit dans le monde que trois Monarques, lui Sixte V, Henri IV & Elisabeth. Il ajoutoit que pour former un second Alexandre, il n'y avoit qu'à faire coucher ensemble le Roi de Navarre & la Reine d'Angleterre. Ce qui avoit sur-tout inspiré à Sixte V cette estime pour le Roi, étoit l'appel de la Bulle fulminée le 9 Septembre 1585, contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé son oncle. Ce Pape qui prétendoit faire trembler les Souverains, vit cet appel du 6 Novembre 1589 affiché à Rome au champ de Flore & aux portes du Vatican, dans un placard où l'insulte faite au sang de nos Rois & à la France étoit vengée avec zele & une hauteur qui fit croire à Sixte qu'un Prince si bien servi ne pouvoit être qu'un très-grand homme. Depuis ce temps-là le

Pontife ne parla de Henri qu'avec admiration, & son zele pour l'Espagne se refroidit insensiblement. Le caractere vif du Roi ressembloit beaucoup à celui de Sixte-Quint, qui désapprouvant la foiblesse de Henri III, disoit: « J'ai fait ce que j'ai pu pour me tirer de la condition de Moine, & on diroit que Henri III fait tout ce qu'il peut pour le devenir ». Henri IV, comme nous l'avons dit, rendit estime pour estime à Sixte V: « C'est un grand Pape, disoit-il de lui; je veux me faire Catholique, quand ce ne seroit que pour être fils d'un tel pere ».

Ce Monarque a été taxé par l'Europe entiere de trop de légéreté sur l'article de la Religion. Il fut Catholique Romain à sa naissance; mais Jeanne d'Albret sa mere l'ayant secrétement fait élever dans les maximes de la Religion Protestante, il en fit profession ouverte à la Rochelle, où il fut déclaré chef & protecteur des Eglises Protestantes de France. A la Saint-Barthelemi, pour éviter la mort, il fut obligé de changer; mais comme ce ne fut qu'en apparence, deux ans après il se sauva de la Cour &

perſévéra dans la Religion Prétendue-Réformée juſqu'à ſon avénement à la Couronne. Il eſt certain qu'après être devenu paiſible poſſeſſeur de ſes Etats, il changea tout-à-fait de ſentimens & devint zélé Catholique, ſur-tout par les ſoins des Jéſuites & entre autres du Pere Cotton ſon directeur, en qui il avoit beaucoup de confiance. Quelques jours avant ſa mort, ce grand Roi allant à Fontainebleau & ſe trouvant ſeul avec M. de la Force qui étoit reſté Proteſtant, il lui dit avec ſa naïveté ordinaire : « Mon ami, la Religion Romaine n'eſt pas remplie de tant d'idolâtrie que je le penſois autrefois ». Ce qui prouve la ſincérité du Roi, car la Force dans ce cas-ci ne pouvoit être ſuſpect, puiſqu'il étoit enfin paſſé de l'indifférence à l'attachement.

Si l'on en croit quelques Auteurs, la vie du Roi fut réellement en danger dans la conſpiration des Comtes d'Auvergne, d'Entragues, de la Marquiſe de Verneuil, &c. La premiere fois que Henri vit le Comte d'Entragues, après la concluſion de cette affaire, il lui dit : « Eſt-il vrai que vous ayez eu deſſein

de me tuer comme on l'a publié ? — Oui, Sire, répond hardiment le Comte, & jamais cette pensée ne me sortira de l'esprit tant que Votre Majesté m'ôtera l'honneur en la personne de ma fille ». Henri IV oublia dans cette occasion qu'il étoit Souverain & menacé : il se souvint seulement qu'il avoit le premier offensé son sujet, & il eut assez d'empire sur lui-même pour ne pas punir un audacieux qui le bravoit. Mais soit indifférence, soit lassitude des caprices de la Marquise de Verneuil, il ne tarda pas à rompre avec elle & à s'attacher à Jacqueline de Beuil.

A ces différens traits qui peignent si bien Henri IV, nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter ceux de son caractere tracés par lui-même dans ses entretiens particuliers avec Sully : « Ceux que j'ai comblés des plus grands bienfaits, lui disoit-il, ceux à qui j'ai réparti le plus d'honneurs, sont assez malicieux que de dire que cette paix dont je jouis me fait négliger mes affaires, mépriser les entreprises glorieuses & honorables ; que j'aime trop les plaisirs, auxquels j'emploie l'argent que je devrois leur donner

en gratifications comme ils méritent ; que j'aime trop les bâtimens & les riches ouvrages, la chasse, les chiens & les chevaux, les cartes, les dés & tous les jeux, les Dames, les délices, l'amour, les festins, les assemblées, comédies, bals, courses de bagues, où on me voit encore paroître avec ma barbe grise, & être aussi vain & content d'avoir reçu une bague de quelque belle Dame que dans ma jeunesse.

Je ne nierai pas qu'il n'y ait quelque chose de vrai dans ces reproches, mais on devroit me pardonner ces divertissemens qui n'apportent aucun dommage à mes peuples, par forme de compensation de tant d'amertumes que j'ai goûtées & des peines que j'ai eues jusqu'à cinquante ans. Est-il étonnant qu'élevé dans la licence des camps j'aie contracté des vices! Les foiblesses sont l'apanage de l'humanité. La Religion n'ordonne pas de ne point avoir de défauts, mais de ne pas s'en laisser dominer, & c'est à quoi je me suis étudié, ne pouvant mieux. Vous savez que touchant mes maîtresses qui sont la passion que tout le monde a cru la plus puissante chez moi, je les ai rabaissées

dans l'occaſion, & que je vous ai hautement préféré à elles ; je le ferai toujours, & je quitterai plutôt maîtreſſes, amour, chaſſe, bâtimens, feſtins, plaiſirs, que de perdre la moindre occaſion d'acquérir honneur & gloire, dont la principale, après mon devoir envers Dieu, ma femme, mes enfans ; mes fidelles ſerviteurs & mes peuples que j'aime comme mes enfans, eſt de me faire tenir pour Prince loyal de foi & de parole, & faire action ſur la fin de mes jours qui les couvre de gloire & d'honneur ». Voilà Henri IV peint par lui-même avec cette noble franchiſe qui faiſoit le fond de ſon caractere & cette inépuiſable tendreſſe pour ſes peuples qui doit nous rendre ſa mémoire ſi chere & ſi reſpectable.

Qui croira qu'un ſi bon Prince ait été très-malheureux dans l'intérieur de ſon palais. Il s'en faut bien, dit un Auteur du temps, que Henri IV & Marie de Médicis fuſſent toujours d'accord. On prétend même qu'un ſoir ces deux époux étant au lit & ſe faiſant de continuels reproches, la Reine ſe leve furieuſe & égratigne le Roi qui de ſon côté ne l'épargne guere. Il eſt certain

que cette Princeſſe au lieu de le faire revenir par ces manieres douces & engageantes qu'une femme ſenſée ſait employer avec ſuccès lorſqu'elle aime ſon mari & que le mari d'ailleurs a le cœur bien placé, ne lui faiſoit ſentir que les effets de la plus violente jalouſie; elle étoit toujours chagrine & de mauvaiſe humeur; elle exigeoit avec hauteur un ſacrifice auquel le cœur de Henri ne pouvoit ſe réſoudre, & elle reſſerroit elle-même les nœuds de cet engagement étranger par le peu de complaiſance qu'elle avoit pour ſon époux, qui ſe voyant rebuté cherchoit à ſe conſoler des déſagrémens qu'il étoit obligé d'eſſuyer chez lui. Il s'en expliquoit ainſi avec ſon confident Roſny: « Je ne reçois de ma femme ni ſociété, ni amuſement, ni contentement; elle n'a ni complaiſance dans l'eſprit, ni douceur dans la converſation; elle ne s'accommode en aucune maniere ni à mon humeur, ni à mon tempérament. Lorſqu'en rentrant chez moi je veux commencer à lui parler familiérement & que je m'approche pour l'embraſſer ou la careſſer, elle me fait ſentir une mine ſi froide, que je ſuis obligé de

la quitter de dépit & de m'en aller chercher quelque consolation ailleurs. Ma cousine de Guise est tout mon réfuge lorsqu'elle est au Louvre, quoiqu'elle me dise bien des vérités quelquefois ; mais c'est de si bonne grace, que je ne m'en offense nullement, & que je ne laisse pas de rire avec elle ». Pour faire le contraste, Henri joint au portrait de sa femme celui de sa maîtresse (la Marquise de Verneuil) : il loue avec transport les charmes de son commerce, les agrémens de sa conversation, l'enjouement de son esprit & ses reparties pleines de sel & de vivacité, lorsqu'elle étoit une fois sortie de ses accès de fougue & de caprices. On verra à l'article du Maréchal d'Ancre (Concini) & de la Galigaï sa femme, qu'ils étoient seuls auteurs de ces brouilleries intérieures, mais sur-tout la Galigaï, & qu'elle seule empoisonnoit l'esprit de la Reine par les rapports faux ou vrais qu'elle lui faisoit.

Les années 1607 & 1608 furent les plus heureuses de la vie de Henri IV. Il voyoit le Royaume fleurir sous son

gouvernement, & les armées bien entretenues en imposer à ceux qui auroient voulu remuer au-dedans, & mettre les frontieres à l'abri des incursions ennemies. Les Colonies se fortifioient, le Commerce s'étendoit à l'aide des manufactures, l'Agriculture étoit favorisée. Enfin Henri jouissoit du plaisir si flatteur pour un bon Prince, de pouvoir soulager ses sujets, quand des incendies, des grêles, des inondations ou d'autres fléaux les rendoient malheureux. A l'occasion d'une de ces calamités, le Roi écrivoit à Rosny alors Duc de Sully : « Dieu m'a baillé des sujets pour les conserver comme mes enfans : que mon Conseil les traite avec charité. Les aumônes sont très-agréables à Dieu, particuliérement en cet accident. Si j'en agissois autrement, ma conscience en seroit chargée. Je veux qu'on les soulage de tout ce que l'on jugera que je le pourrai faire ». Cette lettre fut écrite à l'occasion d'un grand débordement de la Loire occasionné par une fonte subite des neiges des montagnes du Velay & de l'Auvergne, & qui causa une perte inestimable d'hommes, de femmes, enfans, bes-

tiaux, châteaux, moulins, maisons & de toutes sortes de biens : la désolation fut extrême en Octobre 1608.

Le Duc de Sully, Surintendant des Finances, avoit coutume d'apporter au Roi ses étrennes le premier jour de l'an. S'étant rendu au Louvre pour satisfaire à cet usage & n'ayant pas trouvé le Roi dans sa chambre, on lui dit qu'il étoit dans celle de la Reine couché avec cette Princesse. Il s'y rend, gratte à la porte, & se nommant, il entend qu'on disoit au Roi : Sire, c'est M. le Grand-Maître. « Venez, venez, Rosny, lui crie ce Prince ; vous direz que je suis bien paresseux, mais ma femme ayant été un peu incommodée de sa grossesse & son mal s'étant passé sur le minuit, nous nous sommes endormis & ne nous sommes éveillés qu'à six heures. J'ai à vous parler en particulier ; mais en attendant que tant de gens soient sortis, voyons ce que vous nous apportez pour nos étrennes, car je vois que vous avez là trois de vos Secrétaires, avec des sacs de velours. —Sire, réplique Rosny, voilà trois bourses de jetons d'or ». Il les lui montre

& lui en explique la devise qui exprimoit l'amour des Peuples pour Sa Majesté : « L'une de ces bourses, continue-t-il, est pour vous, l'autre pour la Reine, & la troisieme pour Monseigneur le Dauphin. Il y a dans le même sac huit bourses de jetons d'argent : deux pour vous, deux pour la Reine, & quatre pour la Renouilliere, Catherine Selvoye, & telles autres personnes qu'il vous plaira, qui couchent dans la chambre de la Reine. Il y a encore dans un autre sac vingt-cinq bourses de jetons d'argent pour être distribués à Monseigneur le Dauphin, à Madame de Montglat sa Gouvernante, Madame du Drou, Mademoiselle de Piolant, aux Nourrices & femmes de chambre de vos enfans. Dans le troisieme sac il y en a trente de cent écus chacun, pour donner des étrennes à toutes les filles & femmes de chambre de la Reine.—Mais, Rosny, dit le Roi, leur donnerez-vous leurs étrennes sans qu'elles vous viennent baiser ? — Vraiment, Sire, répondit-il, depuis que vous le leur commandâtes un jour, je n'ai eu que faire de les en prier, elles viennent bien me baiser d'elles-mêmes, sans que Madame de Drou qui est si dévote

faſſe autre choſe qu'en rire. — Or çà, Roſny, continue le Roi du même ton, me direz-vous la vérité ? Laquelle baiſez-vous de meilleur cœur & trouvez-vous la plus belle ? — Ma foi, Sire, repartit-il, je ne ſaurois vous le dire, car j'ai bien autre choſe à faire qu'à penſer à l'amour & à juger quelle eſt la plus belle ; & je crois qu'elles penſent ſi peu à mon beau nez que moi au leur. Je les baiſe comme on fait des reliques, en préſentant mon offrande ». Le Roi ne put s'empêcher d'éclater de rire & de dire à tous ceux qui étoient dans la chambre : » Eh bien, ne voilà-t-il pas un prodigue Financier, qui fait de ſi riches préſens du bien de ſon maître pour des baiſers » ? Après s'être encore un peu réjoui de cette idée : « Allez tous déjeûner, dit Henri aux Courtiſans, & nous laiſſez un peu cauſer ſur d'autres affaires de plus grande importance ».

Henri crut ne pouvoir donner à Sully une plus forte preuve de l'eſtime & de l'amitié qu'il avoit pour lui, qu'en cherchant à l'amener à ſa croyance. Sully étoit Proteſtant. Le Roi en conſéquence le fait venir un matin au Louvre,

& s'étant enfermé seul avec ce Ministre, il lui tient ce langage : « Hé bien, mon ami! vous avez eu beaucoup de hâte de conclure le mariage de votre fils : j'ai résolu de me servir de votre personne plus que jamais, & de vous élever vous & les vôtres à toutes sortes de biens, d'honneurs & de grandeurs : mais il faut que vous m'y aidiez aussi, car si vous n'y contribuez pas de votre côté, il me sera difficile d'y parvenir sans préjudicier au bien de mes affaires & m'exposer à recevoir beaucoup de blâme, chose, je m'assure, que vous ne voudriez pas. Ce que je desire donc de faire est de vous allier avec moi, en donnant ma fille Vendôme, (Catherine Henriette de Vendôme, fille légitimée de Henri IV & de Gabrielle d'Estrées) à votre fils avec deux cents mille écus comptant, dix mille écus de pension & le gouvernement du Berry auquel je joindrai celui du Bourbonnois après la mort de Madame d'Angoulême, avec le domaine qu'elle y possede, en remboursant ce qu'il lui a coûté. Je veux aussi donner à votre fils la charge de Grand-Maître en survivance & le gouvernement de

Poitou à votre gendre, en vous donnant celui de Normandie ; car je vois bien, que le pauvre M. de Montpenſier ne vivra long-temps, non plus que M. le Connétable dont je vous deſtine auſſi la charge, & dès à préſent je vous en donnerai la réſerve ; mais pour favoriſer tout cela, il faut que vous & votre fils ſoyez Catholiques. Je vous prie de ne pas refuſer cela, puiſque c'eſt le bien de mon ſervice, & l'entier & aſſuré établiſſement de votre maiſon ».

« Sire, répond le Duc de Sully, Votre Majeſté me fait plus d'honneur que je n'ai mérité & déſiré. Elle eſt ſeule maîtreſſe de l'établiſſement de mon fils, je n'ai rien à décider pour lui. L'âge mûr où il eſt, l'a mis en état de faire toutes les réflexions néceſſaires pour ſe choiſir une Religion. A mon égard je ſerois ſincérement au déſeſpoir d'augmenter en honneurs ; en biens & en dignités aux dépens de ma conſcience. Je ſens bien que la ſeule conviction intérieure m'y porteroit, & non pas l'ambition, la vanité & l'avarice. Si j'en uſois autrement, je donnerois lieu à Votre Majeſté elle-même de tenir pour ſuſpect un cœur que je

n'aurois pu garder fidelle à Dieu.—Pourquoi, reprit Henri avec cordialité, ne me fierois-je pas à vous, puifque vous ne feriez rien que je n'aie fait & que vous ne m'ayez donné confeil de faire lorfque je vous le propofai. Je vous prie encore de me donner ce contentement. Penfez-y bien, je vous donne un mois pour y réfléchir : ne craignez pas que je ne tienne point tout ce que je vous promets. — Je ne doute nullement, Sire, repart Sully, que votre parole ne foit inviolable. Je ne défire rien tant que de vous plaire, je n'y manquerai jamais tant qu'il fera en ma puiffance de le faire. Je vous promets de penfer férieufement à tout ce qu'il vous a plu de me propofer: j'efpere toujours fatisfaire Votre Majefté, quoique je ne le faffe peut-être pas de la maniere qu'elle le penfe ». Toutes les inftances du Roi auprès du pere & du fils furent inutiles, & ils demeurerent inébranlables dans leur Religion. On fait que le Maréchal de Turenne a offert depuis un pareil exemple.

Nous croyons devoir ajouter aux portraits de Henri IV & de Marie de

Médicis, tracés par lui-même, ceux de ses Ministres qui sont aussi de sa main: il les fit en présence de ses Courtisans. « Quelques-uns, dit-il, se plaignent de Rosny, & quelquefois moi-même, qu'il est d'une humeur rude, impatiente & contredisante: on l'accuse d'avoir l'esprit entreprenant, de présumer tout de ses opinions & de ses actions, & de rabaisser celles d'autrui. Quoique je lui connoisse bien une partie de ces défauts, que je sois contraint de lui tenir quelquefois la main haute quand je suis de mauvaise humeur, qu'il se fâche ou se laisse emporter à ses idées, je ne laisse pas pour cela de l'aimer, de lui en passer beaucoup, de l'estimer & de m'en bien & très-utilement servir, parce que je reconnois que véritablement il aime ma personne, qu'il a intérêt que je vive, & qu'il désire avec passion l'honneur & la grandeur de moi & de mon royaume. Je sais aussi qu'il n'a rien de malin dans le cœur, qu'il a l'esprit industrieux & fort fertile en expédiens, qu'il est grand ménager de mon bien, homme fort laborieux & diligent, qui essaye de ne rien ignorer & de se rendre capable

dans toutes ſortes d'affaires de paix & de guerre, qui écrit & parle aſſez bien, d'un ſtyle qui me plaît, parce qu'il ſent ſon ſoldat & ſon homme d'état. Enfin il faut que je vous avoue que malgré ſes bizarreries & ſes promptitudes je ne trouve perſonne qui me conſole ſi puiſſamment que lui dans tous mes différens chagrins.

Sillery eſt d'un naturel patient & complaiſant, merveilleuſement ſouple, adroit & induſtrieux dans toute la conduite de ſa vie. Il a l'eſprit très-bon; il eſt verſé dans toutes ſortes de ſciences & d'affaires de ſa profeſſion, il n'eſt pas même ignorant des autres; il parle aſſez bien, déduit & préſente fort clairement une affaire, n'eſt point homme pour faire des malices noires, mais il ne laiſſe pourtant pas d'aimer grandement les biens & les honneurs, & de s'accommoder toujours à tout pour en avoir. Il n'eſt pas d'humeur à haſarder légérement ſa perſonne ni ſa fortune pour celles d'autrui. Ses vertus & ſes défauts étant ainſi compenſés, il m'eſt facile d'employer utilement les premieres & de me garantir du dommage des autres.

Villeroy

Villeroy a une grande routine dans les affaires & une connoiſſance entiere de celles qui ſe ſont faites de ſon temps, auxquelles il a été employé dès ſa premiere jeuneſſe, plus qu'aucun des deux autres. Il tient un grand ordre dans l'adminiſtration de ſa charge & dans la diſtribution des expéditions qui paſſent par ſes mains. Il a le cœur généreux, n'eſt nullement adonné à l'avarice & fait paroître ſon habileté dans ſon ſilence & ſa grande retenue à parler en public. Cependant il ne peut ſouffrir qu'on contrediſe ſes opinions, croyant qu'elles doivent tenir lieu de raiſon; il les réduit à temporiſer, à patienter & à s'attendre aux fautes d'autrui; de quoi je me ſuis pourtant ſouvent très-bien trouvé ».

Ces traits avec leſquels Henri peignoit ſes Miniſtres, nous ont été conſervés par un homme incapable de mentir, par Sully, qui connoiſſoit parfaitement les originaux.

A l'exemple de Louis XII & de François I.er, Henri IV cherchoit quelquefois à paroître inconnu & à entendre des vérités qu'on cele toujours aux Rois, &

dont il leur importe d'être instruits. Sa Majesté chassant du côté de Gros-Bois, se dérobe à sa suite & va seul à Creteil à une lieue au-dessus de Charenton. Arrivé sur l'heure du dîner, il descend à une hôtellerie & demande à l'hôtesse si elle n'avoit rien qu'on pût lui servir. Elle lui répond que non & qu'il venoit trop tard. Mais Henri appercevant une broche bien garnie, il demande pour qui donc est ce rôti ? L'hôtesse répond que c'est pour des Messieurs qui sont en haut, & qu'elle croit des Procureurs. Le Roi qu'elle ne prenoit que pour un simple Officier, la pria de leur dire qu'il venoit d'arriver un Gentilhomme las & qui avoit faim, qu'il les prioit de lui céder un morceau de leur rôti ou de l'accommoder d'un bout de leur table, qu'il payera son écot. Etre poli & Procureur, n'est pas toujours même chose ; ceux-ci refuserent net la proposition : « Quant au dîner, dirent-ils, il n'y a rien de trop pour nous ; & pour une place à notre table, nous voulons être seuls ». Henri ayant entendu cette réponse demanda à l'hôtesse un garçon qu'il pût envoyer lui chercher quelque compagnie. Il l'envoie à M. de

Vitry, qu'il lui désigne sous un autre nom & par une grande casaque rouge qu'il portoit; « Tu lui diras, ajoute-t-il, qu'il vienne trouver le Maître du grand Cornet ». Vitry vient accompagné de huit ou dix autres Seigneurs, auxquels le Roi raconte la grossiéreté du procédé des Procureurs, les chargeant en même-temps de se saisir d'eux, de les mener à Gros Bois & de ne pas manquer à leur faire donner les étrivieres pour leur apprendre à être courtois ; ce que Vitry exécuta ponctuellement. Peut-être eût-il été plus convenable à un grand Roi de faire moins d'attention à la conduite irréguliere de ces particuliers.

Dans une partie de chasse qu'il fit vers la fin de l'année 1607, il suivit la bête avec tant d'ardeur qu'il s'égara & n'arriva à Meudon que fort tard. Il envoie sa suite dans les auberges & descend chez un Bourgeois de Paris qui avoit sa maison dans le village. Il trouve le maître soupant avec sa famille. Il leur défend de rien ajouter à leur repas, se met à table sans permettre qu'on change de place, ni que le maître quitte

la ſienne, boit & mange avec beaucoup d'appétit, va ſe coucher & ne s'éveille le lendemain que fort tard. Il dit aux Seigneurs de ſa ſuite, qu'il n'avoit jamais ſi bien repoſé & dormi ſi tranquillement. Tout ce qui le rapprochoit du cours ordinaire de la vie lui étoit précieux. La qualité de Roi n'étoit en lui qu'un acceſſoire à l'homme, à la différence de ſon prédéceſſeur dans lequel on eût dit que la qualité d'homme n'étoit qu'un acceſſoire à celle de Roi.

Henri IV étoit allé trouver Sully à l'Arſenal pour l'entretenir en particulier ſur je ne ſais quelle affaire : ce Miniſtre ne reçut point la confidence qu'on lui faiſoit ſans une vive remontrance au Roi ſur ce qu'il croyoit de préjudiciable à ſa gloire. Ce Prince dont les paſſions étoient vives, reçoit d'abord fort mal les repréſentations de ſon confident ; il le quitte même aſſez bruſquement, en diſant tout haut : « Voilà un homme que je ne ſaurois plus ſouffrir, il ne fait jamais que me contredire & trouve mauvais tout ce que je veux : mais pardieu je m'en ferai obéir. Je ne le reverrai de quinze jours ». Mais le lendemain,

dès ſept heures du matin, on voit arriver Sa Majeſté à l'Arſenal avec cinq à ſix perſonnes qu'elle avoit dans ſon carroſſe. Ce Prince monte à l'appartement de Sully ſans permettre qu'on l'avertît, & frappe lui-même à la porte de ſon cabinet. Sully ayant demandé, *Qui eſt-là ?* ne fut pas peu ſurpris d'entendre répondre : *C'eſt le Roi*, qu'il reconnut auſſi-tôt au ſon de ſa voix ; & ayant ouvert : « Hé bien, que faiſiez-vous là, mon ami » ? lui dit-il en entrant avec Roquelaure & quelques autres Seigneurs. Sully lui répond qu'il écrivoit des lettres & qu'il préparoit du travail à ſes Secrétaires. « Et depuis quand êtes-vous là ? — Dès les trois heures du matin, réplique Sully.—Hé bien, Roquelaure, reprit le Roi en ſe retournant vers lui, pour combien voudriez-vous mener cette vie-là » ? Le Roi fait enſuite ſortir tout le monde, & commence à entretenir ſon Miniſtre ; mais voyant qu'il répond froidement : « Oh ! oh ! vous faites le réſervé, dit-il en ſouriant & lui donnant un petit coup ſur la joue ; vous êtes encore en colere d'hier : je n'y ſuis plus moi, & vivons enſemble avec la même liberté que

vous aviez accoutumé, car je vous connois bien ; si vous faisiez autrement, ce seroit signe que vous ne vous soucieriez plus de mes affaires. Quoique je me fâche quelquefois, ajouta-t-il avec cette candeur qui lui étoit naturelle, je veux que vous le souffriez ; car je ne vous en aime pas moins. Au contraire, dès-lors que vous ne me contredirez plus dans les choses que je fais bien qui ne sont pas de votre goût, je croirai que vous ne m'aimez plus ». Après un entretien qui fut assez long, le Roi en quittant Sully l'embrasse & dit à ceux qui l'attendoient : « Il y en a d'assez sots pour croire que lorsque je me mets en colere contre M. de Sully, c'est à bon escient & pour long-temps ; mais tout au contraire, car quand je viens à considérer qu'il ne me remontre ou ne me contredit que pour mon honneur, ma grandeur & le bien de mes affaires, & jamais pour les siennes, je l'en aime mieux & je suis impatient de le lui dire ». On verra dans l'article de Gabrielle d'Estrées la marque de préférence que ce grand Prince donna un jour à ce Ministre sur son Amante.

Affamé au retour de la chasse, le Roi entra un jour dans une hôtellerie sur un grand chemin & se met à table avec quelques Marchands. Après avoir dîné on parle de sa conversion. (Il n'étoit point connu, parce qu'il étoit toujours habillé fort simplement.) Un Marchand de cochons dit à ce sujet : « Ne parlons point de cela, la caque sent toujours le hareng ». Peu de temps après le Roi s'étant mis à la fenêtre, voit arriver quelques Seigneurs qui le cherchent & qui l'ayant apperçu montent aussi-tôt à la chambre. Le Marchand voyant qu'ils l'appeloient Sire & Votre Majesté, fut extrêmement surpris & eût bien voulu retenir sa parole indiscrete. Le Roi en sortant lui frappe sur l'épaule & dit : « Bon homme, la caque sent toujours le hareng, mais c'est à votre égard & non au mien; je suis Dieu-merci bon Catholique, mais vous gardez encore du vieux levain de la Ligue ».

Les Protestans lui demandoient des places de sureté. « Je suis, leur dit-il, la seule assurance de mes sujets : je

n'ai encore manqué de foi à perſonne ». Comme il lui fut répliqué que ſon prédéceſſeur en avoit donné : « Le temps, repartit-il, faiſoit qu'il vous craignoit & ne vous aimoit point ; moi je vous aime & ne vous crains pas ».

L'Auteur du Mercure François rapporte un autre trait de la popularité de ce Monarque, dont il avoit été témoin. « La derniere fois, dit-il, que je le vis paſſer ſans autre garde que lui ſixieme au bac de Neuilly, dans lequel il y avoit quantité de payſans, il ſe fourre tout auſſi-tôt parmi eux & demande à l'un une choſe, à l'autre une autre. Il en vit un qui avoit la barbe noire & les cheveux blancs : il lui demande la raiſon de cette différence. Ce payſan matois faiſoit l'ignorant, mais Sa Majeſté le preſſant de répondre, il lui dit : « Sire, c'eſt que mes cheveux ſont de vingt ans plus vieux que ma barbe ». A cette réponſe, le Roi ſe met à rire. Il la trouva ſi heureuſe, qu'il la raconta depuis pluſieurs fois.

Ce Prince à qui il arrivoit de ſe promener ſeul dans la forêt de Villers-

Coterets, ſur-tout dans cette partie qui n'eſt pas éloignée des jardins du château, rencontre un jour le Député des habitans de Puyſeux chargé d'un ſac d'avoine dont le poids l'incommodoit beaucoup. Henri lui demande ce qu'il porte & où il va. Le pâtre lui explique tout, & ajoute que *ſi le Roi au long nez* faiſoit bien (il déſignoit par cette expreſſion Henri IV), il lui éviteroit la peine de porter à dos tous les ans cette avoine avec tant de fatigue. Le manant qui ne connoiſſoit pas le Roi paſſe outre, & Henri continue de ſe promener. Le lendemain de cette rencontre, le Roi envoie chercher cet homme, qui, ſurpris de ſe voir ainſi mandé, ne reconnoît pas ſans frémir le Roi lui-même dans la perſonne à qui il a parlé ſi cavaliérement la veille. Henri le raſſure & lui dit qu'il le mandoit pour l'avertir que déſormais il enverroit chercher à Puyſeux l'avoine de redevance, pour lui éviter la peine de la porter à dos. Ce que le Monarque promit fut exécuté; & encore aujourd'hui la Communauté de ces mêmes habitans eſt exempte de l'obligation de porter l'avoine aux greniers

publics du Duché de Valois, dont Henri IV étoit alors Seigneur du côté de Marguerite de Valois son épouse à cette époque.

Lorsque ce Prince n'étoit encore que Roi de Navarre & Duc d'Albret, il faisoit sa résidence à Nérac, petite ville de Gascogne. Il vivoit en simple Gentilhomme & châssoit souvent dans les Landes, pays abondant en toutes sortes de gibier. Au milieu de sa chasse il alloit souvent se délasser & prendre quelque nourriture chez un *Berret*, (c'est ainsi qu'on appelle les paysans du Béarn du nom d'un bonnet de laine d'une forme particuliere qu'ils portent ordinairement). D'aussi loin que le nouveau *Philemon* & sa femme voyoient arriver le Prince, ils couroient au-devant de lui, & prenant chacun une de ses mains ils répétoient dans leur patois avec une satisfaction qui se peignoit sur leur visage : « Eh! bon jour, mon Henri, bon jour, mon Henri ». Ils le menoient en triomphe dans leur cabane & le faisoient asseoir sur une escabelle. Le Berret alloit tirer de son meilleur vin, la femme prenoit dans son bahut du pain &

du fromage. Henri plus satisfait du bon cœur & de la simplicité de ses hôtes, qu'il ne l'auroit été de la chere la plus délicate, mangeoit avec appétit & s'entretenoit familiérement avec eux des choses qui étoient à leur portée. Son repas fini il prenoit congé de ces bonnes gens, en leur promettant de revenir toutes les fois que la chasse le conduiroit de leur côté, ce qui arrivoit fréquemment. Lorsque ce Prince fut devenu paisible possesseur du Trône de France, le Berret & sa femme apprirent cet événement avec une joie qu'il seroit difficile d'exprimer. Ils se rappellent qu'il mangeoit avec plaisir de leurs fromages; & comme c'étoit le seul présent qu'ils fussent en état de lui offrir, ils en mirent deux douzaines des meilleurs dans un panier. Le Berret se charge de les apporter lui-même, embrasse sa femme & part. Au bout de trois semaines il arrive à Paris, court au Louvre, dit à la sentinelle dans son langage: *Je veux voir notre Henri, notre femme lui envoie des fromages de vache.* La sentinelle surprise de l'habillement extraordinaire & encore plus du jargon de cet homme qu'il n'entendoit pas, le prend

pour un fou & le repousse en lui donnant quelques bourrades. Le Berret fort triste & se repentant déjà de son voyage, descend dans la cour & se demande à lui-même ce qui peut lui avoir attiré une si mauvaise réception. Après en avoir long-temps cherché la cause, il se met dans l'esprit que c'est parce qu'il a dit *des fromages de vache*, & se promet bien de se corriger. Pendant que notre homme est plongé dans ces belles réflexions, Henri IV regardant par hasard à travers la fenêtre, voit un Berret qui se promene dans la cour. Cet habillement qui lui étoit connu le frappe, & cédant à sa curiosité, il ordonne que l'on fasse monter ce paysan. Celui-ci arrive, se jette à ses pieds, embrasse ses genoux & lui dit affectueusement: « Bon jour, mon Henri, notre femme vous envoie des *fromages de bœuf* ». Le Roi presque honteux qu'un homme de son pays se trompât aussi grossiérement devant toute sa Cour, se penche avec bonté, & lui dit tout bas: « Dis donc *des fromages de vache* ». Le paysan qui pensoit toujours au traitement qu'on venoit de lui faire, répondit en son patois: « Je

ne vous conseille pas, mon Henri, de dire *des fromages de vache*, car pour m'être servi à la porte de votre chambre de cette façon de parler, un grand drôle habillé de bleu m'a donné vingt bourrades de fusil, & il pourroit bien vous en arriver autant ». Le Roi rit beaucoup de la simplicité du bon homme, accepte ses fromages, le comble d'amitié, & fait sa fortune & celle de toute sa famille.

Un autre paysan du Béarn vint à Paris pour voir le Roi qui l'avoit autrefois traité avec bonté; il se rend au Louvre. Le Prince environné de sa Cour reconnut bien cet homme qui cent fois lui avoit donné des fruits; mais il fit semblant de ne pas appercevoir les mines que ce paysan faisoit pour se faire reconnoître. Enfin il se retire dans son cabinet, fait venir son bon Béarnois, l'embrasse & lui demande s'il est bien-aise de le voir tranquille possesseur de ses Etats? » Vraiment oui, répond le paysan; mais tout ce qui me fâche c'est qu'il me semble que vous êtes devenu un peu fier ».

Henri arrive un soir *incognito* à Alen-

çon avec peu de suite & descend chez un Officier qui lui étoit fort attaché : cet Officier étoit absent, & sa femme qui ne connoissoit pas le Roi le reçut comme un des principaux Chefs de l'armée, c'est-à-dire, de son mieux & avec d'autant plus d'empressement qu'il se disoit l'ami de son mari. Cependant vers le soir le Prince croyant appercevoir quelques marques d'inquiétude sur le visage de son hôtesse : » Qu'est-ce donc, lui dit-il, Madame ? vous causerai-je ici quelque embarras ; à mesure que la nuit vient je vous trouve moins gaie : parlez-moi librement, & soyez sûre que mon intention n'est-pas de vous gêner en rien. — Monsieur, lui répond la Dame, je vous avouerai franchement l'espece d'embarras où je me trouve. C'est aujourd'hui Jeudi ; pour peu que vous connoissiez la Province, vous ne serez pas étonné de la peine où je suis pour pouvoir aussi-bien que je le voudrois vous donner à souper. J'ai vainement fait parcourir la ville entiere, il ne s'y trouve exactement rien, & vous m'en voyez désespérée : un de mes voisins seulement dit avoir à son croc une dinde grasse & qu'il me cédera volon-

tiers pourvu qu'il vienne en manger ſa part; cette condition me paroît d'autant plus dure que cet homme n'eſt en effet qu'une eſpece d'artiſan renforcé que je n'oſerois admettre à votre table, & qui pourtant tient ſi fort à ſa dinde que quelques offres que je lui faſſe il prétend ne la lâcher qu'à ce prix. Tel eſt au vrai le ſujet de mon inquiétude. — Cet homme, dit le Roi, eſt-il un bon compagnon? — Oui, Monſieur; c'eſt le plaiſant du quartier, honnête homme d'ailleurs, bon François, très-zélé Royaliſte & aſſez bien dans ſes affaires. — Ah! Madame, qu'il vienne, je me ſens beaucoup d'appétit & dût-il nous ennuyer un peu, il vaut encore mieux ſouper avec lui que de ne point ſouper du tout». Le Bourgeois averti arrive *endimanché* avec ſa dinde, & tandis qu'elle rôtiſſoit, tient les propos les plus naïfs & les plus gais, raconte les hiſtoires ſcandaleuſes de la ville, aſſaiſonne ſes récits de ſaillies auſſi vives que plaiſantes, amuſe enfin le Roi, de maniere que ce Monarque mourant de faim attendit le ſouper ſans impatience. La gaieté de cet homme, quoiqu'il ne perdît pas un coup de dent,

vement enchanté de cette ſcene. — Sire, lui dit cet homme, d'un air & d'un ton également grave, la gloire de mon Roi m'eſt chere, & je ne ſaurois penſer qu'avec douleur combien elle ſeroit ternie d'avoir ſouffert à ſa table un faquin tel que moi ; je ne vois qu'un ſeul moyen de prévenir un tel malheur. — Quel eſt-il, répliqua Henri? — C'eſt, dit le Bourgeois, de m'accorder des lettres de Nobleſſe. — A toi? — Pourquoi non, Sire? quoique jadis Artiſan je ſuis François, j'ai un cœur comme un autre : je m'en crois digne du moins par mes ſentimens pour mon Roi. — Fort bien, mon ami ; mais quelles armes prendrois-tu? — Ma dinde : elle m'a fait aujourd'hui trop d'honneur pour cela. — Eh bien ſoit, s'écrie le Monarque en éclatant de rire ; ventre-ſaint-gris tu feras Gentilhomme & tu porteras ta dinde en pal ». Depuis cette époque, ſoit que ce particulier fût déjà aſſez riche, ſoit que par la ſuite il le devint, il acheta dans les environs d'Alençon une terre qui a été érigée en Châtellenie ſous ſon nom qu'il ne voulut jamais changer. Ses deſcendans la poſſedent encore & portent en effet pour armes *une dinde en pal.*

Henri après s'être entretenu avec un vigneron du Blaifois fans être connu, finit fon entretien par demander à ce vigneron : « Combien gagnes-tu par jour ? — Quarante fous. — Que fais-tu de cet argent ? — Quatre parts. — Et comment les dépenfes-tu ces quatre parts ? — De la premiere je me nourris, avec la feconde je paye mes dettes, je place la troifieme, & quant à la quatrieme je la jette dans l'eau. — Ceci eft une énigme pour moi. — Je vais vous l'expliquer : Vous entendez que je commence à me nourrir du quart de mon gain ; un autre quart fert à nourrir mon pere & ma mere qui m'ont nourri ; le troifieme quart eft employé à nourrir mes enfans qui me nourriront un jour ; la derniere part eft pour mon Roi qui n'en touche rien ou prefque rien, partant perdue & pour lui & pour moi ».

Peu de temps après la paix de Vervins, ce Prince revenant de la chaffe, toujours vêtu comme à fon ordinaire fort fimplement & n'ayant avec lui que deux ou trois perfonnes, paffe la

riviere au quai Malaquais, à l'endroit où on la passe encore aujourd'hui. Voyant que le Batelier ne le connoissoit pas, il lui demande ce qu'on disoit de la paix. « Ma foi, répond celui-ci, je ne sais pas ce que c'est que cette belle paix : il y a des impôts sur tout & jusque sur ce misérable bateau sur lequel j'ai bien de la peine à vivre. — Le Roi, continue Henri, ne compte-t-il pas mettre ordre à tous ces impôts là ? — Le Roi est un assez bon homme, réplique le rustre, mais il a une Maîtresse à qui il faut tant de belles robes, tant d'affiquets, & c'est nous qui payons tout cela ; passe encore si elle n'étoit qu'à lui, mais on dit qu'elle se fait caresser par bien d'autres ». Henri IV, que cette conversation avoit beaucoup amusé, envoie chercher le lendemain le Batelier & lui fait répéter devant la Duchesse de Beaufort tout ce qu'il a dit la veille. La Duchesse fort irritée vouloit le faire pendre. « Vous êtes folle, lui dit le Roi ; c'est un pauvre diable que la misere rend de mauvaise humeur, je ne veux plus qu'il paye rien pour son bateau, & je suis sûr qu'il chantera tous les jours, *Vive Henri, Vive Gabrielle.*

Le même Prince étant à la chaſſe dans le Vendômois & s'étant écarté de ſa ſuite, rencontre un payſan aſſis au pied d'un arbre. « Que fais-tu là, lui dit Henri? — Ma ſinte, Monſieur, j'étions là pour voir paſſer le Roi. — Si tu veux, ajoute le Monarque, monter ſur la croupe de mon cheval, je te conduirai dans un endroit où tu le verras tout à ton aiſe ». Le payſan monte, & chemin faiſant demande comment il pourra reconnoître le Roi. « Tu n'auras qu'à regarder celui qui aura ſon chapeau ſur la tête pendant que tous les autres ſeront découverts ». Le Roi joint la chaſſe & tous les Seigneurs le ſaluent. « Hé bien, dit-il au payſan, qui eſt le Roi? — Ma ſinte, Monſieur, répond le ruſtre, il faut que ce ſoit vous ou moi, car il n'y a que nous deux qui ayons notre chapeau ſur la tête ».

Si Henri fit beaucoup d'ingrats il eut auſſi des ſerviteurs dignes de lui. La ville de Meaux qui étoit du parti de la Ligue, ayant été informée de la converſion de Henri IV, le reconnut auſſitôt pour ſon légitime Souverain. Le

Duc de Mayenne fit des reproches à Vitry qui étoit Gouverneur de la ville, de ce qu'il l'avoit trahi en livrant Meaux au Roi. Vitry répondit à l'Envoyé du Duc: « Vous me pressez trop, vous me ferez à la fin parler en soldat; je vous demande si un larron ayant volé une bourse & me l'avoit donnée en garde, & si après reconnoissant le vrai propriétaire je lui rendois la bourse & refusois de la donner au voleur qui me l'auroit confiée, aurois-je à votre avis fait acte mauvais & de trahison? Ainsi est-il de la ville de Meaux ».

Henri Comte de Bouchage, frere puîné du Duc de Joyeuse tué à Coutras, passoit un jour à Paris à quatre heures du matin près du Couvent des Capucins, après avoir passé la nuit en débauches. Il s'imagine que les Anges chantent les Matines dans le Couvent: frappé de cette idée il se fait Capucin sous le nom de *Frere Ange*: depuis il quitte le froc & prend les armes contre Henri IV: enfin il fait son accommodement avec le Roi. Mais un jour ce Prince étant avec lui sur un balcon, au-dessous duquel beaucoup de peuple étoit assem-

blé : « Mon coufin, lui dit le Roi, ces gens-ci me paroiffent fort aifes de voir enfemble un Apoftat & un Renégat ». Cette parole du Roi fit rentrer Joyeufe dans fon Couvent où il mourut.

On dit que les Députés d'Orléans ne boivent jamais qu'affis, même devant le Roi. On conte à ce fujet que le Roi voulut faire mentir le proverbe. Après avoir entendu la harangue des Députés de cette ville, il leur fait donner à boire, ayant eu la précaution de faire ôter tous les fiéges. Ils regardent autour d'eux & n'en voyant point ils refufent de boire. Le Roi le leur ordonne & témoigne qu'il veut être obéi. Alors ils s'affirent à terre & burent. Henri IV dit : « Pour le coup je fuis pris pour dupe ; j'ai oublié de leur faire ôter ces fiéges-là ». Cette anecdote eft entiérement fondée fur la tradition.

Les Princes du Sang de France ont toujours & par-tout précédé les Souverains nos Rois. Le Duc de Lorraine, beau-frere & Général de l'Empereur, cédoit le pas aux deux Princes de Conti, Volontaires dans fon armée. Ces deux

Princes ne virent pas l'Empereur parce qu'ils vouloient avoir un fauteuil, comme il le donne aux Electeurs, & refuserent l'audience qu'il offroit de leur donner debout, lui comme eux. Charles - Emmanuel Duc de Savoie, gendre de Philippe II Roi d'Espagne, & qui maria son fils à une fille de Henri IV, étant venu à Lyon pour saluer ce Monarque, se trouva à la porte de la chambre vis à vis le Prince de Condé: tous les deux s'arrêtent l'un devant l'autre pour se faire les honneurs. Henri les ayant apperçus: « Passez, passez, mon cousin, dit-il au Prince de Condé, M. de Savoie sait trop ce qu'il vous doit ». Le même Prince donna aussi la chemise au Roi en présence du même Duc, qui n'en témoigna ni chagrin ni surprise.

Un Ambassadeur Turc arrivant en France donna à Henri IV de la part du Sultan son Maître les témoignages de la plus haute estime. L'Ambassadeur dit à Henri que Sa Hautesse ne craignoit ni le Pape, ni l'Empereur, ni le Roi d'Espagne, ni tous les Princes Chrétiens; qu'elle étoit assez puissante pour les

Henri IV. Les talens eurent leur récompense : Casaubon fut fixé en France par des bienfaits : le Collége royal, cette noble institution du Pere des Lettres, s'étoit ressenti des malheurs publics. Les Professeurs privés du fruit de leurs travaux le redemanderent à Henri IV. Voici sa réponse, on l'y reconnoîtra : » Qu'on diminue de ma dépense, qu'on ôte de ma table, qu'on paye mes Lecteurs, je veux les contenter ». Sully les paya effectivement. Ce n'étoit pas sur de pareils objets que s'exerçoit la févere économie de ce Ministre, il savoit qu'il est du devoir des Rois de réprimer les Courtisans & les Financiers, & qu'il est de leur grandeur de récompenser les Savans qu'on enrichit à si peu de frais.

Un Poëte qui connoissoit la bonté de cœur de Henri, se plaignit de ce qu'on lui imposoit une trop forte taille, & lui présenta un placet contenu en ces quatre vers :

Ce Poëte n'a pas la maille ;
Plaise, Sire, à Ta Majesté,
Au lieu de le mettre à la taille,
De le mettre à la charité.

Le Roi lui fit donner une gratification,

On croit aſſez communément que les Valets de chambre du Roi ne peuvent pas être Gentilshommes ; que Henri IV donna un ſoufflet à un des ſiens, qui repréſenta au Roi qu'ayant l'honneur d'être Gentilhomme il devoit être à couvert d'un pareil traitement. Sur quoi ce Prince jura de ne plus admettre de Gentilshommes parmi ſes Valets de chambre. Que le ſoufflet ſoit vrai ou faux, il eſt ſûr que Henri IV & Louis XIII ont eu juſqu'à leur mort des Valets de chambre Gentilshommes. Beringhen, qui d'abord ne l'étoit point, le devint par la ſuite; il étoit Hollandois, demeurant chez un Gentilhomme de Normandie, où il travailloit en armurerie. Henri paſſant chez ce Gentilhomme fut ſi content du travail de Beringhen qu'il le prit à ſon ſervice & le fit ſon Valet de chambre. Le fils de celui-ci le fut de Louis XIII, & devint premier Ecuyer au commencement de la minorité de Louis XIV, & Chevalier de l'Ordre en 1661. Son fils fut premier Ecuyer après lui, & Chevalier de l'Ordre en 1688. Le fils aîné de celui-ci fut le troiſieme premier Ecuyer, &

ſon cadet lui ſuccéda en 1723. C'eſt celui qui étoit arriere-petit-fils du Valet de chambre, & que nous avons vu mourir en 1770.

La ville de Marſeille qui avoit autrefois donné de ſi glorieuſes marques de ſon amour pour ſes Rois, dans les deux ſiéges qu'elle ſoutint contre le Connétable de Bourbon & contre Charles-Quint, paroiſſoit avoir totalement dégénéré du patriotiſme de ſes habitans. Cette fiere Reine de la Méditerranée avoit profité des troubles de la Ligue pour relever ſon ancienne liberté. Elle ne vouloit plus dépendre du Roi ni du Duc de Mayenne, & repouſſoit également loin de ſes murs le Duc d'Epernon & le Duc de Savoie. Deux Citoyens entreprenans, nommés *Caſaux* & *Louis d'Aix*, s'étoient érigés en Tribun & en Dictateur ; tout ſe faiſoit par leurs ordres. La garniſon étoit à eux, le reſte des bourgeois gémiſſoit en ſilence. Caſaux & d'Aix avoient indignement traité un Trompette que le Roi leur avoit envoyé de Lyon pour leur propoſer un accommodement. Pour toute réponſe ils lui avoient fait couper les

oreilles & l'avoient renvoyé au Roi. Ce Prince étoit bien résolu d'aller venger cet insolent outrage, mais le Duc de Guise prévint son juste ressentiment. En arrivant en Provence dont il venoit d'être nommé Gouverneur, il voulut signaler la prise de possession de son nouveau Gouvernement par la réduction de Marseille. Il gagne un Capitaine de vaisseau, Corse de nation, en qui les deux tyrans de Marseille avoient la plus grande confiance. Il étoit chargé de la garde d'une porte, la seule qui s'ouvroit le matin pour laisser sortir Casaux & d'Aix qui alloient tous les jours reconnoître les environs dans la crainte de quelque surprise. Libertat (c'étoit le nom du Capitaine Corse) étoit convenu avec le Duc de Guise d'enfermer un jour indiqué les deux Chefs hors de la Ville, pendant que dans ce temps-là lui & les bourgeois royalistes feroient main-basse sur la garnison & ouvriroient leurs portes aux secours qu'il auroit soin de faire approcher de la place. La chose réussit, quoique un seul des Chefs fût sorti de la Ville ce jour-là, qui étoit le 17 Février : la porte s'étant fermée sur lui, le peuple crie : *Vive le Roi*, &

court aux armes. Casaux arrive fort étonné à la porte où étoit Libertat & lui demande le sujet de cette émeute. Libertat lui répond par un coup de pique qui le renverse sur le carreau. La Cavalerie du Duc de Guise entre dans la Ville. Louis d'Aix qui en étoit sorti se fait monter sur le rempart par une corde qu'on lui jette. Il se retranche dans ce quartier avec six cents Espagnols. Il ne put tenir contre la furie des Marseillois, il s'échappe & les Espagnols se sauvent vers la flotte qui les avoit amenés. Tout ce qui avoit été du parti des tyrans fut massacré sans pitié. Ainsi les Marseillois vengerent eux-mêmes le Monarque de l'insulte qu'il avoit reçu dans leur Ville. Henri IV en apprenant cette grande nouvelle, s'écrie dans le premier moment de sa joie : « C'est maintenant que je suis Roi » ! Paroles flatteuses pour les habitans de cette Ville opulente. Elles montrent le cas qu'il faisoit de leur attachement & de leur fidélité, & celui que la Nation elle-même en doit faire.

On a prétendu sans fondement que

Henri IV n'aimoit pas les gens de lettres. Il faisoit des pensions à plusieurs Savans, même en Italie & en Allemagne. Grotius eut son estime, au point qu'il vouloit l'engager à prendre un établissement en France; il lui donna une chaîne d'or & son portrait. Grotius fut enchanté de ce présent: il se fit graver avec le portrait & la chaîne. J'ai eu le bonheur, dit-il dans ses poésies, de toucher la main victorieuse du Héros qui dut son Trône à son courage.

Contigimus dextram quâ nulla potentior armis,
Quæ quòd regnavit, debuit ipsa sibi.

Il est vrai que ceux qui n'avoient que le mérite d'une érudition pesante ou d'un savoir pédantesque, ne faisoient pas fortune auprès de lui. Claude Fauchet auquel nous devons des recherches précieuses dans notre histoire, mais où il paroît moins de génie que de travail, eut peut-être à se plaindre de Henri: mais que ne rendoit-il son savoir plus agréable? Fauchet étoit allé à Saint-Germain pour y présenter ses ouvrages au Roi. Il le trouve dans ses jardins occupé à faire faire un Neptune pour un bassin. Le Sculpteur en dessinoit la

barbe, laquelle comme celle du Dieu des Eaux devoit être longue & plate. A la vue de Fauchet qui la portoit ainsi; « Voilà, dit le Roi, justement le modele de la barbe que nous cherchons ». Il reçut le livre du Président Fauchet, & la récompense fut légere, quoique l'ouvrage eût coûté bien du travail & beaucoup de recherches à l'Auteur. Le dépit qu'en eut Fauchet lui dicta ces vers :

Je vis hier à Saint-Germain,
De mes longs travaux le salaire;
Le Roi, de pierre m'a fait faire,
Tant il est courtois & humain!
S'il vouloit aussi-bien de faim
Me garantir, que mon image,
O que j'aurois fait bon voyage!
J'y retournerois dès demain.
Mon Tacite, Sallulte, & toi
Qui as tant honoré Padoue (a),
Venez-y tous faire la moue
Dans quelque coin ainsi que moi.

Le Duc de Sully, Surintendant des Finances, dit un jour à Casaubon qui

(a) Tite-Live.

venoit chercher sa pension : « Vous coûtez trop au Roi, Monsieur ; vous avez plus que deux bons Capitaines, & vous ne servez de rien ». Casaubon qui étoit fort doux, fut s'en plaindre à Henri IV. Ce bon Roi lui dit : « Monsieur Casaubon, que cela ne vous mette en peine, j'ai partagé avec M. de Sully ; il a toutes les mauvaises graces, & moi je me suis réservé les bonnes. Quand il faudra aller à lui pour vos appointemens, venez à moi auparavant ; je vous dirai le mot du guet pour être payé facilement ».

Le Président Jeannin, qui étoit ainsi que Sully un des Ministres de Henri IV, n'eut pas moins de part que ce dernier à la confiance de son Maître qui le regardoit comme un homme sûr & d'une foi inviolable. On avoit traité dans le Conseil une affaire importante, & la résolution prise avoit transpiré. Henri s'en plaint à ses Ministres qui paroissent vouloir faire tomber le soupçon sur Jeannin. Le Roi le prenant aussitôt par la main, leur dit : « *Je réponds pour le bon homme, c'est à vous autres à vous examiner* ».

Ce Prince ſe reprochoit quelquefois de n'avoir pas fait aſſez de bien à Jeannin, en diſant : « Qu'il doroit pluſieurs de ſes ſujets pour cacher leur malice ; mais que pour le Préſident Jeannin, il en avoit toujours reçu du bien ſans lui en faire ».

Ce Miniſtre n'avoit pas moins de franchiſe que Sully, mais avec plus de douceur & d'urbanité. C'eſt ce que prouve le trait ingénieux qui ſuit. Ce Prince voulant faire connoître en un moment ſes Miniſtres à un Ambaſſadeur étranger, les fit venir ſucceſſivement l'un après l'autre en ſa préſence, & leur dit : « Voilà une poutre qui menace ruine ». Villeroy, ſans même lever les yeux, conſeille de la faire changer ſur le champ. Jeannin après avoir regardé avec attention, avoue qu'il n'en apperçoit pas le vice, mais que pour ne rien riſquer, il falloit la faire viſiter par les gens de l'art. Sully répond bruſquement : « Sire, qu'eſt-ce qui a pu vous donner cette terreur, elle durera plus que vous & moi ».

Henri qui comme nous venons de le voir faiſoit cas des gens inſtruits, ſouvent railloit le vieux Connétable de

Montmorency sur son ignorance ; mais il ne pouvoit s'empêcher d'admirer la sagacité & le génie naturel de cet homme illustre. Ce Prince qui avoit tenu le fils du Connétable sur les fonts de baptême, disoit un jour : « Avec mon compere qui ne sait pas lire, & mon Chancelier qui ne sait pas le latin, il n'y a rien que je ne sois en état d'entreprendre ».

Lorsque Henri IV fit don aux Jésuites de la maison de la *Fleche* dont ils firent un superbe Collége, on se rappela celui de l'*Arc* dont les avoit gratifiés la ville de *Dôle* en *Franche-Comté*, qui étoit alors à l'Espagne ; sur quoi on fit ce distique connu :

> Arcum *Dola dedit Patribus, dedit alma* Sagittam
> *Gallia : quis funem quem meruêre dabit ?*

C'est-à-dire : La ville de Dôle leur a donné l'*Arc*, & la France *la Fleche* ; qui donnera la corde que ces Peres ont si bien méritée ?

Un de leurs écoliers qui s'appeloit *Dabo*, mit son nom au bas de ces deux vers.

Les Jésuites répondirent par ce qua-

train en vers François, aujourd'hui moins connu, ainsi que la réplique qui leur fut faite :

L'Arc & la Fleche sont à nous,
Prêts à décocher contre vous ;
Mais pour ce qui touche la corde,
Elle est à vous, on vous l'accorde.

Réplique.

L'Arc & la Fleche vous avez,
Et de la France & de l'Espagne :
Mais pour la corde vous l'aurez
Du Roi de la Grande-Bretagne.

Espece de prédiction qui s'est effectivement & plus d'une fois accomplie.

Le Parlement ayant rendu un Arrêt conformément au 161.e article de l'Edit de Blois, qui ordonne aux Avocats de parafer à la fin de leurs écritures ce qu'ils auront reçu pour leur salaire, sous peine d'être traités comme concussionnaires, les Avocats refuserent d'obéir. Cet Arrêt fut rendu sur la plainte du Duc de Piney, à qui on avoit demandé quinze cents écus pour plaider une cause. Cependant il intervient un second Arrêt qui ordonne à ceux

qui ne voudront pas plaider d'en passer leur déclaration au Greffe, après qu'ils seroient obligés de renoncer à leur profession. Trois cent sept passerent aussi-tôt leur déclaration. Le Palais fut muet pendant huit ou dix jours. Les Avocats cependant trouverent des patrons auprès du Roi. Le Procureur-général & les Avocats-généraux parlerent pour eux. Mais M. de Sigognes ne fit pas de même. » Voilà des gens, dit-il au Roi, qui montrent bien ne savoir à quoi s'occuper de bon.... Vous diriez, à les ouïr criailler, que l'Etat s'en va perdu s'il manque de clabauderies affinées & de ruses pédantesques : comme si le Royaume du temps de ces grands Rois Merovée, Clovis, Clotaire le Grand, Charles Martel, Pepin, Charlemagne, Philippe-Auguste, Saint Louis, Philippe le Bel & Charles le Sage, pendant le regne desquels les Parties ne se servoient ni de Procureurs ni d'Avocats, n'étoit pas aussi florissant qu'il peut l'être aujourd'hui que nous sommes mangés de cette vermine..... Que si néanmoins notre siecle est si malheureux que de ne pouvoir se passer de cette racaille, qu'on leur ordonne

de continuer leur vacation ordinaire dans ſix jours, ſous les conditions & regles appoſées par la Cour, & à faute de ce faire qu'ils ayent à ſe remettre tous au trafic, à l'agriculture, d'où ils ſont ſortis, ou de s'en aller avec un mouſquet ſur le cou ſervir en Hollande; car alors on les verra courir pour reprendre ces magnifiques chaperons, comme vermine vers un tas de froment ».

M. de Sigognes ſe trompoit ſans doute, quand il faiſoit ſortir tous les Avocats du Parlement, de l'obſcurité d'une boutique ou du fond d'un village. Il y en a toujours eu parmi eux qui ont eu de la naiſſance, & plus en ce temps-là qu'aujourd'hui. Cette ſaillie fit néanmoins rire le Roi qui répondit : « Que le meilleur ſeroit d'en uſer comme diſoit Sigognes, mais qu'il prévoyoit qu'il ſeroit fort importuné, & que comme il avoit bien d'autres choſes dans la tête, il remettoit à une ſaiſon plus commode le réglement des Procureurs, des Avocats & des Juges, *d'autant qu'ils en avoient tous beſoin* ». Ainſi il ſe contenta de faire expédier, le 25 Mars, des Lettres-Patentes qui

ordonnoient aux Avocats de ſe conformer au premier Arrêt de la Cour, & de continuer leurs fonctions. Sur quoi ils recommencerent à plaider & à prendre comme auparavant ; les Juges qui avoient rendu l'Arrêt, ne ſe mettant pas en peine de le faire exécuter.

Fouquet de la Varenne, qui étoit d'abord garçon de cuiſine chez Catherine, Ducheſſe de Bar, ſœur de Henri IV, parut aſſez intelligent à ce Prince pour qu'il le chargeât du département de la galanterie, poſte plus lucratif qu'honorable. Il avoit beaucoup d'eſprit, & paſſa bientôt de l'intrigue à la négociation. Henri IV l'employa dans la politique & le chargea d'affaires qui exigeoient autant de courage que d'habileté. La Varenne ne cherchoit point à en impoſer ſur ſes premiers emplois. Le Chancelier avec qui il eut une diſcuſſion, voulant l'humilier en les lui rappelant : « Point d'airs de mépris, lui dit la Varenne ; ſi le Roi avoit vingt ans de moins, je ne troquerois pas ma place pour la vôtre ». Dès qu'il vit que ſon Maître craignoit les Jéſuites, il

voulut s'en faire des amis, contribua plus que perſonne à leur rétabliſſement, & finit par s'y attacher de plus en plus par ſes propres ſervices. Il fut le fondateur de leur célebre maiſon de la Fleche, & s'y retira après la mort de Henri IV. Il s'amuſoit ſouvent à tirer au vol. Un jour il apperçut dans un arbre une pie qu'il vouloit faire partir pour la tirer, lorſque la pie ſe mit à crier *Maquereau.* Croyant que c'étoit le diable qui lui reprochoit ſon ancien métier, il tomba en foibleſſe, la fievre le ſaiſit & il mourut au bout de trois jours ſans qu'on pût lui perſuader que cette pie étoit un oiſeau domeſtique échappé de chez quelque voiſin qui lui avoit appris à parler. C'eſt ce même la Varenne à qui Henri fit un jour la leçon que nous avons ci-devant rapportée.

Notre Monarque alloit ſouvent dîner chez Zamet, un de ſes favoris & le plus riche partiſan de ſon temps, pour y lier des parties de plaiſir. Un jour après le repas, Zamet lui fit voir ſa maiſon qu'il avoit fait reconſtruire, & lui faiſant remarquer tous les coins &

recoins & les pieces qu'il avoit pratiquées, il lui dit : « Sire, j'ai ménagé ces deux salles & ces trois cabinets que voit Votre Majesté de ce côté. — *Oui oui*, dit le Roi, *& de la rognure j'en ai fait des gants* ».

Zamet étoit Italien, & Henri l'aimoit parce qu'il étoit plaisant & enjoué. Lorsque ce Zamet maria une de ses filles, le Notaire qui dressoit le contrat de mariage lui demanda quelles étoient ses qualités. « Je suis, répondit Zamet, Seigneur suserain de dix-sept cent mille écus ». Destouches a heureusement employé ce trait dans sa comédie du *Glorieux*.

C'est ce même Zamet qui disoit à Henri IV : « J'ai fait une grande fortune en achetant bien chérement des marchandises & en les donnant à bon marché : je les achetois cher, pour n'avoir que du bon ; je les donnois à beaucoup meilleur marché que les autres négocians, mais j'en vendois cent fois plus qu'eux ».

Henri, comme nous l'avons vingt fois remarqué, aimoit la raillerie & les bons mots. Entre bien des exemples,

en voici encore un qui n'eſt pas fort connu. Vers la fin de ſon regne il ſe fit une chanſon très-ſatirique ſur le Clergé de France, c'étoit *la vache à Colas*, qui fut brûlée par le bourreau, avec déſenſe expreſſe d'en faire aucune mention; ce qui ne ſervit qu'à la répandre davantage. Henri étant un jour au Louvre environné de Courtiſans, le Duc de la Force, Capitaine des Gardes, arrive précipitamment dans la ſalle, s'approche du Roi, lorſque le Comte de Grammont, ſon ennemi capital, lui dit d'un air moqueur:

Voici venir la Force
Qui vient à grande force
Voir la vache à Colas.

Et comme cette chanſon étoit attribuée aux Huguenots, quand on vouloit déſigner quelqu'un qu'on ſoupçonnoit d'héréſie, on diſoit communément: *Cet homme ſent la vache à Colas.* Le Roi, que cette plaiſanterie faiſoit rire, l'ayant fait répéter à Grammont qui paſſoit à la Cour pour un des Chefs de la grande Confrairie, la Force répliqua ſur le champ, en achevant le couplet:

Les cornes de la vache
Serviront de panache
A Grammont que voilà.

Sur quoi Sa Majeste s'écria : « Ventre-saint-gris, mon cher Grammont, te voilà bien payé ». Cette apostrophe piqua, dit-on, tellement ce dernier, qu'il quitta brusquement la Cour & n'y retourna plus.

Henri étant allé à Notre-Dame de Paris pour entendre prêcher Fenouillet, Evêque de Montpellier, se rendit après le Sermon dans le chœur de cette Eglise, pour entendre les Vêpres. Sa Majesté à genoux dans les hautes stalles, attendoit en faisant sa priere que l'office commençât. Elle s'apperçoit qu'une dispute s'élevoit entre ses Musiciens & ceux de la Cathédrale : elle en demande le sujet. Le grand Chantre en chappe & le bâton à la main s'avance vers Sa Majesté, & dans un discours fort long soutient le droit des Chantres de Notre-Dame contre ceux du Roi, qui lui dit : « Ecoutez ce que mon Aumônier va vous dire à ce sujet : après qu'il aura parlé je décide-

rai votre différent ». L'Aumônier fit valoir le privilége de la Chapelle, & le Monarque fatigué de cette dispute qui duroit depuis une heure, dit : « Eh bien, chantez tous ; mais que les Musiciens de ma Chapelle commencent ». Cette anecdote peut servir à prouver que la Chapelle & la Chambre du Roi ont la prééminence dans toutes les cérémonies où elles accompagnent Sa Majesté ; que ce n'est que par tolérance & par égard que l'on permet aux autres Musiciens de chanter avec elles.

Nous voici arrivés à la malheureuse catastrophe qui a privé la France, peut-être trente ans plutôt, du meilleur & du plus grand de ses Souverains. Nous ne pouvons garantir tous les faits & les réflexions recueillies dans l'article qui suit ; mais ils sont copiés sur un imprimé peu connu, qui sans avoir tous les caracteres de la véracité, peut du moins répandre beaucoup de lumieres sur un des points les plus embrouillés de notre histoire. On verra dans la suite de ce recueil que toutes les inculpations contre la Cour d'Espagne, Marie de Médicis & le Duc d'Epernon,

n'ont pu corrompre notre impartialité à leur égard.

L'hiſtoire nous a bien appris que François Ravaillac, natif d'Angoulême, fut le parricide, le monſtre qui priva la France de ſon Pere, de ſon Roi, & l'Univers entier du plus grand Monarque qui ait peut-être jamais exiſté; mais elle nous a tû les noms des promoteurs ou des complices qui mirent le couteau à la main de cet exécrable ſcélérat. On n'a point douté que les Eſpagnols, qui avoient le plus grand intérêt à la mort de ce grand Prince, n'en aient été les premiers auteurs; mais la crainte d'offenſer les autres Puiſſances qui s'en ſont mêlées, & en même temps de replonger la France dans de plus grands troubles & de plus fâcheuſes confuſions que celles dont ce Héros l'avoit dégagée, ont obligé non-ſeulement les politiques, mais les Juges même du procès de Ravaillac, de ſupprimer les noms des conſpirateurs. C'eſt ce qui fait dire à Hardouin de Perefixe, ci-devant Précepteur du Roi, Evêque de Rhodez, & depuis Archevêque de Paris, dans ſon Hiſtoire de Henri le Grand, *page 411*: « Que

ſi on demandoit qui avoit inſpiré cette déteſtable penſée à ce monſtre infernal ? l'hiſtoire répond qu'elle n'en ſait rien, & qu'en une choſe ſi importante il n'eſt pas permis de faire paſſer des ſoupçons & même des conjectures pour des vérités aſſurées ; que les Juges même qui l'interrogerent, n'en oſerent ouvrir la bouche, & n'en parlerent jamais que des épaules ».

Le Maréchal d'Eſtrées, dans ſon Hiſtoire de la régence de Marie de Médicis, dit que la Deſcoman accuſa le Duc d'Epernon & le Marquis de Verneuil dont elle avoit été domeſtique, d'avoir eu connoiſſance & part en la mort de Henri le Grand; & que n'ayant pu vérifier ſon accuſation au Parlement de Paris où l'affaire avoit été renvoyée, elle y fut condamnée à une priſon perpétuelle entre quatre murailles. On peut dire que la preuve lui manqua plutôt que la vérité, ou que les mêmes motifs qui firent ſupprimer au procès de Ravaillac le nom des complices, firent auſſi donner cet Arrêt. Il auroit ſans doute été trop doux pour punir une calomnie de cette importance contre une perſonne de la qualité du

Duc d'Epernon. Ravaillac étoit d'Angoulême, dont ce Duc avoit le gouvernement. Le Duc étoit assis au fond du carrosse auprès du Roi quand ce Monarque fut tué, on assure même que le premier coup n'étant pas mortel, le Duc baissa l'épaule pour donner à l'assassin la facilité de porter au Roi le second coup qui lui perça le cœur, & qu'il fit retourner promptement au Louvre le carrosse du Roi après le coup fait. Ces circonstances justifient bien l'accusation de la Descoman. D'ailleurs le Factum du nommé Pierre Dujardin, sieur de la Garde, ne nous laisse aucun lieu de douter du crime du Duc d'Epernon. Ce Dujardin étoit un soldat de fortune, natif de Roye, qui avoit servi Henri IV & durant la Ligue sous le Maréchal de Biron, comme Gendarme.

Son Factum porte : « Qu'il étoit allé depuis en la guerre de Hongrie sous M. le Duc de Nevers, & de là à Naples où il trouva les nommés Hebert & la Bruyere qui avoient été au Maréchal de Biron & s'y étoient réfugiés après sa mort. Il ajouta que ces deux hommes le menerent voir le Pere d'Alagon Jésuite, oncle du Duc de

Lerme, premier Miniſtre & favori du Roi d'Eſpagne; que ce Pere s'étant fort échauffé contre le Roi Henri le Grand, qu'il traitoit de tyran, exagéra fort l'ingratitude dont il l'accuſoit envers le Maréchal de Biron pour lui avoir fait ôter la tête, ſans ſe ſouvenir qu'il avoit mis la couronne de France ſur la ſienne ». Il ajouta : « Qu'il s'étonnoit de ce que tant de braves gens qui avoient porté les armes ſous ce grand Capitaine, ne vengeoient pas ſa mort par celle de ſon auteur; & lui avoit demandé à lui la Garde, s'il n'auroit pas le courage de l'entreprendre »?

« Que lui la Garde, avoit cru ne devoir pas entiérement rejeter une propoſition ſi ſurprenante, parce que ce Pere étoit tout-puiſſant où ils étoient, & pouvoit aiſément le faire périr de peur qu'il n'en parlât, s'il l'eût tout à coup rebuté; & que d'ailleurs il étoit important au ſervice du Roi de pénétrer toute cette affaire, pour pouvoir en donner avis à Sa Majeſté. Ces conſidérations l'avoient obligé de repréſenter ſeulement toutes les difficultés de l'entrepriſe, mais que ce Pere les avoit levées en lui diſant : Que comme

le Roi aimoit fort la chasse, l'on pouvoit prendre une charge à la Vénerie, & dans le temps que le Roi chasseroit du côté de Fontainebleau ou ailleurs & qu'il seroit écarté de son monde comme il lui arrivoit souvent, on pourroit aisément le tuer d'un coup de pistolet, & faire ensuite avec sureté sa retraite avec des chevaux de relais en Flandres, qui n'est pas éloignée ; & que si lui la Garde vouloit l'entreprendre on lui donneroit cinquante mille écus.

« Qu'il demanda au Pere du temps pour prendre sa résolution sur une entreprise si révoltante & si périlleuse ; que depuis étant à manger avec Hebert & la Bruyere qui l'obsédoient toujours, arriva François Ravaillac qui leur dit venir de la part du Duc d'Epernon apporter des lettres au Vice-Roi de Naples, & qui leur montrant le couteau dont il se servoit en mangeant avec eux, dit que le Roi ne mourroit jamais d'autre main que de la sienne ».

La Garde ajoute : « Qu'étant effrayé de ce discours il se déroba & alla chercher le frere du sieur Zamet, Napolitain, qui étoit dans les intérêts de la France, qui lui conseilla sur le récit qu'il

qu'il lui fit de ces choſes, de ſe retirer promptement en poſte à Rome chez M. de Breves, Ambaſſadeur de France, qui lui envoya ſon eſcorte ».

« Que M. de Nevers l'ayant préſenté au Roi, il lui fit le récit de la conjuration en préſence de quelques-uns du Conſeil. Qu'on fit faire enſuite des portraits de Ravaillac pour y prendre garde lorſqu'il rentreroit dans le Royaume, & que le Roi avoit envoyé lui la Garde, avec le grand Maréchal de Pologne qui ſervoit en France, de peur qu'il ne fût reconnu par les Emiſſaires d'Eſpagne qui n'auroient pas manqué de le faire poignarder ».

Ce même la Garde apprit par la ſuite avec un grand déplaiſir que ce même Ravaillac avoit tué ce grand Prince, ce qui ne fût pas arrivé ſi on avoit fait aſſez d'état de l'avis qu'il avoit donné.

Il ajoute : » Qu'ayant fait bruit du mépris qu'on en avoit fait, il fut guété & poignardé proche de Metz, dont M. d'Epernon étoit Gouverneur & laiſſé pour mort; ce dont il montroit les cicatrices à Rouen.

« Qu'ayant donné avis de ces choſes au Roi Louis XIII, fils de Henri le

Grand, il fut mis prisonnier au Palais à Paris, où il fut interrogé quatre fois & fit un Factum qu'il donna depuis à un sien ami nommé M. le Tellier, Avocat au Parlement de Rouen; & pour conclusion il disoit: Que sans avoir eu arrêt de décharge, après une longue prison, un Exempt étoit venu le tirer de la Conciergerie & lui avoit mis pour récompense en main un brevet en forme, de 600 livres de pension, avec des lettres de provisions de Contrôleur des Bieres à Paris, qu'il avoit & le faisoit voir aussi à ses amis de Rouen ».

Après cela peut-on douter de la vérité de l'accusation de la Descoman contre le Duc d'Epernon & la Marquise de Verneuil? Les extrêmes liaisons que le Duc a toujours eues avec Marie de Médicis, mere de Louis XIII, & autres fortes considérations, montrent qu'avec très-grande raison on l'a crue complice de la mort du Roi son Mari: elle étoit en pique continuellement avec lui sur la jalousie qu'elle avoit de ses amourettes. Elle avoit le cœur italien, c'est-à-dire vindicatif. Le feu Duc de Sully, principal Ministre de ce grand Roi & son favori, avoit travaillé souvent à leur

réconciliation. Quelques perſonnes ont appris de lui, avant la mort du Roi, qu'il avoit peu de temps auparavant fait ſortir la Reine de ſon lit en grande colere. Sur quoi, comme elle avoit prié le Duc de Sully de la remettre bien avec ce Prince, il lui avoit répondu ne vouloir plus ſe mêler de ſes affaires, attendu qu'elle en gâtoit plus en un moment qu'il n'en pouvoit rétablir dans un mois. Sur quoi elle avoit répliqué qu'elle ne l'en prieroit plus jamais que cette fois là. D'où l'on infere qu'elle ſavoit bien qu'il ſeroit bientôt aſſaſſiné.

On ajoute que Concini, depuis fait Maréchal d'Ancre, & ſa femme, qui la gouvernoient & déplaiſoient au Roi, lui avoient perſuadé de demander au Roi qu'il la fît ſacrer & couronner avant ſon départ, afin que dans l'embarras de cette cérémonie Ravaillac pût exécuter plus facilement ſon deſſein. Le ſieur de Péréfixe a écrit que Sully remarque dans ſes Mémoires que le Roi lui avoit dit plus d'une fois : « Mon ami, ce ſacre me préſage quelque malheur, ils me tueront; je ne ſortirai jamais de cette Ville, j'y mourrai : mes

ennemis n'ont d'autre remede que ma mort ».

Il eut encore des pressentimens du même malheur, fondés sur des conjectures très-violentes; car comme la Reine sa femme craignoit avec raison que l'Espagne dont elle étoit complice dans cette mort, n'eût voulu recueillir seule tous les avantages au préjudice d'elle & de ses enfans, en troublant l'Etat ou en tâchant de l'usurper, elle crut devoir se précautionner contre cette crainte, & traiter du vivant même de son mari & à son insu du mariage de M. le Dauphin de France avec l'Infante d'Espagne, pour affermir le repos de l'Etat & sa Régence future par le nœud de cette alliance.

Le Comte de Rochepot, pour lors Ambassadeur du Roi dans cette Cour, vit avec déplaisir & étonnement des François qui, sans sa participation, traitoient ce mariage à Madrid. Ce procédé extraordinaire lui ayant fait croire qu'il avoit perdu dans l'esprit du Roi la confiance qu'on doit prendre en la fidélité d'un Ministre de sa qualité, l'obligea d'en écrire plusieurs fois à ce Prince même; lesquelles lettres étant toutes

interceptées, n'eurent pas de réponse. Pour dernier remede, il envoya son Secrétaire au Roi pour lui rendre en main propre une lettre qu'il lui écrivoit touchant la négociation de ce mariage sans sa participation, avec supplication à Sa Majesté de le rappeler de son ambassade, si sa fidélité lui étoit suspecte comme elle paroissoit l'être en cette occasion. Sur quoi le Duc de Sully a dit à plusieurs de ses amis, que le Roi ayant lu cette lettre en sa présence, s'étoit écrié : *Ah ! mon ami, je suis mort, ils me tueront.*

La vérité de cette négociation se confirme par ce qu'a écrit le Maréchal d'Estrées dans ses Mémoires de la Régence de Marie de Médicis, qui est : Qu'après la mort du Roi plusieurs du Conseil furent d'avis que comme les Espagnols étoient puissans & avoient moyen de troubler l'Etat, il valoit mieux chercher des expédiens de s'accommoder avec eux par des mariages, qui depuis ont été faits, & dont euxmêmes avoient témoigné beaucoup d'envie. Ce qui marque bien qu'il en avoit été parlé avant cette mort, & d'où l'on peut conclure avec certitude que

ce n'avoit pas été avec le Roi, dans le point qu'il faisoit ce grand armement pour humilier l'orgueil de la Maison d'Autriche.

Au contraire, le même sieur d'Estrées dit en la page 28: Que le Duc de Savoie fit de grandes plaintes de ce qu'au préjudice du mariage contracté du Prince de Piémont son fils avec *Madame* fille aînée de France, on traitoit celui d'Espagne, & qu'en cela on suivoit peu les maximes & les intentions du feu Roi, qui disoit sur les mariages d'Espagne & de Savoie, que pour faire son fils grand Roi, il n'étoit pas nécessaire de faire ses filles Reines. Donc la conclusion est bien tirée que ces mêmes mariages ne s'étoient pas proposés de sa part, mais uniquement de celle de la Reine sa femme.

Elle eut durant sa Régence (que d'Epernon avoit forcé le Parlement à lui donner) une si grande liaison avec lui, qu'étant tombée dans la disgrace du Roi son fils, au temps qu'il fit tuer le Maréchal d'Ancre, d'Epernon eut l'audace de l'aller enlever à main armée du lieu où le Roi l'avoit reléguée; & quand elle eut recouvré les bonnes

graces du Roi & repris auprès de lui l'autorité qu'elle y avoit eue, de vouloir s'en servir pour éloigner du Miniſtere le Cardinal de Richelieu qu'elle y avoit placé, & qui fut obligé pour s'y maintenir, de faire connoître au Roi la part qu'elle avoit eue dans le parricide de Henri le Grand.

Ce fut cette connoiſſance qui perſuada Louis XIII qu'elle méritoit de plus grandes peines que l'exil volontaire & la pauvreté dont la Providence divine châtia ſon crime. Ce n'eſt donc pas merveille que ceux qui ont ignoré ce myſtere d'iniquité n'ont pu concevoir comment un Prince auſſi religieux que l'étoit Louis XIII, ait vécu & ſoit mort ſans aucune *ſynthereſe* ſur la façon dont il avoit traité ſa mere depuis cette connoiſſance.

Depuis la mort de cette Princeſſe, le feu Cardinal de Richelieu envoya M. Séguier, Chancelier de France, à M. Bouteiller, Surintendant des Finances, à l'Hôtel de Luxembourg que Marie de Médicis avoit fait bâtir, pour y dreſſer inventaire de tous les meubles qui s'y trouveroient. Ayant vu après l'ouverture du cabinet, qu'il y

avoit plusieurs sortes de poisons en diverses boîtes, M. le Chancelier envoya M. le Bouteiller devers M. le Cardinal, pour savoir comment il désiroit que l'on employât ces poisons dans l'inventaire.

Sur quoi M. le Cardinal après avoir fait quelques tours de chambre, dit qu'on jetât tous lesdits poisons dans le feu sans en faire aucune mention dans l'inventaire, pour éviter que ses ennemis ne l'accusassent d'avoir voulu flétrir la réputation de la Reine par la supposition de ces poisons, qui font assez connoître quel étoit le génie de cette Princesse dont les infortunes ont excité la compassion des gens qui en ont ignoré la cause.

La vengeance divine a non-seulement éclaté sur elle & sur les Espagnols, mais encore sur la maison d'Epernon qui est totalement périe.

On assure que ce même d'Epernon alla trouver, après la mort du Roi, Achille de Harlay, premier Président du Parlement de Paris, & le menaça de le poignarder s'il employoit la moindre chose contre lui & contre la Reine dans le procès de Ravaillac.

L'averſion extrême que Henri IV avoit pour d'Epernon à cauſe de ſon inſolente conduite envers Sa Majeſté, ſe peut aiſément recueillir des Mémoires de M. de Sully. Il dit en ſa ſeconde partie : Qu'en l'an 1603 le Roi alla à Metz pour donner ordre aux querelles entre d'Epernon & les Sobolles qui étoient Lieutenans de Roi dans le pays Meſſin, où durant ſa faveur & les troubles de la Cour il avoit dominé en Souverain. Quoique Sa Majeſté ſût bien ſa tyrannie, elle faiſoit ſemblant de l'ignorer. Elle ſavoit auſſi que le Duc parloit d'elle librement, & qu'il ne l'avoit jamais aimée ni ſervie de cœur & d'affection ; qu'il avoit même été aſſez imprudent, quelque grande inégalité qui fût entre eux, de la contrecarrer comme de pair à compagnon, ſur-tout pendant la faveur de ce Duc ſous Henri III.

Le Roi ſavoit bien que depuis la mort de ce Prince, il avoit eſſayé d'empêcher qu'il ne fût reconnu pour Roi de France, & avoit traverſé l'établiſſement de l'autorité royale autant qu'il l'avoit pu, ainſi que de ſe maintenir dans les Gouvernemens & Charges

qu'il occupoit contre la volonté du Souverain. Ce grand Roi enfin avoit découvert que cet orgueilleux ſujet le traverſoit dans tous ſes glorieux deſſeins.

Au regard du Maréchal d'Ancre & de ſa femme, favoris de Marie de Médicis, le Duc de Sully dit que voyant le Roi triſte & rêveur, il lui en demanda la cauſe, & que Sa Majeſté lui répondit, que ce n'étoit pas l'embarras des affaires publiques & de l'Etat qui l'attriſtoient, mais de petites brouilleries domeſtiques dont il lui avoit parlé plusieurs fois, & auxquelles il voyoit peu de remedes. Sur quoi le Duc de Sully lui avoit donné le conſeil de ſe débarraſſer l'eſprit de toutes les intrigues & brouilleries qu'il avoit journellement avec la Reine, en prenant une ferme réſolution ſur la forme de vie & de conduite tant de lui que d'elle, & de tous ceux qui les approchoient le plus familiérement ; & que ces altercations entre Leurs Majeſtés lui ſembloient entiérement diſconvenables à leurs éminentes dignités.

Que le Roi lui répondit : « Qu'il ne ſavoit que faire à tout cela, dont il

n'étoit point cause : que son humeur ne le pouvoit porter aux extrémités ni aux remedes violens, principalement contre ceux qu'il avoit aimés ; & que le plus grand de ses plaisirs eût été de pouvoir vivre en amitié avec la Reine : que si on la pouvoit faire départir de son opiniâtreté, & qu'elle voulût s'accoutumer à son humeur, il se retireroit des choses qui aigrissoient son esprit ; mais qu'il y avoit tant de choses à corriger en elle, qu'il ne croyoit pas qu'on l'y pût jamais résoudre. Que pour lui il ne pouvoit souffrir qu'avec un extrême chagrin cette grande obstination & aversion d'esprit dont elle étoit tellement dominée, que jusqu'aux moindres choses, dès qu'elle prenoit une fois sa *quinte*, s'il vouloit de l'un, elle vouloit de l'autre ; & qu'il ne pouvoit souffrir qu'elle le grondât toujours. Qu'en revenant de la Ville il s'approchoit pour la baiser & la caresser, qu'elle recevoit toujours tout cela comme en colere. Qu'il ne pouvoit souffrir encore l'extrême animosité qu'elle témoignoit en toute occasion contre ses enfans naturels nés long-temps auparavant qu'il eût ouï parler d'elle, ni les très-

grandes faveurs & familiarités dont elle usoit avec la Léonore & son mari Concini, ses grandes libéralités en leur endroit, qui consumoient toutes celles qu'il pouvoit lui faire & la tenoient en de continuelles nécessités. Qu'il ne pouvoit en un mot supporter les rapports ordinaires qu'elle souffroit que ces gens-là lui fissent de lui avec des paroles de blâme & de mépris, & dont il avoit de bons avis. Que ces deux gens tenoient ordinairement auprès de lui des espions pour être informés de ses actions & même de ses paroles, auxquelles ils ajoutoient toujours beaucoup du leur, & sur-tout aux choses qu'ils estimoient être capables de l'aliéner de son amitié & de l'irriter contre lui. Qu'il ne pouvoit voir que cet homme & cette femme l'amenassent à toutes leurs fantaisies sans leur oser rien contester, & que lui & les siens y eussent si peu de pouvoir: qu'eux fissent tant les roques & les hautains & de si excessives dépenses, & qui pis étoit, qu'ils eussent des desseins qu'il savoit de bonne part excéder leur viles & abjectes naissances, & se mêlassent de menées qui ne pouvoient rien du tout

valoir, puiſque c'étoit par des intelligences avec les Eſpagnols, ſe ſervant en cela des gens du Duc de Florence pour manier les choſes plus ſecrétement, leſquelles pouvoient enfin devenir pernicieuſes à l'Etat & peut-être à ſa propre perſonne s'il n'y étoit remédié de bonne heure, en renvoyant ces deux garnemens en leur pays, comme il devroit avoir fait dès leur arrivée en France, ainſi que pluſieurs de ſes ſerviteurs affidés & lui Duc de Sully le lui avoient conſeillé dès-lors ».

Ces paroles nous font connoître la prévoyance & le malheur de ce ſage Monarque, puiſqu'enfin la Reine ſa femme, & ces deux peſtes qui lui envenimoient l'eſprit contre lui, ont contribué avec le Duc d'Epernon, ſon Ravaillac & les Eſpagnols, au funeſte parricide de cet aimable Souverain.

Louis XIII, ſon fils, a fait ſouffrir à ſes meurtriers une partie des peines qu'ils méritoient, en abaiſſant l'orgueil de l'Eſpagne & celui du Duc d'Epernon, dont la famille eſt devenue depuis éteinte; en privant le Maréchal d'Ancre & ſa femme de la vie, & la

Reine sa mere de ses bonnes graces & de sa présence; ce qui la rendit vagabonde dans les pays étrangers, où elle a malheureusement terminé ses jours dans une indigence extrême. Telle a été la vengeance divine sur les meurtriers du plus grand Roi du monde.

Toutes les vérités susdites se confirment encore par ce qu'a écrit Mezerai dans son Abrégé chronologique de l'Histoire de France, *page 1427.* « La discorde, dit-il, qui s'étoit malheureusement glissée dans sa maison même, troubloit la joie de tous ses bons sujets & lui remplissoit le cœur de mille chagrins. Les dédains de la Marquise de Verneuil avoient renflammé sa passion pour elle; comme d'un autre côté, les poursuites qu'il faisoit pour la ravoir en sa puissance & les discours offensans qu'elle tenoit redoubloient les jalousies de la Reine & les querelles domestiques. Sully & quelques autres Confidens du Roi travailloient assez inutilement à les réunir l'un & l'autre. Mais Concini & Léonore Galigaï, bien loin de mettre la Reine en cette disposition, l'entrete-

noient de plus en plus dans cette mauvaiſe humeur, ayant tant pris ſur ſon eſprit, qu'ils régloient tous ſes déſirs, ſes affections & ſes haines comme il leur plaiſoit. On avoit conſeillé ſouvent au Roi de ne pas garder ces funeſtes tiſons qui mettoient le feu dans ſa maiſon, & qui embraſeroient quelque jour la France. Don Jean de Médicis s'étant mêlé par ordre du Roi d'exhorter la Reine à les congédier, elle s'emporta contre lui avec injures & reproches, & s'opiniâtra tellement à le maltraiter, qu'il fut contraint de ſortir du Royaume. L'audace de Concini & de ſa femme alla ſi loin qu'ils oſerent menacer la perſonne du Roi, s'il oſoit attenter à leurs jours comme pluſieurs le lui conſeilloient, Vitry entr'autres, celui qui exécuta ſous l'aveu du fils ce que le pere n'avoit pas eu la force de commander. Les Catholiques zélés de ſon Conſeil ſe joignirent aux intentions de la Reine & entretenoient de dangereuſes correſpondances avec l'Eſpagne, par le moyen de l'Ambaſſadeur de France, & ſe faiſoient forts de marier le Dauphin & Madame de France avec les enfans du Roi Philippe;

de ſorte que ce Prince, de ſon propre mouvement & par leur ſuggeſtion, donna charge à Don Pedro de Tolede, parent de la Reine, qu'il envoyoit en Allemagne, de ſéjourner quelque temps à la Cour de France pour ſonder les intentions du Roi. On ſoupçonna même qu'il avoit parlé au Roi de faire une ligue entre les deux Couronnes, pour ramener tous les Proteſtans à la foi Catholique, & qu'il lui avoit offert de lui céder le droit que ſon Maître avoit ſur les Provinces-Unies, & de les donner en dot au Dauphin avec ſa fille aînée. Mais le Roi répondit fort ſéchement ſur les mariages, car il ne vouloit aucune alliance avec les Eſpagnols; il déſiroit marier ſon Dauphin avec la fille aînée de Lorraine pour joindre ce Duché à la France, & il avoit réſolu de donner la plus âgée de ſes filles au fils aîné du Duc de Savoie.

Le même Mezerai, *page 1445*, dit: « Que les Princes de Lorraine ſe ſentoient encore de la *ligue*, qu'ils tâchoient d'en rebâtir une nouvelle; & l'on diſoit même que les fondemens s'en étoient jetés chez les Jéſuites à la Fleche. Des gens de foi ont affirmé y avoir vu plu-

ſieurs regiſtres dans une maiſon où l'on tenoit des écoliers, & dans leſquels il y avoit pluſieurs ſignatures écrites avec du ſang : il eſt encore certain que cette année on avoit empriſonné un grand nombre de perſonnes à Paris & ailleurs, pour quelques conſpirations, & qu'on les relâcha incontinent après la mort du Roi, ſans oſer & peut-être ſans vouloir approfondir davantage un ſi dangereux ſecret ».

En la page ſuivante il ajoute : « La Maiſon d'Autriche ne ſe mettoit guere en peine de dreſſer aucuns préparatifs pour ſoutenir le grand choc que le Roi méditoit contre elle, ce qui faiſoit croire qu'elle s'attendoit à cet accident qui étoit imprévu à ſes ennemis, mais dont elle tenoit les reſſorts en ſa main pour les lâcher à la derniere extrémité. Pluſieurs ont cru qu'ils étoient dans les entrailles de la France & même dans la maiſon Royale. Une certaine Demoiſelle, nommée Anne Deſcoman, donna avis d'une conſpiration horrible contre la perſonne du Roi. Après ſa mort elle perſiſta toujours à tenir ce langage & même par écrit ; mais on la traita de folle & on l'enferma ».

« Si elle l'étoit ou non, ceux qui l'ont connue & examinée eussent bien pu nous en laisser le jugement ; mais la conjoncture du temps & l'importance du sujet ont bien fait supprimer des choses. Mais il est constant qu'il n'y avoit pas pour une conspiration contre ce bon Roi; ses ennemis en avoient tramé de tant de sortes & de tant de côtés qu'il étoit bien difficile qu'il ne leur échappât.

« Concini cependant & ceux de la cabale irritoient sans cesse les jalousies de la Reine & lui faisoient croire malicieusement que l'amour de la Princesse de Condé pourroit porter le Roi à de fâcheuses extrémités. Assurément un si bon Prince & aussi juste n'en étoit pas capable ; aussi n'oublia-t-il aucun soin, ni aucune tendresse de mari pour lui ôter ces soupçons de l'esprit. Il lui laissoit la régence du Royaume ; mais parce qu'il la tempéra par un Conseil & par des ordres nécessaires, cela déplut à Concini, qui pour étendre davantage son autorité en augmentant celle de sa maîtresse, lui inspira qu'il étoit nécessaire qu'elle se fît sacrer & couronner avant le départ du Roi.

« Cette cérémonie ne s'accommodoit guere avec le grand embarras des affaires présentes, non plus que la dépense qu'elle requéroit. D'ailleurs quand il eût eu ce couronnement agréable, le grand empressement avec lequel elle le souhaitoit lui en eût donné de l'aversion. Néanmoins comme il ne pouvoit rien refuser aux importunités quand elles étoient pressantes, il lui accorda cette satisfaction ».

Pag. 1448, « Il y eut un pronostiqueur assez hardi pour dire à la Reine que cette fête se termineroit en deuil & en larmes; & cette Princesse s'étant une nuit éveillée en sursaut, dit au Roi toute éplorée, qu'elle songeoit qu'on le tuoit d'un coup de couteau ».

Page suivante, en parlant de Ravaillac, il dit: « Ceux qui avoient prémédité de se défaire du Roi trouverent en cet homme un instrument propre pour exécuter leur dessein, & furent bien confirmer ce misérable dans ses sentimens; ils trouverent des gens qui l'obséderent continuellement sans qu'il crût être obsédé; qui le firent instruire par leurs Docteurs, & lui enchanterent l'esprit par des vi-

fions fuppofées & autres femblables artifices. Il y a des preuves qu'ils le menerent jufqu'à Naples, où dans une affemblée au logis du Vice-Roi, il s'en trouva plufieurs autres qui étoient dévoués à la même fin. Ils le firent venir d'Angoulême à Paris deux ou trois fois. Enfin, ils le conduifirent fi bien à leur gré, qu'ils accomplirent par fa main facrilége, la déteftable réfolution de leur cœur.

« Ceux qui fe trouverent préfens à ce funefte accident en furent tellement furpris, & la confufion & le trouble les avoient tellement faifis, que fi Ravaillac eût jeté fon couteau on ne l'eût point reconnu. Mais ayant été pris le tenant à la main, il avoua le coup auffi hardiment que s'il eût fait une action héroïque.

« On remarque ici deux chofes dont le lecteur tirera la conclufion qu'il lui plaira ; l'une, que lorfqu'on l'eut pris on vit venir fept ou huit hommes l'épée à la main, qui difoient tout haut qu'il falloit le tuer, & qui fe cacherent auffitôt dans la foule ; l'autre, qu'on ne le mit pas d'abord en prifon, mais entre les mains de Montigny, & qu'on le

garda deux jours dans l'hôtel de Retz avec si peu de soin que toutes sortes de gens lui parloient. Entre autres un Religieux qui avoit de grandes obligations au Roi, l'ayant abordé & l'appelant mon ami, lui dit : Qu'il se donnât bien de garde d'accuser les gens de bien.

« Il y avoit dans le Carrosse du Roi les Ducs d'Epernon & de Montbazon, le Maréchal de Lavardin, celui de Roquelaure, le Marquis de la Force & celui de Mirabeau. La nécessité pressante obligea la Reine de se consoler. Elle se remit de tout à ceux d'entre les présens à qui elle se fioit davantage, particuliérement au Duc d'Epernon & au Maréchal de Lavardin.

« Après la mort de ce grand Monarque, les ordres qu'il avoit établis furent bientôt renversés, ses économies dissipées ainsi que ses finances, ses fidelles serviteurs éloignés & ses alliances délaissées pour en prendre de nouvelles ; de sorte que la France qui étoit en triomphe & maîtresse pour ainsi dire de l'Europe, se vit presque réduite sous la direction des Espagnols & des agens de la Cour de Rome qui étoient les oracles de la Régence.

« Auſſi-tôt que le Roi fut mort le Duc d'Epernon courut donner ordre aux Compagnies de garde de ſe ſaiſir des portes du Louvre, manda les autres qui étoient logées dans les fauxbourgs, les fit placer ſur le Pont-neuf, dans la rue Dauphine & aux environs des Auguſtins, afin d'inveſtir le Parlement & le contraindre s'il le falloit à déclarer la Reine Régente.

« Le Préſident de Solane-Meſnil qui tenoit l'audience de l'après-midi, la rompit ſur le bruit qui courut de la bleſſure du Roi, mais il n'oſa ou ne voulut pas ſortir de là; & cependant le Préſident Séguier auquel le Duc d'Epernon étoit allé demander conſeil & aſſiſtance, s'y rendit auſſi-tôt avec ſes amis; de ſorte que la Compagnie ſe trouva aſſemblée pour ſervir les deſſeins du Duc.

« De tout ce que deſſus il paroît qu'il étoit le complice du meurtre auſſi bien que la Reine, & que leurs intérêts étoient liés pour aſſurer l'impunité de leur crime, qui ne pouvoit être mieux à couvert qu'en donnant l'autorité de le venger à celle qui en étoit coupable ».

Il n'eſt pas d'Hiſtorien qui en par-

lant de la mort déplorable de Henri IV n'ait rapporté quelques-uns des présages sinistres qui l'annoncerent. On ne prétend pas en garantir la certitude, mais on ne sauroit les passer sous silence sans déroger aux lois de l'Histoire. Un Astrologue avoit promis à la Reine Marie de Médicis, que les fêtes de son couronnement finiroient par une catastrophe à laquelle toute la France donneroit des larmes; & la Reine accusant l'Astrologue de mensonge, à son retour de Saint-Denis: « Madame, lui répondit-il, votre entrée n'est pas faite, Dieu veuille que ma science soit vaine ».

Coeffier, Conseiller au Présidial de Moulins, qui avoit prédit au Duc de Mayenne la mort du Duc & du Cardinal de Guise ses freres & la perte de la bataille d'Ivry, & à la Duchesse de Beaufort qu'elle seroit à la veille d'être Reine sans le devenir, ce même Coeffier avoit aussi prédit la mort du Roi.

Quoique Henri IV fît peu de cas des Astrologues & de ces sortes de gens qui s'attribuant la connoissance de l'avenir avoient eu beaucoup de crédit sous le regne de Henri II & de ses

enfans, cependant lui-même ne pouvoit s'empêcher de regarder sa fin comme prochaine. Il y avoit long-temps que l'on publioit que le nombre des années de son regne étoit fixé à vingt-deux. Catherine de Médicis, dit-on, voulant s'instruire par le moyen des Magiciens qu'elle avoit mis en crédit à la Cour, quel seroit son sort & celui de ses enfans, avoit eu recours à leur noire science. Un d'eux lui avoit fait voir dans un miroir enchanté ses trois fils qui passoient & faisoient autant de tours qu'ils devoient régner d'années. Elle vit d'abord François II, passer d'un air triste & morne, & faire un tour & demi, ce qui marquoit les dix-sept mois de son regne; Charles IX parut après lui & fit quatorze tours dans la salle. Henri III en fit près de quinze qui furent interrompus par un Prince qui passa devant lui & disparut avec la rapidité d'un éclair: c'étoit, disoit-on, le Duc de Guise tué aux Etats de Blois. Henri IV suivit enfin & disparut après vingt-deux tours. Nicolas Pasquier place la scene de cet événement au Château de Chaumont entre Blois & Amboise.

Le savant Ferrier, Médecin de Toulouse,

loufe, qui avoit mis l'horofcope de Henri IV en vers latins & dans les termes de l'art, y avoit trouvé des fuccès admirables, de grandes victoires, fon avénement à la couronne, de grandes alliances; mais il avoit fupprimé la fin d'une fi belle vie par une réticence qui fut interprétée comme un préfage certain du malheur qui la termina; voici comme il finiffoit fon Poëme :

In tanto aftrorum concurfu, Mufa, quid optas?
Belli fucceffus, regna vel imperium?
Fatidici mea Mufa regit fermonis habenas,
Et prohibet carmen longiùs ire meum.

C'eft-à-dire : *Mufe, dans un pareil concours des aftres, que peux-tu fouhaiter davantage à mon Héros? Seroit-ce des victoires, des trônes, un Empire? il les obtiendra.... Mais ici je fuis arrêté.... Et après m'avoir montré un fi brillant avenir, Mufe, tu m'empêches d'en dire davantage.*

La Broffe, Médecin du Comte de Soiffons, qui fe mêloit d'Aftrologie, donna avis au Roi qu'il fe tînt fur fes gardes le 14 de Mai, & que fi Sa Majefté vouloit, il tâcheroit de lui marquer l'heure particuliere de ce jour qu'il

avoit à craindre, & lui désigneroit les traits du visage & la taille de celui qui devoit attenter sur sa personne. Le Roi méprisa l'avis & les offres du Médecin, & répondit au Duc de Vendôme qui le supplioit de ne pas sortir le 14 Mai, qu'*il étoit un jeune fou, & la Brosse un vieux fou.*

Trois jours avant la mort de Henri, une image de Saint Louis qui étoit sur l'Autel des Religieuses de Boulogne-sur-mer, parut, dit-on, verser des larmes. Raoul Bouteraye, qui rapporte ce prodige, assure qu'il a eu l'attestation qu'en donna l'Abbesse signée d'elle. On ajouta que cette même image avoit sué à la mort d'Antoine de Bourbon Roi de Navarre, pere de Henri IV, tué au siége d'Orléans. On donnera au récit de Bouteraye & à l'attestation de l'Abbesse sa caution, quelle foi on voudra; mais Tite-Live a bien rapporté sans garant d'autres prodiges de cette espece.

Une Religieuse de l'Abbaye de Saint-Paul près de Beauvais, Ordre de Saint-Benoit, âgée de quarante-deux ans, sœur de Villars Hudan, Gentilhomme distingué dans les guerres de Henri III, étant restée dans sa chambre à l'heure

du dîner, y fut trouvée en pleurs. Celle qui l'alloit chercher lui en demandant la raiſon & pourquoi elle n'étoit pas venue au réfectoire, elle lui répondit: « Que ſi elle prévoyoit tous les malheurs auxquels elles alloient être expoſées, elle n'auroit pas envie de manger. Qu'elle étoit accablée de triſteſſe, d'une viſion qu'elle venoit d'avoir & où elle avoit vu le Roi baigné dans ſon ſang, expirant ſous le poignard d'un aſſaſſin ». On imputa cette viſion & ſes diſcours à l'effet de la mélancolie, & on ne penſa d'abord qu'à y remédier par les voies ordinaires. L'heure des Vêpres étant venue ſans que la Religieuſe ſe préſentât, on retourna dans ſa chambre où on la trouva encore en larmes & toute entiere à ſa douleur. « C'en eſt fait, leur dit-elle, de la vie du meilleur des Rois, on l'aſſaſſine, je le vois expirer; je vois le poignard qu'on lui plonge dans le ſein, il eſt mort ».

Le même jour une Religieuſe Capucine demanda auſſi en pleurant à ſes Sœurs, ſi elles n'entendoient pas qu'on ſonnoit, pour les avertir de la mort du Roi: incontinent après le ſon des cloches frappa les oreilles de toutes

les Religieuſes à heure indue : elles coururent à l'Egliſe où elles trouverent, dit-on, les cloches ſonnantes ſans que perſonne y touchât.

Ce même jour une Bergere âgée de quatorze ou quinze ans, nommée Simonne, native du village de Patay entre Orléans & Châteaudun, ayant ramené le ſoir ſes troupeaux à la maiſon de ſon pere, lui demanda ce que c'étoit que le Roi : il lui fut répondu que c'étoit la perſonne qui gouvernoit la France & commandoit à tous les François. Alors elle s'écria : « Mon Dieu, j'ai tantôt entendu une voix qui m'a dit qu'il avoit été tué ». Cette fille étoit fort pieuſe ; elle refuſa un mariage avantageux, & s'étant fait Religieuſe des petites Hoſpitalieres, en devint Supérieure.

Qu'il nous ſoit permis de répéter qu'on eſt bien loin d'ajouter foi à ces événemens ainſi qu'à pluſieurs autres qu'il étoit aiſé de recueillir. Il n'eſt pas étonnant qu'on ait réuni tant de prodiges ſur la mort de Henri IV, à laquelle toute l'Europe s'intéreſſa. Les uns peuvent être renvoyés à la claſſe des faits purement naturels ; les autres peuvent être un effet de la douleur

& de l'amour qui montrent tout ce qu'on veut voir. Une partie fut due à la politique des ennemis du Roi. Le goût du merveilleux & la haute réputation de Henri le Grand sont peut-être la source des autres prodiges rapportés à l'occasion de sa mort.

Ce Prince avoit évité une infinité de dangers de la nature de celui où il périt. Réfléchissant à la rage des ennemis de sa vie & du bonheur de la France, il se livroit quelquefois malgré lui à une mélancolie tout-à-fait éloignée de son caractere. « Le 24 Mai, dit Bassompierre dans le premier volume de ses Mémoires, M. de Guise passa à mon logis & me prit pour aller trouver le Roi qui étoit allé entendre la Messe aux Feuillans; nous allâmes le joindre aux Tuileries par où il devoit revenir. Nous le rencontrâmes avec Mademoiselle de Villeroy qu'il quitta pour prendre M. de Guise & moi à ses deux côtés; il nous dit d'abord : « Je viens des Feuillans & j'ai vu la pierre que Bassompierre a fait mettre au-dessus de la porte avec cette inscription : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi.* J'ai ajouté :

Calicem salutaris accipiam ». M. de Guise ne put s'empêcher de rire, & dit : « Vous êtes à mon gré un des hommes les plus agréables du monde, & notre destin portoit que nous fussions l'un à l'autre. Si vous n'eussiez été qu'un homme d'une condition médiocre, j'aurois voulu vous avoir à mon service à quelque prix que c'eût été ; mais puisque Dieu vous a fait naître un grand Roi, il ne pouvoit pas être autrement que je ne fusse à vous ». Le Roi l'embrassa & lui répliqua : « Vous ne me connoissez pas encore vous autres, mais je mourrai un de ces jours, & quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez ce que je valois & la différence qu'il y avoit de moi aux autres hommes ». Je lui dis alors (c'est toujours Bassompierre qui parle) : « Mon Dieu, Sire, ne cesserez-vous jamais de nous affliger en nous disant que vous mourrez bientôt ? Il n'y a point de félicité au monde pareille à la vôtre ; vous n'êtes qu'en la fleur de votre âge, en parfaite santé & force de corps, plein d'honneur, jouissant en toute tranquillité du plus florissant Royaume du monde, aimé & adoré de vos sujets,

plein de biens, d'argent, belles maisons, belle femme, beaux enfans qui deviennent grands; que vous faut-il de plus, & qu'avez-vous à désirer davantage»? Il se mit alors à soupirer, & me répondit: « Mon ami, il faut quitter tout cela ».

Le même Bassompierre rapporte plusieurs autres preuves des pressentimens que ce grand Roi donna de sa mort. « Peu de temps avant le jour de son assassinat, dit-il dans le même endroit de ses Mémoires, le Roi me dit: Je ne sais ce que c'est, Bassompierre, mais je ne saurois me persuader que j'aille en Allemagne: le cœur ne me dit point aussi que tu ailles en Italie. (Il s'agissoit de l'exécution du projet de la guerre qu'il vouloit faire à l'Archiduc Léopold & à la Maison d'Autriche.) Plusieurs fois il me dit, continue l'Auteur des Mémoires: *Je crois bientôt mourir.* Et le premier jour de Mai, comme nous étions, M. de Guise & moi, sur la balustrade de fer qui regarde dans la cour du Louvre, le mai qu'on y avoit planté au milieu tomba sans être agité du vent ni autre cause apparente, & chut du côté du petit degré qui va à la chambre du Roi. Je dis alors à

M. de Guise : Je voudrois qu'il m'eût coûté quelque chose de bon & que cela ne fût point arrivé. Voilà un très-mauvais présage ; Dieu veuille garder le Roi qui est le mai du Louvre. Et il me dit : Que vous êtes fou de songer à cela. Je lui répondis : On feroit en Italie, en Allemagne, bien plus d'état d'un tel présage que nous ne faisons ici : Dieu conserve le Roi & tout ce qui le touche. Pendant cet entretien entre Bassompierre & le Duc de Guise, le Roi qui les apperçut imaginent qu'ils parloient de quelque galanterie de la Cour, s'approcha d'eux sans qu'ils le vissent, prêta l'oreille, & ayant entendu ce qu'ils disoient, se donna la peine de rassurer Bassompierre, & ajouta ces paroles remarquables : « Vous voyez combien d'idées différentes risquées, combien de prédictions ! il peut se faire qu'enfin il s'en trouve quelqu'une de juste ; & l'événement vérifié, on ne remarquera que celle-là, & on oubliera toutes les autres ». La remarque de Bassompierre fut vérifiée le même jour. Ce Seigneur étoit Allemand d'origine, & un des buveurs les plus déterminés de son temps. On disoit sous le regne

de Henri IV : *Boire à la Baſſompierre.* Ce fut lui qui dans ſon ambaſſade en Suiſſe ſe fit tirer ſa botte à ſon départ, la fit remplir de vin, & la but à la ſanté des treize Cantons.

On a dit que Henri IV s'étoit caché ſous le vertugadin de la Reine Marguerite ſa femme, lorſqu'il voulut dans le maſſacre de la Saint-Barthelemi ſe dérober à la fureur des aſſaſſins. On rapporte même ces vers faits ſur cet événement :

Fameux vertugadin d'une charmante Reine,
Tu défends un honneur qui ſe défend ſans peine ;
Mais ta gloire eſt plus grande en un plus noble emploi,
Tu ſauves un Héros en recélant mon Roi.

Si cette anecdote étoit vraie, Marguerite de Valois, premiere femme de Henri IV, l'auroit-elle paſſée ſous ſilence dans un endroit de ſes Mémoires où il étoit ſi naturel d'en parler ? ou plutôt auroit-elle rapporté des faits tout contraires & qui détruiſent entiérement celui-là ?

Elle ignoroit le deſſein & l'exécution du maſſacre. La Reine Catherine de Médicis ſa mere, lui ayant dit de s'aller

coucher : « Ma sœur fondant en larmes, dit-elle dans ses Mémoires, me dit bon soir, & moi je m'en allai transie & éperdue, sans me pouvoir imaginer ce que j'avois à craindre. Sur cela le Roi mon mari, qui s'étoit mis au lit, me manda que je m'en allasse coucher ; ce que je fis, & trouvai son lit entouré de trente ou quarante Huguenots que je ne connoissois point encore. Toute la nuit ils ne firent que parler de l'accident qui étoit advenu à M. l'Amiral, se résolvant, dès qu'il seroit jour, de demander justice au Roi de M. de Guise, & que si on ne la leur faisoit, ils se la feroient eux-mêmes. La nuit se passa de cette façon sans fermer l'œil. Au point du jour le Roi mon mari dit qu'il vouloit aller jouer à la paume, attendant que le Roi Charles fût éveillé. Il sort de ma chambre & tous ses Gentilshommes aussi. Une heure après, comme j'étois plus endormie, voici un homme frappant des pieds, des mains à la porte : ce fut un Gentilhomme nommé *de Téjan*, ayant un coup d'épée dans le coude & un coup de hallebarde dans le bras, & étoit encore poursuivi de quatre Archers, qui étoient tous

après lui dans ma chambre. Lui, se voulant garantir, se jeta dessus mon lit; moi, sentant cet homme qui me tenoit, je me jette à la ruelle, & lui après moi, me tenant toujours à travers le corps. Enfin Dieu voulut que M. de Nançay, Capitaine des Gardes, y vînt, qui me trouvant en cet état-là ne put se tenir de rire & se courrouça fort aux Archers de cette indiscrétion, & me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenoit. En changeant de chemise, parce qu'il m'avoit toute couverte de sang, M. de Nançay me conta ce qui se passoit, & m'assura que le Roi mon mari étoit dans la chambre du Roi & qu'il n'auroit nul mal..... Il m'emmena dans la chambre de ma sœur de Lorraine, où j'arrivai plus morte que vive; & entrant dans l'antichambre, de laquelle les portes étoient tout ouvertes, un Gentilhomme nommé *Bourse*, se sauvant des Archers qui le poursuivoient, fut percé d'un coup de hallebarde à trois pas de moi. Je tombai de l'autre côté presque évanouie entre les bras de Nançay & pensois que ce coup nous eût percés tous deux. Et étant quelque peu remise, j'entrai dans la petite chambre où

N 6

couchoit ma sœur. Comme j'étois là, M. de Mioſſons, premier Gentilhomme du Roi mon mari, & Armagnac, ſon premier Valet de chambre, m'y vinrent trouver pour me prier de leur ſauver la vie. Je m'allai jeter aux genoux du Roi & de la Reine ma mere pour la leur demander : ce qu'enfin ils m'accorderent ».

Ce récit long & des plus circonſtanciés, n'annonce rien moins que la prétendue anecdote du vertugadin, & prouve même abſolument le contraire. Les vers qu'on cite pourroient bien avoir été publiés ſur un faux bruit, ou c'eſt une expreſſion métaphorique dont s'eſt ſervi l'Auteur pour dire que ce qui ſauva Henri IV, fut ſon mariage avec Marguerite de Valois.

Henri IV avoit quarante mille hommes ſur pied quand il fut aſſaſſiné. L'on diſoit hautement qu'ils étoient deſtinés pour empêcher l'Empereur d'uſurper la ſucceſſion de Julliers : mais quantité d'Ecrivains ont prétendu que ce n'étoit qu'un prétexte, & que le Roi vouloit ſe ſervir de cette occaſion pour faire éclore le deſſein qu'il s'étoit mis dans

la tête, le plus ſingulier, le plus grand & le plus avantageux à l'Europe qu'on eût conçu juſqu'alors : c'étoit, ſelon Péréfixe, de la partager en quinze Etats à peu près de même étendue & de même force ; ſavoir, la Papauté, l'Empire d'Allemagne, la France, l'Eſpagne, la Grande-Bretagne, la Hongrie, la Bohême, la Pologne, le Danemarck, la Suede, la Savoie ou Royaume de Lombardie, la Seigneurie de Veniſe, la République Italique, les Pays-Bas & la Suiſſe. La République Italique auroit été compoſée des petits Etats d'Italie : on agrandiſſoit le domaine du Pape en y joignant le Royaume de Naples ; la Seigneurie de Veniſe, en lui donnant la Sicile ; la Hongrie, en y ajoutant la Tranſylvanie, la Valachie & la Moldavie ; la Savoie, en y réuniſſant le Milanois ; les Pays-Bas, en y incorporant la ſucceſſion de Julliers & quelques autres petites ſeigneuries voiſines ; les Suiſſes enfin, en les mettant en poſſeſſion de la Franche-Comté, de l'Alſace, du Tirol & du Trentin. Il paroiſſoit aſſez naturel que beaucoup de Princes concouruſſent à l'exécution d'un deſſein qui leur étoit ſi favorable : auſſi avance-

t-on que la plupart des Puissances étoient entrées dans cette ligue qui affermissoit pour jamais le repos de l'Europe : car tous ces Etats n'eussent plus fait qu'un corps appelé la République Chrétienne, qui auroit eu son Sénat composé de quatre Députés de chaque Etat, pour juger les querelles qui auroient pu naître & en prévenir les suites. Voilà sans doute le plus beau plan du monde ; mais est-il bien sûr qu'il ait été formé ?

Le plus cruel ennemi qu'ait jamais eu Henri IV n'a pu lui vouloir tant de mal que Catherine-Marie de Lorraine, Duchesse de Montpensier, fille de François de Lorraine, Duc de Guise, & d'Anne d'Est. On chercheroit peut-être vainement dans l'Histoire l'exemple d'une femme qui ait jamais poussé plus loin & si constamment le sentiment de la vengeance. Elle haïssoit Henri III, disent les Historiens, à cause de certains propos légers tenus par ce Prince sur quelques défauts secrets qu'il avoit eu occasion de remarquer en elle. A l'égard de Henri IV, sa haine n'agissoit contre lui, sous le manteau de la Religion, que

pour les intérêts de sa famille, à laquelle elle n'espéroit pas qu'il pût jamais pardonner, sur-tout aux Guises, d'avoir osé prétendre au Trône à son exclusion.

A la nouvelle de la mort de ses freres assassinés à Blois, la Duchesse de Montpensier jura hautement la perte du Monarque (Henri III), & on la vit depuis ce moment porter à sa ceinture des ciseaux qu'elle destinoit à le tondre, ainsi que nos anciens Rois fainéans; & de là, si tant est qu'elle lui laissât la vie, elle se proposoit, disoit-elle, de lui en envoyer finir les odieux restes dans le fond d'un cloître.

Elle tenta plus d'une fois de faire enlever sa victime, soit à la chasse, soit dans différens voyages que l'infortuné Monarque étoit forcé d'entreprendre, & souvent mal accompagné. Henri III, excédé des attentats & des propos de cette implacable ennemie, l'ayant fait menacer, au cas qu'elle continuât, qu'il trouveroit le moyen de la faire brûler toute vive: « C'est à lui, s'écria-t-elle écumant de rage, à craindre ce supplice: le feu est pour les S**** tels que lui, & non pour moi. Qu'il sache donc, ajouta-t-elle, en s'adressant au Gentil-

homme chargé du meſſage, qu'il ſoit enfin bien convaincu que je ne ceſſerai jamais de mettre tout en uſage pour lui interdire toute eſpérance de rentrer jamais dans Paris.

Lorſqu'elle apprit l'aſſaſſinat du malheureux Henri par Jacques Clément, ſon raviſſement fut tel qu'elle ſauta au cou de celui qui lui en apporta la nouvelle, en s'écriant : « Ah ! mon ami, ſoyez le bien venu......; mais eſt-il bien vrai que ce méchant, que ce tyran ſoit en effet mort ? Dieu, que vous me faites aiſe ! Je ne ſuis marrie que d'une choſe, c'eſt qu'il n'ait pas ſu avant que de mourir que c'eſt moi qui l'ai fait tuer ». (Pluſieurs Mémoires du temps aſſurent que la Ducheſſe à qui rien ne coûtoit pourvu qu'elle ſe vengeât, ne rougit point d'enivrer ce Moine fanatique de ſes plus ſecretes faveurs.) Enfin la Ducheſſe ſe retournant vers une de ſes femmes : « Hé bien, dit-elle, que vous en ſemble ? ma tête ne tient-elle pas bien maintenant ? il m'eſt avis qu'elle ne branle plus comme avant cette nouvelle » ? Et à l'inſtant s'étant fait conduire chez Madame de Nemours ſa mere, elles monterent en carroſſe,

& se faisant promener de rue en rue, crierent à haute voix : « Bonnes nouvelles, bonnes nouvelles, mes amis ; le tyran est mort, il n'y a plus de Henri de Valois en France ».

Non contente de ces atrocités, elle fit distribuer des écharpes vertes à tous les conjurés ses complices, & dès ce jour même le peuple pour témoigner sa joie de cet événement en porta le deuil en vert, qui, dit un Historien de ce temps, est la livrée des fous. Alors tous les Prêtres ligueurs font retentir les chaires des louanges du Moine assassin qu'on célebre comme martyr, dont le portrait gravé est distribué au peuple & au bas duquel sont les quatre vers suivans :

Un jeune Jacobin, nommé Jacques Clément,
Dans le Bourg de Saint-Cloud une lettre présente
A Henri de Valois, & vertueusement
Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante.

Après la mort de l'infortuné Henri III, la haine de cette mégere s'étant portée contre son successeur, on sait tout ce que l'infernale politique de la Duchesse de Montpensier lui fit employer de moyens pour fermer à Henri IV

l'entrée de la Capitale, ainsi que les embûches multipliées qu'elle dressa contre la vie de ce Monarque; mais ce qui ne peut trop étonner, c'est que ce bon Prince dès qu'il fut arrivé au Louvre, envoya donner le bon jour à Mesdames de Nemours & de Montpensier, & les assura qu'il ne feroit aucun tort à leurs personnes, biens & maisons, lesquels il prenoit en sa protection & sauve-garde.

En apprenant que le Roi étoit dans Paris: « N'y a-t-il personne, s'écria la Duchesse de Montpensier au désespoir, qui veuille me donner d'un poignard dans le sein ». Néanmoins par une politique admirable, dès le soir même il joua aux cartes avec elle. Sur quoi le brave Crillon qu'étonna fort un pareil tête à tête, ne put s'empêcher de dire au moins deux fois au Roi: « Ah! Sire, gardez-vous donc du petit couteau de la Montpensier ».

Très-peu de temps après, cette Duchesse étant, dit l'Etoile, en la chambre de *Madame*, un Gentilhomme auquel Crillon venoit de dire quelques mots à l'oreille, s'étant approché d'elle: « Savez-vous, lui dit-il, ce que

M. Crillon me disoit tout à l'heure ? Il prétend que c'est vous qui avez tué le feu Roi & voudroit que je vous tuasse. J'étois trop peu forte, lui répondit-elle ; mais de dire que je n'en aie pas été bien aise, je vous le confesse en bonne compagnie. Ce dont chacun fut bien étonné, & principalement qu'avec toute son impudence on la voyoit mieux venue chez le Roi & chez *Madame*, qu'aucune autre Dame ou Princesse de sa qualité.

Le Lundi 6 Mars 1616, dit le même Auteur, mourut à une heure après minuit Madame de Montpensier, en sa maison de la rue des Bourdonnois à Paris, d'un grand flux de sang qui lui couloit de tous les endroits de son corps, qui étoit une mort fort rapportante à sa vie. Cet événement fit allumer des feux de joie dans plusieurs quartiers de Paris, revenu des fureurs du fanatisme que le ressentiment aussi aveugle qu'ingénieux de cette redoutable ennemie de nos Rois s'acharnoit à quelque prix que ce fût d'y faire renaître & d'y encourager.

Le sentiment presque universel d'in-

dignation qu'inſpiroit aux Pariſiens le caractere mieux connu du bon Henri, ne nous permet pas d'en oublier un trait qui pourra faire préſumer les autres. Quand la Ducheſſe de Montpenſier fut morte, on la mit ſur un lit de parade où beaucoup de gens de bien, dit le même Auteur, ſouhaitoient de la voir il y avoit long-temps ; & ſe trouva un Gentilhomme qui après l'avoir baiſée ſur la bouche, dit tout haut : Qu'il y avoit long-temps qu'il avoit envie de lui donner ce baiſer-là. Comme auſſi une Demoiſelle qui voyant autour du corps des Auguſtins, s'écria : « Qu'il falloit des Jacobins & non des Auguſtins ».

Ne pourroit-on pas dire à propos de nos guerres civiles, trop connues ſous le nom de la *Ligue*, & qui pendant plus de quarante ans ont déſolé la France, que l'on a dû leur origine à *Diane de Poitiers*, leur accroiſſement à *Catherine de Médicis*, & leur comble à la Ducheſſe *de Montpenſier*.

Cette méchante Princeſſe finit pourtant par ſe laiſſer ſubjuguer par la clémence & la bonté qui gagnoient tous les cœurs à Henri IV. Elle écrivit au

Duc de Mayenne son frere & au Duc de Guise son neveu, qu'elle leur conseilloit de s'accommoder promptement avec le Roi, s'ils ne vouloient pas demeurer tout seuls, étant impossible, vu la maniere dont ce Monarque agissoit avec ses plus cruels ennemis, que tout le monde ne les quittât & ne se donnât à lui.

Henri IV faisoit d'assez fréquentes visites à la Duchesse de Montpensier, & lui parloit avec la même confiance que si elle se fût toujours déclarée pour lui. Un jour qu'il étoit allé lui demander la collation, il s'apperçut qu'elle vouloit faire elle-même l'essai de tous les mets avant qu'il y touchât. Il s'y opposa en lui disant qu'elle étoit d'un sang qui n'avoit jamais empoisonné personne & qui connoissoit d'autres moyens de se venger de ses ennemis.

Ce fut dans cette entrevue que Madame de Montpensier dit au Roi, sur son entrée dans Paris : Qu'elle auroit souhaité que le Duc de Mayenne son frere fût celui qui eût abaissé le pont à Sa Majesté. Henri lui répondit : « Ventre-saint-gris, il m'eût possible fait attendre long-temps, & je n'y fusse pas entré

ſi matin ». C'eſt cette Ducheſſe qui, au rapport de l'Etoile, dit en riant, que Briſſac avoit plus fait que ſa femme, qui en quinze ans n'avoit fait chanter qu'un *cocu*, au lieu que lui en huit jours avoit fait chanter plus de vingt mille perroquets à Paris. Ce qui exprimoit aſſez plaiſamment que les Ligueurs ne s'étoient rendus pour la plupart qu'à la bonne fortune de Henri IV. Un d'entre eux, qui pendant les derniers troubles avoit long-temps balancé ſans ſuivre aucun parti, vint un jour voir ce Prince. Il le trouva jouant à la prime. Auſſi-tôt que le Roi l'eut apperçu, il lui dit : « Approchez, Monſieur, ſoyez le bien venu : ſi nous gagnons, ſans doute vous ſerez des nôtres ».

Ce Prince n'étoit pas ſans ſe reprocher quelquefois ſes foibles. Il avoit promis cent mille écus à Madame d'Entragues pour paſſer une nuit avec elle. Elle ſe rendit à la propoſition. Le lendemain, voyant que M. de Sully comptoit dans l'antichambre cette ſomme, qu'il affectoit même d'étaler, il demande pour qui étoit cet argent. On lui répond que c'étoit pour Madame d'Entragues.

« Ventre-ſaint-gris, s'écrie-t-il, voilà une nuit qui me coûte bien cher ».

La Marquiſe de Verneuil, Henriette de Balzac d'Entragues, étoit ſœur utérine de Charles de Valois, Comte d'Auvergne, depuis Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX. La Marquiſe mourut le Mercredi des Cendres 1633, en ſa cinquante-quatrieme année. Elle fut mere de Henri Duc de Verneuil & de Gabrielle-Angélique légitimée de France. Elle étoit fille de la belle Marie Touchet, maîtreſſe de Charles IX.

Nous avons remarqué que Henri, quoique très-attaché à ſes maîtreſſes, ne ſe laiſſoit point gouverner par elles. Nous en citerons pluſieurs traits dans les particularités concernant *la belle Gabrielle.*



MARIE DE MÉDICIS,

REINE DE FRANCE,

FEMME DE HENRI IV.

MARIE DE MÉDICIS étoit fille de François de Médicis, Grand-Duc de Florence. Un an avant son mariage avec Henri IV, cette Princesse étoit fort éloignée de la Couronne de France, sur-tout par le peu d'estime que le Roi témoignoit avoir pour sa Maison, disant qu'elle étoit une des moindres de la Chrétienté qui portent le titre de Prince, n'y ayant pas plus de 80 ans que ses ancêtres n'étoient que des principaux Bourgeois de Florence. De plus les maux que la Reine-Mere, Catherine de Médicis, lui avoit faits, l'ayant retenu malgré lui à Paris, où il risqua d'être enveloppé dans le massacre de l'Amiral; l'ayant ensuite fait emprisonner, tantôt au bois de Vincennes, tantôt au Louvre; & de plus, les malheurs que cette même Reine avoit causés au Royaume;

tout

tout cela rendoit à Henri toute cette Maison haïſſable ou du moins ſuſpecte. Cependant ce fut une Princeſſe de cette même Maiſon que la Providence lui donna pour épouſe.

Pendant la vie de la Ducheſſe de Beaufort, la Reine Marguerite, premiere femme de Henri IV, ne voulut jamais conſentir à la diſſolution de ſon mariage. Toutes les invectives, tant de vive voix que par écrit, furent inutiles. Au contraire, il paroît par une lettre qu'elle écrivoit à M. de Roſny & qui fût lue au Roi, qu'on n'en viendroit jamais à bout qu'après la mort de cette maîtreſſe qu'elle haïſſoit & mépriſoit infiniment. Cette lettre porte en ſubſtance: « Qu'étant née fille de France, ayant été fille, ſœur & femme de Roi, & ſeule qui reſtoit de toute la Famille Royale, race des Valois, elle aimoit chérement ſa patrie, & affectionnoit tellement la perſonne du Roi & déſiroit ſi ardemment de lui voir des enfans légitimes qui puſſent ſuccéder ſans diſpute à cette Couronne, que n'étant pas en état de lui faire trouver ce bonheur en ſa perſonne, elle le déſiroit & ſouhaitoit en un autre perſonne qui fût

digne de lui, & que pour cet effet elle étoit résolue de contribuer de tout ce qui seroit en sa puissance pour solliciter & accélérer la dissolution de son mariage; mais que si c'étoit pour mettre en sa place une personne de basse extraction, & qui avoit mené une vie si sale & si vilaine, comme la Gabrielle d'Estrées, elle feroit tout le contraire, & ne quitteroit rien du sien pour le voir si mal placer. Sur quoi elle prioit M. de Rosny de bien peser & de faire tout ce qui seroit en son pouvoir pour empêcher une si grande infamie pour le Roi, pour elle, pour toute la France, qui seroit suivie de troubles, de contestations, de guerres pour la succession de la Couronne ».

Le 25 Avril 1600, le contrat de mariage entre le Roi & la Princesse Marie de Médicis fut passé au Palais de Pity, en présence de Charles-Antoine Putey, Archevêque de Pise, du Duc de Braciano & de l'Ambassadeur de France. La nouvelle Reine eut pour dot la somme de six cents mille écus, avec bagues & joyaux. Dès que le contrat fut signé, le *Te Deum* fut chanté dans le Palais de Pity & à l'Eglise de l'Annon-

ciade de Florence. Le même jour la Princesse Marie, déclarée Reine de France, dîna publiquement sous un dais : Sillery, Ambassadeur de France, lui donna la serviette. La grande Duchesse, mere de Marie, envoya aussitôt au Roi le portrait de sa nouvelle épouse, enrichi de pierreries & de diamans.

Au mois de Septembre de l'année 1600, le Duc de Bellegarde, fondé de la procuration du Roi, la présente au Duc de Florence. Le Mercredi 4 Octobre, le Cardinal Aldobrandin, neveu & Légat de Sa Sainteté, entra dans Florence pour donner la bénédiction à la nouvelle Reine. Le mariage fut célébré le lendemain 5. Après la cérémonie on batipsa un enfant du Grand-Duc, frere de la Reine. Les Ambassadeurs de Vénise le présenterent sur les fonts au nom de la République.

En passant par Avignon, Marie fut complimentée de la part du Clergé de cette Ville, par François *Suarez*. Cet Ecclésiastique lui ayant souhaité dans sa harangue un Dauphin avant l'année révolue de son mariage, Marie lui répondit : *Priez Dieu avec moi qu'il dai-*

gne m'accorder cette grace. Dans la même Ville elle eut un de ces coups de surprise qu'on ne peut guere éprouver que d'un peuple renommé pour sa magnificence. Le Légat d'Avignon avoit invité la Reine à un bal; quand il fut fini & au moment où chacun pensoit à se retirer, on vit tomber en un instant toutes les tapisseries de la salle, qui découvrirent une magnifique collation dressée sur trois tables autour de la salle; on donna à chaque Dame après la collation, une statue en sucre de quelque Déesse ou Empereur. Cette ingénieuse fête fit le plus grand plaisir à Marie.

Le Vendredi 22 Novembre 1602, la Reine accoucha à Fontainebleau d'une fille, à quoi elle ne s'attendoit pas, parce que Sœur *Ange* qui étoit une dévote que le Pape lui avoit envoyée & qui lui avoit prédit auparavant qu'elle seroit Reine de France, l'avoit assurée qu'elle auroit d'abord trois fils: tellement que la Reine en pleura fort & ferme, appelant Sœur Ange, *Ragasche.* Le Roi, encore bien qu'il eût tout autant que Marie désiré avoir un second fils, ne laissa pas de la consoler

& de la reconforter, & toujours fort plaiſamment, dit l'Etoile. « Si vous n'aviez pas été du ſexe de votre fille, ma mie, dit Henri, vous n'auriez pas été Reine de France. Au ſurplus nous n'avons pas faute de moyens pour la pourvoir, & beaucoup d'autres en demeureront là ſi la nôtre y demeure ».

Dès l'arrivée de la Reine Marie de Médicis à Paris, on s'étoit apperçu de l'aigreur entre cette Princeſſe & la Marquiſe de Verneuil qui avoit ſuccédé à la belle Gabrielle. L'humeur de la Reine provenoit de ce que Madame de Guiſe avoit aſſuré à la Reine que la Marquiſe étoit cauſe que le Roi ne vouloit pas qu'Eléonore Galigaï fût Dame d'atour, quoiqu'elle l'eût deſtinée pour ce poſte. Mais cette aigreur ceſſa quelque temps après par les intrigues & les ſoupleſſes d'Eléonore, qui par un ſecret conſentement de la Reine s'adreſſa pour ſe maintenir dans cette charge, à la Marquiſe de Verneuil qui la lui obtint. La Reine de ſon côté commença à careſſer cette Marquiſe. Alors le Roi voyant ſon épouſe appaiſée en conçut le plus grand plaiſir & fit

venir sa maîtresse au Louvre où il lui donna un appartement : ainsi l'épouse & la maîtresse vivoient sous le même toit.

Marie de Médicis étoit d'un caractere févere & acariâtre ; elle n'entendoit point raillerie sur le chapitre de la galanterie. Un jour le Baron de Termes fut malheureusement surpris couché la nuit en la chambre des Filles de la Reine avec la Sayonne sa maîtresse. Il fut obligé pour se soustraire à l'indignation de Leurs Majestés & surtout de la Reine, de se sauver tout nu en chemise. La Reine outrée de cet affront, pressoit le Roi de lui faire trancher la tête, ce qui l'obligea de s'éloigner. La Sayonne fut ignominieusement chassée & maltraitée de la Reine, & l'auroit été bien davantage si le bon Roi Henri ne s'étoit mis entre elles deux & ne se fût servi de toute son autorité pour forcer la Reine de finir : elle se vengea encore sur la Gouvernante des Filles d'honneur à qui elle donna son congé

Quoique la mauvaise humeur de la Reine contre la Marquise de Verneuil parût s'adoucir, elle n'en resta pas moins

cachée dans le cœur de la Princesse par les intrigues de la Galigaï, laquelle voulant se maintenir, avoit l'art de rapprocher à son gré ou de diviser l'épouse & la maîtresse. Quand elles étoient bien ensemble, Marie lui faisoit part de tous les présens qu'elle recevoit du Roi; quand elles étoient en brouille, alors la Reine se livrant à toute sa jalousie la traitoit comme une vile prostituée : la Marquise oubliant le respect qu'elle devoit à sa Souveraine ne l'épargnoit pas, & le Roi n'avoit souvent pas la force de lui imposer silence, parce qu'elle savoit toujours le faire rire bon gré mal gré. Cependant un jour qu'elle eut l'audace d'appeler la Reine d'un fort vilain nom devant lui, peu s'en fallut que Henri outré de colere ne lui donnât un soufflet.

Le 9 Juin de l'année 1606, le Roi & la Reine passant l'eau au bac de Neuilly, en revenant de Saint-Germain-en-Laie à Paris, & ayant avec eux M. de Vendôme, faillirent à se noyer. Dans le carrosse du Roi se trouvoient encore Madame la Princesse de Conti & M. le Duc de Montpensier. Comme il pleuvoit, personne ne voulut descendre de

la voiture de peur d'être mouillé. Mais en entrant dans le bac il arriva que les deux derniers chevaux tirant trop à côté tomberent dans l'eau & entraînerent le carrosse qui dans l'instant fut rempli d'eau. Les gens à cheval se jeterent aussi-tôt dans la riviere pour secourir Leurs Majestés & ceux de leur compagnie. Le Roi qui étoit excellent nageur fut aisément secouru, mais il se remit aussi-tôt dans l'eau pour aider à retirer la Reine & le Duc de Vendôme. La Chateneraye avoit déjà rencontré la Reine & la tira de péril, & ensuite sauva le Duc de Vendôme qui étoit auprès de la Reine. La Princesse de Conti & le Duc de Montpensier furent retirés avec moins de peine parce qu'ils étoient tombés dans un endroit où il y avoit peu d'eau. Dès que la Reine fut revenue à elle, son premier mot fut de demander où étoit le Roi. Elle récompensa la Chateneraye en lui donnant une enseigne de pierreries de quatre mille écus, une pension annuelle & le fit ensuite Capitaine de ses Gardes. La Marquise de Verneuil apprenant cet accident dit au Roi que si elle avoit été de la partie, lorsqu'elle l'auroit vue hors de danger,

elle auroit crié: *La Reine boit.* Ce qui ayant été rapporté à la Reine, elle en fut très-en colere & avec raison.

La Reine étoit gouvernée par Galigaï sa nourrice, qui depuis épousa Concini, fort connu sous le nom du Maréchal d'Ancre; nous parlerons de ces deux personnages à l'article du Maréchal. Ce fut à l'instigation de Galigaï que Marie de Médicis sollicita le Roi de la faire sacrer & couronner. Ce Prince étant sur le point de partir pour l'armée avoit déclaré la Reine Régente en son absence. Marie lui allégua que ce sacre étoit nécessaire pour lui acquérir plus d'éclat & de dignité aux yeux du peuple & même pour donner plus de poids à sa Régence. Henri lui remontra avec feu que cette cérémonie coûteroit de très-grosses sommes, que d'ailleurs elle ne pouvoit se faire sans y perdre beaucoup de temps dont il avoit besoin parce que ses Alliés l'attendoient incessamment. La Reine ne discontinua pas de le prier & parvint à obtenir son consentement, que ce Prince ne lui donna cependant qu'avec la plus grande répugnance, s'étant d'abord mis dans la

tête que ce couronnement lui feroit fatal.

Le 12 Mai 1610, la Reine fe rend à Saint-Denis, accompagnée du Dauphin, de Madame, de la Reine Marguerite, Ducheffe de Valois : le Roi s'y rend auffi le même jour, accompagné des Princes & Seigneurs de la Cour. Le Jeudi 13, la Reine eft facrée & couronnée Reine de France, en l'Abbaye de Saint-Denis. Sa Majefté après le facre communia fur les trois heures après midi étant encore à jeun. Elle étoit revêtue de fon habit Royal & avoit la couronne fur la tête; fon manteau étoit de velours, femé de fleurs de lis d'or, fourré d'hermine, ayant une queue de fept aunes de long. Elle étoit, dit l'Etoile, toute couverte de pierreries & de diamans d'un prix ineftimable.

Nous avons vu ci-devant que quelques Auteurs laiffoient des doutes fur la participation de la Reine à la mort de Henri. Ici nous dirons d'après le Journal de l'Auteur que nous venons de citer, que dès l'inftant que la Reine fut informée de l'affaffinat commis en

vers son auguste Epoux, elle s'abandonna au plus grand désespoir, elle répandit des larmes en abondance; & sans M. le Chancelier qui survint & qui lui dit que les Rois ne mouroient jamais en France, elle n'auroit pris aucune précaution pour empêcher les suites de cette mort si inopinée, tant elle en fut ou parut affectée. Le même Journaliste ajoute que lors du Lit de Justice tenu pour la déclaration de sa Régence, elle prononça un petit discours qu'elle eut assez de peine à faire entendre, à raison des soupirs qui lui ôtoient le libre exercice de la parole & qui étoient précédés de grosses larmes qui étoient autant de témoignages irréprochables du deuil qu'elle avoit dans l'intérieur, de la perte de son cher & bien-aimé Epoux.

J'ai dit plus haut que la Reine étoit d'un caractere difficile & morose. Elle faisoit donner le fouet à Louis XIII âgé de plus de neuf ans. Un jour qu'il n'avoit pas voulu prier Dieu, elle ordonna à M. de Souvré de lui donner les étrivieres. Souvré ne vouloit point y toucher, ni porter la main sur son Roi;

mais il y fut forcé par la Régente : alors le jeune Roi y consentit en disant seulement à Souvré : « Il faut bien que j'en passe par-là puisque la Reine le veut ; mais ayez soin de ne me pas frapper fort ». Ensuite étant allé voir sa mere qui lui fit force révérences : « J'aimerois mieux, lui dit-il, qu'on ne me fît point tant de révérences & qu'on ne me fît pas fouetter ».

On voit que la Régente n'oublioit aucune occasion de répandre des graces & des faveurs sur les Concini. L'Archevêque de Rouen, frere bâtard de Henri IV, étant décédé, elle donna l'Abbaye de Marmoutier dont il étoit pourvû, au frere de l'épouse de Concini. Cet Ecclésiastique apprenoit alors à lire & il ne pouvoit en venir à bout. On l'appeloit le magot de la Cour, parce qu'il étoit fort laid, très-difforme & avoit si mauvaise mine que jamais sa sœur n'avoit osé le présenter au feu Roi, craignant qu'il ne s'en moquât ; il obtint, outre l'Abbaye, l'Archevêché de Tours. A peu près vers ce temps la Régente, sur un faux avis qu'elle reçut de la mort de M. de Boëce, Gouverneur de Bourg en Bresse, brave

& valeureux Seigneur, donna ce Gouvernement à Concini. Mais M. de Boëce s'étant rétabli, ſur ce qu'il apprit des diſpoſitions de la Reine, lui écrivit qu'il ne doutoit point que Sa Majeſté n'eût été ſurpriſe lorſqu'elle avoit ſi promptement accordé la proviſion de ſon Gouvernement, attendu qu'il en avoit lettre & promeſſe du Roi pour la ſurvivance accordée à ſon fils. La Reine, quoique avec regret, eut égard à ſa demande.

La Régente étant allé prendre la collation chez la Reine Marguerite en ſa belle Maiſon d'Iſſy, à la fin du divertiſſement, Marie de Médicis monta ſur un cheval Eſpagnol qu'elle fit galoper hardiment juſqu'aux portes de Paris, enſuite elle monta en voiture entourée de force Gardes : une pauvre & ſimple femme l'ayant vue paſſer avec tout cet appareil, dit tout haut à Sa Majeſté : « Plut à Dieu, Madame, qu'on eût auſſi bien gardé notre pauvre Roi, nous ne ſerions pas là où nous en ſommes ». La Reine fut fort étonnée de l'apoſtrophe, mais ne dit rien.

On répandoit le bruit que la Régente

vouloit faire une seconde Saint-Barthelemi de tous les Protestans ; ce que cette Princesse ayant appris, elle dit un jour à son dîner devant tous ceux qui l'environnoient : « Il y a à Paris de méchantes gens qui font courir de fort mauvais bruits & qui en sement contre moi de très-faux. Ils publient que je veux faire une seconde Saint-Barthelemi de tous ceux de la Religion. Je suis informée de cet avis par la Reine Marguerite & j'en suis très-courroucée : certes je n'ai jamais pensé à une telle horreur. Quand je pourrois la faire exécuter, je sais trop bien que je mettrois le feu au Royaume de mon fils que je veux lui conserver en entier. Ceux de la Religion ont bien servi le feu Roi, je leur ai donné promesse de les maintenir, ils en ont ma parole & je leur la tiendrai inviolablement : ceux qui répandent de pareilles calomnies me tiennent pour femme de bien peu d'esprit & de jugement, mais que Dieu merci elle ne l'étoit pas jusque-là & le leur feroit connoître ».

Ce fut le Mardi 27 Septembre 1611, que la Reine Marie de Médicis, Régente

du Royaume, acheta l'Hôtel de Luxembourg pour la somme de trente mille écus. Après avoir fait démolir cet hôtel, Marie fit élever sur les dessins du célebre Architecte de la Brosse & sous sa conduite, le Palais vulgairement appelé le *Luxembourg*. Il échut par don à Gaston frere de Louis XIII, & il prit le nom de Palais d'Orléans, ainsi que l'atteste l'inscription qu'on y voit encore aujourd'hui. Ce Palais appartient de nos jours à Monsieur, frere de Sa Majesté Louis XVI.

Quelque temps après la mort du feu Roi, une foule de prétendans briguerent l'entrée au Conseil, entre autres le Cardinal de Joyeuse. Ce Prélat possédoit un très-grand nombre de bénéfices, entre autres trois Evêchés. Un Religieux prêchant devant lui, s'éleva vivement contre cet abus. Le Cardinal après le Sermon lui remontra que son opinion étoit trop rigoureuse, & lui proposa une conférence sur ce sujet avec les Théologiens d'un sentiment contraire. Le Religieux accepte. Quand on fut assemblé, Joyeuse après un court préambule, dit : Qu'outre les raisons

qu'il venoit d'expoſer briévement, il avoit une diſpenſe du Pape. *Pour bien faire*, reprend bruſquement le Religieux, *il ne faut pas de diſpenſe*; & la conférence finit là. Quoi qu'il en ſoit, le Cardinal de Joyeuſe obtint ſon entrée au Conſeil.

On a remarqué que les conſeils qu'on donnoit à Marie contre les Concini, ne faiſoient que l'entêter & l'aigrir. Jamais femme ne pouſſa plus loin l'opiniâtreté. « Je ſais bien, dit-elle un jour publiquement, que toute la Cour eſt contre Concini; mais l'ayant ſoutenu contre le Roi mon mari, je le ſoutiendrai contre les autres ». Le plus grand malheur de la Régente fut que ſa faveur tomba toujours ſur des perſonnes très-portées à en abuſer; & ces enfans de la fortune pour vouloir trop s'élever ſe perdirent & entraînerent avec eux leur maîtreſſe dans le précipice. A la mort de Henri IV, les penſions étoient de ſix cent vingt-trois mille cent quarante livres; à la fin de l'année 1610 elles montoient à quatre millions cent dix-ſept mille quatre cent cinquante-ſix livres.

C'eſt aux premieres années de la Régence de Marie qu'on peut fixer l'époque à laquelle les Grands commencerent à ne plus rougir de provoquer des impoſitions & de s'y intéreſſer beaucoup plus hardiment qu'on ne faiſoit même avant Henri IV. Des Princes du ſang, des Ducs & Pairs, des Maréchaux de France, des Seigneurs de la plus haute qualité, s'uniſſoient à de ſimples Commis, calculoient avec eux le produit d'un péage à mettre ſur un paſſage libre, d'un octroi ſur une ville franche; ce qu'on pourroit tirer d'un droit périmé qu'on feroit revivre, d'une fourniture, d'un privilége excluſif, d'une création d'Offices ou de lettres de Nobleſſe, de la compoſition qu'on accorderoit pour de vieux arrérages ou de vieilles dettes prétendues. Ils examinoient comment il ſeroit poſſible d'augmenter ſourdement les Aides, les Gabelles & autres impôts. Quand tout étoit arrangé dans le ſecret avec les ſangſues publiques, les intéreſſés appuyoient les projets au Conſeil & les faiſoient paſſer. Toutes fraudes paroiſſoient permiſes quand elles étoient lucratives. Les Gouverneurs demandoient

des Gardes qu'ils ne complétoient pas, des augmentations de Garnifon afin de gagner fur la folde, des fommes pour des fortifications fouvent inutiles. Ils en faifoient eux-mêmes les marchés & s'arrangeoient avec les Entrepreneurs aux dépens du Roi. Les furvivances étoient données jufqu'à la troifieme génération. Ceux qui par-là fe trouvoient exclus exigeoient des affignations fur le tréfor royal. Rien n'étoit plus commun que le doublement & le tiercement d'appointemens depuis le plus grand Office jufqu'au plus petit. Les uns obtenoient des dots pour leurs filles, d'autres le payement de leurs dettes, de forte que c'étoit un pillage général; & en peu de temps prefque tout l'argent amaffé par Henri IV & mis en dépôt à la Baftille, s'écoula comme l'eau qui trouve une ouverture. Sully raconte toutes ces manœuvres comme nouvelles, étonnantes & indignes de la Nobleffe Françoife, que l'avidité du gain dégradoit & aviliffoit. Encore fi ces profufions avoient procuré à la Reine la tranquillité qu'elle défiroit! mais la jaloufie fe mettoit entre les Grands fur le plus ou le moins qu'ils avoient

reçu ; & pour empêcher la discorde particuliere qui des familles auroit pu passer dans l'Etat, la Régente étoit obligée de redonner encore, sans être plus sûre de regagner les cœurs.

Tel est le tableau de la Cour pendant les premieres années de la Régence de Marie de Médicis. Celui de la ville, également fait par le judicieux M. Auquetil, n'est pas moins curieux à voir. Après le sacre de Louis XIII, dit cet Ecrivain, les disputes de préséance continuerent & augmenterent encore, quoiqu'à cette époque elles fussent telles que plusieurs grands Seigneurs & autres, craignant d'être confondus avec les parvenus, ne voulurent point se trouver au sacre.

Il y avoit à la Cour plusieurs Princes jeunes, parens assez proches, & amis comme on l'est entre personnes de ce rang. Tantôt le goût des mêmes plaisirs les réunissoit, tantôt les intérêts de leurs serviteurs les divisoient, & pour lors il devenoient rivaux, ennemis & querelleurs. Vivant dans la capitale ils se faisoient un point d'honneur de n'y paroître que superbement équipés &

ils n'alloient pas d'un lieu à un autre sans un cortége de Gentilshommes montés sur des chevaux caparaçonnés richement, dont le bruit & l'éclat attiroient le peuple. Comme les rues étoient encore fort mal pavées, c'étoit une déférence de céder le côté des maisons qu'on appeloit le haut du pavé; & l'exiger, c'étoit affecter une prééminence sujette à contestations, pour peu que les personnes eussent entre elles d'égalité. Dans les querelles qui survenoient fréquemment entre les braves pointilleux & souvent aigris par d'autres motifs, la populace prenoit parti, & il en arrivoit des émeutes qui faisoient craindre pour la ville. On tendoit alors les chaînes, on battoit le tambour, les principaux Bourgeois se mettoient sous les armes à la tête de leurs quartiers pour contenir les ouvriers & artisans que la curiosité arrachoit à leurs travaux. Dans cette disposition des esprits, les occasions de concours étoient des circonstances dangereuses, & la Reine fut obligée en 1611 d'empêcher l'ouverture de la foire Saint-Germain, parce qu'*il vaut mieux*, dit-elle, *que cinq cents Marchands soient ruinés, que si*

l'Etat étoit troublé; réflexion juste & qui doit apprendre aux petits ce qu'ils gagnent à se mêler des disputes des Grands.

L'union ne put durer long-temps entre cette société mal assortie de pilleurs. Les Grands peu satisfaits de n'être qu'enrichis, aspiroient à gouverner exclusivement. Cette disposition les portoit à blâmer tantôt ouvertement, tantôt en secret, le Favori, la Régente & ses Ministres toutes les fois qu'ils en trouvoient l'occasion. Il s'en présenta une qu'ils ne manquerent pas. Il s'agissoit du mariage du jeune Roi avec l'Infante d'Espagne, & de celui de la fille aînée de France avec l'Infant. La Régente désiroit ardemment cette double alliance; dans son particulier elle y étoit déterminée. Voulant faire approuver sa résolution par le Conseil, elle l'assemble le 27 Avril 1612. Le prince de Condé chargé de porter la parole pour le Comte de Soissons, le Connétable & ceux de leur parti s'élevent fortement contre la proposition. Il dit que Henri IV avoit promis sa fille en mariage au Prince de Piémont & qu'il se re-

procheroit de manquer à la mémoire de ce grand Roi, en consentant à une alliance contre laquelle il s'étoit ouvertement déclaré. Ceux qui savoient que les personnes qui parloient ainsi étoient brouillées avec Henri quand il mourut, ne furent pas dupes de cette prétendue délicatesse; ils crurent plus vraisemblablement que cette cabale cherchoit par son opposition à s'attacher les Calvinistes auxquels cette double alliance faisoit le plus grand ombrage. Condé finit par demander qu'on allât aux voix. Il avoit eu soin de se ménager des suffrages. Mais Guise, héritier de l'audace de sa famille, se leve & regardant fiérement le Prince: « Qu'est-il besoin, dit-il, de délibérer; la chose est si avantageuse qu'il ne faut plus que remercier Dieu de l'avoir permise, & la Reine de l'avoir procurée ». Les Ministres applaudissent confusément à l'opinion de Guise. Les opposans restent muets: l'alliance fut conclue à la pluralité des suffrages: Condé & les siens sortent du Conseil très-mécontens, n'ayant su, disoit le Connétable son beau-pere, *ni fuir, ni combattre.*

L'un & l'autre s'en prirent avec leurs

créatures au Chancelier de Sillery & au Maréchal d'Ancre, & demandent en conséquence l'éloignement du premier, & pour forcer le second à se retirer, ils lui font entendre qu'on pourroit très-bien l'assassiner secrétement. Mais ni les ruses, ni les menaces des mécontens n'eurent leur effet. Marie soutint le Chancelier, & le Marquis au lieu de s'éloigner se mit en état de défense au cas qu'on vînt l'attaquer. Dès-lors il se fit de part & d'autre des entreprises qui tendoient à bouleverser tout le Royaume, entreprises que la Régente n'auroit jamais dû souffrir. Le Marquis s'empare par surprise de la citadelle d'Amiens, ville voisine d'Ancre, & mit une forte garnison dans cette place, dont il comptoit se faire un asile au besoin. Condé se retire dans son Gouvernement de Guienne; & Soissons non content d'entretenir des liaisons avec tous les mécontens, s'empare par violence & surprise de quelques places importantes que s'étoit réservées la Reine dans son Gouvernement de Normandie.

Vers l'époque de son veuvâge ;

Marie de Médicis n'étoit pas encore d'âge à dédaigner les plaisirs ; mais comme ce même état ne lui permettoit pas un grand éclat, elle s'étoit composé une compagnie des plus aimables personnes avec lesquelles elle faisoit des soupers libres suivis d'un bal, d'un jeu ou autres amusemens. La Duchesse de Guise & la Princesse de Conti sa fille avoient la direction de ces divertissemens. Elles y introduisirent le Chevalier de Guise, Cavalier accompli, auquel la Reine donna des marques d'attention. Les Princes craignant qu'il ne prît trop d'empire, trouverent à propos non-seulement de laisser subsister le Maréchal d'Ancre, pour l'opposer au jeune Guise, mais encore de le porter plus avant dans la faveur de sa Souveraine. C'est ainsi que Marie vit se former deux partis à la Cour. Le meurtre du Baron de Luz fut un des événemens qui l'affecta le plus dans ces momens de trouble & de discorde.

Le Baron avoit fait paroître une fermeté assez soutenue dans l'affaire du Maréchal de Biron. La Maison de Guise instruite de son mérite cherche à se

l'attacher,

l'attacher ; & pendant quelque temps le Baron fut ſon conſeil. Une diſcuſſion d'intérêts avec le Duc de Bellegarde, dans laquelle il croit avoir à ſe plaindre des Guiſes, force de Luz à rompre avec eux. Il découvre aux Princes dont il prend le parti, que le Chevalier de Guiſe avoit intention de tuer le Maréchal d'Ancre : la Reine en eſt inſtruite & laiſſe éclater ſon reſſentiment. Le Chevalier de Guiſe informé de la cauſe, ſurprend la veille des Rois le Baron de Luz dans la rue Saint-Honoré, & le tue avant que celui-ci pût ſe mettre en défenſe. Trois ſemaines après le fils du Baron, jeune adoleſcent, a l'imprudence d'appeler le Chevalier de Guiſe en duel pour venger la mort de ſon pere, & lui-même eſt tué ſur la place : alors la Reine qui vouloit faire punir ſecrétement le meurtrier du pere, parut tout oublier lorſque le fils fut auſſi tué par lui. Elle dit que le Chevalier n'étoit point repréhenſible, ayant été obligé de ſe défendre.

Toutes les brouilleries, tantôt cachées, tantôt publiques, finirent par une rupture ouverte, & les rebelles publient

à cette occaſion un Manifeſte contre la Régente. Voici les principaux griefs qu'ils lui imputent : « Elle ſe laiſſe, diſoient-ils, conduire par un petit nombre de Miniſtres qui la trompent ; ce n'eſt qu'avec eux qu'elle décide tout, ſans appeler à ſon Conſeil les Princes, ni les grands Officiers de la Couronne ; elle prodigue les finances du Royaume pour enrichir un Etranger. Les charges, les dignités, les ambaſſades ſont données ſans diſcernement. Le Gouvernement n'a point de conſiſtance. On publie aujourd'hui un Edit, il eſt rétracté le lendemain, & rétabli deux jours après. Les Peuples ſont écraſés d'impôts ; Clergé, Nobleſſe, Parlement, tout le monde ſe plaint. On ne connoît plus rien au ſyſtême politique de la France. Les Eſpagnols dominent dans le Conſeil, la Reine leur laiſſe uſurper la Navarre ; elle ſacrifie tout au déſir d'accomplir un mariage qui eſt généralement déſapprouvé ». Les mécontens accuſoient encore la Régente de ne donner à ſon fils aucune connoiſſance des affaires, de le faire mal élever exprès, afin de prolonger ſa Régence ; & ils finiſſoient par demander la convocation & aſſem-

blée des Etats-Généraux. Marie fit faire à ce Manifeste une réponse intitulée: *Défense de la faveur contre l'envie*: titre qui caractérisoit assez bien le motif de tous ces troubles.

Comme Marie ne manquoit pas d'argent, elle leva des troupes pour fortifier les raisons contenues dans sa réponse au Manifeste. Villeroy, homme expérimenté, blanchi sous quatre Rois dans le Ministere, conseilloit à la Reine de tomber brusquement sur les confédérés pendant qu'ils n'avoient pas encore de plan d'arrêté & de troupes en état d'agir; mais la Reine avoit la douleur de voir que tout le monde l'abandonnoit & couroit se joindre aux mécontens. La désertion avoit gagné tout le monde, c'étoit une maladie à la mode que nous avons vu se renouveler de nos jours. Au moment d'une action la Régente craignoit une défection générale; la voie de la négociation lui parut plus sûre, & le Maréchal d'Ancre qui craignoit de rester seul auprès de sa Souveraine, fut le premier à lui conseiller ce parti. En femme extrême elle veut d'abord tout accorder aux révoltés: « Je sais bien,

dit-elle, que leur intention eſt de m'arracher toutes les graces qu'ils pourront & de ſe rendre maîtres du Gouvernement; je leur abandonnerai ce que je ne pourrai défendre; enſuite j'aſſemblerai les Etats-Généraux, non parce qu'ils le demandent, mais afin de réduire leurs penſions & de réformer quantité d'abus auxquels je ne puis m'oppoſer ». Marie auroit ſuivi ce plan & ſe feroit peut-être miſe hors d'état de reprendre jamais les avantages qu'elle avoit cédés, ſi le Conſeil ne s'y fût oppoſé.

Le 26 Octobre 1614, 24 jours après que Louis XIII eût été déclaré Majeur, les derniers Etats-Généraux qui aient été convoqués, s'aſſemblerent & tinrent le public en ſuſpens pendant cinq mois. Il paroît par les queſtions qu'on y agita & par la chaleur qu'on y mit, que les Grands ſongerent bien plus à ſatisfaire leurs paſſions particulieres qu'à procurer le bien du Royaume. Il y avoit une indignation générale répandue contre la Reine, à cauſe des faveurs dont elle continuoit de combler le Maréchal d'Ancre & ſa femme par qui

elle se laissoit gouverner. Dès le temps de la mort de Henri IV, on reprocha à sa veuve de ne pas avoir témoigné un assez long chagrin : de là il rejaillissoit contre elle & des doutes & des soupçons occasionnés par la haine qu'on portoit au Favori. Enfin on éclata dans les Etats, au point que la Reine se plaignit qu'on lui manquoit de respect, & que sous prétexte d'attaquer ses protégés, c'étoit à elle-même qu'on en vouloit. Plusieurs Députés qui étoient en effet, sans le savoir, l'organe de l'animosité des Princes, disoient & répétoient sans cesse que le procès de Ravaillac avoit été mal-fait, qu'on auroit trouvé des complices si on avoit voulu. Ces suppositions causerent de vives contestations, dans lesquelles on fit entrer les grands principes de l'indépendance de la Couronne & de la sureté des Rois. Le Clergé pour la Reine, le Tiers-Etat pour les Princes, s'entreprirent, & dès qu'une fois on fut enfoncé dans ces questions épineuses, on ne s'occupa que foiblement du reste. Le temps se passa entiérement en altercations, en cérémonies, en actions de parade.

Le résultat fut de demander positivement au Roi l'extinction de la vénalité des charges, & de la paulette, l'établissement d'une Chambre de Justice pour la recherche des Financiers, & le retranchement des pensions. On promit l'établissement de la Chambre, ensuite on devoit s'occuper du retranchement des pensions. Après avoir bien fait valoir ces deux articles aux Députés, on les congédia. La Régente se crut alors bien débarrassée, mais elle éprouva bientôt d'autres obstacles non moins grands que les derniers. Comme elle s'obstinoit à ne vouloir pas faire cesser la cause de tous ces mouvemens, qui étoit la faveur du Maréchal d'Ancre, les effets furent toujours les mêmes.

Marie craignant de voir porter des coups violens à son autorité dont elle étoit idolâtre, fait défense au Prince de Condé & aux autres Princes & Pairs de se rendre au Parlement qui les avoit invités à venir y prendre séance. Elle mande en même temps les gens du Roi, leur reproche que le Parlement affecte un pouvoir qu'il n'a pas, leur enjoint d'envoyer au Roi le

registre sur lequel leur arrêté étoit inscrit & défend de passer outre sous peine de désobéissance. Les ordres étoient si précis que le Parlement n'osa désobéir. Le registre est envoyé, même avec des excuses.

La Reine ne vouloit point qu'on fît des remontrances au Roi, mais le Parlement ne s'occupa qu'avec plus d'ardeur à en dresser, qui lui furent présentées le 22 Mai 1615 dans une députation que le Roi reçut dans la chambre du Conseil. Sa Majesté les reçut, promit de les examiner & dit aux Députés de se retirer. Mais le premier Président Verdun, prenant la parole, supplia le Roi de faire lire les remontrances en présence des Députés, afin que si quelque article se trouvoit avoir besoin d'explication, ils la donnassent sur le champ. La Reine vouloit parer ce coup, mais avant qu'elle en vînt à bout, le Roi son fils ordonna cette lecture; & les remontrances, au grand regret de la Reine, furent écoutées dans le plus profond silence & avec la plus grande attention.

Après cette lecture, la Reine outrée répondit que cela n'étoit fait que pour blâmer son Gouvernement; que c'étoit

lui manquer de respect, & que ces remontrances mettoient le comble aux injures répandues contre elle dans les libelles dont elle se plaignoit. Si le Roi n'avoit pris le parti de congédier au plutôt cette auguste assemblée, la séance auroit pu finir par un coup d'éclat très-fâcheux.

Le Duc de Bouillon étoit l'instigateur de tous ces mouvemens: la Régente en étoit si bien convaincue qu'elle disoit hautement: « Vous verrez que nous serons contraints de recourir à cet homme-là pour sortir d'embarras ».

Cette dispute du Ministere & du Parlement finit par une paix, que les deux partis ne désiroient pas moins avec ardeur. Le Parlement fut le premier à revenir sur ses pas, & en cela il donna un exemple de sagesse, de modération & d'amour de l'ordre qu'on ne sauroit trop s'empresser d'admirer & d'imiter. Le 23 Juin il rend un Arrêt concerté, dans lequel il fait des excuses à la Reine, & déclare que dans les remontrances il n'a prétendu blâmer ni elle, ni son Gouvernement; il représente modestement que le dernier Arrêt du Conseil, si le Roi en exigeoit l'entiere

exécution, feroit *infiniment dommageable* à l'honneur de la Compagnie : il fupplie Sa Majefté de ne point exiger que l'Arrêt de fon Parlement foit caffé. Le Miniftere eft content de cette réparation. L'affemblée des Pairs n'a pas lieu, & l'Arrêt du Parlement fubfifte en fon entier ; & fur ce point l'Arrêt du Confeil n'a point d'exécution ; au contraire, celui du Parlement confervant toute fa force, on peut dire qu'il refta là à l'effet de fervir de pierre d'attente pour les occafions futures. On eft réellement chagrin de voir que tout le temps de la Régence de Marie fe paffe en mécontentemens perpétuels de part & d'autre, & que toutes ces paix plâtrées qu'on y fit ne furent que de nouveaux prétextes pour ramener le trouble & la difcorde.

Les deux points qui affectoient le plus vivement le cœur de la Régente dans cette circonftance étoient les deux fuivans. Premierement elle étoit outrée de voir que les confédérés, dans leur Manifefte, dénonçoient pour ainfi dire à la Nation fes Miniftres favoris, le Maréchal d'Ancre, le Chancelier de Sillery, le Chevalier fon frere, Dolé

& Bullion, créatures du Maréchal, sur lesquels personnages le Manifeste rejetoit tous les troubles de l'Etat & par contre-coup sur elle-même. Secondement la Reine ne pouvoit leur pardonner de ce qu'ils affectoient de dire, d'écrire & de répéter qu'on n'avoit pas cherché les complices de la mort du feu Roi : reproche outrageant pour une épouse & qui l'exposoit aux plus odieux soupçons. Aussi la Reine ne put-elle se déterminer à oublier cette injure, & elle aima mieux les avoir pour ennemis déclarés & les pousser à bout, que de chercher des détours & agréer des ménagemens qui auroient pu faire dire qu'elle achetoit leur silence. Elle laisse en conséquence traîner les négociations tout le temps qui lui étoit nécessaire pour prendre ses mesures, & quand les troupes furent en état, elle fait signifier aux mécontens l'ordre de se préparer à suivre le Roi dans son voyage de Guienne.

Nous ne saurions nous défendre de placer ici un portrait de Marie, ou plutôt de mettre sous les yeux du lecteur son caractere tracé de main de

maître. « Personne, dit M. Anquetil dans son Ouvrage intitulé L'*Intrigue du Cabinet*, n'a porté plus loin que Marie l'emportement & l'esprit de vengeance. Elle ne pouvoit souffrir ni remontrances, ni obstacles; le dépit la rendoit capable de tout; & quand quelque intérêt secret la forçoit à se contraindre, la nature violentée s'expliquoit par l'altération de son visage & de sa santé. Ses passions étoient extrêmes; l'amitié chez elle étoit aveugle dévouement, & la haine exécration. Quiconque l'avoit choquée une fois, ne pouvoit se flatter de regagner ses bonnes graces, ni même d'être toléré : aussi aimoit-on mieux travailler à la détruire que de dépendre de son indulgence. Elle éprouva en conséquence le contraire de ce qui arrive aux caracteres doux & modérés : ils ne sont pas plus exempts que d'autres de traverses & de contradictions, mais du moins leur patience ramene les esprits, & tout finit ordinairement à leur avantage. Au lieu que Marie de Médicis, après quelques succès arrachés plutôt qu'obtenus, essuya des revers humilians qui la punirent sans la corriger ».

Sully reprochant un jour à Marie qu'elle n'agissoit pas assez & se laissoit endormir, elle lui répondit : « Je trouve assez de gens qui me montrent le mal, & pas un qui m'indique le remede : j'ai fait humainement tout ce qui est possible pour le bien de l'Etat, mais Dieu n'a pas voulu bénir mes efforts. J'ai donné la plume au Prince de Condé, j'ai désarmé le Roi, j'ai ôté au Maréchal d'Ancre le Gouvernement qu'il avoit en Picardie, j'ai souffert qu'on le chassât de la Cour, j'ai fait du bien à tout le monde, je n'ai fait de mal à personne, je ne sais donc quel parti prendre ».

La Reine-Mere voyoit en vain toute la Nation soulevée contre les préférences qu'elle ne cessoit d'accorder au Maréchal d'Ancre & à sa femme ; plus elle étoit convaincue de l'aversion générale déclarée contre son choix, plus elle s'obstinoit à montrer un attachement exclusif. Un pareil caractere dans une bonne cause l'auroit sans doute fait triompher à la fin, mais la Reine-Mere s'obstinoit à en soutenir une très-

mauvaise. Cependant elle eût pu conserver long-temps encore l'ascendant qu'elle avoit sur l'esprit du Roi son fils, si Albert de Luynes, favori de ce Prince, ne lui eût enlevé la confiance que Louis XIII avoit eue jusqu'alors en sa Mere, & qu'elle ne put parvenir à recouvrer dès qu'elle l'eut une fois perdue.

Rien ne peut égaler l'étonnement de Marie à la premiere nouvelle de la mort de Concini & de tout ce qui s'en étoit suivi, que la douleur de cette Princesse. Cependant elle ne se laissa point abattre, & se flattant de reprendre aisément tout le crédit qu'elle avoit eu sur l'esprit de son fils & de tout réparer si elle pouvoit lui parler, Marie sollicita cette faveur avec empressement; mais elle lui fut toujours refusée. On lui déclara qu'elle ne recouvreroit les bonnes graces du Roi, qu'en consentant à s'éloigner quelque temps de la Cour. A cette condition il lui fut promis qu'elle parleroit à son fils & qu'elle ne partiroit pas en personne disgraciée. Après avoir long-temps combattu, Marie se résigne à son sort; elle choisit pour sa retraite le château

de Blois, & part le 4 Mai, après avoir eu un instant d'entretien avec Louis qui l'embrassa, balbutia quelques mots & se retira sans lui rien dire autre chose ; & il la vit partir avec une joie secrete.

La Reine Douairiere porta dans sa retraite le même goût d'intrigue & la même fureur de dominer qu'elle avoit montré lorsqu'elle étoit à la tête des affaires. Cependant des Jésuites & des Oratoriens, soutenus par un renfort de Docteurs & d'Evêques, lui représenterent si pathétiquement les malheurs que son trop grand attachement à sa volonté alloit causer à la France, malheurs dont elle seroit responsable devant Dieu, qu'ils la firent consentir, non sans peine, à se relâcher de ses demandes. Comme elle avoit écrit à son fils qu'elle désiroit faire le pélerinage de Notre-Dame des Ardilliers près Saumur, Louis lui fit réponse & l'exhorta à faire tel voyage que sa santé ou sa dévotion exigeroient, lui déclarant qu'elle étoit libre d'aller dans tous les endroits de son Royaume. Elle répondit à son fils qu'elle attendroit avec patience l'effet de sa bonne volonté.

Cette Princeſſe s'étoit flattée que la promeſſe faite par ſon fils, de venir la voir, ou de l'appeler auprès de lui, auroit ſon effet. Mais l'été ſe paſſa, l'automne s'écoula auſſi, & l'hiver s'avançoit ſans nouvelles ſatisfaiſantes. La Reine recommence ſes plaintes : alors pluſieurs Seigneurs paroiſſent partager ſes peines, & lui font parvenir ſecrétement des témoignagnes de la part qu'ils prennent à ſa ſituation. Elle étoit gênante pour une perſonne de ſon caractere ; & ſi elle eût pu ſacrifier ſa fureur de dominer, ſa poſition, loin de la mortifier, auroit pu la rendre très-heureuſe, puiſque ſon fils lui donnoit un revenu capable de ſatisfaire les vues les plus ambitieuſes & les plus intéreſſées.

L'Abbé de Ruccelai, étranger natif de Florence, fut le ſeul qui tenta de délivrer Marie de l'eſpece de priſon dans laquelle elle languiſſoit. Cet Abbé n'étoit pas venu en France, comme Concini, pour faire fortune. Son patrimoine étoit conſidérable. Il eſt vrai qu'il dut au crédit du Maréchal d'Ancre la riche Abbaye de Signy dans le Rhé-

telois, & que ce bénéfice le mit à même d'augmenter sa dépense & de la soutenir d'une maniere qu'il rendoit très agréable aux Courtisans. Il tenoit une table splendide, fournie des meilleurs vins & des mets les plus exquis, relevés par l'assaisonnement qui l'emportoit alors de beaucoup sur le François. On jouoit chez lui très-gros jeu, & outre les repas ordinaires, il donnoit souvent des fêtes égayées par la musique, la danse, & embellies par les ornemens qu'un luxe délicat y prodiguoit. Sa maison, dit un Historien du temps, étoit comme un magasin de gants, d'éventails, de fleurs, de parfums & de galanteries les plus agréables que produisoient l'Espagne & l'Italie. Ruccelai dans ces fêtes faisoit des présens aux Dames, qui lui témoignerent leur reconnoissance & se firent un plaisir de le protéger. Il étoit près d'acheter une charge considérable à la Cour, quand la catastrophe du Maréchal d'Ancre renversa ses projets. Comme il étoit connu pour être très-attaché à la Maréchale, il eut ordre de se retirer à son Abbaye, avec défense de voir la Reine-Mere & d'entretenir commerce

avec elle. Mais que peut l'autorité contre la fermeté dans les desseins, l'intrépidité dans le danger, & la constance qui fait braver toutes les fatigues ? Ruccelai possédoit ces qualités dans un degré supérieur. Cet homme d'une complexion délicate, cet homme accoutumé à la mollesse & avec tant de raisons d'être attaché à la vie, dont il savouroit les délices, conçoit sans s'effrayer & suit sans se rebuter un projet qui exigeoit des travestissemens gênans, des voyages pénibles pendant la saison la plus rigoureuse, & qui l'exposoit, s'il étoit découvert, à porter sa tête sur un échafaud. Il commence par quitter secrétement son Abbaye & se rend auprès de Blois. Il étudie si bien les lieux & les momens, qu'il se fait remarquer par la Reine, & vient à bout d'établir une correspondance connue d'elle seule. Il lui présente un plan d'opérations qu'elle approuve ; & dès qu'il a son consentement, il affronte les frimats cuisans de Décembre, & à travers les espions semés sur sa route, tantôt à pied, tantôt à cheval, souvent seul, & presque toujours de nuit, il se rend de Blois à son Abbaye, s'y

repose à peine, & repart pour Sédan, à l'effet de presser le Duc de Bouillon de se mettre à la tête du parti qu'il formoit pour la Reine-Mere. Quoique Bouillon ne fût pas satisfait de cette Princesse, cependant son caractere remuant l'étoit encore moins de son repos. Aussi reçut-il avec un malin plaisir les ouvertures de Ruccelai, & parut si flatté de sa confiance qu'il lui indique les moyens de parvenir à un plein succès. Entendons ce Duc luimême pour savoir ce qu'étoient alors les grands Seigneurs: « Le seul, lui-dit-il, capable d'entreprendre ce que vous désirez, est le Duc d'Epernon. Il a cinq grands Gouvernemens, trois dans l'intérieur du Royaume, la Saintonge, l'Angoumois & le Limousin, Provinces où il se trouve une multitude de Gentilshommes aguerris, dévoués à leur Gouverneur. Les deux autres grands Gouvernemens sont les trois Evêchés & le Boulonnois, situés sur la frontiere. Le premier le met à portée de tirer des secours d'Allemagne, & le second d'entretenir des liaisons avec l'Angleterre. Il est aussi Commandant ou Gouverneur de plusieurs Villes

particulieres : mais entre les autres, celle qui peut être considérée comme la plus utile à votre projet, est la ville de Loches ; elle tient à la Touraine, est peu éloignée du Blaisois, voisinage qui seroit très-commode pour faciliter l'évasion de la Reine. Le Duc d'Epernon à cette grande puissance joint des revenus considérables, des richesses acquises qui forment un gros trésor, & la charge de Colonel de l'Infanterie Françoise qui met habituellement sous ses ordres sept à huit mille hommes les mieux disciplinés du Royaume : enfin il a plusieurs enfans jeunes & vigoureux, très-capables de le seconder. Il jouit d'une réputation de prudence, de fermeté & de prévoyance si bien établie, qu'aussi-tôt qu'il aura levé l'étendard, une foule de mécontens de tous états viendront grossir son parti. *Sous Henri le Grand il avoit trouvé son maître* & un maître qu'il estimoit, de sorte qu'après quelques tentatives inutiles pour se donner de l'autorité dans le Royaume, il s'est borné à vivre avec le seul crédit attaché à ses charges. Maintenant les choses ont bien changé de face. Il méprise le Favori & toute

cette jeunesse de la Cour dont il n'a point été caressé. Il hait le Ministre qui diminue ses appointemens & qui accorde à d'autres des honneurs dont il regarde la privation comme des passe-droits & des affronts. Il n'aime pas non plus le Roi. Il a osé braver le Favori en restant à la Cour presque malgré lui, & en se retirant, quand les ordres lui ont été donnés, avec un appareil qui tenoit de l'insulte; peu s'en est fallu que le jeune Monarque ne l'ait fait arrêter, & l'orgueilleux vieillard en conserve un souvenir qui le rend capable de tout. Partez donc pour Metz où il a fixé sa résidence. Si vous savez flatter son amour-propre, entrer dans ses idées, ne point contrarier son caractere opiniâtre, & sur-tout si vous lui plaisez, il n'y a rien que vous ne puissiez vous en promettre. C'étoit précisément ce dont l'Abbé ne pouvoit se flatter. Le Marquis de Rouillac, neveu d'Epernon, avoit fait donner des coups de bâton à l'Abbé pour raison de galanterie. Cependant il se détermine à tenter l'aventure; il réussit à gagner le Duc, non sans quelques mortifications; & l'affaire est si bien engagée, qu'au

milieu des périls & des difficultés ils parviennent à faire sauver la Reine-Mere du château de Blois. La nuit du 21 au 22 Février 1619, cette Princesse descend par une échelle appliquée à la fenêtre de son cabinet, traverse à pied les jardins, accompagnée de Catherine sa confidente & n'ayant d'homme avec elle que le Comte de Brenne son premier Ecuyer, & Duplessis, frere de Richelieu Evêque de Luçon.

Luynes ayant voulu forcer la Reine-Mere à abandonner le Duc d'Epernon pour en faire, disoit-il, un exemple, cette Princesse répondit que jamais elle ne livreroit un homme qui avoit tout risqué pour la tirer de captivité, & que loin de le laisser exposé au ressentiment de ses ennemis, elle se jeteroit au-devant des coups qu'on vouloit lui porter. Cependant elle fut depuis sur le point de le sacrifier, à l'instigation du même Abbé de Ruccelai, qui s'étoit de nouveau brouillé avec d'Epernon. A la fin elle consentit à éprouver les dernieres extrémités plutôt que de plier sous le Favori; & au moment que tout paroissoit désespéré, l'intervention d'un seul homme, de Richelieu Evêque de

Luçon, ramena la paix qu'on croyoit si éloignée.

Le Duc d'Epernon ne retira de son entreprise que des remercîmens de Marie & un diamant ; pour elle, son accommodement se fit à sa satisfaction. Elle obtint le Gouvernement d'Anjou avec les droits régaliens, les villes d'Angers, de Chinon & le Pont de-Cé comme Places de sureté, quatre cents hommes de pied & deux Compagnies de Cavalerie payées par l'Etat pour les garder. On augmenta de beaucoup les appointemens de sa Maison, & elle eut la permission de venir trouver le Roi, mais sous la condition expresse que ce ne seroit qu'une entrevue, parce que les circonstances, lui dit-on, ne permettoient pas de la rappeler à demeure pour ce moment.

L'entrevue de Marie de Médicis & du Roi son fils eut lieu au château de Courcieres près de Tours. En s'abordant ils montrerent plus de surprise que de tendresse. « Monsieur mon fils, dit la Reine, que vous vous êtes fait grand depuis que je ne vous ai vu. — Je suis cru, Madame, répondit Louis, pour vôtre service ». Marie fut flattée

des attentions & des careſſes de ſa belle-fille, mais ſi elle avoit eu le choix, elle auroit préféré les bonnes graces de ſon fils. Elle demanda un jour au Prince de Piémont ſon gendre : « Comment dois-je m'y prendre pour les obtenir? — Il lui répondit : Aimez véritablement & ſincérement tout ce qu'il aime ; ces deux mots contiennent la Loi & les Prophetes ». La leçon étoit bonne, & Marie de Médicis ne fut malheureuſe toute ſa vie que pour avoir négligé de s'y conformer.

Un Apologiſte de la Reine - Mere donne une raiſon ſinguliere de ſon empreſſement à réunir auprès d'elle, ainſi qu'elle le faiſoit, tous les ennemis du Gouvernement. Elle appréhendoit, dit-il, qu'en ſe répandant dans les Provinces & n'ayant pas de centre commun, ils ne travaillaſſent chacun pour eux-mêmes & n'ébranlaſſent le Trône ; au lieu qu'en les tenant autour d'elle & ſe rendant ainſi maîtreſſe de leurs opérations, elle étoit ſûre de conſerver la Couronne à ſon fils.

Le 13 Août 1620, la Reine-Mere eut

une nouvelle entrevue avec Louis au château de Briſſac, vers la ville d'Angers. Cette ſeconde entrevue fut plus cordiale que celle qui avoit eu lieu précédemment à Tours. Le Roi en l'embraſſant, lui dit : « Je vous tiens & vous ne m'échapperez plus. — Marie lui répond auſſi-tôt : Vous n'aurez pas de peine à me retenir, parce que je ſuis perſuadée que je ſerai toujours traitée en mere par un fils tel que vous ». Ils s'arrangerent enſuite pour faire enſemble le voyage de Poitou & de Guienne & pacifier ces Provinces de concert. Enſuite la Reine-Mere revint à Paris au commencement de l'automne. Elle réunit ſa Cour à celle de ſa belle-fille.

La Reine-Mere vouloit marier Gaſton ſon fils à Mademoiſelle de Montpenſier, la plus belle & la plus riche perſonne de la Cour. Le Prince trop jeune pour ſentir l'utilité d'un établiſſement, en étoit même détourné par la plupart de ſes Courtiſans, qui ſe flattoient de le conduire plus à leur gré dans la diſſipation d'une vie libre que quand il ſeroit dans les chaînes d'une femme aimable. La Reine-Mere étoit la ſeule perſonne

personne à la Cour qui vouloit, mais absolument, le mariage de Gaston. Louis ne le vouloit pas, parce que se voyant sans héritier, il étoit si jaloux de son frere, qu'il pleuroit de dépit quand il pensoit qu'il pouvoit en avoir. La jeune Reine étoit aussi éloignée de ce mariage. Malgré les cabales & les intrigues de Cour, la Reine-Mere l'emporta, & le 5 Août 1626, *Monsieur* épousa Mademoiselle de Montpensier, une des plus riches Princesses de l'univers. La perte que *Monsieur* fit de cette épouse au bout de neuf mois de mariage, fut la premiere cause de tous les malheurs de la Reine-Mere.

Le Roi signifie à Richelieu son Ministre qu'il ne veut plus entendre parler de mariage pour son frere, & qu'il sauroit gré au Cardinal des mesures qu'il prendroit pour en éloigner toutes propositions. La Reine-Mere au contraire voyant le Roi d'un tempérament foible & sans enfans, promene ses regards sur toutes les Cours de l'Europe, y cherche une épouse capable de fixer la légéreté de son fils & de donner des héritiers au Trône. Elle s'arrête avec com-

plaisance sur une Princesse Florentine sa parente. Richelieu informé des mouvemens de la Reine, ne témoigne pas un fort grand empressement pour seconder ses vues ; & cette froideur de la part du Ministre devint un crime aux yeux d'une femme aussi impérieuse & aussi jalouse de dominer que l'étoit Marie. Le Cardinal faisoit extérieurement ce qu'elle exigeoit, mais quand il avoit l'air de tout accorder, des difficultés qu'il faisoit à propos survenir renversoient tous ses plans. Marie qui avoit gouverné & qui savoit comme on repousse souvent d'une main ce qu'on appelle de l'autre, étoit singuliérement piquée de ces obstacles. Son dépit augmente à l'occasion d'une entreprise qu'elle regarde comme imaginée exprès pour faire triompher Marie de Gonzague, de la Princesse Florentine sa parente. *Monsieur* avoit pris du goût pour la fille du Duc de Nevers.

Marie de Médicis fut si irritée de la passion de son fils, qu'elle fit enlever de nuit la jeune de Gonzague & la fit mettre au Château de Vincennes. Cependant le Roi engagea fortement sa mere à rendre la liberté à cette jeune

personne, & Marie fut en quelque façon forcée d'y consentir ; mais persuadée qu'elle étoit trahie par le Cardinal qui auroit dû la soutenir en cette occasion, elle lui voua dès-lors une haine irréconciliable. Il ne fallut rien moins que toute l'autorité du Roi pour l'empêcher d'éclater au point d'éloigner pour jamais de sa présence le Cardinal qui étoit Surintendant de sa Maison. Quant à la Princesse Marie, *Monsieur* en fit volontiers le sacrifice à la Reine sa mere.

Marie déterminée à perdre le Cardinal, fait part de son idée au Cardinal de Gondi, qui lui remontre que peut-être elle se feroit tort par une attaque aussi directe ; que si elle avoit à se plaindre de son ancien protégé on trouveroit des moyens plus doux pour la satisfaire & les réconcilier. Marie lui répond : « Ces expédiens sont bons avec tout autre, mais avec un caractere comme celui du Cardinal, ingrat, malin, ombrageux, vindicatif & ambitieux outre mesure, il n'y a pas de tempéramens à prendre ; je viendrai enfin à bout, ajoute-t-elle, de détromper le Roi, parce que je suis sûre de sa tendresse

qui tôt ou tard prévaudra ». C'eſt d'après ce plan que la Reine-Mere ſe conduiſit par la ſuite, mais elle échoua dans toutes ſes entrepriſes.

Richelieu pour ſe conſerver auprès de la Reine-Mere épuiſa tout l'art & toute l'adreſſe qui l'avoient fait autrefois aimer & eſtimer de cette Princeſſe. En revenant de Lyon il ſe mit ſur la Saône dans le bateau où elle étoit. Il fut enjoué, prévenant, attentif, complaiſant, & n'oublia rien de ce qui pouvoit la guérir de ſes préventions & l'engager à lui rendre ſes bonnes graces. La Reine-Mere parut ſe rendre à ſes déſirs; elle lui fit bon viſage. Les Confidens & les Confidentes de Marie, les perſonnes attachées au Cardinal, ſe traiterent en amis; le voyage fut très-gai. Mais à peine la Reine fut-elle arrivée auprès de ſon fils, qu'elle le ſomma d'exécuter ſa promeſſe & de renvoyer Richelieu auſſi bien que la Dame de Combalet ſa niece bien-aimée & tous ſes ſerviteurs, parens & protégés, qu'elle vouloit qu'il fît diſparoître de ſa préſence. Le Roi encore fort embarraſſé eſſaie encore de fléchir ſa mere. Il la prie, la conjure de recevoir les excuſes de la niece,

d'agréer les prieres & les promesses de l'oncle, dont il sera lui-même le garant. Il engage le Prélat à accorder quelque chose au ressentiment d'une femme, à prescrire des soumissions à sa niece, & il obtient enfin à cette condition que Marie les recevra tous les deux en grace.

Le 11 Novembre, fête de Saint Martin, de l'année 1630, jour fameux dans les fastes de l'histoire & qu'on a nommé *la Journée des Dupes*, est fixé pour cette explication. Elle devoit tout racommoder, & ce fut elle qui brouilla tout. Madame de Combalet est admise en présence du Roi à l'audience de la Reine qui demeuroit au Luxembourg. Elle se jette à ses pieds & lui demande pardon de lui avoir déplu. Marie la reçoit froidement, & bientôt lasse de se retenir elle se laisse aller à toute la fougue de son caractere, l'accable de reproches & d'injures, la traite d'ambitieuse, de fourbe, d'ingrate, de femme débordée, & cela avec tant de pétulance que le Monarque ne peut la contenir & est obligé de faire signe à cette Dame de se retirer. Il s'efforce, quand elle est

ſortie, de calmer ſa mere ; il la conjure de ſe modérer ; & croyant avoir trouvé un moment favorable, il fait appeler le Cardinal. Celui-ci qui avoit vu ſortir ſa niece toute en larmes, entre en tremblant. Cette ſcene commence & finit comme l'autre. La Reine-Mere, plus irritée qu'adoucie par les excuſes de Richelieu qu'elle traite de ſoumiſſion hypocrite, pleure, ſanglotte, s'écrie que le Cardinal eſt un perfide, un ſcélérat, l'homme le plus méchant & le plus déteſtable du Royaume. « Vous ignorez ſes projets, dit-elle à ſon fils ; il n'attend que le moment où le Comte de Soiſſons aura épouſé ſa niece pour lui mettre votre couronne ſur la tête. Mais, Madame, dit le Roi attriſté & ému, Madame, que dites-vous là ? A quel excès vous tranſporte votre colere ! c'eſt un homme de bien & d'honneur ; il m'a toujours ſervi fidellement, je ſuis très-ſatisfait de lui ; vous me déſobligez, vous me mettez à la gêne ; j'aurai de la peine à revenir du chagrin que vous me faites ». Peu touchée de l'état violent où elle mettoit ſon fils, dont peu de choſe altéroit la ſanté, elle perſévere à tel point dans ſon empor-

tement, que le Roi eſt obligé de faire ſortir auſſi le Cardinal, & lui-même ſort enſuite, profondément bleſſé de la double offenſe de ſa mere qui lui manquoit ſi ouvertement de parole & d'égard.

Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, & Marie de Médicis, qui furent toujours unies contre le Cardinal, s'entretenoient un jour enſemble de leur commune diſgrace, & tiroient des motifs de conſolation des Pſeaumes dont elles citoient des paſſages latins. Nogent, en entendant tant de verſets, dit à la Reine-Mere en ſa façon ordinaire de mauvais bouffon : « Madame, que vous êtes docte ! pour moi je ne ſais qu'un verſet, le voici : *Nolite confidere in Principibus.*

Le génie de Richelieu l'avoit emporté ſur celui de Marie ; cette Princeſſe auroit dû ſentir après l'éclat infructueux qu'elle avoit fait, que tout ſon crédit ſur l'eſprit de ſon fils étoit perdu, & qu'elle n'avoit d'autre parti à prendre que celui de quitter les affaires : mais Marie, quoique battue par une ſi furieuſe

tempête, dédaigna le port qui se présentoit. Elle se rembarque au contraire avec une nouvelle entreprise sur la mer orageuse des intrigues, & se flatte que son habileté la préservera du naufrage. On présume assez tout ce qui dut se passer entre une femme opiniâtre, qui malgré les détours de toute espece ne perd jamais l'espérance de l'emporter, & un homme impérieux qui ne veut pas même être soupçonné de souffrir des bornes à sa puissance. Ce qu'il y a de plus funeste dans tous ces démêlés, c'est que l'intérêt de l'Etat y étoit singuliérement compromis; si bien que Louis instruit par son Ministre de toutes les menées de Marie, se confirmoit de plus en plus dans la persuasion que sa mere étoit capable non-seulement de sacrifier le bonheur du Royaume, mais son fils même, au désir effréné de se venger. Il s'en attachoit davantage à un Ministre dont il estimoit les lumieres, & dont les talens lui étoient d'autant plus précieux qu'il en avoit plus besoin.

L'Ambassadeur d'Espagne parlant un jour de la Reine-Mere au Cardinal de Richelieu, lui tint le propos suivant

« Il ne faut pas espérer de changement quand une femme est affermie dans sa colere & dans sa passion. Il n'y a ni art, ni autorité, ni raison qui l'en peuvent tirer, mais les seuls miracles le peuvent ». Le Cardinal sourit & convint de la vérité de ces paroles.

Le 23 Février 1631, le Roi qui étoit décidé, d'après l'avis de Richelieu & de tout le Conseil, d'éloigner la Reine sa mere, fait éveiller Anne d'Autriche & part de Compiegne où on étoit alors, n'y laissant que sa mere avec une garde suffisante commandée par le Maréchal d'Estrées. Le lendemain Brienne, Conseiller d'Etat, vint de la part de Louis proposer à la Reine de se retirer à Moulins. Ce fut le commencement d'une négociation qui dura cinq mois; mais à la fin elle fut obligée de se retirer elle-même & de passer en Flandres pour y trouver un asile; car La Capelle, petite ville de Picardie où elle se proposoit de se fixer, lui ferma ses portes par les mesures que prit Richelieu.

Le Maréchal de Marillac qui avoit été arrêté peu de jours après *la journée*

des Dupes, fut la premiere victime que le Cardinal voulut immoler à sa vengeance. Quand on eut produit à l'accusé les griefs qu'on lui imputoit, il répondit pour sa défense qu'il y avoit un autre crime, crime dont on ne lui parloit seulement pas; c'étoit son attachement à la Reine-Mere dont il avoit l'honneur d'être parent. Quoi qu'il en soit, la Commission que Richelieu fit nommer pour faire son procès, le condamna à avoir la tête tranchée en place de Greve, comme atteint & convaincu des crimes de péculat, concussions, levées de deniers, exactions, faussetés & suppositions de quittances, foule & oppression faites sur les sujets du Roi. La Sentence fut exécutée le 9 Mai 1632; il mourut en Chrétien résigné, sans impatience, quoique dans l'exécution on n'omit rien de ce qui pouvoit la rendre dure & humiliante. Les écrits publics qui parurent alors en faveur du ministere, donnent à entendre que le vrai motif de la condamnation de Marillac étoit la conduite qu'il tint, lorsque pour faire échouer le Cardinal en Italie, il différa d'envoyer les secours que Richelieu demandoit, & de ce qu'il causa

par ces délais affectés la mort de beaucoup de favoris. On avoit tenu cette cause secrete par respect pour Marie de Médicis qui se seroit trouvée impliquée dans le procès. Ménagement meurtrier, dit M. Anquetil, qui rend l'exemple de la punition de Marillac inutile pour ceux qui se jouant de la vie des hommes, seroient tentés de la sacrifier à leurs passions.

La Reine-Mere retirée à Bruxelles avec Gaston son fils, ayant fait d'inutiles efforts pour sauver Marillac, forme divers projets de vengeance, mais si mal concertés, qu'on auroit dit qu'elle & sa Cour ne travailloient qu'à rendre Richelieu plus absolu en le rendant plus nécessaire & par conséquent plus précieux.

Marie étoit très-superstitieuse, elle croyoit aux devins, aux prédictions, aux horoscopes. Louis XIII qui avoit de sa mere, dit Richelieu, une certaine sécheresse de caractere, tenoit aussi d'elle le penchant à la crédulité. La Cour de Bruxelles qui connoissoit le foible du Roi, inondoit la France de révélations faites à des Béates, qui prédisoient toutes sortes de malheurs au

Royaume, en punition des mauvais traitemens qu'une grande Princesse éprouve de la part de son fils. Ces prophéties étoient appuyées de prétendus miracles auxquels on donnoit la plus grande célébrité, afin qu'ils parvinssent aux oreilles du Roi & qu'ils ébranlassent sa fermeté. Richelieu connoissant la puissance de ces moyens sur l'esprit de son Maître, y avoit aussi recours. Il combattoit les Inspirés de la Reine-Mere par d'autres auxquels on prêtoit aussi des extases & des effets surnaturels. On leur faisoit répandre leurs discours qui tous étoient obscurs, paraboliques, remplis d'emblêmes & d'exemples tirés de l'Ecriture Sainte, qui insinuoient qu'un Roi, sous peine d'être livré aux flammes de l'enfer, est obligé de tout sacrifier au bien de son Royaume, plus précieux pour lui que mere, frere & épouse. Voilà les moyens qu'employoit Richelieu : qu'on juge donc de sang froid ce prétendu grand homme !

Jean Alferton & Blaise Ruffet, domestiques de la Reine-Mere, furent condamnés au dernier supplice, comme atteints & convaincus d'être venus en

France pour aſſaſſiner le Cardinal de Richelieu. Marie apprit toutes ces exécutions & n'en déſira pas moins revenir en France. Des brouilleries que Richelieu eſt ſoupçonné d'avoir fomentées par ſes émiſſaires, partagerent à Bruxelles les cœurs de la mere & du fils. Fatiguée des diviſions & de l'état précaire où elle vivoit, cette Princeſſe fit des inſtances pour revenir en France. Elle ne demandoit plus comme autrefois ſon rang à la Cour & une part dans le Gouvernement. Elle ſe contentoit d'habiter quelque Château dans la Province qui lui ſeroit indiquée, d'une ſomme pour payer ſes dettes, d'un revenu tel qu'on voudroit le fixer; & ces graces, elle conſentoit de les recevoir de la main du Miniſtre & de lui en avoir obligation. Mais Richelieu qui connoiſſoit la Reine, ne ſe laiſſa pas prendre à ſes offres. Ce n'étoit pas à lui qu'on pouvoit perſuader que cette Princeſſe ſe contiendroit dans les bornes qu'elle ſe ſeroit elle-même preſcrites, & qu'elle ne tacheroit pas de regagner le Roi pour ſe venger du Miniſtre; il ne voyoit de ſureté pour lui que dans ſon éloignement; & par le canal de Gondi,

Agent du Grand-Duc, il mit tout en œuvre afin de la déterminer à se retirer à Florence ; mais ce fut inutilement.

Gaston étant allé trouver sa mere à Bruxelles, Marie le reçut comme un fils qui venoit partager ses malheurs, & qui pouvoit lui servir de consolation & d'appui. Elle vit qu'il souhaitoit que son mariage avec la Princesse Marie fût reconnu, & elle se prêta à ses désirs. Elle s'étoit échappée de Nancy ; Marie la reçut auprès d'elle, la traita comme sa fille, approuva le mariage de son fils. L'Archevêque de Malines, appuyé d'une consultation de l'Université de Louvain, le ratifia, pendant que le Parlement de Paris, autorisé par une décision du Clergé de France, le déclaroit nul. On soupçonne que la Reine-Mere se porta à cet éclat, moins encore pour obliger son fils que pour faire dépit au Cardinal, en lui ôtant l'espérance de marier Madame de Combalet sa niece au Duc d'Orléans ; honneur auquel l'oncle ne cessa d'aspirer. Mais si la Reine ressentit une satisfaction intérieure de faire de la peine à son ennemi, elle en fut bien punie par les

obstacles que cet ennemi opposa à son retour en France qu'elle désiroit.

Du caractere dont étoit Marie de Médicis, & cette Princesse connoissant son fils capable de se laisser conduire par une personne qui obtiendroit sa confiance, elle eut soin de lui rendre suspecte la capacité de son épouse. En lui enlevant ainsi l'estime de son époux, elle lui enleva aussi son amour; crime impardonnable de la part de Marie, & qui fit le malheur d'Anne d'Autriche, sans contribuer en rien à l'avantage de sa belle-mere.

Cependant la Reine-Mere, fatiguée du rôle pénible qu'elle jouoit depuis tant d'années, & fort peu considérée chez l'étranger où elle s'étoit retirée, ne demandoit qu'à revenir en France, & se soumettoit à toutes les conditions: elle prioit seulement qu'on ne l'obligeât pas à livrer ses domestiques, & s'engageoit à les laisser dans les pays étrangers. Les peuples épuisés demandoient la paix à grand cris. Les Espagnols l'offroient honorable & avantageuse; mais Richelieu fut inflexible.

Le Roi ayant été tourmenté toute une nuit par un songe qui lui repré-

sentoit les détresses où étoit la Reine sa mere & les reproches qu'elle lui en faisoit, s'éveille tout en sueur & avec la fievre. Son Médecin en avertit le Cardinal, qui le soir fit représenter devant le Roi une Comédie dans laquelle un des Acteurs feignoit de vouloir raconter un songe inquiétant qu'il avoit eu quelques nuits auparavant. Au lieu de l'écouter, les autres Acteurs plaisantoient, le railloient, le tournoient en ridicule, & enfin lui fermoient la bouche. Néanmoins Louis toujours affecté de son rêve, en parle au Cardinal. Le Ministre lui répond assez froidement : « Que puisqu'il est si tourmenté de ces idées, il vaut mieux pour lui rappeler sa mere; mais qu'il falloit que ce fût honorablement, en payant les dettes qu'elle avoit contractées chez les Etrangers, & qu'il en feroit dresser l'état ». Il n'est pas besoin, dit l'Auteur qui me fournit cette anecdote, de dire quelle fut la suite du discours de Richelieu, il suffit de faire paroître de quels artifices & de quels charmes on se sert pour ensorceler & damner les Princes.

Le rêve de Louis que nous venons de rapporter, étoit une suite d'un Com-

feil extraordinaire tenu au sujet de sa mere, qui vers la fin de 1639 fit les dernieres tentatives pour rentrer en France & pour y être reçue à des conditions bien moins onéreuses que celles qu'elle avoit proposées jusqu'à ce moment. Cette Princesse commençoit à mériter la pitié. Elle avoit été obligée de quitter les pays où la bienséance ne lui permettoit pas de rester depuis que les Espagnols étoient en guerre ouverte avec les François. Charles I.er son gendre, la reçut volontiers en Angleterre; mais les troubles qui s'élevoient dans son Royaume, faisoient craindre à ce Roi de ne pouvoir long-temps donner un asile à sa belle-mere; il entreprit donc de la réconcilier avec son fils. Ses instances furent si pressantes qu'on ne put se refuser d'en délibérer. Louis se rapporta à son Conseil du sort de sa mere. Il n'y eut pas une voix pour la rappeler en France. Le seul Bouthilier opina pour la placer à Avignon. Tous les autres conclurent à la réléguer à Florence, & le Monarque donna à cette dure décision le sceau de son approbation. Marie de Médicis conservant toujours la même répugnance à aller ren-

dre son pays natal témoin de ses disgraces, resta en Angleterre tant que les affaires de Charles I.er le lui permirent; & se voyant forcée de sortir de ses Etats où le feu de la rebellion éclatoit de toutes parts, elle se réfugia à Cologne, où elle passa plus de deux ans dans l'abaissement & dans la détresse. Cette Reine si retoutable jusqu'au dernier moment de sa vie, tant par ses intrigues secretes, que par ses plaintes publiques, finit sa vie infortunée le 3 Juillet à Cologne. Elle s'y étoit vu réduite depuis long-temps à se retrancher, faute d'argent, tout appareil royal, à renvoyer ses domestiques & à se borner au pur nécessaire. On la plaignoit parce qu'on plaint toujours ceux qui souffrent; mais on ne peut disconvenir qu'elle ne se soit attiré ses malheurs par son caractere impérieux & opiniâtre.

Selon la remarque du Président Henault, il y a dans Marie de Médicis une tache ineffaçable. C'est qu'elle ne fut pas assez surprise, ni assez affligée de la mort funeste d'un de nos plus grands Rois. Le Cardinal, cet implacable ennemi de Marie, lui fit faire un service

magnifique, & il en parla comme s'il eût espéré que sous peu de temps elle lui auroit rendu ses bonnes graces. Il est vrai qu'elle lui pardonna en mourant.

Le Nonce du Pape, Fabio Chigi, qui fut ensuite Pape sous le nom d'Alexandre VII, assista la Reine-Mere dans ses derniers momens. Ce fut lui qui l'exhorta & la pressa de pardonner à tous ses ennemis & sur-tout au Cardinal de Richelieu : il vouloit même l'engager à lui envoyer en signe de réconciliation son portrait, dans un bracelet qu'elle portoit au bras ; mais la Reine mourante se retourna, à cette proposition, de l'autre côté, en disant : *C'est trop.* Le Ministre auroit sans doute été bien glorieux d'une pareille marque d'estime qu'il auroit fait valoir au Roi, comme une justification sans réplique de sa conduite. Le Nonce avoua depuis qu'il avoit trop exigé.

Louis XIII ne parut que très-médiocrement affecté de la mort de sa mere. Il ne fut nullement question d'acquitter les dettes assez considérables qu'elle laissa ; ainsi la plupart des domestiques de cette Princesse, qui avoient tout sacrifié

pour elle, se virent non-seulement frustrés de récompenses, mais plusieurs furent même réduits à la misere, faute de payement de ce qui leur étoit dû. Louis & son Ministre virent cette injustice criante de l'œil le plus indifférent. Cependant sans les égards des étrangers, l'épouse de Henri le Grand, la mere de Louis XIII, se feroit vu exposée elle-même à toutes les horreurs de l'indigence, puisque la France ne lui envoyoit pas sur les derniers temps de quoi fournir même à ses premiers besoins de nécessité. La Reine avoit pardonné à Richelieu tout le mal qu'il lui avoit fait, mais le Cardinal ne lui pardonna pas celui qu'il en avoit reçu. Il accorda à la décence extérieure ce qu'il ne pouvoit refuser à la mere de son Roi; mais au fond il ne la regretta point.

Nous avons remarqué que la Reine Marie étoit d'un caractere impérieux & acariâtre; aussi Henri, son époux, fut-il très-malheureux avec elle, comme il s'en plaignoit lui-même. Ce grand Roi qui étoit venu à bout de vaincre tous ses ennemis & de procurer la paix à toute l'Europe, ne put parvenir à se

la procurer dans l'intérieur de sa maison. La moindre contradiction suffisoit pour allumer le caractere bilieux de son épouse, & il s'ensuivoit une querelle qui avoit des suites plus ou moins graves & d'une durée plus ou moins étendue : chaque occasion offroit matiere à une nouvelle contestation entre Leurs Majestés, & le Roi pour son propre repos, cédoit presque toujours. Cependant il savoit aussi résister quand il le jugeoit nécessaire, comme il fit au sujet de son second fils, nommé Gaston. La Reine sa mere vouloit absolument qu'il portât le titre de Prince de Navarre. Le Roi, malgré les réclamations de Marie, voulut que son fils fût nommé Duc d'Anjou, nom affecté depuis longtemps aux Fils de France, lesquels sous cette qualité ont possédé les Royaumes de Jérusalem & de Sicile.

Outre son humeur difficile à vivre, Marie avoit encore une crédulité sans bornes & étoit adonnée ou plutôt entiérement livrée à l'astrologie judiciaire, maladie dont les meilleures têtes de ce temps-là étoient encore infatuées. Aussi ne manquoit-elle pas de consulter les astrologues, les devins & autres

charlatans de cette espece, chaque fois qu'elle accouchoit d'un Prince ou d'une Princesse: quoique plus souvent trompée dans les espérances qu'on lui donnoit, elle n'en persista pas moins à les consulter & à s'en rapporter à leurs prédictions mensongeres.

Marie de Médicis & Henri IV eurent ensemble six enfans, dont un mourut fort jeune.

Elisabeth, mariée à Philippe IV, Roi d'Espagne.

Christine, mariée à Victor-Amedée, Prince de Piémont, puis Duc de Savoie.

La Princesse Henriette-Marie, épouse de Charles I, Roi d'Angleterre, à qui ses sujets firent trancher la tête.

Jean-Baptiste-Gaston, Duc d'Orléans, dont la postérité est éteinte.

Et Louis XIII, Roi après la mort de son pere en 1610.

Quoique Henri IV ne vécut pas en fort bonne intelligence avec la Reine, il savoit cependant lui rendre justice. Il faut croire qu'il lui trouvoit une certaine aptitude pour les affaires, puisqu'il ne fit point difficulté de la déclarer

Régente du Royaume en ſon abſence. Il y a même lieu de préſumer d'après tous les témoignages hiſtoriques, que ſi Henri IV avoit moins donné de ſujets de jalouſie à ſa femme, qui l'aimoit de bonne foi, ils auroient été plus heureux enſemble. Mais ni l'un, ni l'autre ne ſurent ſe vaincre; le Roi fut toujours très-galant & la Reine très-jalouſe, paſſions qui firent leur malheur, ainſi que nous l'avons obſervé.



MAXIMILIEN DE BÉTHUNE,

DUC DE SULLY,

PRINCIPAL MINISTRE DE HENRI IV.

MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, Baron de Rosny, Duc de Sully, Maréchal de France & Ministre favori de Henri IV, naquit à Rosny le 13 Septembre 1560, de François de Béthune, Baron de Rosny, & de Charlotte Dauvet, fille d'un Président de la Chambre des Comptes de Paris. La Maison de Béthune, dit M. Thomas dans son *Eloge de Sully*, étoit connue & illustrée dès le dixieme siecle. L'histoire en fait une mention honorable dans les guerres des Croisades. Elle s'allia dans la suite avec différens Princes de la Maison de France, avec les Empereurs de Constantinople, les Comtes de Flandres, les Ducs de Lorraine, les Rois de Jérusalem, les Rois de Castille, les Rois d'Ecosse, les Rois d'Angleterre; avec la Maison d'Autriche, les Maisons de Courtenai, de Châtillon, de

de Montmorency, de Melun, de Horn, &c. On peut dire, ajoute M. Thomas, du Duc de Sully, qu'il soutint un si grand nom, ce qui est sans doute la premiere gloire après celle de le créer.

Sully étoit né de parens Protestans & il fut élevé dans leur religion. Pendant son enfance il y eut quatre batailles livrées entre les deux partis Catholique & Huguenot. Lors de la Saint-Barthelemi en 1572, Sully alors âgé de douze ans faisoit ses études au Collége de Bourgogne, mais il n'y demeuroit pas. Sur les trois heures après minuit, le son de toutes les cloches & les cris confus de la populace le réveillent. Il ne tarde pas à être instruit de la cause de ce tumulte; il se résout d'aller aussi-tôt gagner le Collége de Bourgogne. Il prend sa robe d'écolier & met sous son bras un gros livre d'Eglise à l'usage des Catholiques; en cet état il sort. En entrant dans la rue, il la voit inondée de sang; il voit des troupes de furieux, qui couroient de toute part, enfonçoient les maisons & crioient à haute voix *: Tue, tue; aux Huguenots, aux Huguenots* ! Ce spectacle, ces cris, tout augmente sa frayeur & précipite

ſes pas. Trois Corps-de-garde l'arrêtent ſucceſſivement, chaque fois le livre d'heures qu'il portoit le ſauva. Arrivé enfin au Collége de Bourgogne, il y trouve de nouveaux périls; deux fois le Portier lui refuſe l'entrée & le laiſſe dans la rue à la merci des aſſaſſins. Heureuſement le Principal du Collége ſût ſon danger. C'étoit un homme de bien & qui ne croyoit pas qu'un aſſaſſinat fût un acte de religion, il mene le jeune Sully dans ſon appartement. Mais en y entrant, Sully trouve encore deux Prêtres inhumains qui voulurent ſe jeter ſur lui pour le mettre en pieces, citant les Vêpres Siciliennes, en diſant que l'ordre étoit de tuer juſqu'aux enfans à la mamelle. Le Principal l'arracha avec peine de leurs mains, & le fit conduire ſecrétement dans un cabinet écarté, où il l'enferma ſous clef. Peu s'en fallut que Henri IV ne fût tué le même jour.

Sully accompagna Henri, Roi de Navarre, dans ſa fuite de la Cour de France en 1576. Il entre dans l'Infanterie en qualité de ſimple volontaire, & fait ſes premieres armes aux environs de Tours. Il ſe ſignale dans pluſieurs

détachemens. Le Roi de Navarre ayant appris qu'il se comportoit avec plus de témérité que de prudence, le fait appeler & lui dit : « Rosny, ce n'est pas là où je veux que vous hasardiez votre vie ; je loue votre courage, mais je désire vous le faire employer pour une meilleure occasion ». La même année M. de Lavardin, son parent, lui fit prendre l'enseigne de sa compagnie colonelle. Il est nommé pour défendre Périgueux, & ensuite Villeneuve en Agenois. A la prise de La Réole, il commande cinquante hommes. Au siége de Villefranche en Périgord, montant à l'assaut avec son drapeau, il est renversé par le choc des piques & des hallebardes dans un fossé profond où il pense périr. Au siége de Marmande il est sur le point d'être accablé par un nombre trois fois supérieur. Le Roi de Navarre, couvert d'une simple cuirasse, vole à son secours & lui donne le temps de s'emparer du poste qu'il attaquoit. Les économies de Rosny, jointes aux profits militaires qu'il avoit faits dans cette campagne, le mirent en état d'entretenir à sa solde plusieurs Gentilshommes avec lesquels il ne s'attacha

plus qu'à la feule perfonne du Roi. Quoiqu'il n'eût encore que feize ans, il mit un ordre fi réglé dans fon domeftique, qu'il vint à bout de foutenir un état qui paroiffoit au-deffus de fa fortune. Le Roi de Navarre le remarqua & conçut dès-lors pour lui la plus forte eftime; & depuis elle ne fit qu'augmenter fans fe démentir un feul inftant.

A la Bataille d'Ivry, Rofny qui combattoit à côté du Roi eut deux chevaux tués fous lui & reçut lui-même fept bleffures. Il tomba dans fon fang & demeura évanoui. Revenu à lui longtemps après, il fe trouve feul fur le champ de bataille, environné de morts, défarmé & fans domeftiques. Il croyoit la bataille perdue, lorfque quatre des ennemis venant à lui le prierent de le recevoir pour fes prifonniers & de leur fauver la vie. Ce fut ainfi qu'il apprit la victoire de Henri IV. Il fe fit auffitôt tranfporter à Rofny pour s'y faire guérir de fes bleffures; le Roi y étoit alors. Ce fut un fpectacle affez fingulier de voir Sully couché fur un brancard fait à la hâte de branches d'arbres,

environné de ses domestiques qui portoient en triomphe les débris de ses pistolets, les tronçons de ses épées & les lambeaux de ses panaches, accompagné de prisonniers, de drapeaux ennemis & de trophées d'armes, suivi de ses braves soldats qui tous étoient décorés des marques honorables de leurs blessures, arriver à Rosny dans cette pompe militaire. Du plus loin que Henri IV le reconnut, il alla au-devant de lui, & lui parlant plus en ami qu'en Roi, lui témoigna les inquiétudes les plus obligeantes sur sa santé. Rosny le remercia & lui dit qu'il s'estimoit d'avoir souffert pour un si bon Maître. Alors Henri lui répond : « Brave Soldat & vaillant Chevalier, j'avois toujours eu très-bonne opinion de votre courage & conçu de bonnes espérances de votre vertu, mais vos actions signalées & votre réponse modeste ont surpassé mon attente ; & partant, en présence de ces Princes, Capitaines & grands Chevaliers qui sont ici près de moi, vous veux-je embrasser des deux bras ». Alors il se jette à son cou & le serre tendrement. En le quittant, il lui dit : « Adieu, mon ami, portez-vous bien,

& soyez sûr que vous avez un bon Maître ».

Rosny n'étant pas encore bien remis de ses blessures, forme un projet pour attirer Mayenne dans la ville de Mantes. Le Chef des Ligueurs s'avançoit déjà, croyant avoir des intelligences sûres dans la place. Rosny qui avoit tout préparé pour le bien recevoir, voulut en informer le Roi. Ce Prince impatient de se trouver par-tout où il y avoit des périls & des combats, accourt aussi-tôt dans la ville, suivi de quarante hommes. Rosny l'apprend, vole au-devant de lui, & d'un air fort ému : « Pardieu, Sire, lui dit-il, vous avez fait là une belle levée de bouclier, qui infailliblement empêchera le service que nous voulions vous rendre! Eh quoi! n'avez-vous pas acquis assez de gloire & d'honneur en tant de combats & de batailles où vous vous êtes trouvé, plus que mille autres de ce Royaume, sans vouloir faire ainsi le carabin » ? La colere de Rosny étoit assez bien fondée. En effet, dès que les Ligueurs furent informés de l'arrivée du Roi, ils tournerent le dos & se retirerent.

Au siége de Rouen, en 1591 & 1592,

Rosny & le Maréchal de Biron y furent d'un avis opposé sur le lieu par où il falloit commencer l'attaque. Biron vouloit qu'on attaquât d'abord le château; Rosny, qu'on s'attachât au corps de la place, selon cette maxime qu'il citoit souvent : *Ville prise, château rendu.* Cependant l'avis du Maréchal l'emporta. Rosny ne réussit pas mieux à obtenir un poste dans l'artillerie. Il le brigua avec toute la chaleur d'un homme qui veut être utile. Mais apparemment on craignoit déjà ses talens, & on eut l'adresse de lui donner l'exclusion. Il accompagnoit du moins Henri IV dans tous les périls. A l'attaque d'une tranchée, pendant une nuit très-froide du mois de Décembre, il fut renversé deux fois & eut ses armes détachées & mises en pieces. Henri toujours impétueux s'étoit exposé dans cette action jusqu'à faire désespérer de sa vie. Le lendemain Rosny lui porta la plainte commune de toute l'Armée : le Roi l'interrompit par ces paroles qui peignent si bien sa grande ame : « Mon ami, je ne puis faire autrement ; car puisque c'est pour ma gloire & ma Couronne que je combats, ma vie & toutes choses ne me doivent rien sembler à ce prix ».

Henri IV allant au-devant du Duc de Parme pour le combattre, choisit trente hommes d'élite, auxquels il ordonna de ne point abandonner ses côtés en quelque occasion que ce pût être. Rosny partagea la faveur de cet emploi aussi honorable que dangereux. Henri ayant joint l'armée ennemie proche la côte d'Aumale, osa marcher devant elle avec cent chevaux seulement. Tous les Chefs furent consternés du péril où il alloit s'exposer; mais personne n'osoit parler. Rosny plus hardi que les autres porta la parole. « Voilà un discours de gens qui ont peur, lui dit Henri IV; je n'eusse jamais attendu cela de vous autres ». Rosny piqué de ce reproche, lui réplique : « Il est vrai, Sire, nous avons peur, mais seulement pour votre personne; que s'il vous plaît vous retirer & nous commander d'aller mourir pour votre service dans cette forêt de piques, vous reconnoîtrez que nous n'avons point peur pour notre vie, mais pour la vôtre ». Ce discours toucha le Roi, mais il ne le fit point changer de résolution.

En 1593, il arriva au siége de Dreux

une aventure à Rofny, qui redoubla la confiance que Henri IV avoit dans fes talens militaires & qui en même temps déconcerta finguliérement les compagnons d'armes du Baron, jaloux de fon mérite. Il s'agiffoit de fe rendre maître d'une Tour qui étoit à l'épreuve du canon. Tout le monde jugeoit l'entreprife extravagante & le fuccès des plus malheureux. Rofny, contre l'avis de tout le monde, foutint le projet propofable & en garantit même la réuffite complete, fi on veut le charger de fon exécution. Ses ennemis ne manquent pas de le traiter de ridicule & d'infenfé : le Roi lui-même fait paroître fes doutes fur le fuccès ; cependant il charge Rofny de cette entreprife. En moins de fix jours ce brave Capitaine en vient à bout par la mine & la fape. Les envieux pour cette fois furent obligés de joindre leurs acclamations aux éloges unanimes que Rofny reçut de toute l'armée, & fur-tout de fes Chefs ainfi que de Henri IV. Au fiége d'Amiens, en 1597, Rofny étoit partagé entre le foin de lever les deniers de l'Etat & celui de les employer aux befoins de l'armée. L'abondance y étoit fi grande

peuple pour écraser le Roi ; les favoris impérieux & avides, poussant d'une main imprudente l'ame altiere des Guises vers des situations extrêmes ; le Roi, souffrant d'abord la Ligue par indolence, l'autorisant ensuite par foiblesse, & bientôt se débattant contre elle après s'être enveloppé dans ses piéges. Sully attentif à tout ce qui se passe autour de lui, donne d'excellens avis au Roi de Navarre. En 1585 il fait un second voyage à Paris, qui avoit encore le même but. Henri III venoit de se déclarer Chef de cette Ligue qui s'armoit pour le détrôner. Sully s'adresse en cette occasion à tous les François qui aiment encore l'Etat. Enfin en 1588, après les Barricades, monument singulier d'audace de la part d'un sujet & de foiblesse de la part d'un Roi, il suit par ordre de son Maître, le Comte de Soissons, pour étudier ses démarches & observer le nouveau systême qu'on alloit suivre à la Cour. C'est sans doute dans ces différentes circonstances que Sully acquit cette connoissance supérieure des hommes, qu'il a toujours montrée depuis.

Il n'y a rien, disoit Sully, dont il

foit plus difficile de fe défendre que d'une calomnie travaillée de main de courtifan. C'eft ce qu'il penfa plus d'une fois éprouver & fur-tout en l'année 1605. Plufieurs Seigneurs de la Cour qui ne défiroient rien tant que la perte d'un homme qu'ils trouvoient toujours oppofé à leurs défirs, parce que rarement ces défirs étoient conformes à l'intérêt des peuples, avoient tout préparé pour fa ruine. Libelles, lettres anonymes, avis fecrets & artificieux, tout fut mis en ufage. Henri IV conçut pour la premiere fois des foupçons contre Sully, & ils fembloient permis à un Prince qui avoit éprouvé tant d'ingratitude de la part des hommes. Cependant voyant que rien de ce qu'on avoit avancé contre fon Miniftre ne fe vérifioit, il commence à faire des réflexions. Il envoie plufieurs perfonnes à Sully pour l'engager à lui ouvrir fon cœur; mais Sully étoit réfolu de fe taire jufqu'à ce que le Roi lui parlât lui-même. Il croyoit avoir à fe plaindre de ce Prince, qui enfin ne pouvant plus foutenir cet état d'incertitude & de froideur cherche un éclairciffement. Etant à Fontai-

nebleau, comme Sully prenoit congé de lui, il lui dit : « Venez çà, n'avez-vous rien à me dire ? — Non. — Ah ! si ai moi bien à vous » ! Aussi-tôt s'éloignant avec lui dans une des allées du Parc, & faisant mettre deux Suisses à l'entrée du lieu où ils se rendoient, le Roi commence par embrasser Sully deux fois, ensuite il lui dit : « Mon ami, je ne saurois plus souffrir après vingt-trois ans d'expérience de l'affection & sincérité de l'un & de l'autre, les froideurs, retenue & dissimulation dont nous avons usé depuis un mois ; car pour vous dire la vérité, si je ne vous ai pas dit toutes mes fantaisies ainsi que j'avois accoutumé, je crois que vous m'avez célé aussi beaucoup des vôtres, & feroient telles procédures aussi dommageables à vous qu'à moi, & pourroient aller journellement en augmentant par la malice & artifice de ceux qui envient autant ma grandeur qu'ils sauroient faire votre faveur auprès de moi. Et pour cette cause j'ai pris la résolution de vous dire tous les beaux contes que l'on m'a faits de vous, les artifices dont on a usé pour vous brouiller avec moi, &

ce qui m'en eſt reſté ſur le cœur, vous priant de faire le ſemblable ſans craindre que je trouve rien de mauvais dans toutes les libertés dont vous pouvez uſer, car je veux que nous ſortions d'ici le cœur net de tout ſoupçon & contens l'un de l'autre ; & partant, comme je veux vous ouvrir mon cœur, je vous prie de ne me déguiſer rien de ce qui eſt dans le vôtre ». Après cet entretien également néceſſaire à tous deux, & dans lequel Sully ſe juſtifia pleinement, le Roi parut ſincérement affligé d'avoir pu douter de l'attachement de ſon plus fidelle ſerviteur. Sully pénétré juſqu'au fond de l'ame du noble repentir de ſon Maître, alloit ſe jeter à ſes pieds & lui donner cette marque ſoumiſe du reſpect qu'un ſujet doit à ſon Roi. « Ah! ne le faites pas, s'écrie Henri, vous êtes homme de bien; on nous obſerve, on croiroit que je vous pardonne ». Ce Prince ſort auſſi tôt de l'allée en tenant Sully par la main, & demande à tous les Courtiſans quelle heure il étoit? On lui répond qu'il eſt une heure après midi & qu'il avoit été fort long-temps. » Je vois ce que c'eſt, dit le Monarque;

il y en a auxquels cet entretien a ennuyé plus qu'à moi ; afin de les consoler, je veux bien vous dire à tous que j'aime Rosny plus que jamais ; & vous, mon ami, poursuivit-il en se tournant de son côté, continuez à m'aimer & à me servir comme vous avez toujours fait ». Ah ! sans doute, un si grand Prince étoit bien digne d'avoir des serviteurs tels que Sully !

Nous avons dit que Sully étoit le premier négociateur de son siecle, il en donna une preuve bien convaincante par la conclusion de son Traité avec Villars, Gouverneur de Rouen. M. de Thou, dans son Histoire, fait de grands éloges de cette négociation, dans laquelle il dit que M. de Rosny se conduisit avec toute la sagesse & la prudence du Politique le plus consommé. Villars est représenté dans tous les Mémoires du temps comme un homme extrêmement fier & emporté ; on y observe que de tous ceux qui se mêlerent de son Traité, personne ne put réussir que Rosny. Le jour que Villars devoit remettre la Ville au Baron, celui-ci va le trouver sur la place Saint-Ouen,

& lui dit en l'abordant : « Il faut, Chevalier, que vous vous fassiez connoître aujourd'hui pour ce que vous êtes, c'est-à-dire, pour bon François ». Il lui présente au même instant une écharpe blanche. Villars la reçoit, la met en baudrier, & dit en jurant selon sa coutume : « Allons, mordié, la Ligue est f...., que chacun crie : *Vive le Roi* ». La reddition de Rouen, Capitale de la Normandie, fut bientôt suivie de toute la Province.

Peu de temps après cette expédition, il arriva à Rosny une aventure plaisante qui divertit le Roi & le Favori. La voici : Par un article du Traité fait avec Villars, on avoit ôté le Gouvernement de Fécamp à un nommé Boisrosé. C'étoit un franc Militaire, homme courageux, intrépide & entreprenant, qui s'étoit fort distingué à la défense de Rouen. Villars lui avoit donné le Gouvernement du Fort de Fécamp & le lui avoit ôté depuis pour en gratifier un autre. Boisrosé piqué de cet affront résolut de le reprendre sur Villars. Fécamp est situé sur un rocher escarpé d'environ cinquante toises de haut sur le bord de la mer, dont les flots baignent le pied

dans les hautes marées. Il inſtruit de ſon deſſein deux de ſes ſoldats dont il étoit ſûr, & les envoie ſe rendre comme déſerteurs au Gouverneur du Fort. Quelques jours après il arrive à minuit avec la marée dans un bateau chargé de vingt-cinq ſoldats. Il fait le ſignal convenu à ſes deux hommes qui font deſcendre une corde à laquelle on attache un gros câble que Boisroſé avoit apporté tout garni de nœuds & d'échelons de bois. Les deux ſoldats le tirent à eux & l'attachent ſolidement au haut du rocher. Boisroſé fait monter ſes ſoldats & monte le dernier. A peine ſont-ils à moitié chemin qu'ils s'arrêtent. Il en demande la raiſon; & voyant qu'on ne lui en donne point de bonnes, il met ſon poignard entre ſes dents, paſſe par-deſſus le corps de ſes ſoldats, juſqu'à ſon Lieutenant qui monte le premier & qui lui avoue que la peur l'a ſaiſi. Il le menace de le tuer, le force de monter; les autres le ſuivent, & s'étant rendu maître du Fort, il en donne ſur le champ avis à M. de Montpenſier, Gouverneur de la Province, auquel il le remet pour le Roi qui lui en conſerve le Gouvernement. Mais Villars, comme

nous l'avons dit, avoit insisté sur la réunion de ce Gouvernement au sien, pour se venger de Boisrosé.

Celui-ci outré de se voir privé d'une place qu'il avoit acquise avec tant de bravoure, part pour en aller faire ses plaintes au Roi : il arrive à Louviers quelques momens après le Baron de Rosny, & s'étant logé dans la même Hôtellerie, on lui dit qu'il venoit d'y arriver un Seigneur de la Cour qu'on disoit fort accrédité auprès du Roi. Il monte aussi-tôt à sa chambre, & après lui avoir fait ses excuses de ce que sans le connoître il prenoit la liberté de s'adresser à lui, il lui dit qu'il venoit implorer sa protection au sujet d'une extrême injustice qu'on lui avoit faite, & qu'il le supplioit de le favoriser de son crédit auprès du Roi. Le Baron de Rosny lui répond qu'il se faisoit un vrai plaisir d'obliger les honnêtes gens, & qu'il étoit à son service. « Je vais me plaindre, réplique Boisrosé, de M. de Rosny ; qu'au diable soit-il donné, tant il m'a fait de tort sans l'avoir jamais offensé ! On me nomme Boisrosé, Gouverneur de Fécamp ; il m'a fait perdre mon Gouvernement. Il a bien fait pis à

MM. de Biron & de Montpensier, tant il abuse de son crédit aux dépens des bons serviteurs du Roi; mais, ajoute-t-il en jurant de bon cœur, il en pourroit tant faire qu'il s'en repentiroit, & que quelqu'un aussi étourdi que lui pourroit lui jouer quelque mauvais tour ». Le Baron repartit en souriant, qu'apparemment M. de Rosny n'avoit fait que par ordre du Roi, qui avoit jugé que pour l'intérêt de quelques particuliers il ne devoit pas manquer une affaire aussi importante que la réduction de Rouen; qu'au surplus il pouvoit compter sur lui, & que dès qu'il seroit arrivé à la Cour, il n'avoit qu'à le venir trouver, qu'il auroit soin de ses intérêts. Boisrosé s'étant retiré fort satisfait demande à un Page qu'il rencontre le nom de son maître: le Page lui ayant dit que c'étoit M. de Rosny, il en fut tellement épouvanté qu'il fut aussi-tôt chercher un autre logis & partit le lendemain de grand matin pour prévenir le Roi: mais il n'en eut pas besoin, le Baron de Rosny lui rendit toutes sortes de bons offices. Il le fit dédommager du Gouvernement de Fécamp plus avantageusement qu'il ne deman-

doit ; & M. de Rosny ayant été revêtu de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, il fit Boisrosé son Lieutenant général au département de Normandie.

Catherine de Clêves, Duchesse de Guise, épouse de Henri tué à Blois, étoit, dit Sully, une des femmes les plus accomplies de son temps. On la trouvoit, dit-il, en même-temps douce & vive, gaie & tranquille. Lorsque le Roi eut connu son caractere, il se livra avec elle à toute la franchise & à la familiarité d'un ami sincere. Cette Dame lui demanda de rendre ses bonnes graces au Duc de Guise son fils. Le Roi avoit nommé trois Agens pour travailler à son accommodement. Ils s'étoient assemblés pendant dix jours avec ceux du Duc sans avoir rien conclu. Madame de Guise se plaint avec son enjouement ordinaire ; ensuite prenant les mains du Roi & les lui baisant malgré lui, elle le conjure de tendre les bras au Duc de Guise, & de lui accorder à elle-même la satisfaction de voir rentrer toute sa famille dans les bonnes graces de son Roi. Elle parloit

avec une effuſion de cœur ſi vive & ſi touchante, que ce Prince attendri juſqu'aux larmes, lui dit: « Hé bien! ma couſine, que déſirez-vous de moi? je ne veux rien vous refuſer. — Rien autre choſe, reprit-elle, Sire, ſinon de nommer pour traiter avec mon fils M. de Roſny que Votre Majeſté tient par la main. — Quoi, repartit le Roi, ce méchant Huguenot? vraiment je vous l'accorde volontiers, quoique je ſache qu'il eſt votre parent & qu'il a beaucoup d'amitié pour vous». Le traité, graces aux ſoins de Sully, fut conclu en trois jours à la ſatisfaction de Madame de Guiſe & du Roi.

Pendant que le Roi ſe diſpoſoit en 1696 à tenir l'Aſſemblée des Notables à Rouen, un jour que ce Prince conſultoit le Baron de Roſny ſur les propoſitions qu'on pourroit y faire pour ſe procurer de l'argent dont il avoit beſoin, celui-ci lui dit qu'il croyoit à propos avant l'ouverture d'envoyer quelques perſonnes dans les principales Généralités du Royaume, pour y prendre une exacte connoiſſance des revenus actuels de l'Etat, de la diminution qu'ils

avoient soufferte, des augmentations qu'on y pourroit faire, & il offrit d'aller lui-même dans quelques-unes. Le Roi agréa ce projet & nomma six Commissaires; savoir, Lagrange-le-roi, Caumartin, Birouze, deux Maîtres des Requêtes & M. de Rosny, avec ordre de se faire remettre les deniers qui se trouveroient. Rosny fut plus heureux ou plus intelligent que les cinq autres. Il rapporta quinze cent mille livres sans avoir anticipé sur les revenus courans; Caumartin, deux cent mille livres; & les autres, des Mémoires de dépenses, sans argent. La conduite du Baron de Rosny qui venoit d'obliger essentiellement son Maître, fit tant de plaisir à Henri IV, que ce Prince jugea dès-lors avoir trouvé en lui l'homme qui lui étoit nécessaire pour mettre à la tête des Finances. Il lui donne aussitôt sa principale confiance, & quelque temps après la charge de Surintendant, malgré les efforts de MM. du Conseil pour l'en exclure.

Lorsque le Roi eut nommé Rosny Grand Maître de l'Artillerie, il surpassa tous ceux qui l'avoient précédé dans les fonctions de cette charge, par la

vigilance & l'exactitude avec lesquelles il s'en acquitta. Brantôme en parlant de lui, *Tome I.er des Hommes illustres & grands Capitaines de son temps*, dit : « Nous avons aujourd'hui pour Grand-Maître M. de Rosny, qui certes honore si bien cet état, qu'il en fait beau voir son arsenal, son esprit & son industrie à l'avoir fait si bien dresser, & sur-tout sa valeur & son bon sens à le faire valoir : témoin ce qu'il fit derniérement pour la guerre de Savoie, où en moins d'un rien il montra tellement sa promptitude & vigilance, qu'on le vit plutôt en campagne que de l'avoir pensé ». Aussi eut-il la principale gloire de cette conquête, ayant pris avec ses seuls canons le fort de Charbonnieres & la forteresse de Montmellian, regardée alors comme imprenable; & il fut le seul des Ministres du Roi employé pour terminer la paix avec le Duc de Savoie, dont le traité languissoit depuis plus de dix-huit mois.

Sully appeloit communément la parole du Roi son oracle. Dans un Conseil qui se tenoit au sujet du rétablissement des Jésuites, on voulut faire opiner

le premier M. de Sully qu'on ſavoit leur être oppoſé. « Je ne donnerai point mon avis, dit-il, ſans avoir auparavant conſulté mon oracle ». Sillery qui n'aimoit pas Sully, feignant d'ignorer le ſens de ces paroles, répondit avec un ſourire malin : « Il faudra donc que nous attendions pour ſavoir votre avis, que vous ayez fait un voyage à quatre lieues d'ici ſur le bord de la Seine, (il déſignoit Ablon où ſe tenoient les Aſſemblées des Calviniſtes). Monſieur, reprit Sully, votre énigme eſt mal enveloppée. En matiere de Religion les hommes ne ſont point des oracles, mais la parole de Dieu. En fait d'affaires d'Etat, je n'ai point d'autre oracle que la voix & la parole du Roi, dont je veux être particuliérement informé avant de rien conclure ſur une affaire de cette importance ». La ſageſſe & la juſtice du Roi, diſoit encore Sully, eſt le flambeau qui doit éclairer toute ma conduite. Auſſi voit-on qu'il n'entreprenoit jamais rien d'important, ſans au préalable en avoir conféré avec ſon Prince & avoir diſcuté avec lui l'affaire ſous tous ſes points de vue.

Il se passa dans le cours de l'année 1698 un événement trop à la gloire de Sully pour ne pas le rapporter dans toutes ses circonstances. Il prouve que Henri savoit le soutenir avec fermeté contre les vivacités de la Duchesse de Beaufort sa maîtresse, malgré l'amour idolâtre qu'il avoit pour cette Dame. Voici le fait : Comme le Roi faisoit solliciter vivement la cassation de son mariage auprès du Pape, les espérances qu'on lui avoit données de l'obtenir avoient augmenté celles que la Duchesse de Beaufort avoit conçues de devenir son épouse légitime. Elle commençoit à prendre des airs de Reine, excitée par les suggestions continuelles de ses parens, de ses créatures, de Madame de Sourdis sa tante : le Chancelier de Chiverny & le Conseiller d'Etat Forget de Fresne la secondoient si bien, que le bruit se répandit à la Cour que le Roi épouseroit sa maîtresse aussi-tôt que le Pape auroit prononcé le divorce de la Reine Marguerite. Le Baron de Rosny fut révolté de cette nouvelle injurieuse à la gloire de son Maître ; il lui en parle & lui en fait sentir les conséquences.

Henri en est touché, même piqué. Mais son premier mouvement est de justifier sa maîtresse, en assurant très-sérieusement à Rosny qu'elle n'avoit aucune part à ce bruit, puisqu'elle l'en avoit averti elle-même. Il en rejette toute la faute sur Madame de Sourdis & sur de Fresne, sans cependant leur en témoigner de ressentiment.

Cette nouvelle étant parvenue jusqu'à la Reine Marguerite qui paroissoit vouloir se prêter à la cassation de son mariage, elle écrivit à M. de Rosny qu'elle se sentoit tellement piquée qu'on pût penser à donner sa place à la Duchesse de Beaufort, que n'ayant point mis de conditions à son consentement, elle étoit en droit d'exiger qu'on lui accordât l'exclusion de cette femme, & qu'elle avoit pris une si forte résolution sur ce point, qu'on ne devoit pas s'attendre à la lui faire changer par aucun traitement bon ou mauvais. Rosny n'osa faire voir cette lettre à la Duchesse de peur d'essuyer ses hauteurs & ses emportemens: mais il la communique à Chiverny & à de Fresne qui en informent aussi-tôt Madame de Sourdis, & celle-ci la Duchesse de Beaufort.

Ce fait s'étoit paſſé quelques jours avant le baptême du ſecond fils que la Ducheſſe avoit mis au monde. La cérémonie s'en étoit faite à Saint-Germain avec toute la magnificence & les honneurs qu'on a coutume de faire pour les Enfans de France. Roſny ayant fait au Roi quelques remontrances à ce ſujet, ce Prince convint qu'il en avoit trop permis & qu'on avoit paſſé ſes ordres; mais, ajouta-t-il, la choſe eſt faite, il n'y a plus de remede. De Freſne ayant dreſſé l'ordonnance pour le payement des Héraults, Trompettes & Officiers ſubalternes de la Couronne, & autres dépenſes faites pour les cérémonies du baptême, il y inſéra les titres de *Monſieur & de Fils de France.* Cette ordonnance ayant été apportée à M. de Roſny, afin qu'il y mît ſon *viſa* pour la faire acquitter, celui-ci ordonna qu'il en ſeroit fait une autre plus modeſte, où ces termes ſeroient ſupprimés, & modéra la gratification des Officiers à la taxe ordinaire. Les Officiers témoignent leur mécontentement, & lui font des repréſentations pour obtenir le payement ſuivant la taxe que de Freſne en avoit faite. La

patience échappe au Surintendant, il leur dit : « Allez, allez, je n'en ferai rien ; ſachez qu'il n'y a point d'Enfans de France ». Auſſi-tôt qu'il eut lâché cette parole, il ſort & va trouver le Roi qui ſe promenoit dans la galerie de Saint-Germain avec le Duc d'Epernon. Il lui dit en lui montrant l'ordonnance que de Freſne avoit délivrée : « Que ſi elle avoit lieu, il n'avoit plus qu'à ſe déclarer marié avec la Ducheſſe de Beaufort. — Il y a ici de la malice de la part de de Freſne, dit le Roi après l'avoir lue, mais je l'empêcherai bien ». Il déchira cet écrit & dit tout haut en préſence de trois ou quatre Seigneurs de la Cour : « Voyez la malice du monde & les traverſes que l'on donne à ceux qui me ſervent bien. On a apporté à M. de Roſny une ordonnance afin de m'offenſer s'il la paſſoit, ou d'offenſer ma maîtreſſe s'il la refuſoit ». Et après avoir entretenu Roſny quelque temps : « Je ne doute point, dit-il, que Madame de Beaufort ne ſoit dans une colere très-violente contre vous. Je vous conſeille d'aller la trouver & de chercher à la ſatisfaire par de bonnes raiſons ; ſi cela ne ſuffit pas, je parlerai en maître ».

Rosny se rend aussi-tôt chez la Duchesse, & veut commencer par une espece d'éclaircissement, mais elle ne lui donne pas le temps d'achever; la colere dont elle étoit animée ne lui permettant pas de mesurer ses termes, elle l'interrompit en lui reprochant qu'il séduisoit le Roi en lui faisant accroire que le blanc étoit noir. « Oh, oh, Madame, (lui dit Sully à l'instant, & en l'interrompant à son tour d'un air très-froid) puisque vous le prenez sur ce ton, je vous baise les mains; mais je ne laisserai pas pour cela de faire mon devoir », & sortit sans en vouloir dire ou entendre davantage. Lorsqu'il rapporta au Roi les paroles de la Duchesse, il le mit fort en colere contre elle. « Allons, lui dit ce Prince, venez avec moi, & je vous ferai voir que les femmes ne me possedent pas ». Son carrosse tardant trop à venir à son gré, il monte dans celui de Rosny.

La Duchesse de Beaufort qui s'étoit attendue, voyant sortir Rosny de chez elle, d'y voir bientôt arriver le Roi, avoit préparé son rôle pendant ce temps-là. Lorsqu'on lui annonce ce Prince, elle vient le recevoir jusqu'à la porte

de la premiere salle. Henri sans l'embrasser ni lui faire les caresses ordinaires, « Allons, Madame, lui dit-il, dans votre chambre, & qu'il n'y entre que vous, Rosny & moi, car je veux vous parler à tous deux & vous faire bien vivre ensemble ». Il fit fermer la porte, regarda s'il n'y avoit personne dans l'antichambre & dans le cabinet, ensuite il dit à la Duchesse : « Que le véritable motif qui l'avoit déterminé à s'attacher à elle, étoit la douceur qu'il avoit cru remarquer dans son caractere; qu'il s'appercevoit par la conduite qu'elle tenoit depuis quelque temps, que ce qu'il avoit cru véritable n'étoit qu'une feinte & qu'elle l'avoit trompé; qu'elle suivoit de mauvais conseils qui lui faisoient faire des fautes dont les suites pouvoient devenir irréparables ». Il lui parle de Rosny comme du seul homme qui eût mérité sa confiance & son amitié par le véritable attachement qu'il avoit pour sa personne & par sa probité. Il ordonne à la Duchesse de surmonter la haine qu'elle avoit pour lui, au point de se conduire par ses avis, parce qu'assurément il ne le chasseroit pas pour l'amour d'elle. Madame

de Beaufort se met à pleurer, elle prend un air careſſant & ſoumis, & veut baiſer la main de Henri : elle n'omet rien de ce qu'elle croit capable de l'adoucir ; & prenant la parole, elle ſe plaint de ce qu'au lieu du retour qu'elle auroit dû attendre d'un Prince à qui elle avoit donné toute ſa tendreſſe, elle voyoit qu'elle le ſacrifioit à un de ſes Valets : elle rappelle tout ce que Roſny avoit fait & dit contre ſes enfans. Puis feignant de ſuccomber à ſon déſeſpoir, elle ſe laiſſe tomber ſur ſon lit où elle proteſte qu'elle étoit réſolue d'attendre la mort après un ſi ſanglant affront.

Henri fut ſur le point de ſe rendre à cette attaque ; mais il ſe remet promptement, ſans que ſa maîtreſſe trop occupée de faire voir ſes larmes & ſa triſteſſe pût remarquer l'inſtant d'irréſolution où il étoit. Il lui dit encore ſur le même ton, qu'elle auroit pu s'épargner la peine de recourir à ces artifices pour un ſi léger ſujet. Ce reproche la pique ſenſiblement, ſes pleurs redoublent ; elle s'écrie qu'elle eſt abandonnée ; que c'étoit ſans doute pour augmenter ſa honte & le triomphe

de Rofny que Sa Majefté avoit voulu le rendre témoin des chofes les plus dures qu'une femme puiffe entendre, & elle paroît fe livrer au plus grand défefpoir. « Pardieu, Madame, c'en eft trop, reprend le Roi; je vois bien qu'on vous a dreffée à tout ce badinage pour effayer de me faire chaffer un ferviteur dont je ne puis me paffer. Je vous déclare que fi j'étois réduit à la néceffité de choifir de prendre l'un des deux, je me pafferois mieux de dix maîtreffes comme vous, que d'un ferviteur comme lui ». Il releva le terme de *valet* dont elle s'étoit fervie pour méprifer un homme dont la Maifon avoit eu l'honneur d'être fi fouvent alliée à la Maifon de France. Après ces paroles, il s'avance brufquement pour fortir de la chambre fans paroître touché de l'état où il laiffoit la Ducheffe.

Lorfqu'elle vit le Roi prêt à fortir de chez elle, tellement irrité, qu'elle pouvoit appréhender une entiere rupture, elle ne put foutenir plus longtemps un perfonnage qui n'étoit pas dans fon caractere, éloigné de la diffimulation & de la fourberie. Elle change auffi-tôt de batterie, court au-devant

de Sa Majeſté, ſe jette à ſes pieds, lui prend les mains pour les baiſer & la ſupplie d'oublier ſa faute. Lorſqu'elle voit que le Roi s'appaiſe, elle prend un viſage plus doux & plus ſerein, elle lui jure qu'elle n'aura jamais d'autre volonté que la ſienne, & fait quelques excuſes à Roſny de ſon emportement. Le Roi s'attendrit; on promet d'oublier le paſſé, & tous trois ſe ſéparent très-bons amis. Le Roi à peine ſorti de l'appartement de la Ducheſſe, prend la main de Roſny, & la ſerrant avec vivacité: *Hé bien mon ami*, lui dit-il, *n'ai-je pas tenu bon?*

Dès le cours de l'année 1598, Roſny éclairé par le travail qu'il avoit fait ſur tous les déſordres des Finances, y apporte les plus ſûrs remedes. Armé d'ailleurs d'une fermeté inébranlable, il ſe détermine à couper dans ſes racines un mal qui accabloit les peuples. Jaloux de les ſoulager autant que les circonſtances pouvoient le permettre, le Roi par ſon conſeil commence par leur faire la remiſe de vingt millions qu'ils devoient ſur les Tailles. M. de Roſny fait enſuite rendre un Arrêt du Conſeil

qui défend sous les plus grandes peines à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de lever aucuns deniers sur le peuple, à quelque titre que ce puisse être, au-delà de ce qu'il étoit obligé de payer, sans une Ordonnance expresse de Sa Majesté. Cet Arrêt qui attira à Sully les applaudissemens de tous les bons Citoyens & les bénédictions du peuple, excita les clameurs de tous ceux qui jusqu'alors avoient envahi les revenus du Roi.

MM. du Conseil engagerent le Duc d'Epernon à se trouver au Conseil le jour qu'on devoit délibérer sur l'Arrêt ci-dessus, afin de s'y opposer avec eux. Le Duc y vint dans cette intention & même avec le dessein d'insulter Rosny, comme il le fit. D'Epernon, dit M. de Bury, dans son *Histoire de Henri IV*, étoit un des plus hardis concussionnaires du Royaume. Il alloit se trouver privé par cet Arrêt de plusieurs droits qu'il s'étoit injustement arrogés. Lorsqu'il fut entré au Conseil, après avoir parlé de différentes affaires, comme il cherchoit à piquer Rosny, il lui dit, à propos de visite, qu'en sa qualité de

Duc & Pair il n'étoit pas obligé de l'aller trouver chez lui. Rofny lui répond : « Que quoiqu'il ne fût pas Duc & Pair, il étoit d'une des plus anciennes Maifons du Royaume. — Si, m'avouerez-vous, Monfieur, réplique d'Epernon, qu'il y a différence entre vous & moi, par la maniere dont je foutiens mon nom, avec celle dont vous aviliffez le vôtre, par la nouvelle profeffion que vous avez embraffée. — Il n'eft point de profeffion, répond Rofny, quelle qu'elle foit, qui ne foit très-honorable lorfque je l'exerce pour le fervice de mon Roi & de l'Etat ». Et fur le mot d'homme d'épée qu'ajouta d'Epernon en relevant les perfonnes de cette profeffion, Rofny repart : « Qu'il favoit auffi fe fervir de la fienne. — Je ne débats pas cela, réplique d'Epernon ». Comme la converfation commençoit à s'échauffer, le Chancelier les ayant appaifés, ils en viennent à des explications plus modérées. « Vous avez parlé à moi, lui dit M. de Rofny, comme fi j'étois un petit Financier. — Non, lui dit le Duc d'Epernon; vous ne trouverez point que je fois venu avec vous à pouilles ni injures. — Je ne fuis point

homme à pouilles ni injures, interrompt Sully ; je ne le fouffrirois d'homme du monde. — Je ne dis pas cela, réplique encore d'Epernon. — Je fuis fort aife, reprend Rofny, affectant de prendre les paroles de fon adverfaire pour une excufe, que vous ne m'ayez point offenfé. — Je n'offenfe perfonne, dit d'Epernon ; & quand cela m'arrive, je porte de quoi contenter ceux qui font de ma condition, & fatisfaire les autres felon qu'ils font ». Sur ces dernieres paroles très-piquantes, Rofny porte la main fur la garde de fon épée, d'Epernon en fait autant ; le Chancelier & les autres Confeillers fe jettent entre eux & les font fortir par deux portes oppofées.

Dès que le Roi, qui étoit alors à Fontainebleau, eût été informé de cette querelle, il fut fi bon gré à Rofny du zele qu'il avoit témoigné pour la juftice en cette occafion, qu'il lui écrivit fur le champ de fa main, en louant la conduite qu'il avoit tenue & s'offrant, ainfi que s'exprimoit le Monarque, de lui fervir de fecond contre d'Epernon, auquel cependant il parleroit de maniere à lui ôter l'envie de faire à l'avenir de

pareilles insultes. En effet, Sa Majesté fit une si forte réprimande à d'Epernon, qu'il vit bien que Henri étoit singuliérement offensé de son procédé. Tout fier qu'étoit le Duc, il fut contraint de faire des excuses à Rosny en présence du Roi qui les fit embrasser. La protection dont le Roi honoroit son Ministre, rendit les autres Seigneurs plus circonspects, & ne fit qu'augmenter le zele de celui-ci à soutenir tout à la fois les intérêts du Prince & ceux du peuple.

Peu de temps après ce premier Arrêt, Rosny en fait rendre un second, qui défend à tous Etrangers & Naturels, Princes du Sang, Militaires, Officiers de Justice & autres personnes, de lever aucun droit, à quelque titre de créance que ce pût être, sur les Fermes & autres revenus de l'Etat, & leur ordonnoit de s'adresser directement au seul Trésor royal, où il seroit exactement pourvu au payement de leurs créances, arrérages, pensions, &c. Cet Arrêt fit élever les cris des principaux Seigneurs & des Partisans. Les plaintes parviennent jusqu'au Roi. Ce Prince naturellement sensible, ne peut croire

d'abord qu'elles soient en effet aussi déraisonnables qu'elles l'étoient. Il pense que par excès de zele Rosny a commis quelque imprudence. Il l'envoie chercher & lui dit en le voyant : *Ah ! mon ami, qu'avez-vous fait ?* Rosny s'étant expliqué avec le Roi, lui fait connoître qu'il a pris les mesures les plus justes pour faire payer avec la plus grande exactitude tous ceux à qui il devoit ; mais que se rendant en même temps maître de ses Fermes, elles lui procureroient un avantage si considérable, qu'elles monteroient beaucoup au-delà du double de ce qu'elles lui avoient rapporté. Sa Majesté fort instruite de la partie des Finances, goûta ses raisons & voulut lui donner une preuve certaine de sa confiance en lui. Sully l'ayant prié de le faire parler à quelques-uns de ceux qui se plaignoient le plus hautement, le Connétable ne faisant que de sortir de l'appartement du Roi, on le rappelle par son ordre, & le Roi lui dit : « Hé bien, mon compere (nom familier que lui donnoit Henri), en quoi vous plaignez-vous de Rosny ? — Sire, répond-il, je me plains de ce qu'il m'a mis au

rang du commun, en m'ôtant une pauvre petite assignation que j'avois en Languedoc sur une petite imposition dont vous ne touchâtes jamais rien ». Rosny réplique au Connétable, qu'il sera le premier à avouer son tort s'il a jamais eu intention de lui faire perdre quelque chose, & lui promet de faire en sorte qu'il reçût sans diminution ce qu'il retiroit tous les ans de cette assignation. « Je trouve cela bon, réplique Montmorency ; mais qui m'assurera d'être aussi exactement payé que je le suis ? — Ce sera moi, repart Sully ; & je vous donnerai pour caution Sa Majesté, qui certainement ne fera pas banqueroute ». Le Connétable satisfait de la promesse de Rosny, lui avoua qu'il n'affermoit cette assignation que neuf mille écus par an, sur quoi il étoit encore obligé d'en donner deux mille au Trésorier. « Je savois bien cela, dit Rosny, mon intention est de ne vous rien rabattre de vos neuf mille écus, & le Roi y trouvera encore un avantage considérable ». Dès le lendemain il en donna la preuve au Roi, car il lui amene un homme qui prit à ferme cette imposition pour cinquante

mille écus par an, au nom des Etats de Languedoc, & en paya douze mille d'avance. On peut juger par ce trait du profit immenſe que faiſoit le précédent Fermier ſur cette impoſition, puiſque de cinquante mille écus, il n'en rendoit que ſept. Il en étoit de même de preſque toutes les Fermes du Royaume, dans leſquelles il y avoit une déprédation prodigieuſe.

Quelques jours après que le Duc de Savoie fut arrivé à Paris, le Roi voulant lui faire voir le bel ordre de ſon Arſenal, écrivit à M. de Roſny qu'il y viendroit ſouper avec le Duc & les principaux Seigneurs & Dames de la Cour. Le Duc de Savoie s'y rendit de ſi bonne heure, que M. de Roſny, attribuant cette diligence plutot à ſa curioſité qu'au haſard, le conduiſit dans ſes nouveaux ateliers. Vingt canons nouvellement fondus, autant qui étoient prêts à l'être, quarante affûts complets, & quantité d'autres armes auxquelles on travailloit avec ardeur, jeterent le Duc dans un ſi grand étonnement qu'il ne put s'empêcher de demander à Roſny ce qu'il vouloit faire de tout cet attirail? « Mon-

ſieur, lui répond le Miniſtre en riant, c'eſt pour prendre Montmélian ». Le Duc, ſans faire appercevoir que cette réponſe l'avoit un peu déconcerté, lui demande d'un ton de plaiſanterie & de familiarité s'il y avoit été? M. de Roſny lui ayant répondu que non : « Je le vois bien, repartit le Duc, car vous ne diriez pas cela : Montmélian eſt imprénable. — Je ne vous conſeille pas, Monſieur, lui réplique Roſny, de forcer un jour le Roi de tenter cette entrepriſe, car il croit être ſûr de faire perdre à Montmélian ce titre d'imprenable. » Paroles qui rendirent alors la converſation de ces Meſſieurs très-ſérieuſe; en effet, avant la fin de l'année ſuivante Roſny tint parole au Duc de Savoie.

Ce Duc ayant intention d'éprouver la fidélité de Roſny, malgré la converſation de l'Arſenal, lui envoya, le 5 Janvier 1600, le ſieur des Allymes pour lui faire des complimens à l'occaſion du renouvellement de l'année. Des Allymes l'entretint de l'affaire pour laquelle il avoit été nommé Commiſſaire pour Sa Majeſté, & finit par le prier de faire attention aux propoſitions qui avoient été faites par le Duc ſon Maître. Il lui

présente en même temps le portrait du Duc enrichi de diamans ; il pouvoit valoir environ vingt mille écus ; & voyant M. de Rosny attentif à l'admirer, il dit que ce portrait lui étoit donné par un Prince qui avoit autant d'attachement pour le Roi que d'amitié pour M. le Baron de Rosny. Le Baron demande à des Allymes quelles étoient les propositions qu'il avoit à faire. Celui-ci déploya toute son éloquence pour faire valoir la prétendue rupture de son Maître avec l'Espagne & des autres projets dont il avoit entretenu le Roi. Rosny lui répond que si Henri demandoit son Marquisat de Saluces, ce n'étoit point à cause de sa valeur, mais pour l'honneur de ne pas laisser démembrer un ancien domaine de sa Couronne qui avoit été usurpé dans un temps où le Duc de Savoie, comblé des libéralités de Henri III à son retour de Pologne, ne devoit pas par reconnoissance commettre une pareille injustice. Il ouvrit ensuite la boîte, & après en avoir admiré la matiere & l'ouvrage, il dit à des Allymes que le grand prix du présent étoit un motif pour lui de ne point l'accepter, mais que s'il permettoit de sépa-

rer le portrait d'avec les diamans il le garderoit volontiers poür ſe ſouvenir d'un Prince ſi généreux. Il ſéparoit en effet le portrait de la boîte, lorſque des Allymes lui dit qu'il ne lui appartenoit pas de rien changer aux libéralités de ſon Maître & ſe retira avec la boîte & le portrait.

Henri ayant été forcé de déclarer la guerre au Duc pour en avoir raiſon, ſe vit menacé par l'Eſpagne : il manquoit d'argent, & fonciérement étoit fort chagrin de ſe voir obligé d'abandonner en ſi beau chemin cette entrepriſe qui lui avoit tant coûté. Réſolu d'en venir à bout, il ordonne au Baron de Roſny de ſe rendre au plus tôt à Paris afin d'aller chercher de l'argent & ſe pourvoir de munitions pour continuer la guerre. Roſny ayant tout diſpoſé pour ſon voyage & fait partir ſa femme & ſes bagages, alla prendre congé du Roi, qui approuva la propoſition queRoſny lui fit d'aller voir leLégat. Roſny tout botté & pendant que ſes chevaux de poſte l'attendoient vis-à-vis le logis du Légat, entre chez lui. Celui-ci lui demande où il va dans cet équipage?

En Italie, lui dit Rosny, c'est à ce coup que j'irai en bonne compagnie baiser les pieds du Pape, tout Huguenot que je suis. — Comment! en Italie, reprit le Légat fort étonné; oh! Monsieur, il ne faut pas cela, je vous prie de m'aider à renouer la paix du Duc de Savoie avec Sa Majesté». Rosny lui répond qu'il étoit très-fâché qu'un Seigneur tel que lui eût pris la peine de venir de Rome en France, & de les conduire si près du Temple de la paix sans entrer dedans; que ce qui les empêchoit étoit peu de chose, qu'il n'étoit question au fond que de cinquante mille écus pour lesquels, si le Duc vouloit, il pourroit faire bâtir un autre Fort; que cependant par respect pour sa Légation il ne refuseroit pas d'y travailler encore». Et après quelques momens de conversation il le quitta pour aller rendre compte au Roi. Henri l'approuve & lui ordonne de revoir le Légat. Ce Traité qui languissoit depuis si long-temps fut terminé en cinq ou six jours par l'adresse de Rosny.

Sully encouragea le Commerce, mais il pensoit avec raison que les arts de luxe ne doivent jamais occuper que la

partie la moins nombreuse du peuple. Ce Ministre craignoit que l'appât du gain attaché à ces sortes d'ouvrages ne peuplât trop les Villes aux dépens des Campagnes, & n'énervât insensiblement la Nation. *Cette vie sédentaire*, disoit-il en parlant des Manufactures d'étoffes, *ne peut faire de bons soldats; la France n'est pas propre à telles babioles.* C'est pourquoi il vouloit que les impôts portassent presque tout entiers sur le luxe. Henri IV objectoit que ce genre de taxe mécontenteroit les grands Seigneurs. « Ce sont, répondit Sully, les gens de Justice, Police, Finance, Ecriture & Bourgeoisie qui ont introduit le luxe; il n'y a qu'eux qui crieront. S'ils le font, il faudra les remettre à la vie de leurs ancêtres qui, même Chanceliers, premiers Présidens, Secrétaires d'affaires & plus relevés Financiers, n'avoient que de fort médiocres logis, des meubles très-modestes, des habillemens fort simples, & ne traitoient leurs parens & amis que chacun n'apportât sa piece sur table. — J'aimerois mieux, répliqua vivement le Roi, combattre le Roi d'Espagne en trois batailles rangées, que tous ces gens de

Juſtice, de Finance & de Ville, & ſurtout leurs femmes & filles que vous me jeteriez ſur les bras ».

Vers ce temps Sully paſſa à Douvres par ordre de Henri, & fut à la Cour d'Eliſabeth, Reine d'Angleterre, qui lui fit un accueil diſtingué, ne l'appelant que ſon ami. Malgré ſa gravité il paroît, d'après le témoignage d'un Hiſtorien, que Sully ſavoit dans l'occaſion être tout auſſi galant qu'un autre. Il ſe jeta un jour aux genoux d'Eliſabeth pour baiſer les glands de ſon ruban de l'Ordre de la Jarretiere qu'elle portoit à ſa jambe, laquelle étoit, dit-on, fort bien faite & très-belle. Eliſabeth affectant un air de courroux, lui dit : « Vous me manquez de reſpect. —Madame, lui répond-il, j'ai l'honneur de repréſenter ici mon Maître ; & je ne fais rien qu'il n'eût fait lui-même, s'il eût été aſſez heureux que d'être en ce moment à ma place ».

Henri IV avoit ſoutenu Sully contre les attaques de la Ducheſſe de Beaufort, il le ſoutint également contre celles de la Marquiſe de Verneuil qui ſuccéda à la Ducheſſe. Tout le monde ſait ce

beau trait de courage du Miniftre & de grandeur d'ame du Monarque. Ce dernier ayant un jour fait appeler Rofny dans la galerie de Fontainebleau, lui remet entre les mains cette promeffe de mariage & lui demande ce qu'il en penfe. Rofny après l'avoir lue, la lui rend avec une froideur qui faifoit affez voir qu'il ne l'approuvoit pas. « La la, lui dit le Roi, ne faites pas tant le difcret; vous pouvez fans m'offenfer dire & faire tout ce que vous avez dans l'efprit, c'eft un dédommagement qu'il eft jufte de vous accorder pour les trois cent mille livres que je vous ai arrachées ». *Voyez l'article de la Marquife.* Rofny lui fit répéter plufieurs fois cette affurance avec une efpece de ferment; & reprenant le papier, il le mét en pieces. « Comment! dit Henri extrêmement furpris de la hardieffe de cette action, que prétendez-vous faire? je crois que vous êtes fou. — Il eft vrai, Sire, je fuis fou; & plût au Ciel que je fuffe le feul en France ». Pendant que le Roi reprenoit les morceaux de cet écrit, Sully lui fait des remontrances que Henri écoute fans lui répondre. Rofny fe croit difgracié, parce que le

Roi en sortant ne l'avoit seulement pas regardé; mais ce qui fait connoître le haut degré d'estime & d'amitié qu'il avoit pour lui, c'est que ce fut peu de jours après cette scene qu'il lui donna la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France.

Rosny, comme nous le disons, ne se proposa jamais dans toute sa conduite que la gloire de son Maître, l'intérêt & la prospérité de l'Etat. Son caractere ferme & inébranlable, opposé à tout ce qui pouvoit troubler l'ordre & l'économie, les abus innombrables qu'il ne cessoit de réformer, les déprédations des grands Seigneurs qu'il réprimoit, toute cette conduite si louable ne faisoit cependant que lui attirer chaque jour une foule d'ennemis qui épuisoient pour le perdre tout ce que la ruse & la noirceur peuvent inventer de plus méchant & de plus subtil. Un des adversaires le plus redoutable de Sully étoit sans contredit le Duc d'Epernon. Sully venoit de lui retrancher tout récemment des droits qu'il s'étoit arrogés en qualité de Colonel général de l'Infanterie. Le Duc en porte ses plaintes au Roi, en lui disant que son Ministre n'agissoit

n'agiſſoit ainſi que parce qu'il étoit ſon ennemi. Votre ennemi! lui dit le Roi; s'il l'eût été, il ne ſe ſeroit pas oppoſé à l'avis de M. le Comte de Soiſſons qui vouloit qu'on vous fît arrêter avec M. le Comte de Biron. — M'aſſurez-vous, Sire, que M. de Roſny m'a rendu ce bon office? — Oui, & vous pouvez me croire, car je ne ſuis pas menteur, ſur-tout dans les choſes de conſéquence». Comme ceci ſe paſſoit à Fontainebleau où Roſny n'étoit pas alors, le Duc d'Epernon part auſſi-tôt pour revenir à Paris. Il rencontre M. de Roſny à moitié chemin, fait arrêter ſon carroſſe : tous deux deſcendent. D'Epernon en l'embraſſant, lui dit: « C'eſt vous avoir eu trop long-temps une très-grande obligation, ſans vous en avoir fait les remercîmens que je vous dois ». Il l'inſtruit auſſi-tôt de ce qu'il venoit d'apprendre de la bouche du Roi, & lui donne toutes ſortes de louanges & d'aſſurances du plus parfait attachement.

Henri IV avoit chargé quelques perſonnes de confiance d'engager Roſny à parler à Crillon, pour obtenir de lui la charge de Meſtre-de-camp, dont ce

Prince vouloit disposer en faveur de quelqu'un. Les personnes chargées par le Roi vont trouver le Ministre, qui leur répond qu'il avoit de très-fortes raisons de ne point se mêler de cette affaire; & comme on le pressoit de les dire, il leur fait naturellement part de la parole qu'il avoit donnée à M. d'Epernon: elle est pour ainsi dire, ajoute-t-il, le gage de ma réconciliation avec lui. Ces paroles tout innocentes qu'elles étoient, penserent causer la disgrace du Ministre: elles furent prononcées dans un moment où ses ennemis tentoient l'impossible pour le perdre; & lorsqu'on rapporta au Roi la réponse de Rosny, il se sentit atteint, comme il le lui avoua après, d'un si violent mouvement de colere qu'il ne se souvenoit pas de lui avoir voulu jamais tant de mal. Il y avoit un peu de la faute du Monarque; s'il avoit dit ses intentions à Rosny, il eût terminé cette affaire à sa satisfaction. Cependant la réponse lui avoit causé un si vif chagrin que ne pouvant le retenir dans son cœur, il en fit part, pour se soulager, à trois ou quatre personnes qui n'aimoient point Rosny. « Eh quoi!... leur disoit ce Prince. Voyant

qu'ils ne répondoient rien : « Mais parbleu, j'en jure, tout ceci ne va pas bien; car puisque le feu & l'eau se sont si bien accordés ensemble (il entendoit Rosny & d'Epernon), il faut qu'il y ait de bien plus hauts desseins, du moins d'un côté, que je ne l'eusse jamais pu imaginer; mais j'y donnerai bon ordre ». Il étoit facile à ceux à qui parloit le Roi, d'empêcher l'imagination de Sa Majesté de faire tout ce chemin; mais ils s'attacherent à l'échauffer davantage par dépit contre Rosny. Ce ne fut pas précisément en lui disant du mal de son Ministre ou en lui imputant des fautes contre son devoir, mais en lui donnant de funestes louanges sur son intelligence dans les affaires, sur le crédit qu'il avoit acquis dans le Royaume & chez les Etrangers, sur son ardeur infatigable pour le travail & sur son habileté à remuer tout sans sortir de son cabinet. On insinuoit ensuite au Roi combien un homme qui possédoit d'aussi grandes qualités pouvoit être dangereux dans un Etat tel que la France, qui semblable aux flots de la mer se sentoit encore de l'agitation des tempêtes précédentes. De pareils dis-

cours faisoient la plus forte impression sur l'esprit du Prince ; ils augmenterent ses soupçons & ses inquiétudes avec tant de rapidité qu'il s'écria, que si ce Ministre se livroit à l'ambition d'être chef de parti, il avoit tant d'amis qu'il étoit capable de causer plus de mal à l'Etat que l'Amiral de Coligny. Cependant Rosny intégre avoit des amis qui lui ressembloient, & qui l'avertissent de ce qui se passe. Il prend le parti d'écrire à Sa Majesté ; & comme il ne croyoit pas avoir à se justifier d'aucune accusation particuliere, sa lettre ne renfermoit que des assurances générales de son innocence, fondées sur l'exactitude de la conduite qu'il avoit menée jusqu'alors. Elle finissoit par ces mots : « Si l'on peut me faire quelques reproches avec fondement, ils n'intéresseront jamais mon honneur, mon devoir & ma fidélité ; mais ils pourroient tomber sur mon insuffisance & mon défaut de lumieres. A cet égard Sa Majesté n'a qu'à dire un seul mot, je résignerai entre ses mains tous mes emplois, parce que je préfere l'obscurité d'une vie privée avec la conservation de ses bonnes graces, à l'éclat des dignités les plus relevées ».

Cette lettre obtint une réponse fort succincte & en même-temps fort froide, qui fut suivie quelque temps après d'une explication très-étendue, après laquelle Henri honteux en quelque façon de ses doutes, les avoua avec sa franchise ordinaire à Rosny & finit par l'assurer du plus tendre des attachemens; & il ne tarda pas à lui en donner des preuves, en le faisant Gouverneur du Poitou & en faisant publiquement son éloge devant toute sa Cour.

Quoiqu'il parût souvent en public que le Roi & son Ministre n'étoient pas d'accord, cependant les Courtisans n'en étoient pas la dupe. Le bruit couroit assez communément que lorsqu'ils paroissoient d'avis opposé c'étoit après en être convenus ensemble en particulier; & peut être Henri qui connoissoit sa trop grande facilité & qui ne pouvoit résister aux importunités, permettoit-il en secret à Sully de le contredire ouvertement & de s'opposer jusqu'à un certain point à ses volontés. Les *Mémoires sur l'Histoire de France*, *année 1609*, nous offrent un trait qui le prouve: Sully avoit surpris une lettre du Pere Cotton, Con-

feffeur du Roi, par laquelle ce Pere mandoit à un Jéfuite de Moulins toutes les nouvelles de la Cour. Le Roi en fut irrité, parce que cette lettre contenoit des chofes que Sa Majefté n'avoit communiquées qu'à ce Pere. Sully fut également un peu piqué de cette lettre où Cotton mandoit à fon Confrere: *Tout eft rapatrié avec l'homme de l'Arfenal.* Sur la fin de cette année les Jéfuites ayant obtenu du Roi un don de cent mille francs pour achever le bâtiment de leur chapelle de la Fleche, fe retirerent vers M. de Sully pour en être payés. Le Pere Cotton lui dit avec fa douceur ordinaire : « Que Sa Majefté lui ayant fait un petit don de cent mille livres, il le prioit de le faire payer. — Appelez-vous cent mille livres pour vous un petit don! Le Roi vous en donne trop, je ne vous donnerai rien. — Quelle eft la raifon de ce refus? — Ce n'eft pas à vous que je la veux & dois rendre, mais bien au Roi; & je la lui rendrai ». Le Pere courut s'en plaindre à Sa Majefté, qui tance publiquement le Duc, & dit qu'il vouloit que fon mandement eût lieu; mais M. de Sully ne fit rien de ce que le Roi avoit ordonné pour la

chapelle des Jésuites de la Fleche. Ce qui porte à croire que la convention faite entre sa Majesté & le Duc pouvoit bien avoir lieu, c'est que Henri, ajoute l'Auteur des Mémoires que je cite, donna à M. de Sully, précisément dans ce même temps, trente mille écus pour ses étrennes, au lieu de vingt mille qu'il avoit accoutumé de lui donner, dont les Jésuites ne furent guere contens.

Henri IV tenoit lui-même la feuille des Bénéfices de son Royaume, & il n'en conféroit qu'au vrai mérite. Dans le cours de l'année 1608 il en donna deux à la recommandation du Duc de Sully, aux Sieurs d'Abeins & Fenouillet, Prédicateurs distingués & de mœurs intactes. Sully avoit écrit au Roi que l'Evêché de Montpellier rempli de Protestans, demandoit un homme éloquent tel que l'Abbé Fenouillet, & celui de Poitiers un homme d'un flegme aussi grand que celui de l'Abbé d'Abeins, pour tempérer la fougue des esprits vifs & chauds de cette Province. Le Roi lut la lettre de Sully aux Courtisans & leur demanda si les Catholiques, quand

ils s'en seroient tous mêlés, auroient pu mieux choisir ? Le Duc de Sully, quoiqu e d'une Religion différente, avoit les intentions les plus droites pour le bien de l'Etat; & lorsqu'il étoit question de remplir les emplois, il ne donnoit pas pas plus de préférence aux Réformés qu'aux Catholiques, rendant justice au mérite dans quelque Religion qu'il se trouvât. Il croyoit sans doute qu'on pouvoit également faire son salut dans l'une & dans l'autre : c'étoit apparemment sur ce principe qu'il avoit été un des premiers à solliciter Henri de se faire Catholique ; & s'il ne changea pas lui-même, malgré les instances réitérées & les offres séduisantes du Roi, ce fut un effet de l'opinion où il étoit de regarder les deux Religions comme bonnes toutes deux. *Histoire de Henri IV, par M. de Bury.*

Quoiqu'on ait reproché au Duc de Sully beaucoup d'éloignement pour les amusemens, & qu'il parût peu propre à donner des fêtes, cependant il y réussissoit parfaitement dans le goût de son Maître ; il les ordonnoit sans confusion, sans superfluité, avec une

grandeur, une nobleſſe & une aménité qui plaiſoient beaucoup à Henri. Un jour que ce Prince avoit dîné à l'Arſenal chez ſon Miniſtre, après que les nappes furent levées, Sully fait apporter des cartes & des dés (car le Roi aimoit le jeu & peut-être un peu trop), il met ſur la table une bourſe de quatre mille piſtoles pour Sa Majeſté, une autre de pareille ſomme pour en prêter à ceux de la Compagnie de ce Prince qui ne s'étoient pas attendus à jouer & qui n'avoient pas d'argent ſur eux. Cette galanterie fit plaiſir au Roi; il dit à Sully: « Grand-Maître, venez m'embraſſer! car je vous aime comme je dois: je me trouve ſi bien ici, ajoute-t-il enſuite, que j'y veux encore ſouper & coucher; j'ai des raiſons pour ne point aller aujourd'hui coucher au Louvre, que je vous dirai en ſortant du jeu».

On ne peut lire ſans un attendriſſement mêlé de je ne ſais quelle crainte, les confidences de Henri IV à Sully vers l'époque du ſacre de la Reine. Le Monarque, comme nous l'avons obſervé, étoit agité de preſſentimens qui rempliſſoient ſon cœur

d'amertume & le jetoient dans l'accablement : il craignoit que cette fête ne lui fût fatale. Il s'en expliquoit en ami avec le Duc son Confident : « Ah ! mon ami, lui disoit-il, que ce sacre me déplaît ! Le cœur me dit qu'il m'arrivera quelque malheur ; je mourrai dans cette ville, je n'en sortirai jamais. Je ne veux point vous céler, lui ajoutoit-il, qu'on m'a dit que je devois être tué à la premiere magnificence que je ferois, & que je mourrois dans un carrosse. — Mon Dieu, Sire, lui répondoit Sully ; à quelle idée vous livrez-vous là ? si elle continue, je suis d'avis que vous rompiez ce sacre & couronnement : le voulez-vous, ce sera bientôt fait ? — Oui, lui dit-il enfin, après que Sully lui eût tenu ce discours deux ou trois fois : oui, rompez le sacre & que je n'en entende plus parler ; j'aurai par ce moyen l'esprit guéri de l'impression que ces avis y ont faite ; je sortirai de cette ville & ne craindrai plus rien ». Sur cet ordre & sur d'autres que le Roi réitéra, Sully fit interrompre les préparatifs du couronnement. La Reine l'ayant appris redoubla ses instances pour le faire continuer. Sully em-

ploya pendant trois jours les sollicitations, les prieres, même les contestations, pour engager la Reine à donner cette satisfaction au Roi ; il ne put venir à bout de lui faire changer de résolution ; le Roi fut forcé de céder. O étrange destinée de ce grand Roi !

Sully fut le seul qui osa refuser à Concini de lui laisser prendre aucune connoissance des affaires de son département : les autres Ministres, après la mort de Henri, lui firent part de tout ce qui concernoit les affaires de leurs départemens. Non-seulement Sully ne voulut point que Concini se mêlât des finances, mais encore il l'engagea à ne solliciter jamais, sans le prévenir, des gratifications pour lui ou pour d'autres. Mais les temps étoient bien changés ; le regne des hommes de bien étoit fini & celui des intrigans commençoit. Dès l'année suivante, c'est-à-dire en 1611, Sully remit l'Administration des finances & le Gouvernement de la Bastille. Il ne garda que ceux du Haut & du Bas Poitou, de la Rochelle, & les charges de Grand-Maître de l'Artillerie & de Grand-Voyer de France,

Il se retira tranquillement dans ses terres où il vécut jusqu'à un âge fort avancé, ne venant que très-rarement à la Cour. Il s'occupoit à régler ses affaires domestiques, qu'il entretint toujours dans un état florissant; à décider sans retard tout ce qui regardoit ses charges & gouvernemens; à revoir avec ses Secrétaires les papiers de son Ministere, qui lui rappeloient du moins les temps heureux de la France.

Nous nous ennuierions les uns & les autres, disoit-il en parlant de la jeune Cour de Louis XIII. Ayant un jour été appelé pour quelques affaires, il s'apperçut que les Courtisans rioient de sa gravité & de ses habillemens peu conformes à la mode. « Sire, dit-il fermement au Roi, je suis trop vieux pour changer d'habitude sur rien. Quand le feu Roi votre pere, de glorieuse mémoire, me faisoit l'honneur de m'appeler auprès de sa personne pour s'entretenir avec moi sur les grandes & importantes affaires, au préalable il faisoit sortir les bouffons ». Louis ne désapprouva pas cette liberté & fit retirer les jeunes gens. Sully mourut à

Villebon, le 22 Septembre 1641, à l'âge de 82 ans.

Ses Mémoires mal digérés, dit M. Anquetil, ſont pleins de vues excellentes, d'anecdotes intéreſſantes, de projets formés pour la gloire du Royaume, le bonheur des peuples, & font honneur à ſon eſprit ; & un trait qui part du cœur met le comble à ſon éloge. Il portoit toujours ſuſpendue à ſon cou une large médaille ſur laquelle étoit empreinte la figure de Henri IV, qu'il n'appeloit jamais que *ſon bon Maître*. Pluſieurs fois par jour il la prenoit entre ſes mains, la contemploit tendrement, la baiſoit en ſoupirant & levoit vers le Ciel ſes yeux chargés de larmes.

Quoique Sully n'eût pas le titre de premier Miniſtre, il travailla cependant ſur toutes les parties de l'Adminiſtration. Aucune des manieres de faire le bien de l'Etat ne lui étoit étrangere. Nous jouiſſons encore aujourd'hui en grande partie des travaux utiles que Sully fit faire à Paris, & qu'il dirigea comme Surintendant des bâtimens & Grand-Voyer de France. Il encouragea

les lettres & fit donner une pension à Casaubon un des plus savans hommes de son siecle. En 1604 il fit un Mémoire dont le but étoit de réunir les Protestans & les Catholiques dans les points qui les divisoient : s'il eût réussi, il eût épargné bien du sang à la France, & le dernier siecle n'auroit pas vu des milliers d'exilés porter notre industrie à nos voisins.

Sully nous apprend lui-même dans ses Mémoires quelle étoit sa maniere de vivre depuis qu'il fut Ministre. Il se levoit à quatre heures du matin, été & hiver. Les deux premieres heures étoient employées à lire & à expédier les Mémoires qui étoient tous les jours mis sur son bureau : à six heures & demie il étoit habillé & se rendoit au Conseil, qui commençoit à sept pour finir à neuf, à dix, quelquefois à onze. Il passoit le reste de la matinée avec le Roi, qui lui donnoit ses ordres sur les différentes charges dont il étoit revêtu. Au sortir de là il revenoit dîner. Sa table n'étoit pour l'ordinaire que de dix couverts. Elle étoit d'une frugalité qui épouvantoit la plupart des Seigneurs de la Cour.

On lui en fit souvent des reproches; il répondoit toujours par ces paroles d'un Ancien : Si les Convives sont sages, il y en a suffisamment pour eux; s'ils ne le sont pas, je me passe sans peine de leur compagnie. Après le dîner il donnoit audience réglée : tout le monde y étoit admis jusqu'à un simple paysan. L'audience étoit libre & la réponse toujours prompte. Il travailloit ensuite ordinairement jusqu'à l'heure du souper. Dès qu'elle étoit venue, il faisoit fermer ses portes. Il oublioit alors toutes les affaires & se livroit au doux plaisir de la société avec un petit nombre d'amis. Il se couchoit tous les jours à dix heures; mais lorsqu'un événement imprévu avoit dérangé le cours ordinaire de ses occupations, alors il reprenoit sur la nuit le temps qui lui avoit manqué dans la journée : telle fut la vie qu'il mena pendant tout le temps de son Ministere. Henri dans plusieurs occasions loua cette grande application au travail. Un jour qu'il fut le trouver à l'Arsenal, il demande en entrant où étoit Sully ? On lui répond qu'il étoit à écrire dans son cabinet : il se tourne vers deux de ses Courtisans, &

leur dit en riant : *Ne pensiez-vous point qu'on alloit me dire qu'il étoit allé à la chasse ou avec des Dames ?* Une autre fois étant allé à l'Arsenal dès sept heures du matin, il trouva Sully avec ses Secrétaires occupé à travailler devant une table toute couverte de lettres & de papiers : « Et depuis quand êtes-vous là ? lui dit le Roi. — Depuis les trois heures du matin, répond Sully. — Hé bien, Roquelaure, dit Henri IV en se tournant vers lui, pour combien voudriez-vous mener cette vie-là ? »

Ce grand homme nous donne dans ses Mémoires le détail des biens qu'il possédoit lorsqu'il devint Ministre ; il voudroit que tout homme d'Etat en entrant en place en fît autant. En 1611, après s'être démis de ses charges, il rend compte de tous ceux qu'il avoit acquis pendant son Ministere & des moyens par lesquels il les avoit obtenus. Profession admirable & digne d'un Ministre vertueux. Il pensoit qu'un Ministre ne doit jamais rien recevoir des sujets. En 1594 il remit au Roi un présent considérable que lui avoit fait la ville de Rouen. Il ne voulut pas même recevoir une gratification du

Roi après qu'elle fut vérifiée à la Chambre des Comptes. En 1597 un Traitant eut l'audace de lui offrir un diamant de six mille écus pour lui & un autre de deux mille écus pour son épouse. On se doute bien que c'étoit pour obtenir l'agrément d'une injustice. L'indignation fut la réponse de Sully. En 1599 on a vu comment le Duc de Savoie avoit tenté de le gagner, & comment ses offres furent dédaignées. En 1600 ce même Prince fit une nouvelle tentative qui échoua comme la premiere.

L'amitié de Henri IV & de Sully est un des plus beaux spectacles que présente l'Histoire. C'est un objet attendrissant au milieu des guerres civiles & parmi l'atrocité des factions. Sully n'avoit encore que onze ans, quand son pere le présenta à Henri, Roi de Navarre, qui n'en avoit que dix-huit. Le jeune enfant, un genou en terre, promit d'être toujours attaché à son nouveau Maître : on ne se doutoit point alors de tout ce que signifioit cette promesse. Sully dans les combats le servit de ses conseils, de son sang & de ses biens. En 1585 tous les Chefs

des Calvinistes vouloient faire de la France réformée un Etat républicain. Sully dans tous les Conseils soutenoit la nécessité d'avoir un Chef unique qui donnât plus d'activité aux forces en les réunissant. Henri IV, au sortir d'un de ces Conseils, le tira à part & lui dit : « M. le Baron de Rosny, ce n'est pas tout que de bien dire, il faut encore bien faire. N'êtes-vous pas résolu que nous mourions ensemble ? il n'est plus temps d'être bon ménager. Il faut que tous les gens de bien emploient la moitié de leurs biens pour sauver l'autre. Je m'assure que vous serez des premiers à m'assister. — Non, non, Sire, répondit Sully ; je ne veux point que nous mourions ensemble, mais que nous vivions & que nous cassions la tête à tous nos ennemis. J'ai encore pour cent mille francs de bois à vendre que j'emploîrai à cela. — Oh, bien, mon ami, lui dit le Roi de Navarre en l'embrassant, retournez-vous-en donc chez vous, faites diligence & me venez retrouver au plus tôt avec le plus de vos amis que vous pourrez, & n'oubliez pas votre bois de haute futaie. C'est ainsi que s'exprimoient ces ames

naïves & guerrieres. Henri ſans troupes, ſans argent, ſans ſecours, ne tarda pas à recevoir de Sully quarante mille livres. Peu de temps après, cet ami fidele ayant fait un ſecond voyage dans ſes terres lui rapporte encore dix mille francs de la vente de ſes bois.

On a vu précédemment que le Roi trouvoit dans Sully un Miniſtre fidelle, toujours prompt à le ſervir dans les négociations & dans les combats. J'ajouterai ici pour preuve du grand déſintéreſſement de Sully, que dans une négociation avec un Ligueur, maître d'une place importante, le Duc pour avancer la concluſion du traité fit le ſacrifice d'une Abbaye aſſez conſidérable dont il jouiſſoit & dont le revenu en le perdant faiſoit même tort à ſa fortune. Henri avoit un cœur fait pour ſentir tout le prix d'une ſi vive amitié, mais la politique lui faiſoit preſque un devoir de paroître indifférent. Les Catholiques étoient jaloux qu'il aimât un Huguenot; les Proteſtans, qu'il eût de la confiance pour un homme de mérite. Cela vint au point que Henri IV & Sully convinrent tous deux d'agir

en public avec la plus grande réserve & de ne se parler qu'avec froideur. Souvent même le Roi se cachoit pour l'entretenir; mais en particulier il régnoit entre eux la plus douce familiarité. Henri lui écrivit plus de trois mille lettres; il lui communiquoit tous ses chagrins, tous ses plaisirs & jusqu'aux plus petits détails de sa vie. « Mon ami! lui mandoit il un jour, venez me voir, car il s'est passé quelque chose dans mon sein pour quoi j'ai affaire de vous ». Une autre fois il lui écrivit de Fontainebleau : « Il m'est arrivé un déplaisir domestique qui me cause le plus grand chagrin que j'aie jamais eu. J'acheterois beaucoup votre présence, car vous êtes le seul à qui j'ouvre mon cœur, & par les conseils duquel je reçoive du soulagement ». On ne se lasseroit point de transcrire tous ces témoignages de la tendresse & de la sensibilité d'un Roi. Il prenoit le plus vif intérêt à tout ce qui concernoit Sully & sa famille. Il fut un jour qu'un des fils de ce grand Ministre étoit malade, il lui envoie aussi-tôt son premier Médecin, & lui écrit ces mots : « Vous savez que je ne vous aime point assez peu pour que

je n'y allasse moi-même si ma présence étoit nécessaire ». De son côté, Sully aimoit dans le Roi son ami, & il l'aimoit comme l'ami le plus tendre. Il le consoloit de ses chagrins publics & dans ses peines domestiques : dans ses maladies sur-tout il ne le quittoit pas d'un instant. Quel bonheur pour la France, que ces deux ames se soient rencontrées, dit M. Thomas, dans ses *Notes sur l'Eloge de Sully.*

Si tôt après la fin tragique du plus grand des Rois, l'Administration changea entiérement. Sully, comme nous l'avons remarqué, lassé de toutes les horreurs dont il étoit témoin en restant à la Cour, s'en retira. La faveur publique le suivit dans sa chute. En sortant de Paris il fut accompagné de plus de trois cents chevaux qui l'escorterent par honneur ; c'est le triomphe de la vertu en partant pour l'exil. Le lendemain de sa démission, la Reine en considération de ses services lui envoie un brevet de cent mille écus. Il sembloit que ce fût le prix dont on vouloit payer sa retraite : il eût été honteux à Sully de l'accepter ; aussi refusa-t-il. A

peine eut-il paſſé quelques jours dans ſa terre, qu'il apprit qu'on ſongeoit à profiter de ſa retraite pour le perdre. On oſoit parler de lui faire ſon procès. Il fallut qu'un homme qui s'étoit pendant vingt ans immolé à l'Etat, deſcendît à ſe juſtifier. Il écrivit à la Reine, & la Reine par bonheur épargna un outrage à la Nation. Pluſieurs années après, un homme de la Cour lui ayant acheté pour douze cent mille livres de terres qu'il ne paya point ſur le champ, n'eut pas honte, lorſque la guerre fut déclarée aux Proteſtans, de demander au Roi la confiſcation de ſes biens. Malgré ſa foibleſſe naturelle Louis XIII ſe conduiſit en Roi juſte dans cette occaſion, & refuſa.

Sully, comme nous l'avons annoncé au commencement de cet article, étoit né le 13 Décembre .	1560.
Il fut fait Chambellan du Roi de Navarre, en . . .	1580.
Secrétaire d'Etat, en . . .	1593.
Membre du Conſeil des Finances, en . . .	1596.
Gouverneur de Mante, en .	1597.
Surintendant des Finances, Sur-	

intendant des Fortifications & des Bâtimens, Grand-Voyer & Grand-Maître de l'Artillerie de France, en . . 1599.
Gouverneur de la Bastille, en 1601.
Ambassadeur en Angleterre & Gouverneur du Poitou, en . 1603.
Duc de Sully, Pair de France & Capitaine-lieutenant des Gendarmes de la Reine, en . . 1606.
Quitte le Ministere & la Cour, en . . . . . . 1611.
Est fait Maréchal de France, en . . . . . . 1634.
Meurt, en . . . . 1641.
La Duchesse de Sully son épouse, femme de beaucoup de mérite, mais un peu ambitieuse, lui fait ériger une statue d'un très-beau marbre blanc, exécutée par un des fameux Sculpteurs d'Italie, en . . 1642.

Cette statue, dit M. Thomas, est placée dans un cabinet du Château de Villeroy. Ce n'est pas là sans doute qu'elle devroit être : ne vaudroit-il pas

mieux qu'elle fût au milieu de la Capitale, exposée aux yeux de tous les Citoyens? La même année 1642 on lui éleva un Monument à Nogent-le-Rotrou, dit le Béthun. C'est là qu'il est enterré avec la Duchesse de Sully son épouse, qui mourut à Paris en 1659, âgée de quatre-vingt-dix-sept ans, étant née en 1562.

Je crois ne pouvoir mieux finir cet article que par le beau portrait que nous a tracé de ce grand Ministre, M. de Bury, au 3.e tome de son *Histoire de Henri IV*. On peut dire de Sully, dit ce judicieux Ecrivain, ce que Tite-Live disoit du fameux Caton le Censeur, qu'il étoit doué d'un grand courage & d'un si beau génie, que dans quelque condition que le sort l'eût placé, il devoit forcer la fortune de l'élever aux plus grands honneurs. Son esprit étoit tellement propre pour toutes les affaires, soit publiques, soit particulieres, qu'il paroissoit uniquement né pour chacun des emplois que son Prince lui confioit. Il étoit issu d'une branche cadette des anciens Comtes souverains d'Artois, connue dès le neuvieme

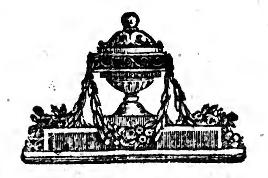
vieme fiecle fous le regne de Hugues Capet, diftinguée par les alliances qu'elle a contractées avec plufieurs Souverains de l'Europe & fur-tout avec la Maifon de France. Le Baron de Rofny s'étant trouvé hors d'état de foutenir la fplendeur de fa Maifon par la diffipation de Jean de Béthune fon aïeul, François fon pere, qui vouloit lui procurer une éducation convenable à fa naiffance, le mit dès l'âge de douze ans auprès de Henri de Bourbon alors Prince de Navarre, en lui difant: « Songez à mériter par vos vertus l'eftime des gens d'honneur, & particuliérement celle du Maître que je veux vous donner, au fervice duquel je vous ordonne de vivre & de mourir ». Dès cet inftant le jeune Baron s'attacha inviolablement à ce Prince. Il gagna fon amitié par fes attentions à lui plaire, par fes foins à profiter de l'éducation qu'il lui fit donner; & dès qu'il fut en état de porter les armes il ne quitta plus Henri. Il le fuivit dans toutes fes expéditions militaires & combattit toujours fous fes yeux & à fes côtés.

Négociateur fage, éclairé, liant, il méprifoit les détours, les fineffes & les

rufes des politiques de fon temps. Il pénétroit d'un coup d'œil dans le cœur de tous ceux qui traitoient avec lui. Le véritable intérêt de fon Prince, conduit par la juftice, le bon fens & la vérité, lui dicta toujours les plus fages réfolutions dans les importantes négociations qu'il fut chargé de faire, foit avec les Puiffances étrangeres, foit avec les Seigneurs François, pour ramener à leur devoir les principaux Chefs de la Ligue. La Reine Elifabeth d'Angleterre & le Roi Jacques fon fucceffeur, fatisfaits des négociations qu'il avoit faites avec eux, l'honoroient de la plus haute eftime. Il avoit encore le talent particulier de calmer les tempêtes que l'intérêt, l'ambition & quelquefois l'amour excitoient très-fouvent dans une Cour auffi orageufe que celle de Henri IV.

On reconnoît dans fon adminiftration des finances un Miniftre intelligent, ferme, incorruptible, qui ne donne rien au plaifir & à la frivolité. Perfonne n'a porté plus loin que lui le défintéreffement. Les biens qu'il laiffa à fa famille étoient le fruit de fes épargnes & de fa fage économie. On l'accufoit de du-

reté, mais ce n'étoient heureusement que les déprédateurs, les ennemis de l'Etat ; l'estime & l'amitié du Roi son Maître, jointes à celles de tous les honnêtes gens, l'ont bien dédommagé de toutes les fausses imputations, par lesquelles la rage impuissante de ses ennemis a vainement tenté de ternir l'éclat de sa vie toujours si pure & si belle !



CHARLES DE BOURBON,

COMTE DE SOISSONS.

Sous Henri IV.

FRANÇOIS, ou ſelon quelques autres, Jacques Maillé-Bennehard avoit reçu de Henri IV n'étant encore que Roi de Navarre, le Gouvernement de la Ville & Château de Vendôme, dans laquelle ce Prince avoit tranſporté ſon Conſeil. Dans la ſuite Henri ſoupçonnant la fidélité de Bennehard lui envoie le Comte de Soiſſons ſon couſin, pour l'exhorter à perſiſter dans ſon devoir, ſinon pour le forcer à ſortir de ſa place. Le Comte de Soiſſons n'avoit alors que vingt-trois ans, & Henri IV avoit déjà confiance en lui pour traiter des affaires ſi délicates. Celle-ci prouve que Son Alteſſe avoit les qualités requiſes pour répondre au choix du Monarque. Mais le traître Bennehard ſut tellement en impoſer au jeune Comte par ſes proteſtations de fidélité, que non-ſeulement il le laiſſa paiſible dans ſon Gouvernement, mais qu'il n'inſpira pas même

au Roi la penſée de transférer ailleurs ſon Conſeil. Ayant appris que Bennehard devoit livrer la Ville au Duc de Mayenne, il y envoie d'abord Roſny, qui s'en étant rendu maître fit tous les Membres de cette Compagnie priſonniers. Henri y envoya enſuite le Baron de Biron qui en fit le ſiége avec tant de vigueur qu'en moins de trois heures la Ville & le Château furent pris. Il fit ſur le champ trancher la tête à Bennehard malgré ſes prieres & ſes ſoumiſſions indignes d'un homme de guerre. L'année ſuivante en 1590, la Nobleſſe ayant prié le Comte de Soiſſons de preſſer le Roi de faire abjuration afin qu'il pût régner paiſiblement, Sa Majeſté répondit au Prince, que *pour gagner un Royaume il ne quitteroit pas ſa Religion.*

La Princeſſe Catherine de Bourbon, ſœur de Henri IV, étoit Régente de la Baſſe Navarre & du Béarn. Le Comte de Soiſſons l'aimoit & déſiroit beaucoup l'épouſer. Il s'étoit rendu ſecrétement à Pau en Béarn pour terminer cette affaire que la veuve du Comte de Grammont avoit négociée. La Princeſſe étoit

si bien disposée, qu'à l'arrivée du Comte de Soissons ils se donnerent tous deux la foi & des promesses de mariage par écrit. Ils étoient sur le point de passer à la célébration, quand le Parlement de Pau, par ordre du Roi, se saisit du Château, contraint le Comte de Soissons à sortir du pays & met des gardes à l'entour de la Princesse de peur qu'on ne se portât à un enlévement. Cette Princesse qui avoit le cœur haut, en écrit au Roi son frere en des termes si tendres, que Henri en fut pénétré; & sans lui parler de cette affaire il lui écrit de venir le trouver à Saumur, ce qu'elle fit. Cette Princesse au bout de quelque temps, persuadée par Rosny & désirant elle-même se raccommoder avec le Roi son frere, & calmer les inquiétudes qu'il avoit au sujet de cette alliance, porte le Comte de Soissons à renoncer à toutes les promesses de mariage qu'ils s'étoient faites. Peut-être crurent-ils alors l'un & l'autre que le Roi touché de cette soumission approuveroit ensuite ce mariage; l'acte qui fut dressé de cette rénonciation fut remis entre les mains de Rosny. Dans la suite Catherine fut mariée au Duc de Bar.

Le Roi étant sur le point de partir pour la Franche-Comté, trouva bon pendant son absence d'établir un Conseil résidant à Paris. Ce projet étant venu aux oreilles du Comte de Soissons, il ne douta pas à cause de sa qualité & de sa capacité, comme dit Sully, qu'il ne fût nommé Chef de ce Conseil; il en fit même pressentir quelque chose au Roi: mais il y avoit trop d'antipathie entre ces deux esprits, qui ne demeuroient jamais quasi deux mois sans se brouiller. Henri IV disoit que son cousin le Comte de Soissons ressembloit au feu Duc de Guise, qu'il étoit populaire à sa maniere. Le Roi craignant d'être pressé encore davantage, un jour à son dîner, auquel MM. les Princes de Conti & de Soissons étoient tous deux, il appela le premier & lui dit tout haut: Qu'étant résolu de faire un voyage à Lyon & en Bourgogne, il l'avoit choisi pour représenter sa personne à Paris & en toutes les autres provinces dont il seroit trop éloigné, & être le Chef d'un Conseil qu'il laisseroit pour la discussion des affaires & des finances; & en même temps adressant la parole au Comte de Soissons, il lui dit: Qu'il

volontiers. Cependant Son Altesse va sur le champ donner avis au Roi, & prie Sa Majesté de lui donner un homme de confiance, qu'il placera dans son cabinet pendant que la nommée Nicole Mignon lui parlera dans sa chambre. Le Roi ordonne au sieur de Loménie de faire ce que lui ordonnera le Comte de Soissons. Cette femme étant effectivement venue chez le Prince, il la fait monter dans sa chambre & lui demande par quels moyens elle vouloit le rendre le plus grand Prince du monde ; elle lui répond qu'en empoisonnant le Roi il feroit maître de choisir ce qu'il voudroit, & que c'étoit pour cela qu'elle cherchoit quelqu'un qui voulût introduire son mari dans la cuisine de Sa Majesté. Le Comte de Soissons indigné à cette proposition fait aussi-tôt saisir cette malheureuse & la livre au Prévôt de l'Hôtel. Elle fut interrogée, & à la question elle avoua son crime après plusieurs variations. Loménie qui avoit tout entendu la confondit. Par jugement du premier Juin 1600, elle fut condamnée à être brûlée vive ; ce qui fut exécuté.

La prise de Montmélian donna lieu à une grande contestation entre les Officiers généraux de l'armée en 1600. Le Marquis de Rosny auquel le Roi avoit écrit, devant partir pour Grenoble, étoit d'avis d'assiéger Montmélian : lui-même s'engageoit de prendre cette place avant l'hiver : on étoit alors à la fin d'Août. Lesdiguieres & Créqui son gendre étoient de son avis, mais le Comte de Soissons & d'Epernon soutenoient le contraire, prétendant qu'il falloit au moins six mois pour prendre cette place. Le Marquis de Rosny, voyant leur obstination, leur laisse son plan pour disputer dessus tout autant de temps qu'ils le jugeroient à propos, & en leur assurant toujours, & sur-tout au Comte de Soissons qui étoit le plus entier, que quand on auroit pris le Château de Charbonnieres, lui Marquis de Rosny s'engageoit à prendre la ville de Montmélian en moins de six à sept semaines ; ce qu'il ne manqua pas d'exécuter aussi-tôt après. Il ne tint pas à ses ennemis, dit M. Thomas dans son *Eloge de Sully*, que ce grand homme n'échouât dans son entreprise. Ce fut

à ce siége qu'il prouva qu'avec une artillerie bien servie, il n'y a plus de place imprénable.

Le Baron de Rosny arrivant de son ambassade d'Angleterre, où il avoit réussi au-delà des espérances du Roi, eut une querelle si vive avec le Comte de Soissons, au sujet de quelques propos que ce Prince soutenoit avoir été tenus par le Baron, que ladite querelle troubla toute la Cour en 1603. Le Roi étoit fort embarrassé sur le parti qu'il devoit prendre, ne voulant ni mécontenter un Prince du Sang, ni perdre Rosny, comme le jugeant très-utile à son service. Comme ce point d'histoire est très-intéressant, nous entrerons à ce sujet dans quelques détails.

Le 5 Août 1603, le Chancelier & Sillery vinrent trouver le Comte de Soissons de la part du Roi, & le Chancelier dit au Prince : Que Sa Majesté avoit appris qu'il se plaignoit de quelques propos qu'avoit tenus M. de Rosny, & qu'elle désiroit qu'il s'accommodât avec lui en recevant satisfaction. Le Comte répondit qu'il supplioit le Roi de ne point le presser ; que quand il avoit vu

le sieur de Rosny, il n'avoit pas seulement cillé l'œil, & qu'il se garderoit bien de faire aucune chose qui pût déplaire à Sa Majesté. L'origine de cette querelle qui dura si long-temps & divisa si long-tems la Cour, fut premiérement la promesse mutuelle de mariage de la Princesse Catherine sœur du Roi, & de M. le Comte de Soissons, à laquelle l'un & l'autre renoncerent par écrit, sollicités par l'adresse de M. de Rosny que le Roi en avoit chargé. Une occasion qui se présenta en 1603 forma entre eux une réconciliation. Le Comte de Soissons ayant un jour rencontré le Marquis de Rosny qui se préparoit pour son ambassade d'Angleterre & entroit dans le Louvre, il lui dit : « Je sais de bon lieu, Monsieur, que vous m'avez rendu un service honorable que je ne devois point attendre de vous, & pour lequel je ne veux pas être méconnoissant: je vous en remercie, & j'oublie tout ce qui s'est passé de mal-entendu entre vous & moi, & je veux que nous soyons bons amis ». Mais cette bonne disposition ne dura pas long-temps. A peine M. de Rosny fut-il de retour de son ambassade, que le Comte

de Soiſſons demanda au Roi le profit d'une certaine impoſition de quinze ſous par ballot de toile entrant ou ſortant du Royaume; ce qui pouvoit valoir par an, diſoit-il, huit ou dix mille écus: ce que le Roi lui promit ſous de certaines conditions. Mais Sa Majeſté informée que cette impoſition monteroit à près de trois cent mille écus par an, & qu'elle nuiroit au commerce & ruineroit les provinces où croiſſoient les chanvres & les lins, le Roi recommande à M. de Roſny de ne point l'accorder. Le Comte de Soiſſons ayant demandé à ce dernier de faciliter cette affaire auprès du Roi, il lui répondit qu'il n'avoit aucun ordre de Sa Majeſté ſur cette impoſition qui chargeroit beaucoup le peuple. Cette réponſe & le faux rapport que la Marquiſe de Verneuil fit au Comte de Soiſſons de certaines paroles ſoi-diſant tenues par Roſny, ralluma plus fortement la querelle, qui fut enfin terminée par le Roi lui-même, qui interpoſa ſes bons offices en cette occaſion en écrivant au Comte de Soiſſons & en déterminant Sully à lui écrire une lettre dont le Prince fut ſatisfait. Lorſque le Comte de Soiſſons

revit Sully qui le combla d'honnêtetés, le Comte lui dit en prenant congé de lui : *Ayez ſoin de toujours bien ſervir le Roi, & ſur-tout de ne m'offenſer de votre vie.*

Le Comte de Soiſſons ne voulut point ſe trouver au ſacre de la Reine Marie de Médicis, & ſe retira dans une de ſes maiſons. Le ſujet de ſon mécontentement étoit bien étrange pour un ſi grand Prince. Il ne vouloit pas conſentir que la femme du Duc de Vendôme, fils naturel du Roi, portât à cette cérémonie une robe ſemée de fleurs de lis, comme les Princeſſes du Sang : ce que le Roi déſiroit ardemment, vu la tendreſſe extrême qu'il avoit pour le Duc de Vendôme. D'autres diſent que le Roi, après avoir accordé au Comte de Soiſſons pluſieurs choſes à contre-cœur, lui avoit mandé qu'il lui tiendroit ce qu'il lui avoit promis ; mais qu'il devoit être aſſuré auſſi de n'avoir plus de part en ſes bonnes graces ; & que l'ayant contraint de lui accorder ce qu'il ne vouloit point, ils ne ſe verroient jamais de bon cœur. Cette parole ayant été rapportée au Comte de Soiſſons, il monta auſſi-tôt

à cheval avec Madame la Princesse sa femme, & se retira à la campagne.

Après la fin tragique de Henri IV, le Comte de Soissons apprenant à son retour à Paris que la Reine avoit été déclarée Régente, que le Roi Louis XIII avoit déjà tenu son premier Lit de Justice au Parlement, il jeta feu & flamme, se plaignant premiérement de ce que cette résolution avoit été prise & exécutée en son absence, & que cette précipitation lui a ôté, dit-il, le gré du consentement qu'il y eût apporté, ainsi qu'il l'avoit promis à la Reine depuis long-temps : puis il soutint que la Régence étoit nulle, qu'il n'appartenoit point au Parlement de se mêler du gouvernement & de la direction de la Royauté, moins encore de l'établissement d'une Régence, qui ne pouvoit être établie que par le testament des Rois, par déclaration faite de leur vivant, ou par l'assemblée des Etats-Généraux : il ajouta même que quand le Parlement pourroit prétendre le pouvoir de délibérer & ordonner de la Régence, ce ne pourroit être qu'après avoir dûment averti & appelé les Princes du Sang, Ducs & Pairs &

Grands du Royaume, comme étant la plus importante affaire de l'Etat; ce qui n'avoit pas été pratiqué en cette vexation: enfin, que depuis que la Monarchie est établie, il ne se trouve aucun exemple d'une pareille entreprise; que le pouvoir du Parlement est restreint dans les bornes de l'administration de la Justice, qui ne s'étend point à la direction des affaires de l'Etat; qu'au reste, la pratique ordinaire étoit, que les meres des Rois avoient l'éducation de leurs enfans, & que le gouvernement en appartenoit aux Princes du Sang, à l'exclusion de tous autres.

Ce discours prononcé par un Prince vif & entreprenant, tel qu'étoit le Comte de Soissons, embarrassa les Ministres qui appréhendoient son courroux. Ils tâcherent de l'adoucir, autant pour les intérêts de la Reine que pour les leurs; & pour cet effet, ils se déchargerent d'abord sur le Parlement, disant qu'il avoit fait cette déclaration de la Régence de son propre mouvement; ensuite ils s'excuserent sur la nécessité qu'il y avoit eu de prévenir les maux qui eussent pu arriver par le retard d'une Régence, & sur l'intention

de ce même Parlement, qui n'avoit point été d'établir la Régence de la Reine par son autorité, mais seulement de déclarer que la volonté du feu Roi avoit toujours été que le Gouvernement fût entre ses mains, non-seulement en son absence pendant son voyage, mais au cas qu'il plût à Dieu de disposer de lui. On ne sait si ces raisons satisfirent le Comte de Soissons: quoi qu'il en soit, il vint faire sa cour au Nonce, au Roi & à la Régente, laquelle lui fit le plus grand accueil. Soissons qui ne manquoit pas de belles paroles, comme dit l'Etoile, commença par une imprécation contre le détestable parricide meurtrier de Henri, & protesta venger ce grand Roi; ensuite protesta qu'il sacrifieroit tous ses biens & sa vie pour le salut de l'Etat & la manutention de l'autorité du jeune Roi.

La Reine ayant appris par le sieur de Bullion, que Soissons fermeroit les yeux sur ce qu'on pourroit lui demander, si on lui accordoit cinquante mille écus de pension, le Gouvernement de Normandie, qui étoit alors vacant par la mort du Duc de Montpensier décédé dans le temps du feu Roi, la survi-

vance du Gouvernement du Dauphiné & de la Charge de Grand-Maître pour son fils, qui n'avoit alors que quatre ou cinq ans ; & de plus, qu'on l'acquittât de deux cent mille écus qu'il devoit à M. de Savoie, à cause du Duché de Montcalier appartenant à sa femme, & qui étoit dans le Piémont. Ces demandes, quoique très-grandes, lui furent accordées, & le Comte entra dans les intérêts de la Reine, auxquels il parut quelque temps attaché.

Nous avons ci-devant remarqué que le Duc d'Epernon jouissoit du plus grand crédit auprès de Marie de Médicis, à laquelle il avoit rendu des services importans au moment de la mort de Henri, en la faisant déclarer Régente : elle ne croyoit pouvoir se passer de lui. Soissons voulant balancer le Prince de Condé, dont on attendoit le prochain retour, cherche à s'attacher le Duc d'Epernon, dont le grand crédit lui peut être très-utile. D'Epernon avoit été au-devant du Comte, celui-ci va le trouver pour le remercier d'un soin si obligeant, & lui promet son amitié, en lui demandant la sienne. Son but en faisant cette démarche & en s'assurant

de tels amis, étoit de si bien s'établir avant le retour de Condé, que rien ne pût l'ébranler; & il espéroit que le Duc d'Epernon le serviroit singuliérement dans cette circonstance. Il se flattoit de plus de parvenir plus aisément, avec l'aide de ce Seigneur, à conclure le mariage de Mademoiselle de Montpensier sa petite-niece, avec Louis de Bourbon son fils, qui fut ensuite Comte de Soissons; mais n'ayant pas trouvé dans le Duc autant de complaisance qu'il en espéroit, sa liaison avec lui fut bientôt rompue.

Il y a grande apparence que ce Comte de Soissons étoit un ami zélé & un protecteur inébranlable des Jésuites. Se trouvant un jour environné de plus de trente à quarante Gentilshommes dans son appartement, il menaça de donner de son poignard dans le sein au premier qui seroit assez hardi de dire que les Jésuites avoient fait mourir le Roi; qu'il savoit que c'étoit le langage très-ordinaire de beaucoup de personnes; mais que le premier qui s'ingéreroit de le tenir en sa présence, il lui feroit perdre la vie, & que chacun pouvoit être persuadé qu'il n'y manqueroit pas.

On peut conclure de plusieurs traits de la vie de ce Prince, que c'étoit un homme à se laisser mener par des Prêtres, des Moines & autres gens de cette espece; ce qui sembleroit prouver qu'il n'avoit qu'un génie médiocre & fort ordinaire.

Les Mardi, Mercredi & Jeudi, 11 12 & 13 Janvier 1611, il y eut, dit l'Etoile, de grands mouvemens au Louvre, au sujet de Mademoiselle de Montpensier, fille du feu Duc de Montpensier mort à la même époque que Henri IV. Cette Princesse étoit promise au Duc d'Orléans (alors Duc d'Anjou); la Reine le vouloit ainsi, & pour parvenir à la conclusion de ce mariage, elle annulloit le contrat qui en avoit été fait par le feu Roi à M. le Comte de Soissons, pour le jeune Comte d'Anguien son Fils; alliance à laquelle s'opposoit le Cardinal de Joyeuse, ainsi que le Duc d'Epernon & la plupart des autres Princes & Seigneurs de la Cour. La Princesse épousa dans la suite Gaston, Duc d'Orléans, frere de Louis XIII.

Le Comte de Soissons mourut en 1614.

Fin du premier Volume.



TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce premier Volume.

Fin de la Table du premier Volume.

[illegible]